This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

OH
11
75
84

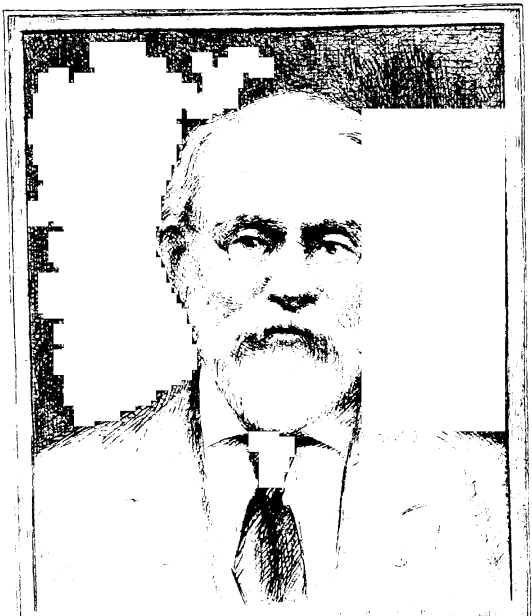

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Hosted by Google

DH
.811
.T75
H84

Hosted by Google

Hosted by Google

ESSAI
CHRONOLOGIQUE
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE TOURNAY.

Hosted by Google

Digitized by Google

Printed in E

ESSAI

CHRONOLOGIQUE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE TOURNAY

PAR

M. HOVERLANT DE BEAUWELAERE,

propriétaire, ex-législateur.

Orné du portrait de l'auteur.

TOME CIII, 1re. PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES.

A. — D.

A TOURNAY,

CHEZ L'AUTEUR, quai de l'Arsenal.

1833.

Hosted by Google

Trois exemplaires ayant été déposés, je poursuivrai les contrefacteurs d'après la loi.

Tournay, 1833.

Hosted by Google

Dunning
Nijhoff
9-9-36
32391

Hosted by Google

ÉPIGRAPHE.

Du vol. 103.

PREMIÈRE PARTIE.

In-docti discant, ament meminisse periti.

(Horace.)

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

AVERTISSEMENT.

Les tables de matières alphabétiques ont été prises de la forme des dictionnaires. L'on voit dans cet ouvrage, *histoire spéciale de la médecine*, volume 48, pages 5 à 21 et volume 51, pages 151 à 194, que dès le quatorzième siècle, les médecins avaient mis et rangé sous l'ordre alphabétique la liste de leurs remèdes. Les dictionnaires des diverses langues suivirent bientôt après, et spécialement au seizième siècle, *le dictionnarium tetraglotton*, en 3 et puis en 5 vol. in-folio. Un jésuite de Julemont, dans le Limbourg, nommé Bolland, en fit, dès l'an 1742, le premier, un usage fructueux dans ses *acta sanctorum*, continués jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, par des jésuites belges, ses confrères, ce qui nous

Hosted by Google

a donné un produit de 56 volumes in-folio, ouvrage admirable qui efface en savoir, en méthode et en érudition, tout ce qui a paru jusqu'ici dans l'Europe en haute littérature historique.

Les éditions bénédictines françaises des pères de l'église et du recueil des historiens de France, quoiqu'utiles et précieuses, n'ont pu égaler l'ouvrage de nos jésuites belges.

Les bénédictins français y ont heureusement puisé les admirables tables alphabétiques des matières qui rendent si utiles toutes les éditions bénédictines.

Bientôt les académies des sciences et des belles-lettres de Paris imitèrent, aux 17°. et 18. siècles, ce

Hosted by Google

moyen heureux de faciliter les recherches.

Depuis cette époque, la plupart des bons ouvrages ont leurs tables des matières et c'est ce qui en rend le mérite plus précieux, et spécialement les mémoires de l'académie royale des sciences de Bruxelles.

J'ai tâché d'être court et concis dans la mienne et s'il s'y trouve quelques erreurs causées par la cécité qui m'afflige, je présume de l'indulgence de la postérité à cause de ses imperfections.

Hosted by Google

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES.

A

ABANDON et cession misérable, proscrits à Tournay par la chartre de l'an 1296.

Volume 11, *pages* 66 *et* 67.

ABANDON d'enfans, défendu à Tournay, par édit du 20 juillet 1753 et par ordonnance subséquente des consaux de Tournay, du 27 août 1761, à péril de peines infamantes.-Dissertation sur ce point.

Volume nonante-un, *pages* 378 *et* 379. — *Volume* 98, *deuxième partie*, *pages* 1 *à* 100. — *Item*, *pages* 198 *à* 210.

ABBAYE d'Anchin, située dans la Flandre française, à une lieue et

Hosted by Google

demie de Douai, fondée l'an 1079, par deux gentils-hommes de Douai, *Wautier* et *Siger*.—Liste chronologique de ses abbés.

Volume 22, *pages* 66 *à* 80.

ABBAYE de château (castellum pei.)

Voyez CHATEAU L'ABBAYE.

ABBAYE de Notre-Dame de la Paix, de l'ordre de Saint-Benoit, fondée en la petite ville de Saint-Amand, dans le Tournésis français, par Mr. Dubois grand mayeur de Saint-Amand, l'an 1650.-Liste chronologique de ses neuf abbesses.

Volume 15, *pages* 136 *et* 137.—*Volume* 33, *pages* 89 *à* 95.

ABBAYE des Prés Porçins, de l'ordre de Saint-Augustin, fondée à Tournay

Hosted by Google

l'année 1230, par Wautier de Marvis, évêque de Tournay.

Volume 6, *pages* 268 *à* 271.—*Vol.* 10, *pages* 116 *à* 120.

ABBAYE de Saint-Amand, ordre de Saint-Benoit, petite ville du Tournésis français, fondée en 631, par Dagobert, roi de France.-Ses abbés avaient la préséance sur tous les abbés réguliers du Tournésis siégeant en l'assemblée des trois États dudit Tournésis.

Volume 15, *page* 159.

ABBAYE de Saint-Amand.-Ses vassaux devaient prœster le service aux plaids de la cour féodale de ladite abbaye et l'offrande d'une chandelle et de douze deniers annuellement à la fête de la purification, (Chandeleur)

Hosted by Google

en l'aglise abbatiale, pourquoi l'abbé les régalait en masse de douze lots de vin, de pain et de viande.

Volume 15, *page* 138.

ABBAYE de Saint-Amand.—Histoire chronologique de ses quatrevingt-quatre abbés, depuis l'année 631, jusqu'à sa suppression définitive, en 1794.

Volume 33, *pages* 1 à 89.

ABBAYE de Saint-Martin, (ordre de Saint-Benoit) fondée vers l'an 1012. — Fait l'an 1185 un concordat avec le magistrat de cette cité, par lequel elle retient la jurisdiction dans le clos de son monastère.-Sa fondation et liste de ses abbés.

volume 6, *pages* 56, 57 *et* 58.

Hosted by Google

ABBAYE de Saint-Martin, condamnée à payer les impositions assises sur le vin à Tournay, en vertu d'arrêt définitif du parlement de Paris, rendu l'an 1402.

volume 18, *pages* 90 *à* 93.

ABBAYE de Saint-Martin.—Ses prélats et religieux sont créés à perpétuité, en vertu d'une chartre de Jean de Mortagne, châtelain de Tournay et du Tournésis, concedée l'an 1275, par laquelle ils sont créés seigneurs vicomtiers dans toutes les terres que ses abbés et religieux possèdent et possédaient dans le Tournésis.

volume 54, *pages* 15, *et* 16.

ABBAYE de Saint-Martin transige avec le magistrat de Tournay ès-années 1624 et 1764, sur sa côte d'impositions sur les consommations,

Hosted by Google

servant à payer au souverain le subside annuel de trente-six mille florins et qui fut postérieurement fixée en 1769 à douze cents florins l'an, date du 28 novembre.-Texte de cette convention.

volume 64, *pages* 344, 347 *à* 397.
volume 71, *pages* 887 *à* 392.
volume 92, *pages* 43 *à* 53.

ABBAYE de Saint-Martin.-Un décret royal du 26 octobre 1664, lui interdit de vendre aux bourgeois de Tournay, bière, vin et eau-de vie.

volume 72, *pages* 88 *et* 89.

ABBAYE de Saint-Martin, maintenue dans ses droits de jurisdiction dans son clos avec la maintenue de son moulin à vent y établi par transaction avec le magistrat de Tournay, du 4 janvier 1662.—Détails.

Hosted by Google

volume 72, *pages* 75 *et* 76.

ABBAYE de Saint-Martin.—Louis XIV et l'archiduchesse Marie-Thérèse son épouse, posent avec pompe la première pierre de son église abbatiale le 14 juin 1671.—Détails.

volume 72, *pages* 62 *à* 73.

ABBAYE de Saint-Médard, de l'ordre de Saint-Augustin, fondée à Tournay l'an 1123, par un riche bourgeois Tournésien, nommé Monin et par Simon, évêque de Tournay. — Détails.

volume 5, *page* 253.—*volume* 6, *page* 206.

ABBAYE de Saint-Médard.—Liste historique de ses abbés.

volume 25, *pages* 26 *à* 38.

Hosted by Google

ABBAYE de Saint-Médard, située d'abord lez-Tournay, au faubourg de Valenciennes.-Son église abbatiale y tombe de vétusté en 1610, sous son abbé, Nicolas Godefroi.

volume 69, *pages* 313 *et* 314.

ABERMALE.—Milord comte d'Abermale est nommé gouverneur de Tournay, en 1709, par les hauts alliés et spécialement par le prince Eugène de Savoye.-Leur généralissime a plusieurs différends très sérieux et récidifs avec le magistrat de Tournay, concernant l'étendue excessive et abusive, donnée par ce gouverneur pour le logement des gens de guerre à Tournay.—Plainte du magistrat en ce regard.—Réponse de Milord à cette plainte l'an 1715.—Détails curieux.

Hosted by Google

volume 83, *pages* 537 *et* 538.
volume 84, *pages* 209 *à* 392.

ABERMALE gouverneur de Tournay, est remplacé en 1716, par le comte de Murray.

volume 85, *pages* 2 *à* 5.—*vol.* 6, *page* 255.

ABLAIS et Beaumont, tous deux successivement curés de la paroisse de Sainte-Marguerite à Tournay, vers l'an 1671.—Ils y font une fondation pieuse et charitable en faveur de leurs pauvres parents et à charge de leur faire dire des obits annuellement.—Ses revenus annuels l'an 1784, étaient réduits à cent florins. — L'usurpateur fransman et anarchique phalempinois, J.-B. B..... s'en empara sans délégation légale en 1798, comptes de cette fondation.—Détails.

Hosted by Google

volume 26, *pages* 197 *et* 198.
volume 77, *pages* 44 *à* 59. — *vol.* 81, *pages* 359 *et* 360.

ABRAHAM (Jean), chanoine et grand archidiacre de Tournay, fondateur l'an 1232, de deux chappellenies en la cathédrale de Tournay et dote une chappellenie en la paroisse de Saint-Piat en cette cité.—Il est aussi l'un des fondateurs et dota la chapelle de Saint Éloi, rue Saint-Martin à Tournay, entre les hôtels d'Ennetières et de Saint-Genoix.

volume 2, *page* 123.

A C

ACADÉMIE de dessin établie à Tournay, le 14 mars 1808.—Note sur le peintre Sauvage, qui en est nommé le directeur.

volume 98, *pages* 482 *à* 489.

Hosted by Google

ACADÉMIE de dessin, établie à Tournay, l'an 1756.—Les États du Hainaut demandent en 1777 copie de son réglement.—Depuis étendue à la peinture et la sculpture.—Elle coûtait annuellement à la ville de Tournay, mille vingt-six florins onze patards trois deniers.

volume 16, *page* 211.—*volume* 92, *pages* 1564 *à* 1566.

ACADÉMIE royale des sciences et belles lettres de Bruxelles, instituée en 1772, abolie par les fransman en 1794, rétablie l'an 1816, par Guillaume 1er., roi des Pays-Bas, l'une des plus illustres et savantes de l'Europe.

volume 68, *pages* 16, 17 *et* 18.

ACADÉMIE royale des sciences de Bruxelles.—L'Auteur de cet ouvrage y

Hosted by Google

remporte la palme et une médaille d'or, sur l'état de la servitude aux Pays-Bas, depuis les tems les plus reculés jusqu'au régime des régicides fransman en 1794.—Réponse de l'auteur, au programme rédigé après coup, par le sieur Dewez, au nom de ladite académie.—Détails.

volume 70, *pages* 43 *à* 113.

ACADÉMIE des ânes.—Pièce de vers par Monsieur Dumortier-Rutteau.

volume 78, *pages* 16 *à* 18.

ACADÉMIE française, à Paris, de l'an 1776.—Détails.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 258, 265 *à* 267.

ACCAPAREURS de bled, venus de Lille en 1789 et chassés de Tournay.

Hosted by Google

volume 94, *troisième partie, pages* 29 *à* 66.

Acastro le père Jacques, l'un des premiers d'entre les Tournaisiens, qui en 1555, embrassa l'institut des jésuites, célèbre prédicateur.

volume 28, *pages* 214 *et* 215.

Achaire, (Saint) évêque de Tournay et de Noyon.—Sa mort en 647.—Sa note biographique.

volume 2, *pages* 5 *et suivantes.*

Acquets durant conjonction, appartiennent par moitié au survivant des deux conjoints, l'autre moitié appartient aux enfans du prémourant, en vertu d'une ordonnance émanée par le magistrat de Tournay, l'an 1279.

volume 6, *page* 255.

Hosted by Google

ACTA sanctorum, ouvrage en 53 volumes in-folio, commencé par Jean Bollandus, né à Julemont dans le Limbourg, en 1643, et continué par ses collégues jésuites.—Le père Ghesquierre, jésuite tournaisien y travaille jusqu'au premier novembre 1788.—Détails intéressans.

volume 2, *pages* 46 *et* 47. — *vol.* 40, *pages* 207 *à* 209.—*volume* 78, *pages* 463 *à* 483.

ACTES passés devant notaire doivent l'être en présence de deux témoins, d'après la constitution coutumière de Tournay.—Le notaire Thomas, pour s'en être écarté, est suspendu de ses fonctions durant trois mois, par jugement du baillage royal du Tournésis, du 4 mai 1623.

volume 71, *page* 331.

Hosted by Google

ACTES judiciaires et du scel royal, cédés par le roi de France à la ville de Tournay, l'an 1368.

volume 13, *page* 90.

ACTUD Jean, chanoine de Tournay, fonde à la cathédrale d'icelle, l'hôpital de Saint-Eleuthère et une deuxième chapelle sous cette invocation, l'an 1493.

volume 19, *page* 163.

A D

ADRESSE fictive des belges à Jules César, en 1814, et traduite du français en latin, en 1818, par l'auteur.—Note.

volume 87, *pages* 324 *à* 332.

ADMINISTRATEURS de l'arrondissement de Tournay informent la mu-

Hosted by Google

nicipalité de Tournay, le 24 décembre 1795, que leurs pouvoirs venaient à cesser et qu'en conséquence, eux officiers municipaux devaient les remplacer dans leur attribution qui venait à cesser, de pourvoir à l'approvisionnement dudit arrondissement.

volume 96, *inédit année* 1795, *page*

ADMINISTRATEURS provisoires de Tournay, nommés en l'église cathédrale, le 8 novembre 1791, au son du tambour, au nombre de trente, par le peuple.—Leurs noms.—Détails.

volume 96, *page* 172.—*Item*, *pages* 181 *à* 187.

ADMINISTRATEURS provisoires de Tournay.—Leur proclamation, du 30 janvier 1793, concernant les troubles qui ont eu lieu à Tournay dans les assemblées primaires.—Proclamation

Hosted by Google

du 31 dito, portant que leurs pouvoirs provisionnels ont dû cesser d'exister le droit.

volume 96, *pages* 259 *et* 260.

ADMINISTRATEURS provisoires de Tournay.—Pasquille rimée contre eux par un praticien, avec les observations de l'auteur de cet ouvrage.—Détails curieux.

volume 96, *pages* 360 *à* 410.

ADMINISTRATION de l'arrondissement de Tournay-Tournésis, chargée de l'approvisionnement de la ville, dès le 22 décembre 1795, en place des prévôt, jurés, mayeurs et échevins.

volume 96, *pages* 614 *à* 616.

ADMINISTRATIONS publiques doivent payer pour rôle d'expédition des pièces et titres qu'ils demandent, 7

Hosted by Google

centimes, d'après l'article 37 de la loi du 26 juin 1794.

volume 98, *page* 621.

ADMODIATION en 1726, pour neuf ans, des domaines royaux des Pays-Bas Autrichiens, pour une somme annuelle de deux millions deux cent nonante mille florins, adjugée les 20 août et 18 septembre à Maringhe, Nicole et Walckiers.—Ils font manquer le service en 1727 et 1728.—Ils sont emprisonnés, puis relâchés. —Détails curieux.

voyez WALCKIERS.

ADRIANSSENS, receveur de la cantine de Tournay, destitué en 1772. —Il manque dans sa caisse onze mille florins.—Détails.—Le 19 mai 1772, reconnu définitivement débiteur envers les consaux, de cinq mille

Hosted by Google

cent quarante-sept florins 18 patards.

volume 85, *pages* 329 à 331.—*vol.* 89, *à la fin.*—*volume* 92, *pages* 680 *et* 681.—*volume* 92, *pages* 688 *et* 689.

ADULPHE, tournaisien, religieux de l'abbaye de Saint-Martin, à Tournay, auteur du *gregorianum.*—Sa mort en 1142.

volume 6, *page* 20.

A E

AERSTEN Pierre, peintre d'histoire né à Anvers en 1519, mort à Amsterdam en 1753.—Détails.

volume 48, *pages* 251 *à* 254.

AETIUS, général romain vers l'an 425, chasse les français des Gaules.

volume 1, *page* 140.

Hosted by Google

A F

Affforage (droit de) sur la bière appartenant au chapitre cathédra de Tournay, de la libéralité et do de Chilpéric, premier roi de France à Chrasmer, évêque de Tournay, e à son clergé, l'an 575, cédé au ma gistrat de Tournay, sous certaine restrictions, l'an 1315.

volume 18, *pages* 108 *et* 109.

A G

Agents modernes des bureaux dit *des hospices* et *de bienfaisance* s'j enrichissent aux dépens des pauvres —Plainte formelle qu'en fait Madame mère à l'empereur Napoléon, son fils.—Détails sur ces infernales institutions révolutrices.

volume 27, *pages* 238 *et* 239.

Hosted by Google

AGRICULTURE, source de toutes les richesses, symbole de la félicité des peuples.—Son état prospère est dû aux bénédictins et aux bernardins. —Preuves et détails.

volume 95, *pages* 52 *à* 64.

A I

AIDE de six mille livres, faisant quarante-deux mille livres de nos jours, accordée par le magistrat de Tournay en 1370, aux rois de France.

volume 13, *pages* 120 *et* 121.

AIDE ordinaire de six mille francs, faisant de nos jours cinquante-six mille cinq cents francs, accordée en 1383, par les magistrats de Tournay au roi de France, Charles VI, à titre de subside ordinaire, plus de

Hosted by Google

cent treize mille francs, à titre de joyeux avènement.

volume 13, *page* 153.

AIDE annuelle de six mille livres accordée par le magistrat de Tournay au roi Philippe-Auguste, en 1187

volume 15, *page* 105.

AIDE extraordinaire de quatre mille écus d'or, (faisant nonante-huit mille florins de nos jours) accordée en 1423, au roi de France, Charles VII par les magistrats de Tournay.

volume 18, *page* 204.

AIDE et subsides.—Le chapitre cathédral de Tournay est condamné y contribuer par sentence du 16 septembre 1600.

volume 69, *page* 60.

Hosted by Google

AIDE et subsides ordinaires de huit ille florins, accordés aux archiducs lbert et Isabelle en 1605, sur la roposition des consaux de Tournay, ar les trente-six bannières.

volume 69, *pages* 229 *et* 230.

AIDE et subsides extraordinaires de ix mille florins, (faisant dix-sept mille orins de nos jours) accordés aux archiducs Albert et Isabelle, en 1622, ar les 36 bannières de Tournay.

volume 70, *page* 196.

AIDES et subsides.—Les archiducs lbert et Isabelle, en 1622, en défalquaient la somme annuelle de deux ille six cents florins, hauteur des ours annuels des argents levés à ours de rente, dont ils avaient perçu s capitaux.

volume 73, *pages* 224 *et* 225.

Hosted by Google

Aide extraordinaire de dix mille florins, accordée au souverain par les trente-six bannières de Tournay, le 27 septembre 1627.

volume 71, *page* 329.

Aide extraordinaire de huit mille florins, accordée par les trente-six bannières de Tournay et agréée par décret royal du 24 juin 1631, pour contourner à la levée de trois cents hommes de guerre.

volume 71, *page* 430.

Aide extraordinaire de huit mille florins, accordée au souverain, en 1634, par les trente-six bannières de Tournay.

volume 71, *page* 437.

Aide extraordinaire de trois mille florins par mois, accordée par les

Hosted by Google

36 bannières de Tournay, en 1666, vu l'apparence de la guerre avec la France.

volume 72, *page* 146.

AIDE de six mille florins par mois, demandée par le gouvernement espagnol en 1667, vu l'apparence de la guerre dont la France le menaçait. —Elle est refusée par les trente-six bannières de Tournay, qui lui accordent pour un an trente-cinq mille florins.

volume 72, *pages* 162 *et* 163.

AIDE et subside, demandés le 18 janvier 1746, au nom de Louis XV, par l'intendant de Tournay, Desechelles, de la somme pour tout, de nonante-sept mille deux cent nonante-six livres trois sols quatre deniers tournois; sur quoi les trente-six ban-

Hosted by Google

nières de Tournay offrirent 43,906 florins, que le conseil d'État accepta le 1er. septembre 1746, en la somme de 60,508 livres 16 sols huit deniers tournois.

volume 91, *pages* 8 *à* 21.

AIDE et subside extraordinaire, demandés par Louis XV en 1747, et accordés par le magistrat de Tournay, consistant en la somme énorme de cinq cent septante-cinq mille huit cent soixante livres six sols huit deniers tournois, à divers titres.

volume 91, *pages* 44 *à* 47.

AIDE et subside extraordinaire de vingt-cinq mille florins, accordés le 14 décembre 1756, par les trente-six bannières de Tournay à Marie-Thérèse, pour l'aider à soutenir la guerre contre la Prusse.

Hosted by Google

volume 91, *pages* 262 *et* 263.

AIDE et subside extraordinaire de vingt-cinq mille florins, accordés à Marie-Thérèse par les trente-six bannières, le 22 novembre 1757, pour le soutien de la guerre contre la Prusse.

volume 91, *pages* 312 *et* 313.

AIDES extraordinaires accordés à Marie-Thérèse par les trente-six bannières de Tournay, ès-années 1756, 1757 et 1758, se montant ensemble à septante mille florins.

volume 91, *pages* 262 *et* 263.

AIDE et subside extraordinaires de 17 mille florins, accordés à Marie-Thérèse par les trente-six bannières de Tournay, le 23 novembre 1759,

Hosted by Google

pour l'aider à soutenir la guerre contre la Prusse.

volume 91, *pages* 326 *et* 327.

AIDE et subside extraordinaires de dix-sept mille florins, accordés à Marie-Thérèse, par les trente-six bannières de Tournay, le 17 novembre 1760, pour le soutien de la guerre contre la Prusse.

volume 91, *pages* 371 *et* 372.

AIDES et subsides extraordinaires accordés par les trente-six bannières de Tournay, à Marie-Thérèse, pour l'aider à soutenir la guerre contre la Prusse, de l'an 1756 à 1763, forment un total de cent septante-deux mille florins.—Détails motivés pour amortir ce capital, par la prorogation d'un vingtième sur les immeubles, du 3 janvier 1764.

Hosted by Google

volume 91, *pages* 45 *à* 454.

AIDE et subside pour l'an 1770, accordés à l'unanimité des trente-six bannières de Tournay, le 12 décembre 1769.

volume 92, *pages* 54, 55, 58 *et* 59.

AIDE et subside extraordinaires pour 1772, votés à l'unanimité par les trente-six bannières de Tournay, le 3 décembre 1770.

volume 91, *pages* 169, 170, 173, 174, 183 *à* 587.

AIDE et subside extraordinaires demandés par l'empereur Joseph II, aux trente-six bannières de Tournay, en 1785, de la somme lui accordée de 34000 florins, et pour le Tournésis de 33,347 florins 17 patards,

Hosted by Google

pour les frais de la guerre apparente avec la Hollande.

volume 93, *page* 170.

AIDE et subside tant ordinaires qu'extraordinaires demandés par l'empereur Léopold II, le 6 octobre 1791, aux trente-six bannières de Tournay, savoir : — Aide ordinaire 40,573 florins.—Entretien de la cour, 3,600.— Don gratuit dans celui de sept millions, pour la généralité des provinces, ici pour le contingent de Tournay, soixante-six mille florins.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 189 *et suivantes.*

AIDE extraordinaire de quarante-huit mille trois cent soixante florins accordés aux trente-six bannières de Tournay, les 24, 26 et 31 mai 1791, payable en cinq années.

Hosted by Google

volume 95, *pages* 180 *et suivantes.*

AIDE ordinaire de quarante-quatre mille florins, accordée par les trente-six bannières de Tournay, à l'empereur François II, le 23 décembre 1793.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 187 *et* 188.

AIDE ordinaire et accessoire, pour 1794, portant 40,573 florins, et pour entretien de la cour, pour la même année, 3,600 florins, demandée aux consaux de Tournay, le 28 février 1794, par le vicomte de Sandrouin trésorier-général des Pays-Bas.

volume 96, *pages* 561 *à* 570.

AIDES et subsides des Pays-Bas Autrichiens.—Le conseil royal des finances, d'après l'article 35 de l'édit

Hosted by Google

du 28 janvier 1733, doit veiller à ce que le contenu des actes de leur acceptation par le souverain, ne contienne aucunes clauses, par lesquelles les droits souverains seraient blessés

volume 89, *pages* 715 *et* 716.

AIDES et subsides. — Le conseil des finances, consulté en cette partie, doit suivre les instructions prescrites par les articles 97 à 108 de l'édit sur les finances des Pays-Bas en date du 28 janvier 1733.—Détails

volume 89, *pages* 766 *à* 768.

AIGLE double en bronze doré, placé en 1784 au haut du beffroi à Tournay, volé par les français le 1er novembre 1792, par ordre du général Omoran.—Détails.—Voyez BEFFROI

volume 6, *page* 83.—*volume* 13 *pages* 194 *à* 196.—*volume* 17, *page*

Hosted by Google

145 *et* 146.—*volume* 96, *pages* 189 *et* 190.—*volume* 102, *article* topographie intérieure de Tournay.

AIRARD, évêque de Tournay en 913, mort en 932.—Sa vie.

volume 3, *pages* 27 *et* 28.

AIX-LA-CHAPELLE.—Traité de paix conclu en cette ville le 31 mai 1668, par l'article 3, Tournay et le Tournésis sont cédés à la France.

volume 72, *page* 321.

AIX-LA-CHAPELLE.—Traité de paix y conclu en cette ville le 18 octobre 1748.—L'article 6 restitue les Pays-Bas à Marie-Thérèse.—Détails.

volume 91, *pages* 73 *à* 85.

AJUSTEMENS ridicules et larges.—

Hosted by Google

Cornes des dames tournaisiennes en 1423.

volume 18, *pages* 264 *et* 265.—*vol.* 20, *pages* 27, 28 *et* 29.

A L

Alain de Lille, mort en 1203.—Ses ouvrages.

volume 35, *pages* 263 *à* 264.

Alard Louis, couvreur à Tournay, et maçon aux 18e. et 19e. siècles.

volume 14, *pages* 74 *et* 75.—*vol.* 18, *pages* 143 *et* 144.

Alard (Saint),—Construction de sa chapelle à Tournay, en 926. — Sa mort.

volume 3, *page* 28.

Alatache Jean et sa femme, fon-

Hosted by Google

lateurs, en 1238, de l'abbaye des Bernardines du Saulchoir, près de Tournay.

Voyez SAULCHOIR.

volume 10, *pages* 134, 135 *et* 136. *volume* 32, *page* 247.—*vol.* 62, *ages* 162 *à* 194.—*volume* 68, *page* 26.—*volume* 83, *pages* 100 *à* 103. *volume* 92, *pages*

ALBE, Ferdinand de Tolède, (duc d') ouverneur-général des Pays-Bas, arive à Bruxelles au mois de mai 567.—Sa féroce cruauté cause le ulèvement des Pays-Bas.—Détails.

volume 67, *pages* 294 *à* 304.

ALBERT, archiduc, souverain des ays-Bas.—Sa mort est notifiée par n épouse l'infante Isabelle aux conux de Tournay, le 21 juillet 1623.

Hosted by Google

volume 70, *page* 205.—*vol.* 71, *page* 330.

ALBERT et *Isabelle*, souverains des Pays-Bas, sont inaugurés à Tournay, le 8 février 1600.—Ils remercient les consaux de Tournay, par lettre du 5 octobre 1620, des avances qu'ils leur ont faites à cours de rente, dont ils promettent payer les cours sur les revenus de la forêt de Mormal.

volume 69, *pages* 1re. *à* 345.

ALDEGONDE.—Marnix de Ste-Aldegonde. Famille des plus célèbres et illustres des Pays-Bas, issue des monarques mérovingiens, par Walbert qui, en 630, était duc de la Basse Lorraine et père dudit Sainte-Aldegonde.—Un Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarme, était grand prévô

Hosted by Google

de Tournay, au milieu du 18°. siècle.

volume 26, *page* 103.—*volume* 27, *pages* 53 *et* 54.

ALDRINGER, né à Luxembourg, vers la fin du 16°. siècle, célèbre général tué près de Landshut, l'an 1632.

volume 50, *pages* 204 *à* 207.

ALLEGAMBE, Charles, écuyer, seigneur de Bassenghien, grand prévôt de Tournay, créé chevalier par lettres patentes du 14 mai 1641.

Volume 71, *page* 144.

ALEXANDRE.—Sire Alexandre, natif de Tournay et curé de Saint-Maur, obtient du chapitre cathédral de Tournay, en 1369, l'érection en ce village de la confrérie dite *de Saint-Maur*,

Hosted by Google

pour le corps des merciers de Tournay.

volume 13, *page* 96.

ALLIGNEMENS de toutes les rues de Tournay, réglés et déterminés par ordonnance des 24 avril 1688 et 10 mai 1775.

volume 92, *pages* 187, 1315 *à* 1358.

ALLIGNEMENT.—Rue codiau (chaudeau) élargie le 8 août 1786.—Détails.

volume 94, *pages* 145 *et* 146.

ALLOCUTION de Notre Saint-Père le Pape, Léon XII, à l'assemblée des cardinaux à Rome, dans le consistoire secret du 17 septembre 1827, concernant le concordat qu'il a conclu à Rome avec l'ambassadeur du

Hosted by Google

roi des Pays-Bas, le 18 juin 1827, touchant les matières ecclésiastiques en ce royaume.—Détails.

volume 88, *pages* 118 *à* 145.

ALLOCUTION aux triumvirs des hospices de Tournay.

volume 101, *pages* 773 *à* 784.

ALLOÉ, Catherine et Jean Liébart, curé de Saint Piat font une fondation pieuse, l'an 1620, pour y recevoir quatre veuves dans une maison située en ladite paroisse, rue merdenchon.—Ses revenus annuels, l'an 1784, étaient réduits à trois cent cinquante livres.

Voyez LIÉBART.

volume 26, *pages* 171 172 *et* 173 *volume* 28, *page* 199. — *vol.* 92, *pages* 914 *à* 917.

Hosted by Google

ALMAIN, chef d'un bataillon d'Indre et Loir, (Tourraine) célèbre jacobin créateur du club jacobinal à Tournay, au mois de novembre 1792.—Scélératesses de cet anarchiste.—Détails.

volume 96, *pages* 208 *à* 211.

ALQUIER Jean fait une fondation l'an. . . . en la paroisse de Sainte-Catherine, (démolie en 1669, pour la construction de la citadelle) consistant en un veuvé, transféré alors en la rue des jésuites, paroisse de Saint-Piat, à l'endroit où était l'ancienne porte delvigne démolie en 1669.

Volume 28, *page* 198.

ALUF, tournaisien, chanoine et chantre de la cathédrale de Tournay, au 12e. siècle.—Sa vie, ses ouvrages.

volume 9, *pages* 152 153 *et* 154.

Hosted by Google

A M

AMALARIC, roi des Visigots est battu près de Tournay par Childebert, roi de Paris, l'an 531.

volume 1er., *page* 172.

AMAMA Sixtin, né à Franequer le 13 octobre 1593, y décédé bibliothécaire de cette ville, le 6 novembre 1629.—Sa vie, ses ouvrages.

volume 45, *pages* 21 *à* 31.

AMAND, neuvième abbé de Saint-Martin, à Tournay.—Sa vie.—Sa mort en 1218.

volume 10, *pages* 116 *à* 120.

AMAND (Saint), petite ville de la province du Tournésis, pris par les autrichiens en 1744 et 1792.—Son baillage ressortit à celui du Tournésis, par la

Hosted by Google

chartre du roi de France, Charles VI, de l'an 1383.-Les droits de souveraineté qu'y exerçaient les abbés et religieux de ce monastère ont cessé dès l'an 1321.—Son baillage consiste dans ladite ville de Saint-AMAND et les villages de Lecelle, Nivelle, Saint-Amand, Rozut, Saméon, Rumegies, Thun, Sart, Bruyle et *fief du paradis*, contenant en totalité cinq mille trois cent quatrevingt-sept bonniers onze cents verges de terre.—Histoire particulière de cette ville et de ses abbés.

Volume 15, *pages* 159 *et* 160.

Volume 15, *page* 123. — *Vol.* 15, *pages* 125 *à* 259.

AMAND (Saint), ville et territoire particulier, contient mille dix bonniers quatorze cent soixante verges et demie.

Hosted by Google

volume 15, *page* 125.—*volume* 62, *pages* 3 à 53.

AMAND (Saint). petite contrée de la province du Tournésis, arrosée par la Scarpe, l'Elnon, le Manquet, la Merette et la Vergne.—Concédée, l'an 631, par Dagobert II, roi de France, à Saint-Amand, évêque régionnaire de Mastrecht. — Alors inculte et couverte de forêts, souvent possédée, au moyen âge, par les comtes de Flandres et du Hainaut.—Saccagée par les normands, en 880, et ses religieux égorgés par ces barbares encore idolâtres.—Procession annuelle en mémoire de ce massacre, le troisième jour de la Pentecôte.—Cette abbaye avait un chapitre collégial qui fut réuni à la manse abbatiale par Notre Saint-Père le Pape, Innocent III, l'an 1205.

Hosted by Google

—Charles-Quint s'en empare en 1526. —Elle est remise à l'empereur Charles-Quint, par l'article 9 du traité de paix conclu à Madrid, l'an 1536. —Cédée à la France par les articles 3 et 4 du traité de paix conclu à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668.—Prise par les hauts alliés en 1709; remise à la France par l'article 11 du traité de paix conclu à Utrecht le onze avril 1713.—Le baillage de Saint-Amand paye pour sa quote dans la généralité des rentes dues par les États du Tournésis deux neuvièmes.—St.-Amand a soutenu plusieurs sièges célèbres au moyen âge.—Sa coutume particulière non homologuée.

volume 15, *pages* 126 à 133.

SAINT-AMAND.—Toutes les maisons de cette ville doivent une rente foncière à l'abbaye.

volume 15, *page* 137.

Hosted by Google

AMENDES de fol appel en 1333, décernées contre le juge dont la sentence était annullée, par édits des années 1356 et 1383.

volume 14, *page* 192.—*volume* 15, *page* 121.

AMENDE de fol appel, fixée à 60 livres par ordonnance du 2 octobre 1406, contre le juge dont la sentence était annullée.

volume 18, *pages* 114, *et* 115.

AMENDES réparties et réglées entre les fiscaux, par ordonnance des consaux, du 11 mai 1666.

volume 72, *page* 9.

AMNISTIE accordée aux révoltés de Tournay, par lettres du roi Charles VII, du 14 mai 1429.

volume 18, *page* 246.

Hosted by Google

AMNISTIE accordée par le congrès souverain des États Belgiques unis aux déserteurs de ses troupes, par ordonnance du 25 mars 1790.

volume 95, *pages* 198 *et* 199.

AMORTISSEMENT (lettres d') nécessaires au clergé, à l'effet de pouvoir acquérir des immeubles à Tournay, d'après les édits émanés par les souverains en 1279, 1540, 1733, 1740, 1749, 1753 et spécialement par l'édit sur les finances du 28 janvier 1733, article 185.

volume 15, *pages* 79 *et* 80. — *vol.* 89, *pages* 833 *et* 834. — *volume* 91, *pages* 183 *à* 224.

AMORTISSEMENT. — Fond d'amortissement accordé à l'administration de la cité de Tournay, lui procure, en 1788, un boni de quatre mille

Hosted by Google

cinq cent quarante-un florins quatre patards six deniers.

volume 16, *page* 219. — *vol.* 93, *page* 567.

AMORTISSEMENT.—Son établissement dit *syndicat d'amortissement*, doit fournir trois millions de florins au trésor royal des Pays-Bas, à compter du crédit ouvert de trente millions sur cette caisse, pour faire face aux dépenses courantes de l'an 1826, au desir de la loi du 23 décembre 1825, N°. 84.—Pour ce qui concerne le crédit ouvert de trente millions de florins en vertu de l'article 4 de la loi du 27 décembre 1822, N°. 59, laquelle a créé ledit syndicat, la même caisse doit fournir audit trésor deux millions deux cent soixante mille neuf cent quarante-cinq florins

Hosted by Google

85/100, pour payer les pensions, d'après la loi du 27 décembre 1825.

volume 89, *pages* 13, 17 *à* 20.

AMORTISSEMENT.—La caisse du syndicat doit fournir au trésor royal des Pays-Bas, d'après le crédit à ce ouvert, en vertu de la loi du cinq juin 1824, N°. 38, les sommes nécessaires pour acquitter les nouvelles pensions, traitemens personnels, supplémens, traitemens de non activité, qui s'éteignent successivement.

volume 89, *pages* 21 *à* 22.

AMORTISSEMENT.—La caisse de son syndicat, en 1826, doit employer deux millions deux cents mille florins à l'achat et remboursement de la dette publique, au desir de la loi du 27 décembre 1825, N°. 85.

volume 89, *pages* 21 *et* 22.

Hosted by Google

volume 14, *page* 206.

ANTOING prend en 1478 le parti des bourguignons contre les français et y arrêtent les tournaisiens et leurs bateaux, Tournay se trouvant alors sous la domination des fransmaus.

volume 20, *pages* 271, 272 *à* 280.
volume 21, *page* 8.

ANTOING, situé en Hainaut, à la rive droite de l'Escaut, réuni en 1669 à l'administration des États du Tournésis et postérieurement (1686) à l'administration de la ville de Tournay, pour les impositions de consommation.—Ce bourg existait antérieurement au huitième siècle.—Son histoire particulière jusqu'à nos jours. —Procès pour cette terre entre les princes de Ligne et de Melun Epinoy.—Détails.

Hosted by Google

volume 31, *pages* 3 *à* 81.—*vol.* 32, *pages* 309 *à* 312.—*vol.* 34 *pages* 2 *à* 104.

ANTOING avait un hermitage, au hameau de Guéronde. avec une chapelle, bâtis en 1435, abandonnés en 1740 par les hermites qui l'habitaient, à cause du froid rigoureux — Vie de l'hermite, frère Antoine Deltroye, mort en 1732.

volume 34, *pages* 105 *et* 106.

ANTOING.—Baronie située en Hainaut.—Ses revenus annuels en 1604, étaient de dix mille cinq cent soixante-six florins cinq patards.

volume 39, *page* 87.

ANTOING.—Bourg et barcnie en Hainaut avec dépendance seigneuriale de sept villages proximes.—Une partie

Hosted by Google

de ce bourg est terre franche Flandres d'Audenarde, relevant du trou d'Antoing, qui relevait de la baronie de Pamèle lez-Audenarde.—Les parties Flandres y situées payaient leurs côtes d'impositions foncières au chevalier de Neufforge, de Bruxelles, receveur-général des terres franches du Tournésis.—Elles lui payaient à ce titre, en 1754, la somme annuelle de deux cent quarante-sept florins dix patards. —Au même titre, la partie Hainaut payait la somme annuelle de douze cent trente-sept florins.—Un récensement des terres Flandres situées audit Antoing, se fit à l'intervention réciproque des magistrats de Tournay et d'Antoing, en vertu des décrets royaux, des onze mai 1757 et onze janvier 1758.—Ce récensement contenait cent soixante-deux articles.

Hosted by Google

—Ses impositions foncières, en 1810, étaient de dix mille cent dix francs cinquante-huit centimes.—Le nombre des maisons existant alors était de quatre cent quatre.—Son périmètre contenait deux cent septante-un bonniers à la verge de dix-neuf pieds, faisant trois cent quarante-six hectares quarante-un ares.—Sa population, en 1804, était de quinze cent soixante-sept habitans.—Par résolution du 5 décembre 1769, les consaux de Tournay y fixent la consommation des exempts demeurant sur les parties Flandres.

volume 92, *pages* 56, 57 *et* 157.
volume 102, *article* : terres franches d'Antoing.

ANTOING. — L'armée française y campe en 1707.

volume 83, *page* 92.

Hosted by Google

ANTOING.—Le pont y construit pendant la nuit du douze décembre 1773 est détruit.

volume 92, *pages* 1084 *à* 1086, 1365 *et* 1366.

ANTOING.—Ses habitans vont faire leurs protestations d'attachement aux États du Tournésis, les premier et huit août 1790. —Les dames amazones de ce bourg y paraissent à cheval. —Elles sont reçues pompeusement par les dames amazones tournaisiennes.—Elles font imprimer leurs complimens en vers.

volume 95, *pages* 264 *et* 265, 3me. *partie.*

ANTOING.—Bourg du Tournésis situé en Hainaut, terre franche Flandres.—Son histoire spéciale.

volume 100, *pages* 139 *à* 192.

Hosted by Google

ANTRŒUIL.—Très petit village du Tournésis français. — Eustache de Savari, chevalier et lieutenant-général du baillage du Tournésis en était seigneur en 1427.—Son histoire particulière.—Il fut cédé à la France par le traité des limites conclu à Versailles, en 1769.

volume 18, *page* 227.—*vol.* 34, *pages* 92 *et suivantes.*

A P

APPARITIONS des morts, constatées par les monumens de l'histoire ancienne et contestées sans raison par les fransmans philosophes modernes.

volume 7, *pages* 9 *et* 10.
volume 102, *pages* 110 *et suivantes.*

APPEL de jugemens portés par les prévôt-jurés de Tournay, se portait

Hosted by Google

pardevant le grand baillage de la Flandre séant à Gand jusqu'en 1299.

volume 11, *pages* 66 *et* 67.

APPELS.—Leur régime local est déterminé par une ordonnance des consaux de Tournay, du 15 juin 1377.

volume 13, *page* 140.

APPELS des jugemens portés par les prévôt-jurés de Tournay doivent se porter momentanément pardevant le nouveau baillage du Tournésis, institué par le roi de France, Charles VI, en 1383.

volume 15, *page* 120.

APPELS des jugemens portés par les mayeur, échevins, prévôts-jurés et la chambre des arts et métiers de Tournay, en vertu d'édit de Louis XV, émané à Anvers le 7 juin 1746,

Hosted by Google

doivent se porter pardevant le parlement de Flandres séant à Douai.

volume 91, *pages* 21 *et* 22.

APPELS des jugemens portés par le petit conseil de Tournésis au grand conseil de Sa Majesté à Malines, par édit du 22 novembre 1782, doivent par remplacement se porter à l'avenir pardevant le conseil souverain du Hainaut.

volume 93, *pages* 19 *et* 78.

APPELIUS, ministre d'Etat pour les finances du royaume des Pays-Bas, justement appelé par Napoléon, le Sully et le Ciréron des bataves. —Rédacteur de la loi bien connue et méditée du 14 mai 1814, insérée au journal officiel, tome 7, page 243.

volume 87, *pages* 410, 433 *et* 434.

Hosted by Google

APPENDANCES et dépendances du Tournésis, au sixième siècle.—Comment on doit les envisager.—Détails et preuves.

volume 54, *pages* 3 *inclus* 10.

APOLLON. — Les tournaisiens lui avaient érigé un temple qui y subsistait encore l'an 500 de l'Ère Chrétienne.

volume 1er., *page* 111.

APOTHICAIRES de Lille, qui ont saisi du CASTOREUM en 1699, comme mauvais.—Sur quoi, le parlement de Tournay, avant de se prononcer sur la qualité bonne ou mauvaise dudit *castoreum*, en renvoye la connaissance à l'expertise de l'Académie Royale des sciences séant à Paris.—Après le rapport de ladite académie, ledit parlement de Tournay, par arrêt du

Hosted by Google

24 juillet 1699, déclara ledit *castoreum* saisi, de bonne qualité, en annullant la saisie qui en avait été faite.—Nonobstant un arrêt aussi juste le tribunal correctionnel de Tournay, par jugement du 11 août 1810, a condamné le sieur Verbare, pharmacien de Tournay, pour avoir exposé du *robbe* en conserve de sureau, de la teinture d'opium et des emplâtres savonneuses, comme gâtés et mauvais.—Ce jugement fut confirmé par arrêt de la cour correctionnelle de Mons, en date du 20 septembre 1810.—Mémoire curieux de l'auteur de cet ouvrage, pour Verbare, N°. 1146 de ses mémoires de droit, aux filasses afférentes.

volume 82, *pages* 312 *à* 318.

APOTHICAIRES de Tournay.—Voyez PHARMACIE.

Hosted by Google

APPROBATION du comte de Flandres, (Guy) comme souverain de Tournay et du Tournésis, donnée à Lille au mois de janvier 1278, d'une transaction faite entre le magistrat de Tournay et le seigneur d'Ère, pour leurs limites respectives.

Volume 54, *pages* 22 *et* 23.

A R

ARBALÈTRE, (jeu d') remarquable à Tournay, en 1394.—Ce jeu y a eu lieu avec concours l'an 1445. —Les lillois y remportent le prix et en sus le prix de la somptuosité et de la scène comique.

volume 13, *pages* 196, 197 *et* 198.
volume 19, *pages* 46 *et* 47.

ARBRES, qui étaient plantés au milieu de la rue perdue, sont abattus

Hosted by Google

par résolution des consaux du vingt février 1781.

volume 93, *page* 1596.

ARBRES.—Ceux qui y touchent et les dégradent, sont condamnés à l'amende de douze florins, pour ceux existant sur les remparts et endroits publics.—Amende accordée aux dénonciateurs, d'après l'ordonnance des consaux de Tournay, du deux janvier 1768.

volume 91, *pages* 624 *et* 625.

ARBRES croissant le long de la chaussée de la porte Saint-Martin, sont vendus en 1772.—La vente produisit deux mille trois cent quatre-vingt florins.

volume 92, *pages* 685 *et* 686.

ARBRE de la liberté, planté le 4

Hosted by Google

décembre 1792, sur la grande place à Tournay.

volume 96, *page* 196.

ARBRES.—Le préfet du département de Jemmappes (Hainaut), en vertu de son arrêté du 2 novembre 1807, invite les propriétaires à en planter le long des routes.

Volume 98, *pages* 293 *à* 298.

ARCANES en médecine doivent être achetés aux inventeurs.—Entretemps il est défendu aux malades d'en user, d'après décret impérial du 18 août 1810.—Futilité de cette défense.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 105 *et* 106.

ARCHIDIACRES de la cathédrale de

Hosted by Google

Tournay.—Leurs dignités et prérogatives.—Détails.

volume 9, *pages* 206 *à* 223.

ARCHERS de la garde royale à Bruxelles.-Elle coûte avec celle des hallebardiers, l'an 1721, trente-cinq mille deux cent cinquante-deux florins deux patards.

volume 85, *pages* 575 *à* 580 *et* 618.

ARCHEVÊQUE de Cambray, Monseigneur de Saint-Albin, arrive à Tournay le 27 avril 1772, pour y donner la confirmation.—Il loge à l'hôpital de Marvis.—Les chefs et conseils vont l'y complimenter.

volume 92, *pages* 671 *et* 672.

ARCHIDUC Charles, l'idole des Belges,

Hosted by Google

nommé à tard par le congrès souverain des provinces belgiques le 24 novembre 1790.--Il eut dû l'être par le traité d'union, conclu à Bruxelles le 11 janvier 1790.

volume 94, *pages* 1690 *et* 1693.

ABBAYE.—Village et baronie situés à trois lieues de Bruges, à gauche de la chaussée allant vers Bruges et venant de Courtray, vendus par l'abbaye de Saint-Amand, en Pevèle, en 1770, au sieur de Jonghe, de Gand.

volume 15, *page* 157.

ARCHIVES de Tournay. — Voyez MANUSCRITS.

ARCHIVES de Tournay.—Leur histoire spéciale.

volume 11, *pages* 19, 124, 129, 138, 139, 142, 184, 187, 258 *et* 280.—*volume* 12, *pages* 13 *et* 14.

volume 13, *page* 288. — *vol.* 14,

Hosted by Google

pages 81, 83, 134, 140, 190, 205, 207, 224, 226, 232, 239, *et* 242.
volume 15, *pages* 12, 14 15, 33, 67, 83, 91 *et* 104. — *volume* 18, *pages* 185, 188, 271, 275, 283, 287 *et* 289.—*volume* 100, *pages* 205, *à* 315.

AREMBERG. (duc d')-Histoire de cette maison depuis 1568 jusqu'en 1802. —Détails.

volume 15, *pages* 159 *à* 175.
volume 95, 2e. *partie*, *page*

AREMBERG.-Mariage du duc d'Aremberg, fils, célébré à Paris le 1er. janvier 1808, avec une demoiselle Tascher, nièce de l'impératrice Joséphine.--Détails sur cette maison souveraine.--Munificence de cette maison.

Volume 32, *page* 286.

Hosted by Google

volume 35, *pages* 67 *et* 68.
volume 98, *page* 321.

AREMBERG.--Charles-Antoine d'Aremberg, capucin né à Bruxelles, l'an 1595, y décéda le 5 juin 1665. --Sa vie, ses ouvrages.

volume 37, *pages* 164 *à* 168.

AREMBERG.--Léopold duc d'Aremberg, président du conseil d'État, établi par les hauts alliés de 1706 à 1713. --Ce conseil est cassé en 1713 par les hauts alliés, parceque ses membres, en acquit de leur serment, avaient soutenu la constitution des Pays-Bas.

volume 85, *pages* 322, 323, 537 *et* 539.

AREMBERG (duc d') jouit, en 1721,

Hosted by Google

comme grand bailli du Hainaut, de quinze mille florins de traitement, reduit en 1731 à douze mille florins.

volume 85, *page* 537 *à* 539.

AREMBERG (duc d') perd sa souveraineté au congrès de Vienne le 15 novembre 1815.--Détails.

volume 99, 1re. *partie*, *pages* 298 *à* 308.

AREMBERG, (prince d') comte de Lamarck, colonel assermenté au service du roi de France, vient accoller sa signature à celles de quarante-deux habitans de Bruxelles sur une requête adressée aux États de Brabant, le 15 mars 1790, pour bouleverser les constitutions.--Il se rend à Namur le trente mars suivant avec le duc d'Ursel et Vonck, à la même

Hosted by Google

fin, pour y fabriquer, avec l'armée délibérante, une nouvelle constitution, ce qui ne leur réussit pas.--Détails. --Sa lettre du 22 mars 1790 aux États de Brabant.

volume 94, *pages* 911 *à* 916.
Volume 95, *pages* 710 *à* 720.

AREMBERG, (le prince d') comte de Lamarck.--Sa lettre du 10 décembre 1789, au comité militaire de Gand, dans laquelle il lui offre ses services. --Insolence d'Henry Vandernoot, du comité de Bréda et ensuite du congrès de les refuser.--Les deux frère Duchatelle et oncle d'une même famille, portant le même nom, obtiennent de plein saut chacun un régiment.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 707 *à* 726.

AREMBERG (duc d') perd sa souveraineté d'Aremberg, qu'il possédait

Hosted by Google

depuis 1441, au congrès de Luneville, et reçoit en échange, l'an 1813, les baillages de Meppen, Pappembourg et la seigneurie de Reinchlause, que Napoléon lui ôte quelques années ensuite, en lui assignant pour indemnité, une rente annuelle de deux cent quarante mille sept cent douze francs, dont il suspendit depuis le payement. -- Réclamation et protestation du duc au congrès de Vienne pour la conservation de sa souveraineté ci-dessus, le 9 mai 1815. --Il est éconduit; Meppen et Pappenbourg restent à la Prusse et Reinchlause au Hanovre qui conserve sur cette dernière seigneurie ses droits fructueux seigneuriaux et d'immédiatété.--Détails.

volume 99, 1re. *partie*, *pages* 198 à 208.

Hosted by Google

ARMISTICE de dix jours conclu à Orsmale, village du Brabant, le 22 décembre 1780, entre le général Vandermeerch et colonel Debrou. --Détails.

volume 94, *pages* 1204 *à* 1207, 1228 *à* 1232.

ARMITICE conclu à Tournay, le 9 avril 1814, entre le général Tilman et le général Maison.--*Te Deum* à ce sujet en la cathédrale de Tournay.

volume 99, *pages* 41, 42 *et* 43.

ARRENTEMENTS perpétuels se pouvaient accorder par l'abbaye exempte de Saint-Amand, en Tournésis, comme abbaye royale et soumise immédiatement au saint siège apostolique.

volume 21, *pages* 157, 158 *et* 159.

Hosted by Google

ARGENT très rare à Tournay, l'an 958.—Le commerce n'y s'y faisait alors que par échange de marchandises contre marchandises ou bestiaux.

volume 3, *pages* 38, 91, 92 *et* 93.

ARGENT et or, devenus si abondans en Hollande, ès-années 1686 à 1688, (et qui y fut lors emporté par les religionnaires français, après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685,) que l'on ne pouvait difficilement l'y placer à l'intérêt annuel de deux pour cent.

volume 89, *pages* 508 *et* 509.

ARGENTERIES de la cathédrale, volées par la force armée française.—Cela donne lieu à une émeute populaire. —Proclamation (8 mars 1793) de

Hosted by Google

la commission provisoire de justice et du général Omoran.—Détails.

Volume 96, *page* 262.

ARGENTERIES à Tournay.—un édit de Louis XIV, du mois de mars 1700, enregistré au parlement de Tournay le 2 juillet suivant, confirmatif de ses édits des 6 mars 1672, 10 février 1687 et . . . . novembre 1689, font défense aux orfèvres d'exposer aucun ouvrage d'or, excédant le poids d'une once, sauf les chaînes de montre.—Détails.

volume 83, *pages* 1 *inclus* 3.

ARGENTERIES de la cathédrale de Tournay.—Le commissaire national, Georges Leclercq, veut s'en emparer avec la force armée le huit mars

Hosted by Google

1793, ce qui cause une émeute populaire.—Détails.

volume 96, *pages* 267 *à* 272.

ARGENTERIES et linge de table appartenant individuellement aux anciens magistrats de Tournay, sont usurpés, volés et vendus par les officiers municipaux de Tournay, présidés par un sieur Villers Grandchamps, en vertu d'un arrêté du 2 pluviôse an 5 (27 février 1797) sous le prétexte de fournir la subsistance aux orphelins de Tournay.—Détails.

volume 96, *pages* 631 *et* 632.

ARIEN (un) viole à Tournay Marie Quenouille, agée de huit ans, en 914.—Il est condamné à mort.

ARIENS (les) font mourir en Afrique quarante mille âmes dans des tour-

Hosted by Google

mens inouïs, en haine de leur attachement à la foi catholique.

volume 3, *pages* 27 *à* 85.

ARLEQUINS.—Chaque corporation de Tournay avait son arlequin en tête, lors de la marche de la procession générale de l'exaltation de la Ste.-Croix à la mi-septembre.—Gilbert de Choiseuil, évêque de Tournay, abolit cet usage indécent, l'an 1672.

volume 77, *pages* 89 *et* 90.

ARLEQUIN.—Mannequin jetté à l'Escaut aux carnavals de 1820, pour n'avoir pas sçu payer ses dettes. —Allusion en ce, au roi Guillaume. —Note intéressante sur les finances belgiques.

volume 99, 1re. *partie*, *pages* 114 *à* 131.

Hosted by Google

ARMÉE autrichienne. — Son avant-garde, commandée par le général Clerfayt, fait son entrée joyeuse et triomphale à Tournay, le 31 mars 1793. — Faute qu'elle commet de ne pas marcher dès-lors sur Paris. Détails.

Volume 96, *pages* 324 *à* 338.

ARMES des volontaires tournaisiens, l'an 1791, doivent être remises au commandant autrichien à Tournay, en vertu d'une circulaire imprimée des consaux, adressée aux capitaines de l'association armée.

Volume 96, *pages* 339 *et suivantes.*

ARMES à feu, du calibre militaire, doivent être remises à l'autorité, d'après arrêté du préfet de Jemmappes, (Hainaut) du 17 août 1808.

volume 98, *pages* 521 *à* 578.

Hosted by Google

ARMISTICE conclu le 2 décembre 1789, pour dix jours, entre le général Vandermeersch et le colonel Debrou.—Vandermeersch y conserve Diest et l'eau.—Détails.

volume 94, *pages* 1205 *à* 1208.

AROUESE.—Monastère de l'ordre de Saint-Augustin, situé en Artois et en congrégation avec l'abbaye de Saint-Médard, à Tournay.

volume 6, *page* 21.

ARRÊTÉ du représentant du peuple, Richard, donné à Gand le 8 juillet 1794, qui déclare que tout soldat trouvé sans permis, à un quart de lieue de son corps, sera puni de mort.

volume 96, *page* 594.

ARSENAL, situé à Tournay, au bout

Hosted by Google

du quai du château, dit aussi *de l'arsenal* et anciennement nommé *le bout du sart* ou *sas* (c'est-à-dire écluses.)—Ce lieu est désigné en 1566, par le magistrat de Tournay, pour le prêche des gueux dit *calvinistes*, et en 1709, des garnisons hollandaises, par suite encore de l'article 4 du traité de la barrière, du 15 novembre 1715.—De 1785 à 1828, on y établit les bureaux des accises, mouture, abatage et douanes.

volume 84, *page* 232.

ARSINS.—Droit des arsins existant à Lille, y fut supprimé au 14e. siècle, par un évêque de Tournay.

volume 14, *pages* 178 *et* 179.

ARTEVELDE.—Jacques Van Artevelde,

Hosted by Google

célèbre administrateur gantois, au 14e. siècle.

volume 35, *pages* 277 *et* 278.

Artois. — Les États de cette province reçoivent de Philippe-le-Bon, leur souverain, en 1454, une demande d'aide extraordinaire de 56,000 francs. — Lesdits États lui accordent 42,000 francs, à lui compter, lorsqu'il marchera en personne avec un corps de troupes, contre le sultan Mahomet II.

volume 33, *pages* 226 *à* 230.

Arts et métiers. — Il est défendu à la chambre des arts et métiers, par un décret des archiducs Albert et Isabelle, du 1er. décembre 1618 de s'immiscer dans le régime administratif de Tournay, lui enjoignant

Hosted by Google

de rester soumise au magistrat de Tournay.

volume 70, *page* 269.

Arts et métiers.—La chambre des arts et métiers a sa jurisdiction propre, et par appel aux prévôts-jurés de Tournay, en vertu d'édit de l'empereur Charles VI, de 1732. — Le baillage du Tournésis, qui veut en connaître, en est éconduit par édit de Marie-Thérèse, du 9 décembre 1762.

Volume 91, *pages* 382 *et* 383.

Arts et métiers. (chambre des) —Un décret royal, de l'an 1763, rejette la requête du baillage du Tournésis, du neuf décembre 1752, tendante à prendre connaissance, par forme de révision, des matières qui

Digitized by Google

étaient de l'attribution de cette chambre, d'après l'édit de l'an 1731.

volume 91, *pages* 381 *et* 382.

ASARTS, (Conrard) fondateur à Liège, en 1502, d'une bourse, pour le petit collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 95.

ASPHIXIES.—Touchante relation du docteur Courtois, faite aux consaux de Tournay, l'an 1789, d'un chaudronnier asphixié au village de Blandain.

volume 60, *pages* 3 *à* 84.

volume 94, *pages* 2074 *et* 2075, 3e. *partie.*

ASYLE.—Droit d'asyle refusé à Tournay, en 1187 et 1274, à un seigneur

Hosted by Google

tournaisien, nommé Dubois et surnommé *brize-tête*.

volume 10, *page* 235.
volume 21, *page* 144.

ASYLE (droit d')—D'après l'édit de Marie-Thérèse, du 31 décembre 1753, les criminels sauvés dans les églises doivent être remis, après 24 heures, à leurs juges compétents, confirmé par décret royal du 28 mai 1770.

volume 86, *pages* 370 *à* 386.
volume 90, *pages* 41, 42 *à* 80.
volume 91, *pages* 189, 190 *à* 225.
volume 92, *pages* 105, 106, 689 *et* 690, 1re. *et* 2e. *parties*.

Voyez CHARLES VI, *empereur*.

ASSASSINS privés du droit d'asyle, par le synode tenu par Philippes d'Arbois, évêque de Tournay, en 1368.

Hosted by Google

volume 14, *pages* 281 *et* 282.

ASSCHE.—La dîme de ce village est donnée par le Pape Clément VII (en 1534) pour la fondation de quatre bourses au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 103.

ASSEMBLÉES prétendues patriotiques, siégeantes au cabaret de St.-Sébastien, à Tournay.—Dans l'une de ces assemblées, (le 12 janvier 1790) on critique une résolution des consaux de Tournay, du sept janvier dito.

volume 95, *pages* 197 *et* 198.

ASSEMBLÉES soit-disant patriotiques et primaires tenues à Tournay, en janvier 1793.—Troubles.—Ces assem-

Hosted by Google

blées sont ajournées à deux mois, par ordre du général Omoran.

volume 94, *pages* 2055 *et* 2056, 3me. *partie.*

volume 96, *pages* 200, 201, 259 *et* 260.

ASSEMBLÉES primaires, tenues à Tournay, le 28 mars 1797, élisent leurs juges de paix, assesseurs et officiers municipaux.—Détails.

volume 96, *pages* 618 *à* 623.

ASSEMBLÉES primaires, tenues à Tournay au mois de mars 1798, sont orageuses.—Plus de deux cents habitans en invoquent la nullité au corps législatif à Paris.—Réflexions à ce sujet par l'auteur de cet ouvrage.

volume 96, *pages* 633 *à* 640.

Hosted by Google

ASSENS.—D'assens en corsaux, c'est-à-dire, *majorité absolue pour délibérer*, du mot latin *assentiri*.

volume 14, *pages* 73 *et* 74.

ASSIGNATS sur les domaines nationaux avec cours forcé monétaire, créés par l'assemblée nationale française, au mois d'avril 1790.—Protestation motivée de M de Bergasse, avocat, contre l'injustice de cette mesure, copiée par Necker, banquier genévois et alors ministre des finances, sur l'écossais Laws, ministre des finances en 1720.—Par ses billets de banque sur le missipi français fait banqueroute pour tous les deux.

volume 95, *pages* 84 *à* 90.

ASSIGNATS. — Papiers monnaies des français n'ont point cours forcé à

Hosted by Google

Tournay, d'après décision du commissaire civil Sta, du 9 novembre 1792, la troupe française y étant payée en argent monnaie.--Détails.

volume 96, *pages* 172, 177 *à* 191.

Association armée de Tournay, dissoute en vertu de l'édit des premier et vingt-un septembre 1787 et par résolution des consaux, du 25 dito.--Ladite association remerciée, est invitée à un bal et à un *Te Deum* le 6 octobre suivant, au son du carillon et de la grosse cloche.

volume 93, *pages* 297 *et* 298.

Association armée des provinces de Tournay-Tournésis est remerciée, au mois d'octobre 1790, par l'organe des députés spéciaux d'icelles provinces.--Elle doit remettre ses armes

Hosted by Google

à Monsieur le major des hussards, d'Esterhozy Stephay, d'après circulaire des quatre consistoires, du 23 décembre 1790, adressée aux vingt-trois capitaines d'icelle.

volume 95, *pages* 195, 196, 221 *et* 222.

ASSOMPTION.—Fête de l'assomption de la très Sainte-Vierge Marie.—Louis XIV ordonne, par lettre de cachet, en date du 5 août 1682, adressée au chapitre cathédral de Tournay, une procession générale, le jour de la célébration de cette fête, chaque année au 15 août, procession à laquelle devaient assister tous les corps civils et militaires.

Volume 80, *pages* 32 *et* 33.

ASSURANCES et paix de la ville,

Hosted by Google

instituées par le magistrat de Tournay, en 1285.

volume 10, *pages* 281 *et* 282.

A T

Ath.—Jolie ville fortifiée, capitale du Burchant, située en la province du Hainaut.—Ses fabriques de draps, au 14e. siècle.—Son châtelain, ami des Tournaisiens en 1478.—Cette ville a un célèbre collège d'études, dès l'an 1416, subsistant jusqu'en 1828. —Sa dédicace s'y célèbre tous les ans, le quatrième dimanche du mois d'août, à la procession de laquelle figurent Monsieur et Madame Goliath. —La Dendre, qui traverse Ath, fut rendue navigable en 1650, et en 1700, elle le fut jusqu'au village de Maffle.—Ses ponts de pierre furent

Hosted by Google

remplacés par des ponts tournants, en 1713.—Détails sur le projet, formé en 1785, de la rendre navigable jusqu'à la Haine à Mons, par un canal qui devait se porter sur Arbre, Attre, Mevergnies, Brugelette, Cambron, Lens, Herbeaux et Herbizeul.—Ce projet est jugé dispendieux et inexécutable.—Détails.

volume 6, *page* 117.
volume 17, *page* 296.
volume 47, *page* 18.
volume 68, *page* 25.
volume 78, *pages* 123 *à* 138.

Ath.—Petite et forte ville du Hainaut, dont le gouverneur jouissait d'un appointement annuel de trois mille florins, qu'on perçevait sur les habitans de cette châtellenie, l'an 1733.—Depuis, le conseils d'Hainaut

Hosted by Google

a ordonné aux États de cette province de payer cette somme.

volume 95, 2me. *partie*, *pages* 444 *et suivantes.*

ATHÉNÉE de Tournay.—Voyez COLLÈGE.

ATTELIER de filature et de coton pour les pauvres sans ouvrage, établi par le magistrat de Tournay, le 19 novembre 1771.

volume 92, *pages* 579 *et* 580.

ATTERMINATION.—Toutes lettres de ce genre, ainsi que toutes celles concernant les faillites et les matières de grâce, doivent, avant leur exécution, être envoyées à l'avis et à l'entérinement des prévôts-jurés de Tournay, par décret royal du 27 septembre 1620.

volume 70, *pages* 201 *et* 202.

Hosted by Google

A U

AUBANITÉ.—Droit d'aubanité appartenant aux prévôts-jurés de Tournay, comme hauts justiciers, d'après l'article 876 de l'ordonnance de Saint-Louis, et les édits de 1461 et 1463.

volume 20, *pages* 130 *et* 131.

AUBERMONT, chanoine de Tournay, fondateur de bourses, l'an 1608, sous le titre de l'office de la présentation.

volume 7, *page* 184.
volume 71, *page* 435.

AUDITEURS des régimens belges sont demandés aux États des provinces, par lettre du congrès souverain de la Belgique, adressée le 19 avril 1790.—Lesdits États sont interpellés

Hosted by Google

s'ils en ont nommé pour les régimens de leur province.—Les États de Tournay-Tournésis avaient nommé Monsieur Cresteau, avocat.

volume 94, *troisième partie*, *pages* 1851 *et* 1852.

volume 95, *première partie*, *pages* 205 *et* 206.

AUGUSTINS.—Les pères de cet ordre sont reçus à Tournay, l'an 1319. —Leur histoire.

volume 12, *pages* 152, *à* 186.

AUMÔNES ordinaires à distribuer par les magistrats de Tournay à la généralité des pauvres de cette cité, fixées annuellement à la somme de cinq mille florins, par édit de Marie-Thérèse, du 12 février 1769.

volume 92, *pages* 1 *et* 2.

Digitized by Google

AUMUCE portée à Tournay par les chapellains de la cathédrale.

volume 14, *pages* 236 *à* 240.

AUSCRO, roi de Tournay, y battait monnaie avant l'Ère Chrétienne.

volume 24, *pages* 93 *et* 94.

AUSTRASIE, l'un des royaumes formant le partage des enfans de Clovis, dont l'extrémité était à la rive droite de l'Escaut.—Le royaume de Neustrie commençait à la rive gauche de ce fleuve.

volume 32, *page* 250.

AUTEURS secrets de la révolution Belgique en 1789.—Ouvrage anonyme de Vonck, ainsi intitulé, de douze pages in-8°.—Cet ambitieux avocat, paysan du village d'Assche, en Bra-

Hosted by Google

bant, y prétend mensongèrement qu'on la lui doit, ainsi qu'aux avocats Verloy, de la Campigne et Torft, de Bruxelles, aux négociants Weemaels et d'Aubremets, de Bruxelles, à l'architecte Fisco, de Louvain et enfin aux avocats Kindt, de Bruxelles et Lehardy, du Brabant wallon.

Voyez VONCK.

AUTRICHIENS.—Leurs chefs en 1790, étaient bien servis en espions. ce qui les faisait souvent changer de positions.—Détails.

volume 95, *première partie*, *pages* 480 *à* 482.

AUTRICHE.—Auguste maison d'Autriche.—Sa position humiliante, lors du traité d'Utrecht en 1713 et du

Hosted by Google

traité de la Barrière, conclu à Anvers en 1715, à l'égard de l'Angleterre et de la Hollande.—Détails.

volume 86, *pages* 262 *à* 312.

AUTRICHIENS.—Les troupes de cette monarchie commettent des meurtres et pillages, et spécialement le régiment de Bailliet la Tour (dragons). —Les consaux en portent plainte le 15 mai 1794 au généralissime, prince de Saxe-Cobourg, qui leur répond le 31 dito qu'il avait donné les ordres les plus sévères pour la repression de ces crimes.

volume 96, *page*

AUTRICHE.—Conclusion de la paix, en novembre 1806, avec la France. — Lettre y relative du ministre

Hosted by Google

Desailles, du 5 décembre 1806, à l'évêque de Tournay.

volume 98, *page* 242.

AUTRIVE.—Terre franche Flandres, située au village de Saint-Léger, Tournésis, réunie à l'administration des terres franches, l'an 1751, avec celles de Beaulieu, Bouvries et Moene. —Détails.

volume 100, *page*

AUVERLOT Albert, ex-procureur. —Son discours lors de la fête de la Jeunesse, du 10 avril 1765, à Tournay.—Commissaire du directoire exécutif près la municipalité de Tournay.—Il meurt subitement le 2 novembre 1820.—Sa vie.

volume 96, *pages* 616 *à* 618.

volume 99, *deuxième partie*, *pages* 231 *à* 234.

Hosted by Google

A V

AVANT-PARLIERS. — Procureurs près les tribunaux de Tournay, au moyen âge, étaient la plupart ecclésiastiques.—Au quatorzième siècle, ils étaient nommés par le magistrat de Tournay.

volume 12, *page* 56.
volume 14, *pages* 48 *et* 49.

AVELGHEM.—Les consaux de Tournay, par lettre du 17 décembre 1774, écrite au magistrat de Courtray, réitèrent leur opposition faite en 1713, à ce que ce village, châtelenie d'Audenarde, soit encore conduit d'avoir une foire et un marché chaque samedi de l'année et une grande foire le premier dimanche de juillet.

volume 93, *pages* 1294 *et suivantes.*

Hosted by Google

AVERTISSEMENT.—Finale de l'auteur et ses adieux au lecteur.

vol m 102, *pages* 416 *à* 420.

AVESNES.—Nicolas d'Avesnes, tournaisien, s'empare des biens de l'église cathédrale de Tournay, en 1156.

volume 6, *page* 31.

AVEUGLES. — Fondation faite l'an 1321, près la rue de Saint-Martin, par Laurent de Hollande, chapellain des hautes formes de la cathédrale de Tournay.

volume 12, *page* 235.

volume 13, *page* 20.

volume 92, *deuxième partie*, *pages* 895 *et* 896.

AVITUS, général romain, repousse Clodion, roi des francs et son corps

Hosted by Google

volume 54, *pages* 17, 19, 29 *et* 30.

BAJUS. — Alias Michel de Baye, né au petit village de Meslin-l'Evêque, près d'Ath, en 1513, mort à Louvain, doyen du chapitre de Saint-Pierre de ladite ville, le 26 septembre 1589. — Sa vie.—Ses ouvrages. —Voyez COLLÈGE DE BAYE.

volume 46, *pages* 151 *à* 217.

BAL donné par les consaux de Tournay, le 22 septembre 1787, à l'association armée de cette ville, que le gouvernement venait de dissoudre.—Détails.

volume 93, 1re. *partie*, *pages* 280 *à* 286 *et* 299.

BALAYEMENT.—Le balayement des

Hosted by Google

des rues de Tournay, en 1775, devait se faire tous les mercredis de chaque semaine, par ordonnance des consaux, à péril de trois florins d'amende.

volume 92, *pages* 392, *première partie*, 1456 *et* 1459, *troisième partie.*

BALDRIC.—Alias Baudouin, évêque de Tournay, en 1099.—Sa mort en 1113.—Sa vie.

volume 3, *pages* 186 *à* 192.

BALDUINUS, né à Arras, le premier janvier 1520, conseiller d'État du royaume de Pologne, décédé le 24 octobre 1573.—Ses ouvrages de droit. —Sa vie.

volume 47, *pages* 180 *et* 181.

BALLARD, (Jean) clerc, c'est-à-

dire greffier du magistrat de Tournay, l'an 1374.

volume 13, *page* 136.

BALLE (jeu de) à la main — Les consaux accordent le 6 août 1771, une balle d'argent et cinq paires de boucles d'argent aux vainqueurs, pour la fête patronale du 15 septembre suivant.

volume 92, *pages* 529 *et* 530.

BANLIEUE ancienne de Tournay, paye en impositions foncières, en 1788, au magistrat de cette ville, en vertu des décrets royaux, des huit juillet 1765 et 1767, la somme de deux mille cent huit florins huit deniers.

volume 16, *page* 219.

BANLIEUE ancienne de Tournay,

Hosted by Google

—Son histoire spéciale depuis l'an 575 jusqu'au douzième siècle.—Détails curieux.

volume 102, *pages* 1 *à* 17.

BANLIEUE, nouvelle, dite *du nouveau district*, acquise par la ville de Tournay, de Louis XIV, en vertu de l'article 13 du traité de Chambord, du 6 octobre 1669, pour le prix de cent vingt mille florins.

volume 16, *page* 33.

BANNIÈRES.—Le peuple de Tournay est divisé en trente-six bannières.—Inconvéniens résultant des ordonnances de 1424, 1789 et 1790, qui édictent cette division.

volume 20, *pages* 10 *et* 11.

BANNIÈRES.—Les trente-six bannières

Hosted by Google

de Tournay refusent, par leurs résolutions des trente mars et 21 avril 1666, d'asseoir l'imposition consentie, par le magistrat de Tournay, à ce autorisé par le souverain, et consistant en trois florins au sac de bray, grain et scourgeon, propres à fabriquer la bière, afin de pouvoir payer de leur produit les cours des capitaux levés pour faire face aux besoins de la ville de Tournay.—Sur quoi le souverain ordonne aux consaux de passer outre audit consentement refusé.

volume 72, *page* 137.

BANNIÈRES.—Les trente-six bannières de Tournay votent le subside de trente-six mille florins, en 1667, à condition d'être déchargées du logement des gens de guerre.—D'un autre

Hosted by Google

côté, elles refusent, par résolution du mois de janvier 1667, la demande faite par le gouvernement espagnol, de six mille florins par mois de subside, vu l'apparence d'une guerre prochaine avec Louis XIV.

volume 72, *pages* 152 *et* 153.

Bannières (les) sont convoquées par ordre du magistrat renouvellé le 1er. septembre 1789, d'après les constitutions de 1424 et 1521, pour élire leurs grands doyens, sous-doyens qui, élus nouvellement en conséquence de cette convocation, prêtent leur serment accoutumé entre les mains des consaux, le 4 septembre 1789.

volume 94, *pages* 1595 *et* 1596.

Bannières.—Les trente-six bannières convoquées par les magistrats, par

Hosted by Google

déclaration du 26 décembre 1789, déclarent Joseph II déchu de sa souveraineté, comme seigneur de Tournay.

volume 94, *pages* 1605 *et suivantes.*

BANNIÈRES.—Les trente-six bannières de Tournay refusent d'abord, puis accordent le 24 décembre 1793, l'assiette d'un vingtième sur les maisons et héritages, de vingt patards sur chaque chien, et une imposition de trois florins sur le deuxième domestique d'un habitant, de quatre florins pour le troisième, de huit pour le quatrième, de seize pour le cinquième.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 181 *à* 215.

volume 96, *pages* 201 *et* 202.

BANNIÈRES.—Les consaux renvoyent

Hosted by Google

aux trente-six bannières de Tournay la demande de la levée d'un homme sur cent, à leurs frais, pour s'opposer à l'invasion des armées françaises qui menaçaient la Belgique, contenue dans un décret impérial de François II, daté de son quartier général de Tournay, 29 mai 1794. —Motifs pour lesquels cette demande n'est pas accordée.—Note intéressante.

volume 96, *pages* 541 *à* 558.

Bannières.—Les consaux de Tournay renvoyent le 24 janvier 1794, aux trente-six bannières de Tournay, la demande de Sa Majesté, du 29 novembre 1793, communiquée à Tournay ledit jour 28 février, par le vicomte de Desandrouin, trésorier-général des finances, concernant l'aide ordinaire pour 1794 et l'entretien de la cour.

Hosted by Google

volume 96, *pages* 561 *à* 566.
volume 101, *première partie*, *pages* 194 *à* 204.

BANQUE.—Les banquiers changeurs existaient à Tournay, en 1468, supprimés depuis, à cause de leurs usures exhorbitantes.—Détails historiques sur cette matière. — Voyez USURE.

volume 19, *pages* 77, 78 *et* 79
volume 20, *pages* 110 *à* 113.

BANQUE d'Angleterre.—Son origine en 1692 et 1694, pour soutenir la glorieuse révolution de 1688.—Elle fut suggérée par le clergé suprématial de la *liturgie anglicane*.—Détails.

volume 87, *pages* 442 *à* 460.

BANQUE d'Angleterre. — L'énormité

Hosted by Google

de sa dette est la seule cause du maintien de son existence politique.

volume 89, *pages* 603 *et* 604.

BANQUEROUTIERS frauduleux sont condamnés à la peine de mort, d'après édit de Marie-Thérèse, du 4 juin 1759, article 7.

volume 91, *pages* 327 *et* 328.

BANQUES et banquiers du dix-neuvième siècle.—Détails sur leurs opérations, comparées à celles des banquiers et financiers Jacques Cœur, Jean Daens, frères Fugger et les armateurs de Saint-Malo, aux 15e, 16e et 18e siècles.—Détails.

volume 87, *pages* 438 *à* 444.

BANQUETS funéraires, défendus dans le Tournésis, à peine de cinquante

Hosted by Google

florins d'amende, par édit du quatre septembre 1759.

volume 91, *pages* 315 *et* 316.

BANQUIERS. — Escrocs fournisseurs en 1805 et 1806, nommés Vanlerberg, Ouvrard, Desprets, Mosselman et bande.—Détails.

volume 33, *pages* 210 *à* 229.

BANQUIERS. — Agioteurs vonckistes de 1720 à 1810, nommés Verstraele, Walckiers.—détails.—voyez TURCERETS.

volume 78, *pages* 393 *à* 320.

volume 89, *tout à la fin.*

volume 92, 2me. *partie*, *pages* 614 *et* 615.

BANQUIERS.—Banke-notes, agioteurs et escamoteurs de grosses annuités, au 19me. siècle (1828).—Détails ou-

Hosted by Google

rieux de leurs manœuvres, de leur jactance et de leur puissance, comparées au désintéressement et au patriotisme de Jacques Cœur, au quinzième siècle, à celui de Jean Daens et des frères Fugger, au seizième siècle et à celui des armateurs malonins, au commencement du dix-huitième siècle.—Détails.

volume 89, *pages* 535 *à* 550, 565 *et* 566.

Banquiers de France, des Pays-Bas, et de Turquie.—Leurs succès, leurs insolences, leurs privilèges, leurs impunités et leurs punitions divines, comparés au désintéressement de ceux des quinzième, seizième et dix-huitième siècles. — Dissertation curieuse.

volume 89, *pages* 915 *à* 930.

Hosted by Google

de troupes qui s'était avancé jusqu'à Tournay et le rechasse jusques derrière la rivière *d'Albe* ou *la rivière blanche*, située dans le pays de Liège.

volume 1er., *page* 133.

Avocats près le baillage de Tournay, sont unis en corporation, par un réglement royal du 1er. mars 1769.—Il est curieux et charitable.

volume 92, *pages* 8 *à* 27.

Avoués de la cathédrale de Tournay, étaient, en 1146, feudataires des évêques de Tournay.

Volume 6, *page* 23.

B A

Baclan (la demoiselle) fait une fondation l'an. . . . en faveur des

Hosted by Google

pauvres malades de la paroisse de la Magdelaine à Tournay.

volume 26, *page* 210.

Bachelier, *alias* Bacheler (Nicolas) assiège et prend la ville de Saint-Amand, en 1501, avec Nicolas de Saint-Genoix, tous deux grands prévôts de Tournay, bannis depuis de cette dernière ville à perpétuité, pour leurs malversations.

volume 66, *pages* 4 *à* 19.

Baceler Jacques, magistrat de Tournay, en 1513.

volume 66, *pages* 99 *et* 100.

Bacon, franciscain anglais, découvre au 13e. siècle, l'utilité des lunettes d'approche, des miroirs ardens, des

Hosted by Google

télescopes, des microscopes et il propose la correction du calendrier.

Volume 12, *page* 30.

BAECKEL, Gaspard, fondateur, en 1707, de deux bourses d'étude, au grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 87.

BAECKEN, curé d'Achel, au pays de Liège, fondateur, en 1691, de deux bourses d'étude, au grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 87.

BAILLAGES royaux.—Quatre grands baillages royaux établis en France, l'an 1264.

volume 12, *pages* 7 *et* 8.

BAILLAGE royal de la petite pro-

Hosted by Google

vince du Tournésis, postérieur d'environ quatre siècles, à l'institution des grands baillages en la grande province de Flandre et qui y étaient établis dès l'an 1067, par Baudouin VI, comte et souverain de toute la Flandre.

volume 4, *page* 35.

Baillage du Tournésis, y érigé en 1386.—Il creusa le tombeau des constitutions tournaisiennes et de leurs franchises, et le brandon des discordes intestines, par les abus d'autorité de ce baillage, ce qui obligea le roi de France, Charles VI, à le réléguer à Mortagne, petite ville du Tournésis, ès-années 1389, 1401 et 1406.

volume 17, *pages* 219 *et* 220.

volume 18, *pages* 77 *à* 87, 94 *à* 96, 117 *et* 118.

Hosted by Google

BAILLAGE du Tournésis présente successivement, ès-années 1415, 1416 et 1417, au magistrat de Tournay, des humbles requêtes, à l'effet, vu l'état de guerre où l'on se trouvait alors de pouvoir et par provision tenir ses séances à Tournay, en la rue de Saint-Martin, chez sire Waltier, l'un des jurés dudit Tournay, ce qui fut obtenu. — Postérieurement, les séances eurent lieu en la rue du châtelet (aujourd'hui des chorraux) en la maison de M. Jean Copé, l'un desdits jurés de Tournay.

volume 18, *pages* 140 *à* 148.

BAILLAGE du Tournésis.—Le roi de France, Charles VII, par lettres patentes du mois de janvier 1422, abolit sa juridiction en dégré d'appel, pour des jugemens rendus par les

Hosted by Google

magistrats de Tournay, à cause de ses nouvelles incartades.—Il est réduit en 1467 à son institution émanée l'an 1441, à cause de ses nouvelles prévarications.—Il présente humblement requête au magistrat de Tournay, pour pouvoir y siéger.

volume 18, *pages* 163 *à* 166.
volume 19, *pages* 18, 161, 162 *à* 192.

Baillage du Tournésis tenait anciennement ses séances au village de Froyennes. — Il est postérieurement autorisé par décret de l'empereur Charles-Quint, du 31 décembre 1539, de pouvoir siéger à l'avenir en la ville de Tournay, en la maison dite *la couronne*, située sur la grande place.

volume 66, *page* 231.

Hosted by Google

BAILLAGE du Tournésis, fidèle à Philippe II, en 1579, se retire à Douai et revient à Tournay, par ordre de ce prince, en 1583, où il siégea de prime abord, à la chambre des arts et métiers, au-dessus de la halle, démolie en 1821.

volume 68, *page* 248.

BAILLAGE du Tournésis.—Ses sentences, qui n'excèdent en principal, la somme de deux cents florins, s'exécutent nonobstant appel, en vertu d'un décret royal du 17 mars 1603.

volume 69, *pages* 228 *et* 229.

BAILLAGE du Tournésis ne peut faire exécuter ses sentences, en la ville de Tournay, à moins d'obtenir des prévôts-jurés, des lettres de pa-

Hosted by Google

reat...s, d'après un décret royal du 24 mars 1616.

volume 70, *pages* 4 *et* 5.

BAILLAGE du Tournésis ne peut connaître, pour les habitans de Tournay et de sa banlieue, de l'entérinement des lettres de restitution en entier, d'après les décrets royaux des 1er. et 7 avril 1633.

Volume 71, *pages* 434 *et* 435

BAILLAGE du Tournésis ne peut avoir un second conseiller civil, d'après décret royal du 29 novembre 1655. —Détails.

volume 72, *pages* 63 *à* 68.

BAILLAGE du Tournésis.—Ses conseillers, pour leur état mortuaire, sont soumis à la juridiction des

Hosted by Google

mayeur - échevins de Tournay, et par appel, au conseil provincial de Flandre séant à Gand, d'après décret royal du 4 août 1663.

volume 72, *pages* 82 *et* 83.

BAILLAGE du Tournésis, maintenu, de 1710 à 1720, dans l'exercice de sa jurisdiction sur les membres et suppôts du chapitre cathédral de Tournay, ce qui fut annullé par décret de l'empereur Charles VI, du premier décembre 1729.

volume 84, *pages* 468 *et suivantes*.

BAILLAGE du Tournésis soutient que ses conseillers ne sont pas soumis au droit de deux sols pour livre, sur la finance de leurs offices.—Le gouvernement autrichien les leur fait payer en 1731.

Hosted by Google

volume 89, *pages* 661, 662 *et* 663.

BAILLAGE du Tournésis ne peut connaître, d'après décrets de Charles-Quint, de 1521, du 20 mars 1733 et de 1740, des matières de dîmes, réparations d'églises, patronat tant à Tournay que dans le Tournésis, non plus que des matières de jurisdiction capitulaire du chapitre cathédral de Tournay, qui devaient être à la connaissance du conseil provincial de la Flandre séant à Gand, soit en première instance pour les premières et en appel pour celles des suppôts de la jurisdiction capitulaire susdite.

Volume 20, *pages* 124 *et* 125.
Volume 89, *pages* 677 *et* 678.
volume 90, *page* 80.

Hosted by Google

BAILLAGE du Tournésis est éconduit de la demande faite en 1752 de pouvoir prononcer, par forme de révision, sur les jugemens portés par les prévôts-jurés en appel de ceux portés par la chambre des arts et métiers de Tournay, d'après un décret royal de 1763.

volume 91, *pages* 383 *et* 384.

BAILLEUL.—Gilles de Bailleul, de Lillers, en Artois, l'un des bienfaiteurs, en 1483, du grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 64.

BAILLEUL, village du Tournésis. —La maison des anciens prêtres de Tournay, y possède un bonnier de terre.—Histoire particulière de ce village.

Hosted by Google

volume 6, *page* 175.
volume 58, *pages* 187 *à* 225.

BAILLIS.—Les baillis, au douzième et au quatorzième siècles, dans le Tournésis, n'étaient que les chefs de la cour féodale de cette contrée. —Cette cour ne pouvait pas connaître, en dégré d'appel, des jugemens portés par le magistrat de Tournay, ni des cas royaux pour Tournay, d'après décret de l'an 1355.

volume 10, *pages* 74 *et* 75.
volume 12, *pages* 146 *et* 147.
volume 13, *pages* 33, 34, 168, 191, 192 *à* 290.

BAILLIS du Tournésis.—Les plus anciennement connus, sont 1°. Hellin d'Armentières 2°. Arnould de Bourghielles et 3°. Pierre Gailliard, dès les treizième et quatorzième siècles.

Hosted by Google

Bans de mariage.—Leur usage en est connu à Tournay, dès l'an 1368, par le synode diocésain, convoqué par Philippes d'Arbois, évêque de Tournay et postérieurement par le cardinal archevêque de Tolède, Ximenès, vers la fin du quinzième siècle.

volume 14, *pages* 247 *et* 248.

Bans de mars pour la visite des chemins, dans la banlieue de Tournay, publiés en 1666, par ordonnance des consaux du 23 mars.—Détails.

volume 96, *page* 226.

volume 72, *page* 127.

Bans de mars.—Les consaux de Tournay, sur demande des deux justices, en ordonnent la publication le 6 mars 1770, en manière accoutumée.

volume 92, *pages* 70, 653 *et* 654.

Hosted by Google

BARA, voleur de papiers lui confiés à la sous-préfecture de Tournay, condamné en 1808, à la prison de Vilvorde.

Volume 98, *pages* 490 *et* 491.

BARBES LONGUES et moustaches, en usage au treizième et au quatorzième siècles.

volume 12, *page* 43.

BARBET Anselme, chanoine et grand chantre de la cathédrale de Tournay, fondateur en 1606 d'une bourse d'étude.

volume 7, *pages* 221 *à* 223.

BARBETTE.—Fondation de bourses au collège de Saint-Paul, connue aussi sous le nom de *fondation des bons enfans*; le nom du fondateur

Hosted by Google

en est inconnu.—Voyez ÉCOLIERS de Paris et l'article PIERRE LE CHANTRE.

volume 6, *page* 45.
volume 8, *page* 123.
volume 9, *page* 156, *article* Oudard.
volume 67, *pages* 43 *et suivantes*.
volume 74, *pages* 235 *à* 258.

BARDE Pierre, auteur tournaisien qui florissait vers la fin du quinzième siècle, mort en 1525.—Sa vie.

volume 21, *pages* 616 *à* 618.

BARENGURIUS, (le comte) commissaire dénommé à Tournay, par l'empereur Louis-le-Debonnaire, en 819, pour ordonner et surveiller l'exécution des capitulaires, récemment décrétée à Aix-la-Chapelle.

volume 2, *page* 138.

Hosted by Google

Barens Cornelius, joint à Marguerite Reyer, fondateurs en 1608, de trois bourses d'étude, au collège du pape, à Louvain.

volume 5, *page* 109.

Barges.—Hameau dans le village d'Ère, faisant partie de la banlieue de Tournay, dont la hauteur fut donnée avec huit bonniers au chapitre cathédral de Tournay, l'an 936.—Le collège et couvent des jésuites de Tournay y avait une campagne.—L'abbaye de Saint-Médard de Tournay y possédait deux bonniers et demi de terre labourable.

volume 3, *pages* 39 *à* 94.
volume 6, *page* 264.
volume 101, *pages* 230 *et suivantes*, *article* banlieue de Tournay.

Hosted by Google

BARRIÈRES. — Droit de barrières connu à Tournay, sous la dénomination de droit de chaussiage, par décret du 27 septembre 1627.

Volume 71, *pages* 405 *à* 411.

BARRIÈRES. — Leur établissement cause de graves inconvéniens au commerce; pourquoi la France les y a sagement supprimées.

volume 66, *pages* 226 *à* 230.

BARRIÈRES.—La loi du 30 floréal an dix et l'arrêté pour l'exécution d'icelle, du préfet de Jemmappes, en date du 6 décembre 1804, déterminent le mode de leur fermeture, lors du dégel.

volume 98, *pages* 171 *et* 172.

BARRIÈRES.—Les habitans du nou-

Hosted by Google

veau district, Bas-Escaut de Chin et Frayennes, obtiennent d'en être exempts à celle Chin, pour leurs engrais et denrées, d'après résolution des conseaux du 23 juillet 1769, enregistrée le 6 février 1770.

volume 92, *pages* 59, 60, 61 *et* 62.

Barlande Adrien, né au village de ce nom, en Hollande, au commencement du seizième siècle, mort professeur de rhétorique, à Louvain, l'an 1542.—Sa vie.

volume 51, *pages* 16 *inclus* 121.

Barneveld, avocat-général des États de Hollande, assassiné judiciairement par l'influence de Maurice de Nassau, prince d'Orange, au 17e. siècle, (1619).

volume 46, *pages* 139 *à* 141.

Hosted by Google

Barocco du Brabant. — Petit et pauvre paysan des environs d'Ath, en Hainaut, ainsi nommé parce qu'il fut un an portier à la pédagogie du faucon à Louvain, où, selon l'usage, il y établit d'y faire ensuite son cours de philosophie. — L'on appelait ces pauvres philosophes, *barocco*. — Le nom de famille dudit *barroco* est *Raoux*.

volume 94, *page* 574.

Baron.—Ferme du Baron, située au village d'Esplechin, Tournésis, contenant trente-deux bonniers, à la verge de dix-huit pieds deux pouces, affermée à perpétuité, par l'abbaye de Saint-Médard de Tournay, à la maison des anciens prêtres de ce diocèse, louée par l'administration des hospices de Tournay, deux mille deux cent quarante francs.

Hosted by Google

volume 6, *page* 223.
volume 10, *pages* 176 *et* 177.

BARTEINSTEIN, secrétaire et conseiller honoraire au conseil de Brabant, en 1787.

volume 93, *pages* 787 *et* 788.

BARY Jean, bienfaiteur, en 1687, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 83.

BASSINET (droit de) existant à Tournay, sur le bled vendu au marché dudit lieu.—Ceux qui y transitent, en sont exempts, d'après décret royal du 18 août 1764.—Ordonnance des consaux de Tournay, du six septembre 1764, pour y régler la perception de ce droit.—Décret pour le même objet, du 9 août 1769.

Hosted by Google

volume 16, *page* 60.
volume 91, *page* 490.
volume 92, *pages* 27 *et* 28.

BASTILLE.—Sous Louis XIV, Mr. Fontaine, de Tournay y fut incarcéré (dès l'an 1700) et y fut si inhumainement battu et déchiré à coups de nefs de bœuf, qu'il en mourut; c'était, dit Mr. Constant de Renneville, un bon enfant.—Jacques Rosarges, batteur en grange, des environs de Rheims, déserteur du régiment où il s'était enrôlé, fut nommé, vers l'an 1700, major de la bastille; il avait épousé, étant soldat à Tournay, une vendeuse d'herbes.—Madame Dubois, tournaisienne jeune et jolie, fut colloquée à la bastille, en 1700. —Détails de ses amours avec le nommé Giraud, provençal, qui était aumônier de cette prison royale.

Hosted by Google

volume 83, *pages* 24 *à* 27.

Bataille de Bouvines, du 26 juillet 1214.

Voyez BOUVINES.

Bataille d'Hoesteidt, en Allemagne, gagnée par le duc de Marlbouroug, le 13 août 1704, sur l'armée française et bavaroise.

volume 84, *page* 14.

Bataille de Mons, en Pevèle, gagnée le 18 août 1304, par le roi de France, sur l'armée flamande. —Détails.

volume 12, *pages* 110 *à* 112.

Bataille de Ramilies, dans le comté de Namur, du 23 mai 1706, gagnée par l'armée des Hauts-Alliés,

Hosted by Google

commandée par le prince Eugène de Savoye et milord duc de Marlbouroug, sur cent mille hommes de troupes françaises et bavaroises, commandées par le duc de Bavière et le maréchal de Villeroy. — Elle entraine la perte d'une grande partie des Pays-Bas espagnols, pour le duc d'Anjou.

volume 84, *pages* 14 *et* 15.

Bataille du Pont-à-Chin, du 22 mai 1794. — Le général français, Pichegru, sort de Courtray, à six heures le matin, débusque les troupes autrichiennes des positions de Belleghem, Espierre et du Pont-à-Chin, où s'engage une action acharnée qui ne finit qu'à neuf heures le soir. —Détails.

volume 96, *pages* 595 *à* 600.

Hosted by Google

BATAILLE du 23 mai 1790, entre l'armée belge et celle autrichienne. —Item, du 22 septembre suivant entre les mêmes, toutes deux gagnées par les autrichiens.—Détails.

volume 96, *pages* 649 à 714.

BATAILLE de Fontenoy, petit village située dans le Tournésis, rive droite de l'Escaut, à une lieue de Tournay, gagnée le 11 mai 1745, par l'armée française, forte de cent mille hommes, commandée par le Maréchal duc de Saxe, contre l'armée des Alliés, forte d'environ quarante mille hommes, commandée par son Altesse Royale le duc de Camberland.—Détails.

volume 90, *pages* 394 à 812.

BATAILLON de gardes nationaux tour-

Hosted by Google

naisiens, levé le 17 novembre 1792.

volume 96, *pages* 190 *et* 191.

BATEAUX plats en 1808 pour envahir l'Angleterre. — Cette folle conception échoue et coûte cent millions à la France.

volume 98, *pages* 518 *à* 520.

BATELIERS. — Corporation à Tournay. — Elle date de 1293 à 1297. — Son histoire particulière.

volume 66, *pages* 255 *à* 350.

BATELIERS. (corporation de) — Ils sont, en 1774, injustement attaqués pour faits de leur corporation, au petit conseil de Tournay, qui se permet pour ce, de décréter le sieur Dominique Germain, grand doyen de la chambre des arts, et le premier ser-

Hosted by Google

gent d'icelle chambre, d'ajournement personnel.—Les consaux de Tournay, par requête du 28 juin 1774, portent leurs plaintes à Sa Majesté contre les abus d'autorité et les prévarications inconstitutionnelles dudit petit conseil du Tournésis.—Détails.—Lesdits bateliers peuvent traverser Gand, sans rompre charge, par édit du 7 décembre 1781.

volume 92, *pages* 1227 *à* 1290.
volume 93, *pages* 97 *et* 98.

Bateliers de Tournay sont forcés, dès le mois de mai 1790, à rompre charge à Gand.—Ils proposent une provision de trois mois, mais elle est refusée.—Négociations inutiles des États de Flandre et de Brabant pour pacifier ce différend.—Les États du Hainaut, de Tournay et du Tour-

Hosted by Google

nésis employent tous les moyens possibles à la même fin.—Les bateliers de Tournay, exaspérés, usent aussi de leur droit de Last Braecken, auquel un jugement de la chambre des arts et métiers de Tournay, du 20 juillet 1790, les adjuge.—Détails.

volume 94, 3e. *partie*, *pages* 1982 *à* 2017.

Bateliers de Tournay.—Les consaux de cette cité, par leur résolution du 5 décembre 1769, refusent de leur accorder un tour de rôle; avant que les chaufourniers soient entendus, que le prix des jours de *jocques* soit fixé et déterminé ainsi que le droit d'assurance.

volume 92, *pages* 58 *et* 59.

Bateliers de Tournay, par décret

Hosted by Google

royal du 20 novembre 1663, peuvent traverser Grand, sans devoir décharger leurs bateaux, et ultérieurement par décrets des 18 mai et 6 juillet 1763 et enfin par édit du 7 décembre 1781.

volume 72, *page* 82.

volume 91, *pages* 415, 416 *et* 444.

Bateliers de Tournay. — Un édit du 8 novembre 1769, surpris à la religion du souverain, leur enjoint de rompre charge à Gand. — Les consaux de Tournay représentent, par une humble et énergique supplique, l'injustice du dispositif de cet édit.

volume 92, *pages* 42, 43, 57 *et* 58.

volume 93, *pages* 545 *à* 554.

Bateliers de Tournay présentent un mémoire lumineux, éloquent et

Hosted by Google

concis à l'empereur François II, le 4 mai 1791, qui démontre à l'évidence le droit qu'ils ont de traverser Gand, avec leurs bateaux chargés, sans rompre charge.—Le rédacteur de ce mémoire est M. Bonaventure, conseiller pensionnaire de Tournay.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 45 *à* 47.

Bateliers de Tournay reçoivent, en 1814, un réglement sur la navigation.—Détails.

volume 99, *pages* 1 *à* 92.

Bateliers de Tournay sont en union d'intérêts avec les chaufourniers de Tournay, l'an 1821, à l'effet de cuire avec du charbon français de Fraesne. —Mémoire spécial de l'auteur à ce su-

Hosted by Google

jet, en réponse à celui d'un avocat de Saint-Amand, nommé Delbroucque.

volume 76, *pages* 1 *à* 80 *et à la fin dudit volume*, aux notes.

Bateliers de Tournay.—Les consaux déterminent leur régime financier, par un bon réglement, du 30 avril 1771, contenant 17 articles, en y rappelant les résolutions afférentes des 26 avril 1762 et 1763.

volume 92, *pages* 475 *à* 499.

Bateliers de Tournay obtiennent aux actes des consaux, du 30 septembre 1771, l'abonnement, pour un an, des droits du grand et petit cuvage, moyennant 623 florins.

volume 92, *pages* 545 *à* 554.

Bateliers de Tournay, en réci-

Digitized by Google

procité du droit de Laest Breecken prétendu par les gantois, menacent d'exercer le même droit à Tournay, d'y faire rompre charge aux bateaux venant de Condé.—Les consaux, aux actes du 30 mars 1790, pour obvier à ces entraves, députent aux États du Hainaut le conseiller pensionnaire Bonaventure.—Détails.

Volume 94, *pages* 1820 *et* 1821.

Batimens dans les rues de Tournay.—Réglemens de police établis en ce regard les 10 juin 1671, 24 avril 1683 et 10 mai 1775.

volume 92, *pages* 186, 187, 1356 *à* 1358.

Bave Jérôme, chanoine et pénitentier de l'église cathédrale de Tournay, fait une fondation, en 1624,

Hosted by Google

de bourses d'étude, dont l'administration est annexée à l'office du *missus*.—Ses revenus annuels, en 1781, étaient réduits à 924 livres treize sols neuf deniers.

Volume 8, *page* 124.
Volume 25, *pages* 64 *à* 304.
volume 26, *pages* 28 *à* 35.

Bavière. — Jean-Ernest comte de Bavière et de Leuweinstein, Vertaing, cinquante-deuxième évêque de Tournay, prend possession de son évêché le 5 septembre 1713 et meurt à Aix-la-Chapelle le 23 mars 1731.—Sa vie.

volume 89, *pages* 663 *à* 667.

Beaudart, célèbre tournaisien, est fait roi des ribauds, l'an 1339.

volume 12, *page* 254.

Baudius Dominique, né à Lille le

Hosted by Google

8 avril 1561, décédé à Leyde, le 22 avril 1613, historiographe des États de Hollande. — Sa vie, — Ses ouvrages.

volume 51, *pages* 11 *à* 16.

Bauduin François.

Voyez Balduinus.

Bauduin, évêque de Tournay, l'an 1049, meurt en 1068.—Sa vie.

volume 3, *pages* 149 *à* 151.

Bauduin, de Mons, comte de Flandre, souverain à Tournay et au Tournésis et avoué de la cathédrale de Tournay, l'an 1070, y fait, ainsi que ses successeurs, de grandes fondations.

volume 3, *pages* 163 *et* 164.
volume 4, *page* 24.

Hosted by Google

Bauduin, bourgeois praticien de Tournay, au 12e. siècle, donne à la cathédrale de Tournay, pour le salut de son âme, plusieurs terres et héritages, entr'autres, vers l'an 1190, un bénéfice de grand vicaire en ladite cathédrale. faisant l'un des douze de ce genre.

volume 6, *pages* 92 *et* 93.
volume 74, *pages* 166 *et* 167.

Bauduin, dernier châtelain de Tournay et du Tournésis, depuis 1311 jusqu'à 1313.

volume 12, *page* 129.
volume 87, *page* 144, à la note.

Bauldry, né à Cambray, l'an 1100. —Ses ouvrages.

volume 35, *pages* 271 *et* 272.

Hosted by Google

B E

Beauchom Jean, chanoine de la cathédrale de Tournay, fondateur, l'an 1601, de plusieurs bourses d'étude.

volume 8, *pages* 91 *et* 92.

Beaucle Antoine, fondateur de bourses au collège de Bajus, à Louvain.

volume 5, *page* 129.

Beauffremetz Antoine, chanoine de Tournay, fait en la cathédrale, l'an 1653, une fondation, consistant en plusieurs bourses d'étude, dont les revenus annuels, en 1725, étaient de douze mille septante florins onze patards.

volume 8, *pages* 54 *inclus* 70.

Hosted by Google

BEAULIEU, (Jean-Pierre baron de) feld-maréchal des armées autrichiennes né au village de Lathui, près de Jodoigne, en Brabant, mort près de Lints, en Autriche, le 22 décembre 1819.

volume 93, *troisième partie*, *pages* 731 *à* 770.

volume 100, *pages* 286 *à* 288.

BEAULIEU, seigneurie et terre franche Flandre, qui s'étend dans les villages d'Helchin et de Saint-Genoix, Tournésis, et qui, avec Beuvriere et Moené, (s'étendant dans le village de Saint-Leger) formaient cinq terres franches, dont le gazon territorial réuni, était de soixante bonniers, qui en 1757, payaient au receveur des terres franches, à titre d'impositions foncières, soixante-un florins dix-

Hosted by Google

sept patards six deniers.—Beaulieu, en 1741, contenait neuf familles, qui jouissaient, à titre d'exemptions sur les consommations, de cent quatre tonnes de bière forte, de vingt-cinq tonnes de petite bière, de soixante lots d'eau-de-vie, de quarante lots de genièvre et de cent vingt livres de tabac.

volume 100, *pages* 282 *à* 287.

Beaumont, curé de Sainte-Marguerite à Tournay, fondateur, avec le curé Ablais, d'une institution consistant en une dotation réduite, en 1784, à un revenu annuel de cent florins, à charge d'obits pour l'âme des fondateurs et de distribution de pains à leurs pauvres parens, par le curé de Sainte-Marguerite.—Détails sur les manèges sacrilèges d'un pha-

Hosted by Google

lempinois, violateur des dispositions des fondateurs.

volume 26, *page* 117.
volume 77, *pages* 44 *à* 59.
volume 92, *pages* 936 *et* 937.

Beaumont, (comté de) situé en Hainaut.—Le ressort souverain de sa jurisdiction est attribué au parlement de Tournay, par arrêt du conseil d'État de Louis XIV, du 4 mai 1685.

volume 73, *page* 219.

Beaurequein Enguerraud, greffier et tabellion de Tournay, était chanoine de la cathédrale de Tournay, au quatorzième siècle. (1383.)

volume 13, *page* 100.

Becke Chrétien, fondateur, en 1539, de plusieurs bourses d'étude de théo-

Hosted by Google

logie, au grand collège de Louvain. *volume* 5, *page* 19.

Becke Jean, né à Amersfort, en Gueldre, au 14e. siècle.—Ses ouvrages. *volume* 35, *page* 276.

Becquerel. (le)—Pointe et autrefois monticule, située à Tournay, à la rive droite de l'Escaut, entre les paroisses du château et de St.-Brice. Il faisait très anciennement partie du vieux château de Tournay, et sur lequel a existé jusqu'en 1374, un moulin *à vent*, que l'on appelait *moulin bizet*.—Sur la rive droite proxime de l'Escaut, existait un moulin à eau (appartenant alors au chapitre cathédral) où, par ordre du magistrat de Tournay, les brasseurs étaient tenus d'y faire moudre leurs

Hosted by Google

brais, pour la fabrique de leurs bières.—Ledit chapitre tenait ce moulin de la libéralité de Chilpéric 1er. roi de France, l'an 575.—Le becquerel fut, en 1428, le point de réunion des ouvriers insurgés contre les magistrats.

volume 13, *page* 134.
volume 18, *page* 140.
volume 101, *première partie*, *pages* 229 *et* 230., *article* topographie intérieure de Tournay.

Becquet Thomas, archevêque de Cantorbery, vient à Tournay en 1170.
volume 6, *page* 36.

Becuwe, chanoine de la cathédrale de Tournay, lègue aux pauvres de cette ville, l'an 1789, un capital de

Hosted by Google

quarante mille florins, placé à cours de rente perpétuelle.

volume 7, *pages* 90 *à* 100.

BEELEN, intendant de Tournay, en 1687.

volume 93, *page* 803.

BEFFROI de Tournay.—Son histoire. —Il fut en partie incendié en 1391. —Un prisonnier y met le feu en 1570; on l'éteint. — L'on plaça en 1784 un double aigle en bronze, transporté à Paris, à l'antichambre de la convention régicide parisienne, par ordre du général Omoran.—Aventures malencontreuses de ce pauvre animal, accablé de coups de sabres par les valeureux régicides conventionnels —Détails.

Voyez AIGLE.

volume 6, *page* 83.

Hosted by Google

volume 13, *pages* 194 *à* 196.
volume 17, *pages* 145 *et* 146.
volume 96, *pages* 189 *et* 190.

BÉGUINAGE à Tournay, y fondé en 1240, par Wautier de Marvis, évêque de Tournay, par Jacquemont Letondeur, riche bourgeois de Tournay, et par Henry Degand, chanoine et grand archidiacre de Tournay.—La jurisdiction en est contestée entre l'évêque et par le magistrat, l'an 1293. —L'évêque y est maintenu dans celle spirituelle et le magistrat dans celle temporelle.

volume 10, *pages* 107, 108, 138 *à* 143.
volume 11, *pages* 39 *et* 40.

BÉGUINES de Tournay embrassent, en 1501, la règle de Saint-Augustin.

Hosted by Google

—Louis Guillard, évêque de Tournay, leur donne le 2 avril 1519 un réglement en 17 articles. — Maximilien Morillon, son successeur, leur en donne un autre en neuf articles, le 12 août 1522.

volume 66, *pages* 91 *et* 92.

Belges. — Le premier peuple du monde pour la science, la législation, la valeur, le bon sens et la profonde sagesse de ses constitutions.

volume 4, *page* 16.

Belges.—Seize bataillons de troupes belges, levés par la France révolutrice et régicide, ès années 1792 et 1793, forment l'avant-garde de leurs armées et y applanissent aux français la carrière de la victoire.

volume 20, *pages* 62 *et* 63.

Hosted by Google

BELGES.—Leur milice, aux 15e et 16e. siècles, était la mieux disciplinée et la plus valeureuse de l'univers. —Leurs compagnies d'ordonnance, au 15e. siècle, étaient au nombre de trente, formant un corps de dix-huit mille hommes, la meilleure troupe de l'Europe.—Chaque compagnie était composée de cent maîtres lanciers et chaque lance composée de six hommes, de sorte qu'une compagnie d'ordonnance était de six cents hommes.—La paie de ce corps était de cent vingt mille écus l'an.

volume 21, *pages* 40 *à* 47.

volume 86, *pages* 9 *à* 19.

BELGES célèbres qui ont excellé dans les arts et sciences, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.—Leur nomenclature.—Détails.

Digitized by Google

volume 35, *pages* 237 *à* 255.
volume 78, *pages* 338 *à* 509.

BELGES, créanciers de l'État français, au mois de mai 1798, ne demandent que la justice et rien que la justice.

volume 24, *page* 233.
volume 33, *page* 221.

BELGES.—Adresse fictive des belges à Jules Cœsar, en 1814, en français d'abord et traduite en latin en 1828.—Détails et notes.

volume 87, *pages* 318 *à* 322.

BELGES.—Les députés de ces provinces partent pour Vienne, d'après l'ordre de Joseph II, du 3 juillet 1787.—Ils s'assemblent à cet effet à Bruxelles le 18 dito.—Liste de tous

Hosted by Google

ces députés.—Protocole tenu lors par lesdits députés. — Note, du 5 août 1787, du comte de Murray, gouverneur-général, sur la concentration des troupes.

volume 93, *pages* 1429 *à* 1456.

BELGES.—Les députés de ces provinces, arrivés à Vienne, envoyèrent le 12 août 1787 la relation de leur réception à leurs principaux.—Détails curieux. — Leurs instructions pour leur conduite à tenir à Vienne.

volume 93, *pages* 1473 *à* 1507, *et* 1545 *à* 1553.

BELGES. — Déclaration impériale, du 28 août 1787, qui défend les associations armées et le port des cocardes.

volume 93, *pages* 1554 *à* 1559.

Hosted by Google

BELGES.—Allocution de l'auteur de cet ouvrage à cette nation sur leur destinée.

volume 99, 1re. *partie*, *pages* 601 *et* 606.

BELGIOJOSO (le comte Barbiano) remplace Son Altesse le prince de Starhembie dans le poste de Ministre Plénipotentiaire près le Gouvernement des Pays-Bas, au mois de juillet 1783. —Les consaux, aux actes du 19 dito, députent le grand prévôt, le grand mayeur et le premier conseiller pour l'aller complimenter à Bruxelles.

volume 93, 3me. *partie*, *pages* 1991. *volume* 94, *pages* 409, note.

BELGIQUE (la) fourmille de grands

Hosted by Google

hommes en tous genres, aux 15e. 16e. et 17e. siècles.

volume 48, *pages* 28 à 32.

BELGIQUE (la) mise pour ses personnes et ses propriétés sous la protection française, par arrêté du 20 messidor an 2, (8 juillet 1794) donné à Gand par le représentant français, Richard.

volume 96, *page*

BELGIQUE.—Napoléon en faisait fleurir les diverses fabriques y établies, en 1810.—Détails.

volume 98, *pages* 640 *à* 650.

BELGIQUE. — Histoire succinte et impartiale de la révolution, de l'an 1789, que Joseph II et ses acolytes

Hosted by Google

jongleurs lui firent subir, avec leurs résultats déplorables.

volume 78, *pages* 159 *à* 353.

BELGIQUE.—Un arrêté royal du 11 juin 1815, journal officiel, N° 619, y ordonne l'apurement de l'emprunt de six millions de francs, fait le 25 mars 1814, par l'armée prussienne dans les provinces de Liège, Namur, etc.

volume 87, *pages* 349 *et* 350.

BELGIQUE (la) frappée, par arrêté royal du 26 octobre 1814, N°. 108, des mêmes impositions pour l'année 1815 que pour l'année précédente.

volume 87, *pages* 343 *à* 348.

BELGIQUE. — Sa position heureuse

Hosted by Google

et fortunée, sous le règne de Philippe-le-Bon, au quinzième siècle.

volume 89, *pages* 563 *et suivantes.*

BELGIQUE.—Ses neuf départemens réunis contiennent ensemble une superficie de trois millions huit cent mille bonniers (ou hectares) des Pays-Bas, savoir :

1°. Le Brabant.	271,746
2°. Escaut. (Flandre orientale.)	366,911
—— (Anvers.)	559,385
3°. Deux Nethes. (Meuse inférieure.)	897,211
4°. Sambre et Meuse.	897,211
5°. Jemmappes. (Hainaut.)	773,990
6°. Lys. (Flandre occidentale.)	718,892

Hosted by Google

7°. Liège. (Ourthe.) 433,334
8° Forets. 1,353,953
9°. Meuse inférieure, ou Brabant septentrional. 741,859

Voyez IMPOSITIONS.

volume 87, *pages* 260 *et suivantes.*
volume 89, *pages* 105, 120 *à* 136, 137 *à* 180.

BELGIQUE.—Excellence de ses anciennes contitutions admirées universellement.

volume 89, *pages* 913 *et* 914.

BELGIQUE (la) constamment jouée et divisée par des troubles fomentés dans son intérieur par Voncke et sa bande et à l'extérieur par la Prusse, la Hollande et l'Angleterre.—Détails curieux.

Hosted by Google

volume 94, *pages* 1881 *à* 1906.

BELGIQUE.—La convention régicide parisienne, en décembre 1792, déclare qu'elle ne sera libre, que lorsqu'à ses frais elle s'armera au nombre de quarante mille hommes qui devront s'unir à l'armée parisienne.

volume 96, *pages* 202 *et* 203.

BELGIQUE.—Les tournaisiens, dans un mémoire de huit pages ; reclament leurs anciennes constitutions.

volume 96, *pages* 203 *et* 204.

BELGIQUE.—François II, par décret de 29 mai 1794, fait aux États des Provinces la demande d'un homme sur cent, pour résister à l'armée française.—Il échoue dans son projet et pourquoi.—Détails.—Notes.

volume 96, *pages* 541 *à* 560.

Hosted by Google

BELGIQUE (la) jointe à la Batavie, à charge d'avoir une constitution libre.—Lord Clancarty, ambassadeur d'Angleterre, en exige une déclaration spéciale de Guillaume premier, qui ne daigne par la signer, et la fait souscrire par son ministre secrétaire d'État, Nagel, le 21 juillet 1815.

volume 99, *première partie*, *pages* 349 *à* 360.

BELGIQUE.—Le congrès de Vienne, ès-années 1814 et 1815, décide de son sort à l'insçu de cette nation, qui n'y trouve que des antagonistes acharnés, tels que le prince Talleyrand, le baron de Vincent et autres, et pas un protecteur. — Détails curieux.

Voyez TALLEYRAND et VINCENT.

Hosted by Google

volume 92, *première partie*, *pages* 451 *à* 502.

BELGIQUE.—Proclamation du gouvernement provisoire insurrectionnel de la Belgique, du 26 septembre 1830.

volume 98, *première partie*, *pages* 579 *à* 585.

BÉNÉFICES militaires.—Terres concédées et affermées avec leurs bestiaux et esclaves, par les romains dans les Gaules, dès l'an 222, à charge du service militaire. — Les monarques mérovingiens, leurs successeurs immédiats, distribuèrent ces terres à des officiers francs, aux mêmes conditions.—Ces terres furent appelées depuis *féodales* ou *saliques*.

volume 1er, *page* 219.

Hosted by Google

Bénéfices ecclésiastiques, bulles, rescrits. —Les belges, en vertu d'un concordat entre Marie-Thérèse et Louis XV, de l'an 1775, peuvent en posséder en France, comme les français en Belgique.

volume 73, *page* 171.

Bénéfices ecclésiastiques peuvent être possédés par des étrangers, d'après l'édit de Louis XIV, du mois de janvier 1681.—Leur pluralité interdite par ce monarque.

volume 73, *pages* 170 *à* 176.

Berg, (Rapedius de) intendant de Bruxelles en 1787.—Son éloge.

volume 93, *pages* 804, 807, 831, 840 *à* 900.

Bergasse (de) avocat, député à

Hosted by Google

l'assemblée nationale, proteste contre l'émission des assignats avec cours forcé.

Voyez ASSIGNATS.

volume 95, *première partie*, *pages* 84 *à* 90.

BERLAYMONT, archevêque de Cambray, expulsé par Balagni, en 1594. —Est nommé par le pape, Clément VIII, administrateur de l'évêché de Tournay.

volume 68, *page* 390.

BERNARD (Saint) à Tournay, l'an 1128.

volume 6, *page* 11.

BERNARD, (Arnould) sous-mayeur du troisième consistoire des maires-eswardeurs de Tournay, député le

Hosted by Google

24 mai 1477 à Bouchain, vers Louis XI, par les quatre consistoires de Tournay.

volume 20, *page* 164.

Bernard, (Guillaume) chanoine et écolâtre de la cathédrale de Tournay, fait, en 1437, une fondation pour les pauvres bourgeois de Tournay non mendians, au nombre de treize.

volume 18, *page* 263.

Bernard Guillaume, écuyer, seigneur de Taintignies, est créé chevalier le 2 août 1630.

volume 71, *page* 421.

Berquem Louis, né à Bruges, au 15e. siècle, inventeur de l'art de tailler les diamans.

volume 36, *page* 71.

Hosted by Google

Bersacques, (Odaurd) prévôt du chapitre cathédral de Saint-Omer, en Artois, fondateur, en 1558, du grand collège de théologie, en l'université de Louvain.

Volume 5, *page* 68.

Bersée, village de la châtellenie de Lille, dans lequel se trouvait la seigneurie de Bauris, contenant 20 bonniers, dépendante du Tournésis et cédée à la France par l'article premier du traité des limites, conclu à Versailles le 16 mai 1769.—Son histoire particulière.

volume 64, *pages* 100 *à* 114.

Bertrand Jacques, né à Lobbes, pays de Liège, fondateur en 1677, d'une bourse d'étude au grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 84.

Hosted by Google

BERTRAND, fondateur au grand collège de théologie à Louvain, en 1746, d'une bourse de pleine table.

volume 5, *page* 90.

BERTHIER, célèbre musicien de l'orchestre de l'opéra, à Paris, au dix-neuvième siècle.

volume 35, *pages* 208 *et* 209.

BERTHUIS Edwige, fondateur en 1624, de six bourses d'étude au collège d'Arras, à Louvain.

volume 5, *page* 122.

BERTHUYS Vincent, fondateur en 1624, de neuf bourses au collège d'Arras, à Louvain.

volume 5, *page* 124.

BERTZ Pierre, dit BERTIUS, né à

Hosted by Google

Beveren, gros bourg du pays de Waez, le 14 novembre 1585, décédé à Paris, professeur de mathématiques au collège de France, le trois octobre 1669.—Sa vie.—Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 75 *à* 101.

Bestiaux.—La sortie des Pays-Bas en est défendue vers la France, d'après édit du 20 septembre 1741, à péril du carcan et de la confiscation.

volume 90, *pages* 87 *et* 88.

Bestiaux.—Leur entrée en Belgique, venant de France, y est prohibée d'après l'édit du premier octobre 1744, à cause de la maladie épidémique qui régnait dans la châtellenie de Lille et qui y fit périr quinze mille bêtes à cornes. — Elle y dura jusqu'en 1745.

Hosted by Google

volume 90, *pages* 130 *à* 132.

BESTIAUX.—La sortie en est défendue par édit de Marie-Thérèse, du 17 mars 1749.

volume 91, *page* 111.

BESTIAUX.—Ils ne peuvent divaguer dans la banlieue de Tournay, à péril de 25 florins d'amende, d'après ordonnance des consaux, du deux septembre 1760.

volume 91, *pages* 372 *et* 373.

BESTIAUX des habitans du Bruisle et de la Tombe y ont droit de paisson à l'exclusion des moutons, depuis le 23 mars jusqu'au premier octobre, d'après ordonnance des consaux de Tournay, du 5 juillet 1763.—Détails motivés.

volume 91, *pages* 399 *à* 404.

Hosted by Google

Bestiaux venant des endroits où regnait la maladie épidémique, ne peuvent entrer à Tournay, d'après ordonnance des consaux, du vingt novembre 1770.—Résolution desdits consaux, du 24 décembre 1771, de s'entendre avec les États du Tournésis, pour contribuer aux frais qu'elle entraine.

volume 92, *pages* 188, 386, 425 *à* 603.

volume 93, *page* 556.

Bestiaux.—Par la loi du 2 août 1822, N°. 2, il est établi une imposition de dix pour cent sur leur valeur, étant abattus pour la consommation, et de huit pour cent sur les porcs.

volume 87, *pages* 622.

Bestiaux.—Etablissement de clercs

Hosted by Google

sermentés à la vente des bestiaux à Tournay. — Réglement des consaux. —Détails.

volume 92, *pages* 89 *à* 99.
volume 93, *page* 533.

BESTIAUX.—L'aubette des clercs, au marché aux bestiaux, coûte, en 1770, 483 florins 2 patards.

volume 92, *page* 128.

BESTIAUX.—Ordonnance des consaux des 13, 20 et 29 novembre 1770, contenant les mesures préservatives contre la maladie épidémique des bestiaux.—Nouvelle ordonnance aux même fins, du 10 septembre 1771.

volume 92, *pages* 168 *et suivantes.*

BÉTAIL.—La sortie en est défendue vers la France, d'après édit de Marie-

Hosted by Google

Thérèse, du 17 mars 1749, à péril de confiscation.

volume 91, *pages* 110 *à* 112.

Béthomé, hameau situé dans le village d'Havines, réuni à l'administration des magistrats de Tournay, *à titre pécunieux*, par édit de Louis XIV, donné à Chambord, le 16 octobre 1669.—Il contenait, en 1694, soixante-quatre bonniers et avait alors 185 habitans.—C'était une fief seigneurial, relevant du chanoine trésorier de la cathédrale de Tournay. —Il fut réuni au village d'Havines, le 5 septembre 1795, par arrêté du comité de salut public parisien, du 14 fructidor an 3.—Son histoire particulière.

volume 102, *pages* 342 *et suivantes*, *article* : Tournay et ses banlieues.

Hosted by Google

BÉTHUNE Charost, (comte de) demeurant à Douay est, avec ses principaux complices, décrété de prise de corps, par arrêt du conseil souverain de Brabant, du 27 mars 1792, comme chef d'une conspiration contre la souveraineté de l'empereur François II, aux Pays-Bas.— Détails.

Volume 96, *pages* 40 *à* 161.

BÉTHUNE Bernard, (comte de) adjoint du maire de Tournay, est nommé le 19 février 1814 sous-intendant de Tournay, par le général prussien Boorstel, sur la présentation de quelques notables choisis par le maire Derasse.

volume 99, *page* 12.

BEUKELIN, (Guillaume) hollandais

Hosted by Google

né à Blierviert, inventa, en 1416, l'art de saler et encaquer les harengs.

volume 17, *page* 234.
volume 25, *page* 276.
volume 78, *page* 408.

Beurre.—Les porteurs de beurre au marché, doivent être payés par les vendeurs, d'après avis des commissaires de police de Tournay, du 28 juillet 1805.

volume 98, *pages* 127 *à* 130.

Beuvriere, hameau, seigneurie et terre franche de la châtellenie de Lille, situé dans les villages de Dottignies et Bailleul, contient (mesure de Lille) vingt-un bonniers cent trente-huit verges.—Son histoire particulière.

volume 63, *pages* 277 *et suivantes.*

Digitized by Google

B I

Bibliothèque (la) du collège du pape, à Louvain, a treize florins de revenus annuels:

volume 5, *page* 120.

Bibliothèque de la cathédrale de Tournay.—Claude Dausque, chanoine de ladite cathédrale, par son testament du 9 janvier 1643, lui lègue tous ses livres; sa mort arrivée le 17 janvier 1644.—Sa vie et ses ouvrages.

volume 9, *page* 29.

Bibliothèque de la cathédrale de Tournay, y est un office capitulaire, fondé primitivement par le chanoine Jérôme Dewinghe, de l'an 1591 à 1637.—Ses revenus annuels, en 1774,

Hosted by Google

étaient de 1962 florins 4 patards 6 deniers. — De 1579 à 1620, Denis Devillers, chanoine et chancelier, en fut aussi fondateur.—Détails sur les exploits des sieurs Defacqz et Timola, de Mons, au mois de mai 1798, pour la vandaliser.—Procès-verbaux en ce regard.

volume 8, *pages* 136 *à* 144.
volume 9, *page* 21.
volume 40, *pages* 188 *à* 197.

Bibliothèque de la cathédrale de Tournay.—Pierre Cottrel, chanoine et archidiacre de ladite cathédrale, décédé en 1545, donne pour l'établir, partie du local des anciens prêtres, près de ladite cathédrale, et une somme de trois mille florins.

volume 66, *pages* 241 *à* 248.

Hosted by Google

Bibliothèque de la cathédrale de Tournay. — Mr. Philippes Degondt, chanoine d'icelle, y décédé le 4 avril 1698, est un de ses bienfaiteurs; il lui a légué quinze cents florins.

volume 10, *page* 287.
volume 82, *pages* 309 *et* 310.
volume 85, *pages* 216 *à* 220.

Bibliothèque de la cathédrale de Tournay.—Réginal de Saladin, chanoine de ladite cathédrale, lui donne trois mille florins, en 1632.

volume 72, *pages* 17 *et* 18.

Bibliothèque de la cathédrale de Tournay.—Son histoire particulière.

volume 93, *pages* 46 *et suivantes.*
volume 101, 1re. *partie*, *pages* 238 *à* 243.

Hosted by Google

Bibliothèque royale de Bourgogne, établie à Bruxelles en 1721. — Sa construction a coûté vingt mille florins.

volume 95, *pages* 714 *et* 715.

Biens communaux de Tournay, situés hors les portes de marvis et du château et consistant en prairies, sont donnés en louage, en vertu de résolution des consaux de Tournay, du 23 mars 1666.—Détails.

volume 72, *pages* 134 *et* 135.

Biens communaux de Tournay. —Leur vente est autorisée par arrêtés royaux des 21 juillet 1816, et 22 janvier 1818.—Elle est effectuée à la chaleur des enchères, aux mois de mai et octobre 1819 et mars 1821.—Elle produisit, sans les inté-

Hosted by Google

rêts, un capital de 449,782 florins de change 447000.—Détails.

volume 87, *pages* 1 *à* 233.
volume 92, *pages* 1567 *à* 1573.

Biens communaux de Tournay. —Les trente-six bannières, par résolution du 23 mars 1792, en votent l'aliénation jusqu'à concurrence de quarante mille florins, dans les parties défrichées du Follet et du bois de Breuze, pour aider à payer les dettes contractées durant l'insurrection belgique, ès-années 1789 et 1790. —Détails.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 249 *et* 250.

Biens communaux de Tournay et de ses banlieues, sont sequestrés en 1806, à cause des prétentions

Hosted by Google

exclusives qu'y formaient les habitans de Kain, Rumillies, Warchin et la Tombe.

volume 98, *pages* 249 *et* 250.

Bière à Tournay.—Charles-le-Bon, comte de Flandres et souverain de Tournay, vu la famine, défend d'en brasser, en 1125.

volume 6, *pages* 3 *et* 4.

Bière.—En 1316, il est défendu d'en brasser à Tournay, vu la famine.

volume 12, *page* 149.

Bière à Tournay, frappée en 1802, d'une imposition de trois francs au tonneau.

volume 15, *page* 11.

Hosted by Google

Bière d'Audenarde, de Weze et d'Antoing. — Boissons favorites des tournaisiens des 14e. et 19e. siècles.

volume 17, *page* 232.

Bière. — Défendu d'en brasser à Tournay, en 1437; vu la famine.

volume 18, *pages* 262 *et* 263.

Bière à Tournay.—Par décret des archiducs Albert et Isabelle, du 1er décembre 1613, l'administration de cette imposition compète exclusivement aux prévôts-jurés.

volume 70, *page* 168.

Bière.— L'imposition sur la bière produit à Tournay, en 1704, la somme de cent cinquante-six mille quatre cents florins et en 1705, nonante mille quatre florins.

Hosted by Google

volume 83, *pages* 88 *et* 89.

Bière.—Ordonnance des consaux de Tournay, du 28 mai 1715, contenant dix-neuf articles, à l'effet d'obvier à la fraude des droits établis sur cette boisson.—Cette ordonnance rappelle un décret du conseil privé de Sa Majesté séant à Bruxelles, du 5 juillet 1618, ainsi que les ordonnances des consaux de Tournay, des 15 juillet 1694 et 27 octobre 1699.—Détails curieux.

volume 84, *pages* 206 *à* 209.

Bière à Tournay.—Un arrêté du conseil de la régence de Tournay, du 24 mars 1818, contenant cent vingt-six articles, en détermine le régime et la quotité de son imposition établie sur la base incertaine des cuves matières brutes.—Détails.

Hosted by Google

volume 85, *pages* 156 à 246.

Bière dite *petite*.—Cette bière provient, avec de l'eau nouvelle, du marc de la cuve matière, après l'entonnement de la bière, sur lequel marc l'on verse de l'eau chaude qui, après quinze heures d'ébullition environ, forme ce que l'on appelle la *petite bière*.—Marie-Thérèse, par son édit du 20 août 1768, en permet la fabrication sans payer d'imposition.

volume 85, *page* 251.

Bière.—Histoire de cette boisson à Tournay et en Belgique depuis le deuxième siècle jusqu'en 1828.

volume 85, *pages* 89 *et suivantes*.

Bière.—Le régime administratif du magistrat de Tournay sur l'imposition

Hosted by Google

de la bière, excite l'admiration des magistratures de la Belgique.—L'intendant de Tournay, Félix Lepelletier l'approuve spécialement dans son rapport à Louis XIV, en 1686.

volume 5, *page* 252.

Bière bourgeoise.—Un brassin coûtait pour impositions, en 1726, trois cent trente-neuf livres parisis.—Un brassin de bière cabaretière coûtait, en 1726, à titre d'impositions, huit cent quatrevingt-deux livres huit sols parisis. —En 1810, un brassin de bière coûtait, à titre d'impositions, savoir: Pour l'octroi municipal cent septante-cinq francs quarante-huit centimes, et pour les droits dits *réunis*, cent soixante francs, en tout trois cent trente-cinq francs quarante-huit centimes.—Note intéressante.

volume 85, *pages* 80 *et suivantes*.

Hosted by Google

BIÈRE.—Par ordonnance des consaux de Tournay, du treize février 1741, le prix vénal en est fixé pour la tonne de bière cabaretière à treize livres quatre sols parisis, pour être débitée à raison de douze liards (vingt-cinq centimes) le pot, et le lot ou double pot à raison de cinq patards et demi (cinquante centimes) dans Tournay, et l'ancienne banlieue. —Dans la nouvelle banlieue, (*nouveau district*) c'était à raison de quatre patards et un liard le lot.

volume 90, *pages* 84 *et* 85.

BIÈRE cabaretière.—Le prix à la tonne est fixé à douze livres quatre sols parisis, pour être débitée à raison de cinq patards et un liard au lot, par ordonnance des consaux, du 7 janvier 1761.

volume 91, *pages* 374 *à* 378.

Hosted by Google

Bière.—Son régime administratif et judiciaire concernant ses impositions, est déterminé par un réglement des consaux de Tournay, du 26 janvier 1762, contenant 70 articles et par un autre supplétif, du 25 octobre 1762, contenant 22 articles.

volume 91, *pages* 377 *et suivantes.*

Bière.—L'imposition en est fixée à dix deniers à la livre de braie, c'est-à-dire grain ou scourgeon braizé, (torrifié) en vertu d'ordonnance des consaux de Tournay, du 29 décembre 1763.—Détails à ce sujet.

volume 91, *pages* 416 *à* 442.

Bière cabaretière.—La tonne de septante-deux livres de braie coûte sept florins quinze patards, pour être débitée à raison de quatre pa-

Hosted by Google

tards le lot, le prix décroissant proportionnellement à la livre de braie, d'après ordonnance des consaux, du 29 décembre 1770, en exécution de l'édit du 26 mars 1768.

volume 92, *pages* 413 *et* 414.

Bière d'Hougaerde, pays de Liège. —Le nommé Louis Hubert, cabaretier au village de Froyennes, faubourg de maire, est autorisé, par résolution des consaux, du 15 mai 1770, à débiter de cette bière, parmi payer à la ville de Tournay, la somme de cinquante-quatre patards à la tonne de cinquante pots de Tournay.

volume 92, *pages* 75 *et* 76.

Bière.—Le second conseiller pensionnaire, Cornet-Dezau, dans la séance

Hosted by Google

des consaux, du 23 juin 1770, fait un rapport lumineux sur le régime de cette imposition.

volume 92, *pages* 103, 104, 604 à 606.

Bière.—Les brasseurs de Tournay, par décret royal du 31 janvier 1772, sont éconduits de leur demande tendante à rectifier le tarif du prix des bières, émané en 1763; l'impôt de dix patards à la tonne de bière cabaretière restant supprimé par ledit décret.

volume 92, *pages* 627 *et* 628.

Bière.—Le magistrat de Courtray, par lettre du 18 février 1772, adressée aux consaux de Tournay, les consulte sur le mode d'asseoir les impositions sur la bière; lesdits con-

Hosted by Google

saux lui envoyent à cet effet le brigadier Havet.

volume 92, *pages* 631 *et* 632.

Bière.—Les consaux de Tournay, dès l'an 1786, proposent au prince de diminuer l'impôt sur cette liqueur, de quatre dixièmes.—Détails.

volume 91, *pages* 1486 *à* 1488, 1571 *et* 1572.

Bière cabaretière. — Le prix du pot est fixé à quinze liards, par ordonnance des consaux, du 26 décembre 1789.

volume 94, *page* 1622.

Bière.—L'imposition sur cette boisson, qui, depuis 1764, était de dix deniers à la tonne de braie, est réduite à six, par ordonnance des consaux du 31 octobre 1787.

Hosted by Google

volume 94, *page* 1618.

BIÈRE. — L'imposition d'un florin à la tonne, en la ville de Gand, faisait anciennement partie du subside dû au prince, admodiée au magistrat dudit Gand pour soixante-deux mille cinq cent quatrevingt-un florins seize patards par an, en vertu de transaction de 1668. — Cette imposition rapportait, en 1732, cent mille florins. — L'admodiation cause au souverain une diminution de trente mille florins sur les subsides de la Flandre.—Détails.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 283 *à* 290.

BIÈRE.—L'imposition de six deniers à la livre de braie est portée à huit par assentiment des trente-six ban-

Hosted by Google

nières de Tournay, du mois de février 1792.—Détails.

volume 93, 3me. *partie*, *pages* 210 *à* 230.

Bière. — Le prix de la bière cabaretière est fixé à quatre patards le pot; la tonne contenait alors 72 livres de braie, d'après ordonnance des consaux, du 27 décembre 1793.

volume 96, *pages* 200 *et* 201.

Bigames (les) condamnés par la justice temporelle de l'évêché de Tournay à la honte et exposés au piloris existant alors (1607 jusqu'en 1795) au coin de la rue des orfèvres. —Législation anglaise sur ce point.

volume 69, *pages* 251 *à* 258.

Biographie tournaisienne.—Voyez nécrologie tournaisienne.

Hosted by Google

Biscuopp Ignace, fondateur de plusieurs bourses au collège de Michel de Baye, à Louvain, en 1774. *volume* 5, *page* 130.

Bisman, marchand à Tournay, rue garnier, près la porte de marvis. —Sa fin tragique au mois d'octobre 1814.

Voyez MAGIE, SORCELLERIE et SIMONE POURLET.

volume 101, *pages* 515 *à* 518.

Bizencourt.—Ce hameau, situé dans le village de Mourcourt, rembourse au magistrat de Tournay, en 1788, une somme de nonante-deux florins qu'il en avait empruntée.—Son périmètre est de cent vingt-trois bonniers et demi.—Il s'y trouve un château de ce nom.—Sa population, en

Hosted by Google

1794, était de trois cent quatorze habitans. — Histoire particulière de ce hameau.

volume 16, *page* 220.

volume 102, *pages* 288 *et suivantes*, *article* : banlieue nouvelle de Tournay.

Bizet.—Moulin à vent existant en la paroisse du château à Tournay, en 1374 jusqu'en 1669.

volume 13, *page* 135.

volume 101, *première partie*, *pages* 134 *et suivantes*.

B L

Blanchisserie de fil au faubourg de Valenciennes, près de Tournay. —Les consaux accordent le 29 janvier 1771 à Antoine Dewille, qui la diri-

Hosted by Google

geait, une gratification de trois cents florins.—Item, en 1772.

volume 92, *pages* 427, 624 *et* 625.

BLANDAIN.—Village du Tournésis, séjour de Saint-Eleuthère, évêque de Tournay, en 483.—L'abbaye de Saint-Médard de Tournay y possède un bonnier seize verges de terre labourable.—L'office de la trésorerie de la cathédrale de Tournay, trois bonniers cinquante verges.—La fabrique de la cathédrale de Tournay, quatre bonniers. — La maison des anciens prêtres de Tournay, douze bonniers mille verges. — Simon Duportail, doyen de la cathédrale de Tournay, fonde à Tournay, en 1361, un hospice de pélérins et lui assigne pour la dotation la ferme et seigneurie de Morli *Alias* Marli, avec environ

Hosted by Google

douze bonniers de terre situés à Blandain, vers son extrémité marécageuse aboutante au village de Templeuve en Dossemez, refuge de pélérins qui cessa d'y exister, par les édits de Louis XIV, ès-années 1693 et 1701, qui réunirent ses biens à l'administration générale des biens des communs pauvres de la cité de Tournay. — L'origine étimologique de Blandain vient de Serenus, sénateur romain qui se retira en ce village vers la fin du cinquième siècle.—Navarot de Langlade y défait les bourguignons le 24 mai 1477; il y commandait vingt-cinq lances, (150 hommes.) — Blandain fut brûlé par l'armée des Bourguignons, en 1478. — Son histoire particulière.

volume 1.er, *pages* 124 *à* 130.
volume 6, *page* 224.

Hosted by Google

volume 8, *page* 160.
volume 9, *page* 14.
volume 10, *page* 175.
volume 13, *pages* 47 *à* 269.
volume 20, *pages* 156 *à* 221.
volume 60, *pages* 3 *à* 84.

BLANDE, fille du tribun Censorius, commandant de Tournay pour les Romains.—Cette fille est ressuscité au village de Marquain par les prières de l'Evêque de Tournay, Saint-Eleuthère.

volume 1.er, *page* 125.

BLANDINOISE, (rue de) à Tournay, à la droite et pas éloignée de la porte de Lille.—En 1810, on y découvre un pot de fer rempli de pièces d'or, en démolissant la muraille d'une maison appartenant à M. Dronsart.

Hosted by Google

volume 98, *première partie*, *page* 608.

BLAREAU, avocat montois. — Son histoire.

volume 22, *page* 21.
volume 24, *page* 105.

BLARIES, ouvrier passementier, l'un des chefs de l'insurrection qui eut lieu à Tournay, en 1423.

volume 18, *pages* 180 *à* 196.

BLAZER. — Messire Jean, chanoine de Tournay, né à Arbois, en Bourgogne, fonde en 1375, en ladite cathédrale, son anniversaire et l'huile pour y avoir cinq lampes ardentes.

volume 13, *page* 137.

BLAYERTS. — Marchands de grains ne

Hosted by Google

peuvent se trouver au marché ou y acheter du grain, d'après ordonnance des consaux du 17 mai 1743, à péril de trente florins d'amende.

volume 90, *pages* 94 *et* 95.

BLED à Tournay.—Sa cherté et sa rareté en 1555, 1556 et 1557.

volume 2, *page* 137.
volume 6, *page* 3.
volume 10, *page* 137.
volume 12, *page* 148.
volume 18, *pages* 129 *à* 262.
volume 19, *page* 103.
volume 67, *page* 128.

BLED.—Avis du maire de Tournay, du 31 juillet 1812, annonçant que le prix en est fixé à trente-sept florins l'hectolitre, le méteil à trente-sept francs et le seigle à vingt-trois francs.

Hosted by Google

volume 98, *page*

Blessures à sang coulant.—D'après décret royal, du 27 novembre 1628, ces blessures sont réprimées par une amende qui, du taux ancien de cinquante sols, est portée à cinquante livres.

volume 71, *page* 416.

B O

Bocarmé.—Visart comte de Bocarmé, tournaisien, l'un des premiers ingénieurs du 18e. siècle, meurt couvert de blessures au siège d'Alexandrie de la Paille, en Italie, en 1799.

volume 27, *page* 56.

Bohémiens et diseurs de bonne aventure doivent être arrêtés, les

Hosted by Google

hommes envoyés aux galères et leurs femmes enfermées dans les hôpitaux, par édit du 11 juillet 1682, enregistré au parlement de Tournay, le 30 dito. — Détails.

volume 73, *pages* 106, 207 *et* 208.

Bois appartenant au chapitre cathédral de Tournay, du chef de l'office du réfectoire, d'après le compte de l'an 1770, consistaient savoir :

Bois de Clermay, à Taintignies.	64	bonniers
-- de Lannoy,	35	»»
-- de Soreil,	24	»»
-- Duquesne,	1	»»
-- Des anciens prêtres,	12	»»
-- De Bellone, à Rumes,	49	»»
-- de Sévion,	33	»»
-- de Wannchain,	30	»»

Hosted by Google

– de Mahieu, 3/4 » »
– de Clocquart. 1 » 172.
– de Corbaut, 2 » 3/4
– de Caustresse, 4 » 3/4
volume 22, *pages* 258 *et* 260.

Bois de Bellone, situé à Rumes, contient quarante-huit bonniers.

volume 22, *pages* 305 *à* 307.
volume 98, *pages* 256 *et* 257.

Bois de Marège, situé à Esplechin, contient vingt bonniers.

volume 22, *pages* 305 *à* 307.
volume 98, *pages* 256 *et* 257.

Bois situés dans le Tournaisis. —Un édit des archiducs Albert et Isabelle, du 7 mai 1818, commine des peines et amendes contre ceux qui y volent.

Hosted by Google

volume 70, *pages* 169 *à* 170.

Bois. — Inconvéniens majeurs de leurs défrichemens démésurés. — Détails intéressans.

volume 82, *pages* 40 *à* 52.

Bois situés à Gaurain-Ramecroix, qui appartiennent à l'abbaye de St.-Médard de Tournay, contiennent, savoir : Le *haut bois* quatrevingt-cinq bonniers 76 perches et le *bas bois*, dit aussi de Saint-Marc, 35 bonniers sept perches.

volume 82, *pages* 35 *à* 40.

Bois situé à Wez-Velvain, appartenant à l'abbaye de Loos, près de Lille, dit *bois de Loos*, contient vingt-deux bonniers quarante-quatre perches.—Détails.

volume 82, *pages* 51 *à* 53.

Hosted by Google

Bois situé au village de Vezon, appartenant à l'abbaye de St.-Médard de Tournay, dit *bois de St.-Marc*, contient vingt-quatre bonniers 87 perches.—Détails.

volume 63, *pages* 54 *et suivantes.*

Bois à Vezon, dit aussi *bois de St.-Marc*, contient quarante-neuf bonniers douze perches.—Détails.

volume 82, *pages* 55 *et suivantes.*

Bois situé à Rumillies, appartenant à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, dit *bois de St.-Martin*, contient cent huit bonniers septante-neuf perches.—Détails.

volume 82, *pages* 56 *à* 60.

Bois situé à Hovardries, dit *Lonzeuil*, contient quarante-neuf bon-

Hosted by Google

niers quarante-cinq perches nonante-sept aunes.—Détails.

volume 82, *page* 60.

Bois situé à Hovardries, appartenant à l'abbaye de Flines, contenant cent nonante-quatre bonniers nonante-trois perches.—Détails.

volume 82, *pages* 62 *à* 65.

Bois du temple, situé à Howardries, appartenant originairement aux templiers et en dernier lieu aux chevaliers de Malthe, contient 30 bonniers 39 perches.—Détails.

volume 82, *pages* 67 *et* 78.

Bois du Saulchoir, situé au village de la Trinité, appartenant à l'abbaye du Saulchoir, près de

Hosted by Google

Tournay, contient sept bonniers quatrevingt-deux perches.

volume 82, *pages* 69 *et* 70.

Bois de Loos, situé au village de la Trinité, appartenant à l'abbaye de Loos, près de Lille, contient 18 bonniers 84 perches. — Détails.

volume 82, *page* 71.

Bois Gadenne, dit de Loos, appartenant à ladite abbaye de Loos, situé à la Trinité, contenant 15 bonniers 91 perches. — Détails.

volume 82, *pages* 72 *à* 78.

Bois de Saint-Martin, situé à la Trinité, appartenant à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, contient 14 bonniers 42 perches 8 aunes.

volume 82, *pages* 75 *et* 97.

Hosted by Google

Bois Saint-Marc, nommé *Fosse*, situé à Obigies, contient un bonnier 82 perches 83 aunes.

volume 82, *pages* 77.

Bois Saint-Marc, nommé *Fosse*, situé à Obigies, contenant 83 perches.

volume 82, *page* 78 *à* 80.

Bois Saint-Marc, nommé *Justier de Puisee*, situé à Obigies, contient 8 bonniers 58 perches.

volume 82, *pages* 81 *et* 82.

Bois de Saint-Marc, nommé *près de chez Defrenne*, situé à Obigies contient 11 bonniers 8 perches.

volume 82, *pages* 82 *et* 83.

Bois de Saint-Marc, situé à obigies, contient huit bonniers 81 perches.

volume 82, *pages* 83 *à* 85.

Hosted by Google

Bois de Saint-Martin, dit *Delegueule*, situé au village de Kain, contient dix bonniers 86 perches 14 aunes.

volume 82, *pages* 87 *et* 88.

Bois de Saint-Martin, dit MARIVAUX, situé au village de Kain, appartenant à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, contenant seize bonniers 77 perches 87 aunes.—Détails.

volume 82, *pages* 88, 89 *et* 90.

Bois de Loos, dit *près de chez Defrenne*, situé au village d'Hérines, appartenant à l'abbaye de Loos, près de Lille, contenant vingt bonniers 95 perches.—Détails.

volume 82, *pages* 90, 91 *et* 92.

Bois de Loos, dit aussi *près de chez Defrenne*, appartenant à l'abbaye

Hosted by Google

de Loos, près de Lille, situé au village d'Hérines.—Il contient onze bonniers 78 verges.—Détails.

volume 82, *pages* 92, 93 *et* 94.

Bois de Glanchon, situé au village de Maulbray, appartenant pour le fond et deux tiers du taillis au prince de Ligne, et pour le tiers restant au même, ce dernier tiers vendu par le domaine, au mois de décembre 1825, 17,500 florins.—Il contient cent quinze bonniers trente cinq perches 92 aunes.—Détails.

volume 82, *pages* 94 *à* 97.

Bois de Clermaye, situé à Taintignies, appartenant au chapitre cathédral de Tournay, contient 80 bonniers 17 perches 87 aunes.—Détails.—Vendu en 1825, à Jean-Baptiste Del-

Hosted by Google

vigne, négociant à Tournay et compagnie, 85, 100 florins.

volume 22, *pages* 258 *à* 260 *et* 305 *à* 307.

volume 82, *pages* 97 *à* 101.

Bois de Saint-Martin, situé au village de Grametz, contient cent sept bonniers 83 perches 85 aunes, appartenant à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay.—Détails.

volume 82 *pages* 101 *à* 107.

Bois. de Breuze. Voyez Breuze.

Bois destinés pour l'usage de la marine française, peuvent être transportés durant deux années sur chariots à jantes étroites, par arrêté du préfet de Jemmappes, du 4 août 1808.

volume 98, *pages* 517 *et* 518.

Hosted by Google

BONALD, (vicomte de) ministre d'État. —Injures que lui prodigue la galerie anonyme des contemporains, vraie rapsodie.

volume 93, *pages* 388 *à* 393.

BONNAERT, receveur de la Wes.-Flandre, obtient des consaux de Tournay, le 29 janvier 1771, une pièce de vin, à cause du crédit qu'il leur accorde pour le payement des subsides.

volume 92, *pages* 428.

BONAPARTE, (Louis) roi de Hollande, abdique sa royauté, par acte du 3 juillet 1810, en faveur de son fils aîné, Louis.—Il était roi depuis le 24 mars 1806.—Il gouverna en bon père.

volume 87, *pages* 218 *à* 246.

Hosted by Google

volume 89, *pages* 491 *et* 492.
volume 99, *pages* 61 *et* 62.

BONAVENTURE, (Nicolas-Melchiade) né à Thionville, du Luxembourg français, le 10 novembre 1753, décédé à son château d'Yette, près de Bruxelles, le 24 avril 1831, muni de ses sacremens.—Sa note biographique.

volume 93, 2me. *partie*, *pages* 396 *à* 425.

BONAVENTURE Melchiade, né à Thionville, dans le Luxembourg français, vers 1754.—Nommé troisième conseiller pensionnaire de Tournay, il donne un projet concernant la reforme de la justice à Tournay, projet refusé par le petit conseil du Tournésis le 28 août 1790.—Détails sur

Hosted by Google

la cupidité avilissante de ce petit et méprisable tribunal.

volume 92, *pages* 307 *et suivantes.*

BONAVENTURE, administrateur provisoire le 8 novembre 1792.—Son couplet.—Réflexions.

volume 90, *pages* 161 *à* 166.

volume 99, *deuxième partie*, *page* quatre.

BONENFANT, tournaisien, sergeant d'armes du roi, (c'est-à-dire garde-du-corps), receveur de ses domaines dans Tournay et Tournésis et l'un des 32 notables de cette cité, l'an 1383.

volume 13, *page* 163.

BONFRÈRE, Jacques, né à Dinant, petite ville de la principauté de Liège,

Hosted by Google

rive droite de la Meuse, en 1573, décédé jésuite au couvent de Tournay, le 9 mai 1643.—Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 31 *à* 36.

Bonhomme Jean, l'un des bienfaiteurs, en 1582, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 45, *page* 31.

Bona communia, fondation établie au petit collège de théologie à Louvain

volume 9, *page* 100.

Bonnard. — Ce village de la Flandre, enseveli sous les eaux de la mer, appartenait à l'abbaye de St-Amand.

volume 15, *pages* 22.

Bonneau, marquis de Tracy, gouverneur de Tournay, meurt le 28 février

Hosted by Google

1682.—Enterré avec épitaphe honorable en la chapelle de Saint-Louis à la cathédrale de Tournay. — Son éloge.

volume 80, *pages* 27 *à* 32.

Bonnet Maillet, Juge-de-Paix l'an 1809. — Détails sur les évènemens relatifs à son élection.

volume 98, *pages*

Bonnier Jean-Baptiste, fils d'un pauvre petit tailleur de roulières du village de Phalempin. — il fut d'abord élevé et écolé par les charités des religieux de l'abbaye de ce village; il fit ensuite ses études par le secours des bourses que la pitié charitable du chapitre cathédral de Tournay lui donna.—Devenu prêtre, il fut brouillon, *écrivasier*, schismatique, escamota les biens des pauvres de

Hosted by Google

l'église et des fondations pieuses ; avare, rapace, intrigant, menteur, insolent ; auteur d'un libel diffamatoire imprimé, dirigé contre l'honneur du président Derasse et de la famille des Duchamge.

volume 70, *pages* 276 *à* 437.
volume 75, 76 *et* 77, *en entiers.*

Bons enfans.—Maison des écoliers de Paris, fondée à Tournay, en 1240, par Wautier De Marvis, évêque de Tournay.

volume 8, *pages* 122 *et* 123.
volume 10, *page* 106.
volume 94, *pages* 230 *à* 258.

Bons paysans du Tournésis. — Leur profonde scélératesse. — Voyez Louis Lemaire, censier de Castrechin.

volume 27, *pages* 98, 99, 173 *et* 174.

Hosted by Google

Bontius Gérard, né à Rysneick, village de la province d'Utrecht, vers l'an 1556, mort professeur de médecine à Leyde, le 15 septembre 1599.—Ses ouvrages.

volume 58, *pages* 162 à 163.

Boonstedt, général major prussien. —Son entrée joyeuse à Tournay le 18 février 1814, à deux heures de l'après-midi, venant d'Ath.—Il va loger chez les fabricans de tapis, Messieurs Piat Lefebvre et fils.—Détails.

volume 99, *pages*

Borrens Jean-François, fondateur en 1775, d'une bourse de théologie, au grand collège à Louvain.

volume 5, *page* 91.

Boschius, Jean, né à Boonem, au

Hosted by Google

pays de Liége au commencement du seizième siècle.—Ses ouvrages de médecine.

volume 48, *pages* 165 *et* 166.

Bosco Jean, l'un des douze grands vicaires de la cathédrale de Tournay. —Sa mort arrivée le 2 octobre 1624.

volume 22, *page* 138.

Bosquier Philippe, né à Mons en Hainaut, l'an 1561, mort récollet à Avesnes, en Hainaut, en 1636. — Ses ouvrages.

volume 46, *pages* 224 *à* 227.

Bossuet, évêque de Méaux, rédacteur schismatique des quatre propositions du clergé de France, de l'an 1682, concernant le pouvoir du souverain pontif.—Fénélon, archevê-

Hosted by Google

que de Cambray, et l'évêque de Tournay, Gilbert de Choiseul, le réfutent victorieusement. - Dissertation.

volume 75, *pages* 54 à 93.

Bossut, village du Tournésis.—les anciens prêtres de Tournay, y étaient co-décimateurs.—Son histoire particulière.

volume 10, *page* 70.
volume 57, *page* 116.

Bottines, en usage en France et à Tournay, aux treizième et quatorzième siècles, et pourquoi.

volume 12, *page* 43.

Boucher, (Pétillon) administrateur le huit novembre 1793.—Son couplet.—Réflexions.

volume 96, *pages* 377 à 378.

Hosted by Google

Bouchers. —Les égards de cette corporation obtiennent des consaux de Tournay, le 22 janvier 1770, payement de 205 florins à titre de salaire, pour avoir inspecté, du 19 novembre 1770 au 20 janvier 1771, les bestiaux entrant en ville durant la maladie épidémique.—Édit du 26 novembre 1793, qui établit la police et le regime de ce corps.

volume 93, *page* 426.
volume 93, *pages* 167 *et* 168.

Bouchers et boucheries de Tournay.—Un arrêté du maire de cette cité, du 27 décembre 1809, approuvé par le préfet, les érige en corporation, et leur donne un réglement de police, d'après les réglemens sur cette matière, émanés par les consaux de Tournay, les 29 mai 1705, 12 décembre

Hosted by Google

1715 et 13 décembre 1723, d'après l'article 5 de la loi du 29 juillet 1791.

volume 95, *page* 172 *à* 190.
Item, *pages* 505 *à* 521.

Bouchers à Tournay.—Les consaux proiettent, dès le 12 juin 1770, pour maintenir la propreté et la salubrité, d'y établir un emplacement vers le Bas Escaut, pour y tuer tous leurs bestiaux.

volume 92, *pages* 102 *et* 103.

Bouchers à Tournay, obtiennent, par résolution des consaux, du 9 juillet 1771, de pouvoir faire paître leurs bestiaux au follaix.—Détails.

volume 92, *pages* 513 *à* 515.

Bouchers de Tournay. — Antoine

Hosted by Google

Moulron, leur doyen élu, prête son serment aux consaux, le 9 juillet 1771.

volume 92, *page* 513.

Bouchers de Tournay. — Ils sont considérés comme corporation, dès le quatorzième siècle.—Cette corporation est supprimée par édit du 2 novembre 1783, et le régime des boucheries organisé.—Arrêté du maire de Tournay, du 27 décembre 1804, qui organise leurs régime et police.

volume 19, *page* 292.
volume 98, *page*

Boucheries grandes et petites.—Détails.

volume 101, *pags* 379 à 402.

Boudreneau, (Jean) maître chaussetier, fondateur, par donation du

Hosted by Google

14 juin 1677, d'un capital de 3,402 fl. produisant annuellement 160 fl. 2 patards, dont 52 fl. à un pauvre chaussetier, au choix des mayeur et échevins, et le restant à la pauvreté générale de Tournay.

volume 92, *pages* 1046 *à* 1050.

Boues et immondices, affermées par par le magistrat de Tournay, en 1788, pour la somme annuelle de 622 florins 10 patards.—Réglement des consaux, du 23 décembre 1760, contenant huit articles, sur le mode de leur enlèvement.— Autre ordonnance desdits consaux, du 18 décembre 1770, qui permet à un chacun de les enlever les lundi et mardi, avant les mois de mai à octobre, depuis midi jusqu'à la fermeture des portes.—Résolution des consaux, du mois de novembre 1770, qui

Hosted by Google

nomme des commissaires surveillans à chaque paroisse pour y maintenir la propreté.—Ordonnance des consaux en ce regard, du 27 novembre 1770.

volume 16, *page* 210.
volume 91, *page* 362.
volume 92, *pages* 165, 169 *à* 392.
volume 98, *pages* 67 *à* 120.

Boues et immondices gisant dans les rues de Tournay. — Arrêté des maire et adjoints, du 3 février 1803, qui concerne le balayement.—Il contient 46 articles.

volume 98, *pages* 67 *à* 120.

Bouillon des pauvres malades de la paroisse de Saint-Brice, doit un capital de seize mille quatre cent soixante-six livres six sols six deniers parisis, placés à cours de rente héritière, l'an 1784.

Hosted by Google

volume 26, *pages* 239 *et* 240.
volume 92, *page* 963.

Bouillon des pauvres malades de la paroisse de Saint-Pierre à Tournay, avait, en 1784, un capital de quatre mille quinze florins, placés à cours de rente héritière.

volume 28, *pages* 152 *à* 156.

Bouillon des pauvres malades de la paroisse de Saint-Piat à Tournay, ouit d'un capital de quatre mille quatre cent vingt livres, placés à cours de rente.

volume 90, *pages* 917 *à* 919.

Bouillon des pauvres malades de la paroisse de Saint-Jacques à Tournay, fondé l'an par Judith Vanceek. — Ses revenus annuels, en 1773, étaient de douze cents livres.

Hosted by Google

volume 92, *pages* 935 *et* 936.

Bouillon, cardinal et grand aumônier de France, se réfugie à Tournay, en 1710, étant disgrâcié de Louis XIV.—Détails.

volume 34, *pages* 134 *à* 135.

Bouillon — Donat Bouillon, père récollet, fait une dissertation pour prouver que les tournaisiens ne sont pas les nerviens; cette pièce est une rapsodie.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 93 *à* 96.

Bouillon. — Duché souverain dans les Ardennes, près de Sédan, à 15 lieues de Luxembourg, appartenant aux princes de la Tour d'Auvergne. — Le congrès de Vienne, en no-

Hosted by Google

vembre 1815, en adjuge la souveraineté à Guillaume 1er., nouveau roi des Pays-Bas, parmi indemnité aux ayant-droits.—Ce duché fut reclamé dès-lors, avec droit et justice, par Philippes de la Tour d'Auvergne, vice-amiral d'Angleterre.—Détails.

volume 95, *première partie*, *pages* 141 *à* 167.

Bouilly Pierre-François, et Marie-Anne, sa sœur, font une donation, en 1760, d'un capital, placé à cours de rente héritière, portant sept mille deux cent soixante livres parisis, pour le bouillon des pauvres malades de la paroisse de Saint-Brice.

volume 26, *pages* 235 *à* 240.
volume 92, *page* 956.

Bouilly, riche bourgeois de Tour-

Hosted by Google

nay, est incarcéré dans les prisons de l'officialité du diocèse de Tournay, l'an 1535, comme accusé de professur le luthéranisme.

volume 66, *page* 200.

Boulangers (corporation de) à Tournay.—Ils se plaignent, par requête du 3 juillet 1770, aux consaux de Tournay, de l'infidélité des employés des moulins à l'eau, ce qui leur cause un grand préjudice.—Ils joignent à la requête leur réglement du 11 avril 1770.—Détails.

volume 92, *pages* 112 *et suivantes.*

Boulangers.—Ordonnance, du 4 décembre 1792, pour le prix et poids de leurs pains.

volume 96, *pages* 197 *et* 198.

Boulars Jean, chanoine et grand

Hosted by Google

écolâtre de la cathédrale de Tournay y fonde, en 1329, une chapelle de basse forme, sous l'invocation de Sainte-Anne.

volume 12, *page* 200.

Boulois Louis, bourgeois de Tournay, fondateur de son anniversaire, en la cathédrale de Tournay, où il décéda le 16 juin 1497.

Boulois, chanoine en la cathédrale de Tournay, natif de Tournay, fondateur, en 1494, en la dite cathédrale, de la messe journalière d'onze heures, en la chapelle de Saint-Louis.

volume 23, *pages* 18 *et* 19.

Bourgois, (Adrien) instituteur du séminaire de St-Nicolas du Chardonnet à Paris, y décède en 1655 en odeur de sainteté.

Hosted by Google

volume 27, *pages* 223.

Bourgeois héritiers à Tournay, au quinzième siècle, sont tous ceux propriétaires d'une maison ayant face en rue.

volume 14, *page* 78.

Bourgeosie de Tournay s'accordait, en 1788, par la somme de six florins.

volume 16, *page* 120 *à* 122.

Bourges—.Célèbre université en France; la cause pour laquelle on la déprise est absurde.

volume 47, *pages* 42 *et* 43, note.

Bourghielles, village du Tournésis français.—Ambroise Bacro et Gilles Foutry, habitans de cet endroit, donnèrent, au 17 siècle, une rente héritiè-

Hosted by Google

re au profit des jésuitesses de Tournay. —Histoire particulière de ce village.
volume 29, *pages* 94 *et* 95.
volume 64, *pages* 1.ere à 28.

Bourgogne, d'abord royaume, puis duché souverain et fief féminin relevant de la couronne de France.— Le roi Jean, décédé en 1364, en hérita de la reine Jeanne, de Naples, et en investit Philippe-le-Hardi, son fils, d'où issut Marie de Bourgogne, fille unique de Charles-le-Téméraire, tué devant Nancy, le 4 janvier 1477.— Il est faux que ce duché était un fief purement masculin, mais il est vrai qu'il était féminin, car après la mort de Philippe-de-Rouvre, décédé sans génération, si ce duché avait été un fief masculin, il devait alors échoir aux comtes de Soubremont et de

Hosted by Google

Montaigu, issus en droite ligne masculine des ducs de la première branche de Bourgogne, et qui alors, comme fief masculin, devait succéder au duché de Bourgogne qui leur était échu, par ordre de progéniture, de leur cousin paternel, Philippe-de-Rouvre,

volume 79, *pages* 430 *à* 442, note.

Bourreau de Tournay, en 1788, y jouissait d'une pension annuelle de 612 florins.

volume 16, *pages* 164 *et* 165.

Bourrique de Vanvres, village près de Paris.—Ses aventures scandaleuses et risibles dans cette capitale, l'an 1750.

volume 14, *pages* 263 *à* 267.

Bourse de Tournay, bâtie en 1247, par Wautier de Marvis, évêque de

Hosted by Google

Tournay, située sur la grande place, désignée par l'article 9 du traité des barrières, conclu à Anvers le 15 novembre 1715, pour le prêche des calvinistes de la garnison hollandaise. —Détails et notes.

volume 10, *pages* 104, 105 *et* 211.
volume 84, *pages* 231 *et suivantes.*
Item pages 313 *et suivantes*
volume 101, 1re. *partie*, *pages* 214 à 220.

Boursier (le) des prévôts-jurés et celui des mayeur-échevins de Tournay, jouissaient chacun d'une pension particulière annuelle de 60 florins pour tenir note des honoraires à l'heure des vacations judiciaires et administratives des membres de ces deux chambres. — Le boursier échévinal était l'homme public de sa chambre, et le chef tuteur des curateurs.

Hosted by Google

volume 16, *pages* 122, 123 *et* 134.

Boussole, trouvée au quatorzième siècle par l'italien Giosa.

volume 17, *page* 236.

Bouteiller, (Jean) né à Mortagne, petite ville de la province du Tournésis, grand bailli de Mortagne, premier conseiller pensionnaire de Tournay, puis conseiller au parlement de Paris, en 1383; mort à Tournay en 1404. — Il était aussi lieutenant bailli du Tournésis, dès l'an 1372.

volume 13, *page* 164.

volume 14, *page* 144.

volume 17, *page* 131.

Boutillon, chanoine de Tournay, est assassiné dans l'église cathédrale de cette ville, l'an 749.

Hosted by Google

volume 2, *pages* 89.

Bouvines, village près de Cisoing. —Il s'y donne une bataille le 26 juillet 1214, gagnée par le roi de France, Philippe Auguste, sur l'empereur Othon, le roi d'Angleterre et Ferrand, comte de Flandres. - Détails.
volume 10, *pages* 96 *à* 99.

Bouvries. — Terre seigneuriale Flandre et franche, située dans les villages de St-Genoix et Bossut, relevant du château de Courtray, contenant 30 bonniers de terre.—Son histoire spéciale,
volume 100, *pages* 288 *à* 296.

Boyens Adrien-Florent, né à Utrecht, en 1469, mort souverain pontif, sous le nom d'Adrien VI, l'an 1522.—Sa vie.—Ses ouvrages.
volume 51, *pages* 144 *à* 164.

Hosted by Google

B R

Brabant. (États de)—Leur représentation énergique, du 1er. septembre 1787, au gouverneur-général, comte de Murray, sur la concentration des troupes, avec la dépêche dudit comte. —Leur réponse, du 2 septembre 1787, à celle du 31 août précédent, concernant leur consentement à voter le subside de 1787.

volume 92, *pages* 1507 *à* 1528.
volume 93 *pages* 1537 *à* 1545.

Brabant. (États de)—Leur déclaration à Charles-Quint, du 18 juin 1549, qui modifie l'article 64 de la joyeuse entrée, donnée par Philippes-le-Bon, son bisayeul, par lequel ils se seraient détâchés de l'obéissance à leur prince, qui enfreindrait quelques sti-

Hosted by Google

pulations de ladite joyeuse entrée. *volume* 94, *pages* 1398 *à* 1404.

Brabant.—Province riche, fertile, florissante.—Les impôts y sont plus modérés (1732) qu'en Flandre et en Hainaut, les charges héréditaires moins communes qu'en ces deux provinces. —Difficultés pour l'accord des subsides qui y exigent l'assentiment, non seulement des trois ordres, mais de tous les quatre membres du Tiers-État. — Anvers se distingue par ses continuelles oppositions ou par les conditions qu'elle y impose en les accordant.—Détails curieux.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 323 *à* 360.

Brabant. — Les députés nobles et ecclésiastiques ont pour vacations par

Hosted by Google

jour, douze florins, et les députés du Tiers-État de cette province, six florins par jour.—Détails.

volume 95, 2me. *partie*, *pages* 360 *et* 361.

Brabant méridional. — Tableau de ses impositions, de l'an 1797 à 1827.

volume 87, *pages* 260 *à* 276.

Brabant Gylles, chanoine et grand archidiacre de la cathédrale de Tournay, y fonde en 1691, plusieurs bourses d'étude, dont les revenus annuels, en 1787, étaient de 1800 florins 4 deniers.

volume 7, *pages* 264 *à* 290.

Brabant. (États de).—Leur représentation du 6 juillet 1787 contre leur départ pour Vienne, ordonné par Joseph II.

Hosted by Google

volume 93, *pages* 1408 à 1418.

BRABANT (États de) protestent le 12 août 1787 contre le N°. 65 de la gazette de Cologne, portant qu'ils se seraient adressés au roi de France.

volume 97, *pages* 1456 à 1471.

BRABANT.—Les rentes affectées en cette province, sur les produits des chaussées et du papier timbré, en excèdent l'import jusqu'en l'an 1732.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 371 *et suivantes.*

BRACKELT, vaillant guerrier, colonel au service de Hollande, défend courageusement la citadelle de Tournay et capitule sur la brêche, le 20 juin 1745, avec tous les honneurs de la guerre.

Hosted by Google

volume 90, *pages* 238 *et suivantes.*

BRAEN Corneille, fondateur de messes au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 93.

BRANDONS, (fête des) au quatorzième siècle, aujourd'hui connue sous le nom de *carnaval* en latin *bacchanalia.*—Son origine de la plus haute antiquité. — Dissertation historique intéressante à ce sujet.

volume 12, *pages* 43, 46, 90 *et* 92.
volume 69, *pages* 195 *à* 225.

BRASMENIL, village contesté entre l'Autriche et la France, en 1750. Son histoire particulière.

volume 31, *pages* 71 *à* 73.
volume 63, *pages* 191 *à* 202.

Hosted by Google

Brasseries Bourgeoises.—un décret des archiducs Albert et Isabelle, en date du 15 novembre 1614, rendu sur le rapport des magistrats de Tournay, les y établit, avec permission à cinq à six bourgeois réunis d'y brasser pour leur compte. — Elles sont supprimées et vendues au profit dudit magistrat, d'après la loi, du 28 septembre 1807, suivi d'un arrêté du maire du 28 janvier 1808. — La petite brasserie de St.-Piat, était celle des exempts. — Elles sont entretenues par les bourgeois qui y brassent, et payent pour ce, dix patards au sac de braye, par résolution des consaux, du mois de février 1667.

volume 98, *pages* 457 *et* 458.

volume 72, *pages* 153.

Brasseries Bourgeoises. — à Tour-

Hosted by Google

nay sont grandement détériorées par l'inondation de l'an 1714 : sur quoi les consaux estimèrent lorsque leurs réparations exigeaient une somme extraordinaire de quatre mille florins et obtinrent du gouvernement le 7 juin 1774, en dehors du crédit permanent et annuel de douze mille florins pour les ouvrages de la cité, d'après l'article neuf de l'édit du dix septembre 1768.

volume 92, *page* 1223 *et* 1224.

Brasseurs de Tournay, par décret du cinq juillet 1634, ne doivent supporter que l'impôt des bourgeois, pour la consommation de leur ménage.

volume 71, *page* 437 *et* 438.

Brasseurs à Tournay, d'après décret royal du vingt novembre 1658, ne peuvent brasser de la petite bière.

Hosted by Google

volume 72, *page* 66.

Brasseurs de Tournay, conviennent avec leurs magistrats par acte du 23 décembre 1662, de payer six patards au sac de braie, mais le roi, Philippe IV, annulle cette convention.—Leur corporation est fixée au nombre de trente maîtres par édit de Louis XIV, de l'an 1694.—Ils fournissent à ce titre à ce monarque, à titre d'engagère, une somme de cent trente-deux mille francs.—Détails curieux.—Il *rédigent* un mémoire imprimé, présenté au préfet du département de Jemmappes, contre l'exécution de son arrêté du 19 fructidor an neuf, (6 août 1801) qui établit en cette ville un octroi municipal et y frappe chaque hectolitre de bière brassé à Tournay, de

Hosted by Google

deux francs, sans restitution de droit, quand elles sortent de la ville.

volume 72, *pages* 77 *et* 78.
volume 82, *page* 203 *à* 213.
volume 97, *pages* 15 *et* 16

Béda, ville du Brabant hollandais. —Le curé catholique de Béda y reçoit les membres du comité insurrectionnel brabançon.—Détails sur ce comité.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 726 *et* 727.

Bretêque de la cité de Tournay était, depuis la donation des droits régaliens de Tournay et du Tournésis faite par le roi de France, Chilpéric 1.er, à Chrasmer, évêque de Tournay, (575) établie au parvis du grand portail de l'église cathé-

Hosted by Google

drale de Tournay jusqu'à la fin de 1796, époque de la réunion forcée de la Belgique à la France par la loi des régicides conventionnels du 9 vendémiaire an quatre.

volume 5, *pages* 88 *et* 89.

volume 101, 1.re *partie*, *page* 232 *et suivantes.*

BREUZE (bois de) appartient à la cité de Tournay.—Les magistrats (chefs) étaient chargés de vendre la futaie, et avaient à ce titre, pour honoraires, cinquante-quatre florins et les six gardes de ce bois, pour traitement annuel, 636 florins 14 patards 6 deniers.

volume 16, *pages* 171 *à* 174.

BREUZE.—Ce hameau faisait partie de la moyenne banlieue de Tournay,

Hosted by Google

et était, avec Étriez, attenant au village de Mourcourt.—Le hameau de Breuze avec Étriez, étoit terre Flandre, dépendance de la châtellénie de Lille ; ils contenaient ensemble, indépendamment du bois de breuze, quarante-cinq bonniers mille verges de terre labourable.

volume 63, *page* 274.

Breuze (le bois de) faisait partie de la moyenne banlieue de Tournay. —Il fut acheté par la ville de Tournay, l'an 1289, de Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pôl, seigneur d'Avesne.—Il contient deux cent huit bonniers 983 verges, mesurant 285 hectares onze ares 54 centiares. — Il payait à titre d'impositions foncières, en 1810, trois mille trois cent soixante-deux francs nonante-trois cen-

Hosted by Google

times, dont 22 bonniers 1368 verges situés à Rumegnies et 85 bonniers 1127 verges situés au village Mourcourt.—Ce bois tient aux villages de Melle et de Thimougies.

volume 101, *article* : moyenne banlieue de Tournay.

Breuze, (bois de) vendu ès-années 1820, 1821, au-dessus du prix de l'estimation préalable, à la chaleur des enchères, par-devant le notaire Léonard Henry-Choqué, par la régence de Tournay.—Détails.

volume 86, *pages* 603 *à* 605.

Breuze, (bois de)—État spécifique de toutes ses parties vendues et autres terres communales, avec le prix de chacune de leurs adjudications.

volume 87, *pages* 1er. *à* 100.

Hosted by Google

BREUZE. (bois de)—Follaix, Etriez, Rumegnies, Allain, Warchin et Saint - Jean des chauffours furent achetés par le magistrat de Tournay, au mois d'août 1289, de Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pôl.—Savant mémoire de Monsieur Cerasse, maire de Tournay, sur ces acquisitions.

volume 62, *pages* 320 *à* 351.
volume 87, *pages* 116 *à* 189.

BREUZE (bois de)—Une partie en fut aliénée en 1659.

volume 93, *pages* 1603 *à* 1606.

BREUZE (bois de)—Ce bois contient 208 bonniers 993 verges, acheté de Hugues de Châtillon, comte de Saint - Pôl et seigneur d'Avesnes, avec Allain, Warchin et St.-Jean

Hosted by Google

des chauffours, par le magistrat de Tournay, représenté par Willame Castagne et Jean Leplat, bourgeois et grands prévôts de Tournay.—Le magistrat de cette cité, autorisé l'an 1754, par Marie-Thérèse à le vendre ou à l'arrenter pour payer ses dettes passives, se borna à en arrenter quelques petites parties pour cinquante ans, à raison de seize florins au bonnier.—Il fut vendu en vertu d'autorisation nouvelle et spéciale de Guillaume 1.er, du 21 juillet 1818, avec d'autres biens communaux, ès années 1819, 1820, 1821, et produisit un capital de 449,782 florins 34/100, argent de change.—Avec cette somme, l'on donna en trois fois, aux créanciers de la ville admis à la liquidation du comité liquidateur, environ soixante pour cent.—Détails.

Hosted by Google

volume 3, *pages* 134 *et* 195.
volume 10, *page* 187.
volume 11, *page* 22.
volume 52, *page* 284.
volume 63, *page* 274.
volume 86, *pages* 603 *et suivantes.*
volume 87, *pages* 1 *à* 116.
volume 102, *page* 367, *article* : histoire particulière du bois de Breuze.

Breuze. (bois de).—Résolution des consaux de Tournay, du 6 mars 1770, de défricher la taille du bois, dit *Jean-Bride*, contenant 18 bonniers et de la louer par parties, à raison de 24 florins au bonnier, pour dix-huit ans fermes.—Des amateurs offrent 27 florins au bonnier et même 32 florins, par bail de 96 ans, ce qui est accordé, moyennant passer bail par-devant le le fiscal.

Hosted by Google

volume 92, *pages* 70, 121 *à* 671.

Bréviaire du diocèse de Tournay, revu et approuvé par l'évêque de Tournay en 1568, Charles de Hautbois et son chapitre cathédral.

volume 66, *pages* 23 *et* 24.

Brézé, (marquis de) l'un des plus anciens lieutenans-généraux est nommé par Louis XV, gouverneur de Tournay, le 25 mai 1745.—Détails.

volume 90, *pages* 267, 273 *et* 274.

Briart, (Jean) né à Ath, en Hainaut, fondateur, en 1520, d'une bourse au *petit collège* de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 95.

Brias. (marquis de).—La famille

Hosted by Google

de Brias est une des plus illustres de l'Artois, issue, par les femmes, des rois d'Arragon.—Leur généalogie. —M. le Marquis de Brias fils, nommé maire adjoint de Tournay le 20 mars 1814, donne sa démission le mois suivant.

volume 58, *pages* 219 *à* 224.
volume 59, *pages* 277 *à* 300.
volume 99, *pages* 20 *et suivantes.*

Brisseau, père et fils, médecins célèbres à Tournay aux dix-septième et dix-huitième siècles.

volume 37, *pages* 78 *et* 79.
volume 82, *pages* 115 *à* 144.
volume 85, *pages* 270 *à* 274.

Brixe, (Saint-) paroisse de Tournay. —Sa magistrature particulière jus-

Hosted by Google

qu'en 1666.—Sa coutume ancienne particulière.—Son histoire spéciale.

volume 4, *page* 41.
volume 101, *pages* 113 *et suivantes*.

Brom-Brom.—Cuvelier, de Lkeuze, ainsi nommé, lorsqu'il étudiait en droit à Louvain, en 1792, à cause de son ton et de ses manières brusques.

volume 50, *pages* 11 *à* 16.
volume 102, *page* 417.

Brouwer, né à Arnheim, l'an 1560, décédé jésuite et recteur de couvent le 2 juin 1617.—Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 169 *à* 176.

Brouetеurs de bière.—Leur serment à prêter est déterminé par résolution des consaux, du 24 octobre 1769.

volume 92, *page* 37.

Hosted by Google

Bruges, ville célèbre de la Flandre occidentale, le point central du commerce de l'Europe et des Indes, du treizième au quinzième siècles. —Une maison fief, nommée *tenbal*, située sur la grande place à Bruges, était mouvante de la cour du maire du Tournésis.

volume 12, *pages* 37 *et* 38.
volume 17, *pages* 147, 149 *et* 230.
volume 77, *page* 43.

Bruges en 1733, fort déchu de son ancienne population et splendeur. —Détails.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 278 *à* 283.

Brugninck, (Antoine) archidiacre du diocèse de Bois-le-Duc, fondateur, l'an

Hosted by Google

1623, d'une bourse d'étude au petit collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 100.

BRUISLE.—Château du Bruisle, où les rois de France battirent monnaie, de l'an 1259 à 1521.

volume 1er., *pages* 73 *et* 74.

BRUISLE, signifie *bruyère* ou *terre brûlée.*

volume 3, *pages* 4 *à* 95.

BRUISLE.—Jean, châtellain de Tournay et de Mortagne, vend en 1267, au magistrat de Tournay, une rente de deux muids d'avoine l'an, qu'il percevait sur les moulins du Bruisle.

volume 10, *pages* 223 *et* 224.

BRUISLE.—Ses habitans sont sou-

Hosted by Google

mis au four banal établi par le magistrat de Tournay, l'an 1279.

volume 10, *page* 254.

Bruisle, (seigneurie de) vendue au magistrat de Tournay, ès-années 1288 et 1289, par Marie de Mortagne, pour deux mille livres parisis, faisant trente-sept mille quatre cents livres.

volume 11, *page* 15.

Bruisle (château de) fortifié de nouveau et entouré de fossés en 1298.

volume 11, *pages* 61, 62 *et* 63.

Bruisle.—Ses habitans soumis, en [illegible] à porter leur blé à brasser 1374, [illegible] bière au moulin à l'eau situé au becquerel, appartenant alors au chapitre cathédral de Tournay.

volume 13, *pages* 134 *et* 135.

Hosted by Google

Bruisle (le) avait sa coutume et son échevinage particuliers au quatorzième siècle.

volume 14, *pages* 155 *et* 156.

Bruisle.—Détails sur la vente de cette seigneurie au magistrat de Tournay, ès-années 1288 et 1289.

volume 27, *page* 183.
volume 54, *pages* 24 *et* 25.

Bruisle.—Ville, château et seigneurie vendus au profit de la commune de Tournay, au mois de mars 1288, par la mère et par l'oncle tuteurs de Marie de Mortagne qui, devenue majeure, reconnait la vente valable, au mois de mai 1291.—Détails.

volume 62, *pages* 323 *et suivantes*.
volume 87, *pages* 121 *à* 149.

Hosted by Google

BRUISLE.—Son quartier extérieur attient la porte du château à Tournay.— Il est situé à la rive droite de l'Escaut.—Son périmètre est de quatre vingt-deux boniers.

volume 86, *page* 5[illegible]

BRUISLE. — Seigneurie, château, faubourg et paroisse situés à la rive droite de l'Escaut à Tournay. —Son histoire et description particulières

volume 54, *pages* 24 *et* 25.

volume 101, *première partie*, *page* *article* : topographie intérieure de Tournay.

BRUISLE, lez-Mortagne, village du Tournésis français.—Son histoire particulière.

volume 64, *pages* 364 *à* 377.

Hosted by Google

Brulh Pierre, originaire de France, vient à Tournay, l'an 1544, y propage les erreurs des sacramentaires.
volume 66, *pages* 232 *et* 233.

Brunfaut Jean, et Catherine Bouchain, son épouse, font à Tournay une fondation, en 1678, par leur testament conjonctif, en la paroisse de Saint-Brixe, fondation située à l'entour du cimetière d'icelle paroisse.— La dotation consistait en quatre maisons pour y loger et pitancer sept vieilles filles. — Ses revenus annuels, en 1784, étoient réduits à trois cent cinquante livres parisis.
volume 26, *page* 235.
volume 28, *page* 115.
volume 92, *pages* 949 *à* 951.

Brunian François, fondateur de

Hosted by Google

messes, en 1632, à la chapelle du collège de Michel de Baye à Louvain.

volume 92, *page* 513.

Bruxelles, capitale de la Belgique, évacuée par les troupes autrichiennes le 12 décembre 1789, après divers petits combats avec les bruxellois commandés par le baron Vanderhaeghen.—Détails.

volume 94, *pages* 1265 *à* 1270.

Bruyelles, village du Tournésis, dont vingt-cinq bonniers relevant du grand baillage de Saint-Amand.—Son histoire particulière, comme terre franche Flandre.—Pour les consommations, on lui allouait en 1741, en exemption d'impositions, quatre cent quatrevingt tonnes de bière forte, cinq cent cinquante tonnes de petite bière,

Hosted by Google

deux cent cinquante lots d'eau-de-vie, trois cent cinquante lots de genièvre et six cents livres de tabac.—Ce village payait, en 1774, aux États du Tournésis, à titre d'impositions foncières, mille trente-trois florins seize patards sept deniers.

volume 100, *pages* 230 *et suivantes.*

BUCHIAU Jean, (*alias Buchel*) est fait évêque de Tournay, en 1261. —Sa vie.

volume 10, *pages* 218 *à* 220.

BUFFON, (comte de).—Sa parfaite ignorance comme *historien critique.*— Il avait assuré que la ville de Tongres, au pays de Liège, située sur le Jecker, étoit autrefois un port de mer.

volume 47, *pages* 180 *et* 181, note.

Hosted by Google

Buillemont, (Jean de) chanoine, fondateur, en 1552, de deux bourses d'étude dont l'administration est annexée à l'office du *Missus*.—Ses revenus annuels, en 1781, étaient réduits à 137 livres 3 sols onze deniers parisis.

volume 7, *page* 206.
volume 25, *page* 203.
volume 26, *pages* 8 à 11.

Bullot (Nicolas) fut condamné, en 782, à être brûlé vif, pour répression de ses impiétés commises en la cathédrale de Tournay.

Bultose, bruxellois, l'un des plus célèbres musiciens et acteurs comiques du dix-huitième siècle.

volume 35, *page* 202.

Bureau Jacques, tournaisien, fonde,

Hosted by Google

en la paroisse du château à Tournay, un obit dont le capital est de deux cents florins et les cours annuels de huit florins.

volume 27, *pages* 111 *et* 160.

Bureau dit des hospices et de bienfaisance.—Histoire lamentable de ses administrateurs, leurs menées, et leurs persécutions en général et spécialement contre les agnats et cognats des fondateurs de parentèle. — Dix chefs de plainte portés contre ces bureaux révoluteurs, par Madame, mère de l'empereur Napoléon, et par le cardinal archevêque de Lyon.—Sur ce, décret impérial, du 3 février 1808, qui y pourvoit. — Profonde scélératesse de ces bureaux contre les sœurs de la charité.

volume 27, *pages* 33 *à* 83.

Hosted by Google

Bureau de bienfaisance de Tournay, dirigé de l'an 1797 à 1826, par un *paysan fransman*, fils d'un pauvre et chétif tailleur du village de *Phalempin*, nommé Jean-Baptiste Bonnier, recteur amovible de la succursale de Saint-Piat, à Tournay, prêtre brouillon, avare et schismatique.—Ce bureau, par son organe, se permet la sacrilège licence de défendre aux églises paroissiales d'y célébrer les obits ordonnés par les fondateurs.

volume 27, *pages* 132 *et* 133.

Bureau de bienfaisance à Tournay. —Institution diabolique, vomie par les enfers qui la *soufflèrent* aux *deux tiers* de la régicide convention soit-disant nationale, séante à Lutèce, en Babaudois, par acte appelé loi

Hosted by Google

du 16 vendémiaire an cinq, loi inventée pour voler la subsistance des pauvres.—Excès sacrilèges du *fransman*, Jean-Baptiste Bonnier, durant trente-un ans.—Détails.

volume 75, *pages* 402 *à* 802.
volume 87, *pages* 661 *et* 662.

Bureau de bienfaisance à Tournay. —Un arrêté royal du 27 février 1818, plus un arrêté de la régence de Tournay, du 27 octobre 1826, contenant trente-trois articles, reconnaissent les graves inconvéniens, résultant de sa méthode de distribution des secours en séance bureaucratiale.—La régence ordonne, par paroisses et succursales et annexes, la distribution sage et ancienne des secours à domicile.—Nécessité d'annuller les lois des seize vendémiaire

Hosted by Google

et sept frimaire an cinq.—Créatures de ces infâmes bureaux.—Note.

volume 85, *page* 245, tableau.

Bureau (le) de bienfaisance au plat-pays, dont la population n'excède pas deux mille habitans, est composé du curé, du maire et d'un membre du conseil municipal, d'après arrêté du préfet du département de Jemmappes, du deux janvier 1807.

volume 98, *pages* 242 *et suivantes*. *Item*, *pages* 579 *et* 580.

Bureaux d'enregistrement pour le département de Jemmappes, fixés au nombre de 23, d'après arrêté du 12 septembre 1807.

volume 98, *pages* 305 *à* 312.

Bureaucratie (la) moderne tue et opprime les nations.—Elle a quadru-

Hosted by Google

plé, depuis 50 ans, le nombre des employés.—Les bureaucrates forcent toutes les portes et nécessitent de nouveaux emplois.—Tout jouvenceau veut ou se battre, écrire administrer ou gouverner.

volume 75, *pages* 768 *à* 773.

Burtin, membre du gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, médecin de profession.—Tracassier, dangereux, méchant, fin, intrigant, vain et avide d'argent.—Requête burlesque de Catherine Antoni sa femme, présentée au grand conseil de Sa Majesté séant à Malines.—Sa note biographique, rédigée par un réfugié de Montpellier, nommé Julien.

volume 93, *pages* 304 *et suivantes.*

volume 95, *pages* 21 *à* 28.

Butin.—Le butin pris par les troupes bourguignones sur les habitan.

Hosted by Google

Tournésis, ès-années 1477 et 1478, est vendu à Lille et y produisit une somme de sept cent cinquante mille livres tournois.

volume 20, *pages* 195 *et* 196.

Butiniers.—Préposés à Tournay, ès-années 1477 et 1478, pour y vendre à l'encan le butin pris sur les troupes bourguignones par les troupes françaises.

volume 21, *page* 4.

Buys Jean, dit Buzée, né à Nimègue, en 1547, mort jésuite à Mayence, le 30 mai 1611.—Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 38 *à* 48.

Buysdam, (Henry) fondateur, en 1656, de trois bourses au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 82.

Hosted by Google

C A

CABARETIERS de Tournay, d'après un édit du 26 mars 1765, ne peuvent brasser que dans les brasseries communales.—Ils doivent avoir une enseigne sur laquelle est écrit le prix du pot de bière, d'après ordonnance du magistrat, du 4 février 1793.

volume 91, *pages* 495 *et* 496.
volume 97, *page*

CABARETS à Tournay, doivent être fermés à dix heures l'été, et l'hiver, à neuf heures le soir, sous peine de quatre florins d'amende, d'après ordonnance des consaux, des 29 juillet 1777 et 10 juin 1790.

Hosted by Google

volume 92, *troisième partie*, *pages* 1394 *à* 1400.

CABARET dit *de St.-Georges*, à Tournay.—Le 4 décembre 1789, il s'y tient un conciliabule, où l'on se porte à des résolutions séditieuses ou ridicules.

volume 94, *pages* 2019, 2020, 2055 *et* 2056.

CABARETS. — Par ordonnance des quatre consistoires, du dix juin 1790, les cabarets doivent être fermés l'été à dix heures, (depuis Pâques au 30 septembre) et en hiver, à neuf heures le soir.

volume 95, *pages* 174 *et* 175, 1.re *partie*.

CACHOIR, tournaisien, l'un des douze grands vicaires de la cathé-

Hosted by Google

drale de Tournay, y fonde savoir : mille florins pour son anniversaire ; quatre mille florins à l'office de la trésorerie d'icelle ; finalement à la maison des enfans de chœur d'icelle, un capital de mille florins. Total six mille florins.

volume 8, *page* 122.
volume 9, *pages* 257 *et suivantes.*

CADASTRE.—Sa confection parcelaire est ordonnée pour toute la France, en 1807.—Détails curieux sur les anciens cadastres dans le Tournésis.

volume 52, *page* 215.
volume 55, *pages* 151 *à* 217.
volume 57, *page* 41.
volume 69, *pages* 61 *à* 195.

CADASTRE.—Imposition de trois et un tiers pour cent sur la côte brute

Hosted by Google

de l'imposition foncière, assise sans discontinuation, depuis 1807 jusqu'en 1828, pour faire face aux frais de sa confection.—Ce fonds est détourné de sa destination spéciale, pour l'an 1821, d'après la loi du 24 décembre 1820, N.° 29.—Cette assignation de 1807 à 1827, pour la Belgique, a 22 millions de francs.—Arrêté royal du 23 août 1821, N.° 15, qui renouvelle celui du 5 février 1818, N° 60, celui du 30 septembre 1814 et la loi 11 février 1816, qui rétablissent les travaux du cadastre, d'après les lois françaises.

volume 87, *pages* 590 *à* 594 *et* 670 *à* 674.

CADASTRE de la population de Tournay, publié le 27 juin 1786.

volume 94, *page* 145.

CADASTRE.—Circulaire du préfet de

Hosted by Google

Jemmappes, en date du 26 octobre 1807, concernant sa confection, de manière à établir l'égalité proportionnelle entre les contribuables, dans la répartition de la contribution foncière.

CADASTRE *parcelaire*.—Le code civil français, article cinq cent trente-neuf, statue, que tout bien non indiqué dans l'arpentage parcelaire, devient propriété nationale.—Arrêté en ce regard, du préfêt du département de Jemmappes, du premier juillet 1809.

volume 98, *pages* 157, 287 *à* 290 *et* 526 *à* 530.

Item, *pages* 534 *à* 537 *et* 576 *à* 578.

CADAVRES. — Heurnius, médecin d'Utrecht, est le premier qui trouva le moyen de les disséquer, à l'université de Leyde, à la fin du seizième siècle.

Hosted by Google

volume 48, *page* 188.

CAFÉ, *thé*, *chocolat*, *sorbet* et *cacao*, ne peuvent se vendre, d'après édit de Louis XIV, du mois de janvier 1692, que par celui, qui en a obtenu le privilège exclusif, ou par ceux qui en recevront le pouvoir de lui, et à charge de lui payer certains droits.—Notes et détails curieux.

volume 82, *pages* 146 *à* 178.

CAILLEBAT, (de la Salle) nommé évêque de Tournay, au mois de mai 1692, prend possession de son évêché, à la fin du mois de novembre suivant.—Il y renonça l'an 1705.—Il avait succédé à Gilbert de Choiseul.—Sa vie.—Sa mort arrivée en 1718.

volume 82, *pages* 180 *à* 191.

CAISSE d'armortissement de Tour-

Hosted by Google

nay, pour l'extinction des rentes dues par cette cité, est formée, chaque année, par un versement de douze mille cinq cent septante-huit florins dix-sept patards six deniers, ainsi qu'il appert du compte de l'an 1788.

volume 1er., *pages* 93 *et* 100.

Caisse d'amortissement pour le royaume des Pays-Bas, créée par la loi du 14 mai 1814, journal officiel, tome sept, page 243, doit recevoir tous les ans du trésor royal, quatre, cinq ou six millions de florins, à l'effet d'amortir la dette de ce royaume.

volume 87, *pages* 410 *à* 418, 433 *à* 440, 465 *à* 468.

Caisse d'amortissement du royaume des Pays-Bas.—Par décret royal, du 12 décembre 1814, article 1er., il est statué que le tirage au sort an-

Hosted by Google

nuel de la dette, différée en la roue de fortune de la dette active, sera au moins de quatre millions de florins de change.—Détails.—Les revenus de cette caisse, portés au budjet de 1818 à deux millions de florins sont augmentés pr. 1819, de 4,400,000 florins, d'après l'article 19 de la loi du 9 février 1818.

volume 87, *pages* 434, 435, 520 *à* 524.

Caisse d'amortissement à Tournay, pour payer les dettes.—Édits des 20 août et 10 septembre 1768, qui la régularisent.—Détails sur le régime administratif de Tournay.

volume 91, *pages* 625 *à* 756.

Caisse d'amortissement à Paris. —Son directeur, par circulaire du

Hosted by Google

2 janvier 1807, oblige tous les notaires, greffiers et huissiers d'y verser leurs cautionnemens.

volume 98, *pages* 255, 261 *et* 262.

CAISSES domaniales, vérifiées à Tournay le 19 janvier 1791, contiennent, savoir :

1.° La Caisse des douanes, receveur, M. Defacqz,	flo.	5444	8 0
2° Celle du pont des trous, receveur, M. Droissart,		2350	16 8
3° Celle des convens supprimés, receveur, M. Vanrodq,		4112	14 8
4° Celle des domaines, receveur, M. Vinchent,		1658	8 4

volume 94, *pages* 1746 à 1750.

Hosted by Google

Caisses appartenant à l'administration de Tournay, en avril 1790, étaient celles suivantes :

1° Caisse du trésorier de la ville.

2° Celle du receveur des domaines.

3° Celle des droits de l'écluse, dite *du pont des trous.*

4° Celle du préposé du receveur, dite du *pays rétrocédé.*

5° Celle des domaines d'Antoing et de Vaulx.

6° Celle de l'Administration des couvens supprimés.

7° Celle de la douane et du mont-de-piété.

8° Celle des amendes royales.

9° Celle de la direction des postes.

10° Enfin celle de la loterie.

volume 94, *pages* 1948 *à* 1956.

Hosted by Google

CAISSES de l'administration de Tournay.—Les administrateurs provisoires de Tournay, par résolution du 14 novembre 1792, ordonnent que son état, constaté à son avènement, soit publié.

volume 96, *pages* 188 *et* 189.

CALLENELLE, village du Hainaut, adjoint au Tournésis.—Son histoire particulière.

volume 63, *pages* 35 *à* 43.

CALONNE, ancien village du Tournésis qui, depuis l'an 1669, faisait partie du nouveau district de Tournay.—L'abbaye de Saint-Médard de Tournay y possédait vingt-trois bonniers [illegible] onante-cinq verges de terre. —[illegible], seigneur de Calonne et Chevalier, y affranchit, en 1241, en

Hosted by Google

l'honneur de Saint-Eleuthère, deux de ses serfs, nommés Gilles et Marguerite Legris.—Gauthier de Calonne, qui en était seigneur en 1326, commande six cents tournaisiens envoyés alors au secours des rois de France. —Blanquart de Calonne en était seigneur en 1384 et était l'un des 32 notables de Tournay pour aviser sur le mérite de l'édit de 1383 qui institue un baillage pour le Tournésis. —Calonne a un périmètre de 171 bonniers 900 verges et une population de cinq cent soixante-un habitans. — Il payait en 1810, pour impositions foncières, trois mille trois cent trois francs un centime. — Son histoire particulière.

volume 6, *page* 264.
volume 10, *page* 185.
volume 12, *page* 20.

Hosted by Google

volume 13, *page* 162.
volume 67, *pages* 308 à 327, 330 à 340.

CALONNE.—Lors de la bataille de Fontenoy, Louis XV y établit son quartier-général, au château des 4 vents, du huit au 12 mai 1745.

volume 90, *pages* 55, 730 et 731.

CALONNE, contrôleur-général des finances de la France, natif de Douay, en Flandres, mort à Paris le 29 octobre 1802.—Son éloge.

volume 64, *pages* 266 à 268.

CALONNE, ancien village du Tournésis et du nouveau district de Tournay.—Son histoire particulière.

volume 102, *pages* 114 à 140.

Hosted by Google

CALVART, (Dénis) peintre en perspectives, né à Anvers l'an 1552, mort à Bologne, en 1619.

volume 49, *page* 254.

CALVINISME.—Le calvinisme est par sa nature atroce, cruel, vindicatif, anarchique et incendiaire, d'après le sentiment de ses adeptes, Colligny et Mornay, et d'après l'opinion de Brantome et de Voltaire.—Liaisons intimes de cette secte affreuse avec les tigres jansénistes et les jacobins parisiens, en 1789.—Justement apprécié, en 1566, par le sultan Soliman II, comme le plus grand fléau de l'ordre social.—Le calvinisme est propagé à Tournay par des prédicants français, dans les bois avoisinant cette cité. — Scènes scandaleuses, commises par des ouvriers,

Hosted by Google

dès l'an 1561.—Troubles et excès qu'ils s'y permettent.—Menaces qu'ils font, libels imprimés qu'ils y repandent contre la religion, ses ministres et les magistrats.—Un ouvrier tapissier, convaincu d'avoir prêché le calvinisme en sa maison, rue des corriers, est condamné à mort, exécuté et sa maison démolie. — Le calvinisme, semblable au jacobinisme de 1793, et aux philosophes anarchistes et les hérésiarques de tous les siècles, ne se nourrit et ne se soutient que par les plus affreux libels diffamatoires.

volume 1er., *pages* 236 *à* 242.
volume 22, *page* 13.
volume 67, *pages* 146 *à* 162.

Calvinistes (les) excitent des troubles à Tournay.—Quatre de ces sé-

Hosted by Google

ditieux y sont saisis et condamnés à mort.—Un deux était un français, nommé François Lemoy, que l'on trouva tapis dans un cabaret ayant pour enseigne la *colombe blanche*, rue du *bordel* à Tournay, (aujourd'hui floc-à-brebis) cabaret tenu par Jean Prévot.—L'on y saisit en même tems, venant de France, plusieurs balots de libels diffamatoires imprimés contre la doctrine catholique.—Les magistrats de Tournay les firent brûler. — Les calvinistes et anabaptistes, conduits par Ambroise Wille, prêchent leur doctrine à *pont-à-rieux*, et au *pont-arnonville*, en 1566.—Détails intéressans.—Ils brûlent à Tournay, le 24 août 1566, les archives du diocèse de Tournay, de l'évêque et du chapitre cathédral.—Détails.

volume 67, *pages* 163 *à* 177, 304 *à* 307.

Hosted by Google

volume 68, *pages* 57 *à* 110 *et* 210.
volume 93, *page* 32.

CALVINS, (Pierre) né à Bruges, en 1567, décédé en 1594.—Ses ouvrages.

volume 45, *page* 54.

CAMBIER, (Pierre) grand doyen de la chambre des arts et métiers de Tournay, en 1478.— Député par le roi, ne veut pas consentir à laisser ôter de l'église cathédrale de Tournay les étendards pris sur les bourguignons.

volume 20, *page* 249.
volume 21, *page* 15, 16 *et* 17.

CAMBIER, (Maximilien) premier conseiller-pensionnaire de la cité de Tournay durant onze années.—

Hosted by Google

Destitué sans être entendu, par ordonnance des députés des États-Généraux, du trente octobre 1709. —Sur quoi il reclame, l'an 1713, d'après les articles six, onze et vingt-cinq du traité de paix conclu à Utrecht, le onze avril 1713.—Il meurt le neuf juillet 1713.—Sa veuve immiscée en poursuit les erremens, et au moment où les juges allaient prononcer, l'on transige sur le tout.

volume 81, *pages* 8 *à* 10.
volume 82, *pages* 179, 253 *à* 258.
volume 84, *pages* 197 *à* 206.

CAMBIER, bailli des eaux à Tournay, commis par le magistrat en 1714.

volume 84, *pages* 354 *et* 355.

CAMBIER, (Maximilien) fils du

Hosted by Google

premier conseiller-pensionnaire de Tournay, est nommé premier fiscal et procureur général près le magistrat de cette cité.—En 1713, il est accusé de sodomie et, après des informations tenues, il est décrété de prise de corps.—Évocation de ce procès au conseil privé à Bruxelles.—Décret royal d'abolition de cette procédure, en date du dix mai 1734.—Il avait donné démission de sa charge le 16 avril 1734.—Détails.

Voyez SODOMIE.

volume 90, *pages* 1er. *à* 7.

CAMBIERE Michel Dominique, trésorier de Tournay en 1711.—Note intéressante.

volume 84, *page* 142.

CAMBRAY.—L'église métropolitaine de cette cité y était seigneur d'une

Hosted by Google

terre franche Flandre, (relevant de la châtellenie de Lille) qui était située dans le village de Kain, près de Tournay.—Son histoire spéciale.

volume 100, *pages* 291 *à* 301.

CAMBRAY.—L'official du diocèse de cette métropole est juge des matières civiles, par prévention avec les magistrats de cette cité, en vertu de concordats émanés ès-années 1447 et 1541, et d'un arrêt du conseil d'État de Louis XIV, du 21 janvier 1682.

volume 73, *pages* 183 *à* 205.

CAMBRY.—La très illustre et noble famille de Cambry, originaire de la la Champagne, s'établit ensuite dans l'Artois et le Cambrésis, et dès le

Hosted by Google

quinzième siècle, elle vint demeurer à Tournay.—Sa généalogie.

CAMBRY, (Michel) magistrat, député vers l'empereur Charles-Quint, pour la capitulation de Tournay, l'an 1521.

volume 28, *pages* 126 *à* 187.

volume 66, *page* 100.

CAMBRY Simon, fondateur de six recrands, au réduit des dominicains. —Le marquis D'Ennetières, comme parent, en est administrateur.

volume 92, *pages* 1056 *à* 1058.

CAMPEAUX.—Couvent de religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, fondé à Tournay, l'an 1416, par Pierre de Campeaux, en la paroisse Saint-Brixe, rue des campeaux.—Détails.

Hosted by Google

volume 18, *page* 141.

CAMPHAIN, village du Tournésis, cédé à la France par le traité des limites, conclu à Versailles le 16 mai 1766.—Son histoire particulière.

volume 8, *page* 96.
volume 9, *page* 13.
volume 30, *page* 44.
volume 64, *page* 115.

CAMPS.—Hameau et fief du Tournésis, contenant septante-un bonniers mille cinq cents verges de terre, enclavé dans le village de Coutiches lez-Orchies.—Son histoire particulière.

volume 64, *pages* 151 *à* 169.

CAMUS, ancien avocat du clergé de France à Paris, membre de l'institut, mort en 1804.

Hosted by Google

volume 2., *page* 47.
volume 40, *pages* 206 *à* 208.

CANAL de Mons à Condé, creusé et achevé le 18 octobre 1807.—Fêtes à ce sujet.—Détails.

volume 68, *pages* 270 *à* 280.

CANAL de Mons à Tournay, doit s'ouvrir et se diriger du point de Pommerœul vers Antoing, d'après un ouvrage imprimé en 1784, intitulé : *considérations sur le canal de Mons à Tournay.*

volume 78, *page* 37.

CANAL de Saint-Ghislain par Pommerœul, Blaton, Péruwelz, Brasménil, Wiers, vers Péronne et Antoing, commencé l'an 1823, fini l'an 1825.—Histoire particulière de ce canal

Hosted by Google

et de la navigation de Mons à Tournay par Condé, depuis l'an 1677 jusqu'en 1826.—Détails curieux.

volume 78, *page* 37 *jusqu'à la fin.*
volume 79, *pages* 329 *à* 395.

Canal de Pommerœul à Péronne. —Son parachèvement, vers le mois de septembre 1826.—Détails.

volume 82, *pages* 406 *à* 408.

Canal du Luxembourg, qui doit effectuer la jonction de la Meuse à la Moselle, du point de départ, près de Liège, sur Wasserbillig, hameau du canton de Grevemacheren.—D'après l'octroi royal, du 21 janvier 1828, ce canal doit être achevé en cinq années.—Le fonds de la société consiste en dix millions de florins de change.—Réglement de cette société.—Détails curieux.

Hosted by Google

volume 89, *pages* 214 *à* 272, 275 *à* 290, 297 *à* 300, 301 *à* 380, 384 *à* 407.

CANAL royal de Languedoc. Voyez RIQUET.

volume 79, *pages* 329 *à* 395.

CANAL dit de *Guatimala*, projetté dans l'Amérique du sud, à l'effet de réunir le golfe du Méxique à l'Océan pacifique.—Guillaume Premier, roi des Pays-Bas, en accueille le projet et envoye en 1828 des commissaires sur les lieux, à l'effet d'y effectuer sa confection.

volume 89, *pages* 264 *et* 265.

CANAL de Saint-Quentin vers Cambray, faisant jonction de l'Oise à la Somme, et par la jonction de l'Oise

Hosted by Google

à la Seine, met en contact fluvial Paris avec Tournay, sur l'Escaut.—Achevé l'an 1810, au mois de novembre, époque où quelques bâteaux tournaisiens et montois abordent en cette capitale, avec un demi chargement de houille extraite des fosses du Hainaut.—Détails et discussions sur les fautes grossières commises par les ingénieurs français dans le creusement et la confection de ce canal.—Détails curieux.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 136 *à* 194.

CANAL et canaux de desséchement des marais et prairies avoisinant l'Escaut, la Scarpe et la Haine, dans leurs cours entre Douay, Valenciennes et Mortague.—Descriptions de ces travaux, de l'an 1244 jusqu'en 1809.—Détails.

Hosted by Google

volume 64, *pages* 166 *à* 232.

Canal de Péronne lez-Antoing, aboutant à l'Escaut, construit ès-années 1768 et 1769.—Les consaux, par résolution du 5 septembre 1769, en vertu du décret royal du 8 juillet 1767, y contribuent pour la somme de mille florins.

volume 92, *pages* 33, 147 *et* 148.

Canisius, (Henry) alias *Dehonet*, né à Nimègue, au seizième siècle, surnommé *le canoniste*, neveu du célèbre jésuite *Canisius*.—Henry décéda à Ingolstadt, en Bavière, vice-recteur de l'université de cette ville, l'an 1610.—Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 160 *à* 164.

Canlaire, tournaisien, naquit à

Hosted by Google

Tournay, vers la fin du dix-huitième siècle. — Reconnu pour le premier statuaire en bronze du dix-neuvième siècle. — Il fut nommé par le gouvernement français de la commission des arts, à l'effet d'aller recueillir à Rôme et dans l'Italie, les monumens les plus précieux des arts. — Il est assassiné à Paris, au mois d'avril 1812, par des artistes français, jaloux de l'éminence de ses talens.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 240 *et suivantes.*

CANNEGIETER, né à Steinfurt, en en Wesphalie, en 1691. — Mort en en 1778, pasteur du gymnase d'Harnheim et historiographe de la Gueldre hollandaise. — Auteur d'un savant ouvrage intitulé : *De iside ad turnacum inventâ.*

Hosted by Google

volume 91, *pages* 547 *à* 549.

Canning et Villèle, ministres d'État d'Angleterre et de France, deux grands diplomates du 19e. siècle, (de 1822 à 1828.)

volume 89, *pages* 566 *à* 568.

Canon en usage à Tournay, dès le quatorzième siècle.

volnme 15, *pages* 95 *à* 97.

Cardone Jean, second et ensuite premier grand-doyen de la chambre des arts et métiers de Tournay, faisait partie de la députation des 4 consistoires de cette cité, vers Sa Majesté, Louis XI, alors à Bouchain, les 24 mai et 13 juillet 1477.

volume 20, *pages* 163 *à* 200.

Hosted by Google

CANONICATS de Tournay.—Un d'iceux fut affecté au chanoine Hostelier, qui, en cette qualité, était intendant de l'hôpital noble de Notre-Dame à Tournay, d'après décrets de 1126 et 1136, émanés par l'évêque de Tournay, Simon.

volume 6, *page* 7.

CANONICATS de Tournay, portés au nombre de quarante, par décret de Wautier, évêque de Tournay, de l'an 1169; à quel effet, il se dépouille d'une partie de sa mause épiscopale, pour en compléter la dotation.

volume 6, *page* 34.

CANTER Guillaume, né à Utrecht, le 24 juillet 1542, mort à Louvain le 28 mai 1575.—Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 165 *et suivantes*.

Hosted by Google

Cantines militaires.—Tournay s'en rédime parmi payer chaque année au souverain (1757 à 1788) deux mille cent soixante-sept florins 14 patards 8 deniers.—Histoire spéciale de cette institution.

volume 16, *pages* 84, 85 *et* 86.
volume 84, *pages* 192 *et suivantes*.
volume 90, *pages* 64 *à* 71.

Cantines militaires à Tournay. —Marie-Thérèse en détermine le régime, par un admirable édit du 11 février 1769.

volume 71, *pages* 136 *et suivantes*.
volume 86, *page* 399.

Cantines à Tournay. — Réglement pour sa régie, émané par les consaux le 19 septembre 1769.—Détails.

volume 92, *pages* 34, 35, 428 *à*

Hosted by Google

430, 523 *à* 587, 592 *à* 596, 670, 671 *et* 694.

Cantine.—*Vielle cantine* près de la rue Saint-Piat à Tournay.—Son local est en partie démoli, en vertu de résolution des consaux, du 29 mai 1771.

volume 92, *pages* 87 *et* 88.
volume 93, *pages* 583 *à* 587.

Caoursin Guillaume, né à Douay, en 1410, mort à Douay, en 1501. —Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 7 *à* 11.

Cape à l'anglaise.—Les sieurs Piat Lefebvre et associés sont autorisés d'en confectionner du produit de leur fabrique de camelots, parmi payer annuellement à la corporation des

Hosted by Google

tailleurs de Tournay, une reconnaissance de dix florins dix patards. —Détails motivés.

volume 91, *pages* 447 *et suivantes.*

CAPELLE, village situé en Flandre, près de Bruges, et dont l'abbaye royale de Saint-Amand, en Tournésis, était seigneur.

volume 15, *page* 150.

CAPITATION que l'on voit établie à Tournay, dès le douzième siècle, transmise du régime romain à celui des monarques mérovingiens, carlovingiens et capetiens.

Voyez IMPOSITION.

volume 9, *pages* 108 à 116.
volume 55, *pages* 6 à 218.

CAPITULAIRE de Leptines, qui eut

Hosted by Google

rent lieu en 743, ordonnent la vente de quelques biens ecclésiastiques pour subvenir aux frais de la guerre.

volume 2, *page* 104.

CAPITULATION du château et cita-de Tournay, ès-années 1513, 1521, 1581, 1667, 1709 et 1745.

Voyez TOURNAY.

CAPITULATION (la) près de Namur, conclue le 9 avril 1790 entre la députation plénipotentiaire du congrès et le général en chef Vandermeerch, est violée.—Détails.

volume 94, *pages* 858 *à* 864.

CAPUCINS établis à Tournay, l'an 1592, par la munificence de Jean Wendeville, évêque de Tournay.—Détails.—Leur église est profanée en

Hosted by Google

1740, par un soldat luthérien du régiment de Villatte, qui s'y empare d'une sainte hostie; il est saisi en *flagrant délit* et meurt en prison, rongé de vermine. — Les capucins obtiennent chaque année des consaux de Tournay (18 septembre 1770) 93 florins 10 patards pour le vin du Saint-Sacrifice de la messe.

volume 30, *pages* 5 *à* 17.
volume 90, *pages* 80 *à* 82
volume 92, *pages* 136 *et* 137.

Capucins de Tournay obtiennent des consaux, par résolution du 4 septembre 1759, une somme annuelle de cent florins, à titre de chauffage.

volume 92, *pages* 509 *à* 532.

Carbonnelle Pierre-Joseph, à Tour-

Hosted by Google

nay, livrancier des draps pour habiller la légion nervienne, d'après autorisation du département général de la guerre, du 25 février 1790. —Aministrateur le 8 novembre 1792. —Son couplet.—Réflexions.

volume 94, *pages* 1768 *et* 1769.
volume 96, *pages* 378 *et* 379.

CARÊME.—Institution du christianisme, conforme aux lois de l'hygyene, nécessaire à la conservation de la santé.—Détails.

volume 48, *pages* 146 *à* 148.

CARICATURE rimée, en janvier 1814, sur la prochaine arrivée à Tournay des troupes alliées.

volume 99, *pages* 2 *à* 5.

CARIN Léopold, cultivateur à Esple-

Hosted by Google

chin, tracassier et turbulent.—Destitué, en 1812, de sa place de maire d'Esplechin.

Voyez PAISSON, LEMAIRE Louis et DESMONDS François.

volume 52, *pages* 3 *à* 26.
volume 60, *pages* 173 *à* 188.
volume 62, *pages* 336, 337, 553 *et* 554.
volume 87, *pages* 192 *à* 216.

CARION Louis, né à Bruges, en Flandres, l'an 1547, décédé le 23 juin 1595. —Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 57 *à* 63.

CARLIER, tournaisien, premier conseiller pensionnaire de Tournay en 1332.—Magistrat d'un rare mérite. —Son éloge.

volume 17, *page* 204.

CARMES.—Religieux établis à Tour-

Hosted by Google

nay dès l'an 1621.—Leur histoire particulière.

volume 13, *pages* 79 *à* 87.

CARMELITES.—Religieuses établies à Tournay, en 1614.—Leur histoire particulière.

volume 30, *pages* 92 *à* 102.
volume 69, *pages* 396 *et* 397.

CARNAVAL.—Son origine de la plus haute antiquité.—Détails curieux.

Voyez BRANDONS.

volume 69, *pages* 195 *à* 236.

CAROLUS (un) d'or faisait, au 16e. siècle, treize livres six sols huit deniers de nos jours.

volume 54, *page* 145.

CARPENTIER Antoine, curé de St.-

Hosted by Google

Pierre à Tournay, fait une fondation, en 1594, pour y recevoir et pitancer six vieux hommes, fondation bâtie en cette même paroisse, rue du curé de Saint-Pierre. — Ses revenus annuels, en 1784, portaient la somme de soixante livres.

volume 26, *page* 218.
volume 28, *page* 96.
volume 92, *pages* 948 *et* 949.

CARRET Jacquemont, magistrat de Tournay, au quinzième siècle.

volume 18, *page* 107.
volume 28, *page* 93.

CARRET François, fait une fondation l'an au réduit des Sions à Tournay, pour y loger quatre veuves.

volume 28, *page* 93.

Hosted by Google

volume 92, *pages* 1053 *et* 1054.

CARRONDELET Jean, archevêque de Palerme, né à Dole, en Franche Comté, bienfaiteur, en 1547, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 67.
volume 36, *page* 131.

CARRONDELET Jean, né à Dole, en Franche Comté, en 1428, mort à Malines le 2 mai 1501. — Grand chancelier de la très-puissante maison de Bourgogne.

volume 36, *pages* 131 *à* 151.

CARTEL pour la remise des déserteurs, entre la Belgique et la France, reclamé par cette dernière puissance le 25 février 1790.

volume 94, *pages* 1772 *et* 1773.

Hosted by Google

CARVIN Jean-Baptiste, né à Tournay, le 6 novembre 1747.—Savant médecin, décédé au village de Froidmont, l'an 1812.

volume 37, *pages* 63 *à* 65.

CASERNES de Tournay, pour y loger les militaires, sont incendiées en 1641.

volume 2, *pages* 5 *et* 15.

CASERNE des sept fontaines, paroisse de la magdelaine, à Tournay, fut bâtie vers la fin du dix-septième siècle, pour y loger de la cavalerie. —Détails.

volume 13, *page* 285.
volume 101, *pages* 397 *et* 398.

CASERNE de Saint-Jean, quartier irrégulier.—Un décret royal, du 14

Hosted by Google

avril 1771, autorise la dépense de cinq mille cinquante-six florins, pour y placer les insensés de la tour de la vieille porte de marvis, alors démolie.

volume 92, *pages* 473, 474, 621 *et* 622.

CASERNE (la petite) de cavalerie tombant en ruine en 1771.—Les consaux en ordonnent la démolition le 7 mai 1771.

volume 92, *pages* 500 *et* 501.

CASERNES de Tournay. — La réparation des ses toits, selon apperçu fait en février 1782, pour y loger convenablement la nouvelle garnison autrichienne, exige une somme de de 25,191 florins 13 patards 6 deniers.

Hosted by Google

volume 93, *pages* 1890 *à* 1900, 1915 *à* 1920.

CASTAGNE. — Illustre famille patricienne de Tournay, dès le treizième siècle.—Détails.

volume 11, *page* 183.
volume 87, *pages* 145 *et* 225.

CASTELAIN Jean, fondateur d'un bénéfice à la chapelle du collège d'Arras, à Louvain.

volume 5, *page* 127.

CASTELLARIUM, alias *le châtelet*, situé anciennement au haut de la rue des chorraux et des orfèvres à Tournay.

volume 22, *page* 163.

CASTELLARIUM (le châtelet) était le

Hosted by Google

séjour du *procurator gynecey* à Tournay, sous les romains.—Des hommes et des filles y filaient et fabriquaient les étoffes de laine pour habiller les troupes romaines.—Le castellarium fut donné, en 575, par Chilpéric er. roi de France, à Chrasmer, évêque de Tournay.—Les évêques de Tournay y battirent monnaie jusqu'en 1320.—Son histoire particulière.

volume 22, *page* 61.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 15 *à* 28.

CASTERMAN Donat, imprimeur à Tournay, élevé aux dépens de l'administration de cette ville.—Détails.

Voyez IMPRIMEURS.

volume 70, *pages* 156 *à* 165.

CASTRECHIN dit *Quatrechin*.—Hameau

Hosted by Google

et seigneurie particuliers, situés dans le village d'Esplechin, Tournésis, et qui appartenait, dès l'année 1139, à l'abbaye de Saint-Médard de Tournay, par la donation que lui en fit alors l'évêque de Tournay, Simon, avec le droit d'y prélever la dîme sur les moutons, que lui concéda, en arrentement perpétuel, l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, parmi une redevance annuelle de deux sols.

volume 5, *page* 259.
volum 6, *page* 223.
volume 60, *page* 134.

CASTREMAN.—Scribe insolent et fripon. — Commissaire subalterne aux logemens de la cité de Tournay.— Ses vols et prévarications restent impunis de 1816 à 1827, époque à

Hosted by Google

laquelle il fut destitué par la régence. — Il fait banqueroute en 1828.

volume 87, *pages* 303 *et* 304.
Volume 91, *pages* 759 *et* 761.
volume 99, *pages* 13 *à* 16.

CATELAIN fait présent d'une cloche à l'église cathédrale de Tournay, l'an 330, selon la pieuse tradition des fidèles.

volume 1er., *page* 9.

CATERS, Delecolle et Lefebvre, fabricans d'étoffes de laine à Tournay, obtiennent des consaux, pour 4 ans, des avantages pour leur fabrique.

volume 92, *pages* 456 *et* 457.

CATHÉDRALE de Tournay, profanée au mois d'août 1566, par les hu-

Hosted by Google

guenots, puis par les jacobins tournaisiens, le 8 mars 1793.—Rétablie dès le 23 juillet 1803 et années suivantes par l'évêque de Tournay, François Hirn.—L'on découvre le 6 août 1812, dans son cimetière, une grande pierre taillée, à quatre pieds de profondeur, représentant Saint-Hubert.

Voyez les mots CHAPITRE CATHÉDRAL et CHŒUR de la CATHÉDRALE.

volume 67, *pages* 230 *à* 232 *et* 237.

volume 101, 1ère. *partie*, *pages* 231 *et suivantes.*

CATHÉDRALE de Tournay.—Son histoire spéciale avec description de ses monumens.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 331 *à* 360.

CATÈNE, (Mademoiselle Marie-

Hosted by Google

Anne) tournaisienne, fait une fondation audit Tournay, l'an 1283, en la paroisse de Saint-Nicaise, consistant en un veuvé situé en la rue dite *roc Saint-Nicaise*, pour y loger et pitancer huit femmes veuves.

volume 10, *page* 206.

CATIESS Guillaume, procureur fiscal de la ville de Tournay, en 1423.

volume 10, *page* 206.

volume 18, *page* 75.

CAUCHE Louis tue sa femme dans un accès de jalousie, l'an 1500. —Il est condamné à être pendu et il est exécuté.

volume 66, *pages* 3 *et* 4.

CAUSES secrètes de la révolution

Hosted by Google

belgique, en 1789, ouvrage anonyme dans lequel Vonck se dit le patriote par excellence.—Cette brochure parait à Bruxelles, au mois de février 1790, sans le nom de l'imprimeur.—Notes de l'auteur de cet ouvrage qui réfutent les mensonges qui s'y trouvent.

volume 95, *pages* 89 *à* 150.

Cautionnements des huissiers, avoués et greffiers.—Lettre circulaire du directeur de la caisse d'amortissement, du trente octobre 1806, adressée en ce regard, aux procureurs impériaux près les tribunaux.—Item, lettre du 8 juin 1807, concernant ceux qui sont en retard d'avoir versé ce cautionnement,

volume 98, *année* 1806.

Cauvin (Mademoiselle) fonde à

Hosted by Google

perpétuité, pour le repos de son âme, un salut le lundi de chaque semaine, —La dotation consiste en un revenu annuel de quarante-cinq livres.

volume 27, *page* 144.

CAVE (office de la) établi en la cathédrale de Tournay, y ouissait en 1758 d'un revenu annuel de quinze cent cinquante-neuf livres quatorze sols un denier.

volume 25, *pages* 189 *à* 222.

CAVET Jean, l'un des chefs de l'insurrection qui eut lieu à Tournay en 1424.

volume 18, *pages* 188 *à* 189.

CAVRINES, hameau du Tournésis, situé dans le village d'Hérines, contenait 78 bonniers 900 verges, plus

Hosted by Google

le bois qui contient 17 bonniers, situé à l'extrémité du village de Rumes vers Esplechin.—Cédé par la France à l'Autriche par le traité des limites conclu à Bruxelles, en 1779, article sept.—Son histoire particulière.

volume 63, *pages* 174 *à* 177.

Cazier Pierre, fait une fondation à Tournay, l'an 1594, pour y loger et pitancer six vieux hommes, rue et barre Saint-Brice, y connus sous le nom de *recrands*. — Les revenus annuels de cette fondation, en 1784, étaient réduits à deux cent dix livres parisis.—Généalogie de l'ancienne famille des Cazier.—Détails.

volume 26, *pages* 219 *à* 233.
volume 92, *pages* 951 *à* 958.

Cazier frères, de Tournay, ano-

Hosted by Google

blis par la chancellerie impériale, en 1728.—Refus d'en enregistrer les patentes aux Pays-Bas, d'après la loi de 1616, confirmée par édit de l'empereur Charles VI, du 9 mai 1731, qui établissent une chancellerie spéciale des Pays-Bas à Vienne, pour l'émanation des lettres et titres de noblesse pour ce pays.

volume 85, *pages* 356 à 359.
volume 89, *page* 650.

CAZIER Jean-Baptiste, conseiller-pensionnaire des États du Tournésis, en 1725.

volume 86, *page* 318.

CAZIER Debohé, conseiller greffier de l'échevinage de Tournay, l'an 1748.—Son procès avec les échevins de Tournay, contre Jeanne-Claire Ques-

Hosted by Google

noy, veuve de Michel Ducolombier, maître orfèvre, est renvoyé par arrêt du conseil d'État de Louis XV, en date du 20 avril 1748, au jugement de la seconde chambre du parlement de Flandres séant à Douay.

volume 75, *généalogie Duchambge*, article : CAZIER, *page*
volume 91, *pages* 63 *à* 73.

CAZIER, (baron de) président du conseil des finances et conseiller d'État, est nommé commandeur de l'ordre de Saint-Étienne, comme tournaisien. —Les consaux lui en adressent lettres de félicitation, en date du 9 octobre 1770.

volume 92, *pages* 150 *et* 151.

CAZIER.—Messire Benoît-Joseph, baron de Cazier, commandeur de

Hosted by Google

l'ordre de Saint-Étienne, président du conseil des finances, conseiller d'État, né à Tournay le onze novembre 1718, meurt à Bruxelles le 10 avril 1791, universellement regretté.—Ses ouvrages de finances.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 1 *à* 506.

Item, *pages* 564 *à* 576.

CAZIER Gabriël-Joseph, chanoine de Tournay, en 1722, décédé le 30 janvier 1734.

volume 9, *page* 53.

CAZIER, (Messire Jean-Baptiste baron de) né à Tournay, le deux novembre 1680, fils de M. Jacques-Philippes, seigneur de Camphain, décédé à Vienne le 29 décembre 1747, conseiller régent au conseil suprême des Pays-Bas établi à Vienne, pré-

Hosted by Google

sente, au mois de février 1733, par ordre de l'empereur Charles VI, un mémoire savant et curieux tendant à l'amélioration des finances des Pays-Bas.—Détails.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 5 *à* 400.

CAZOTTE. — Son étonnante prédiction de la révolution française qui commença en 1789, prédiction qu'il fit en 1788, étant à dîner chez le duc de Grammont.—Il y prédit les supplices ignominieux du roi, de la reine de France, celui de leur sœur Élisabeth et celui de la duchesse de Grammont chez laquelle il dînait, sa fin funeste sur l'échafaud et la conversion de l'académicien Laharpe, présent.

Voyez le mot PRÉDICTIONS.

volume 94, *pages* 129, 214 *à* 234.

Hosted by Google

CELLES.—Riche, étendu et fertile village du Hainaut, attenant à celui de la Trinité.—Monsieur Formanoir de la Cazerie en est seigneur depuis l'an 1783.—Détails.

volume 82, *pages* 404 *et* 405.

CELLES-MOLEMBAIX, village du Hainaut, à deux fortes lieues de Tournay.—Vers la fin du mois de janvier 1790, quelques paysans de ce village y excitent des mouvemens tumultueux pour l'empereur Joseph II.—Un détachement de volontaires du Hainaut et de Tournay forment le projet de les calmer.—Détails.

volume 94, *pages* 1931 *à* 1935.

CÉLESTINES à Tournay, dites *religieuses de l'annonciation*, sont établies à Tournay, en la paroisse du châ-

Hosted by Google

teau, dès le 16 juin 1621. — Leur histoire particulière.

volume 30, *pages* 50 *à* 64.

Célibat (le) des prêtres est prouvé, d'après l'expérience des siècles, n'être pas contraire à la population.

volume 4, *page* 298.

Cellier, (office du) établi en la cathédrale de Tournay, pour régir une notable partie de ses biens restés communs entre les membres dudit chapitre. — Ses revenus annuels, en 1770, étaient de septante-neuf mille trois cent soixante-une livres dix-neuf sols sept deniers. — Détails. — Histoire particulière de cet office.

volume 17, *pages* 157 *à* 159.
volume 23, *page* 136 *jusqu'à la fin.*
volume 24, *pages* 1 *à* 70.

Hosted by Google

CENDRES de houille.—Ordonnance des administrateurs provisoires, du 7 janvier 1792, qui enjoint aux habitans de les répandre chacun devant leurs maisons durant le verglas.

volume 96, *pages* 257 *et* 258.

CENNE ou banquet.—Droit que les seigneurs accordaient, au moyen âge, à leurs serfs qui avaient la permission de se marier.—Ces seigneurs donnaient le repas de nôces, avaient le droit d'y présider et d'ouvrir le bal.

Voyez JAMBAGE.

volume 23, *page* 222.
volume 24, *pages* 304 *à* 306.

CESSION, (bénéfice de) admis sur second défaut contre les créditeurs,

Hosted by Google

en faveur d'un *failli cessionnaire*, d'après l'article 51 de la chartre de 1370, concédée aux tournaisiens.— Discussion spéciale sur ce point de la législation.

volume 17, *page* 125.

C H

CHAFFAUX avocat, clubiste, depuis receveur du bureau des hospices de Tournay. — Son discours révoluteur prononcé le six janvier 1793; administrateur le 8 novembre 1794.—Son couplet.—Réflexions.

volume 96, *pages* 346 *à* 348.
Item, *pages* 370 *et* 371.

CHAMAROIS, danseuse de l'opéra à Paris, décédée en 1802. — Détails.

volume 21, *pages* 161 *et* 162.

Hosted by Google

CHAMART Noël, docteur primaire en droit à l'université de Louvain, fondateur de deux bourses en 1685, au collège de Michel de Baye à Louvain. — Ses ouvrages.

volume 5, *page* 129.

CHAMART Noël, né à Gaurain, Tournésis, adjoint le 25 décembre 1621.—Mort docteur primaire en droit à Louvain le 10 septembre 1699.—Sa vie.—Ses ouvrages.—Détails.

volume 93, *pages* 1 *à* 16.

CHAMBRE des arts et métiers de Tournay. — Le magistrat lui alloue pour ses dépenses, en 1783, une somme annuelle de 725 florins 8 patards. —D'après la Caroline de 1521 et l'édit du 31 mars 1612, ses deux grands doyens ne peuvent être élus deux fois de suite. — Ils ne peuvent in-

Hosted by Google

tervenir dans l'administration de la cité de Tournay, d'après édit du 17 décembre 1663.

volume 16, *page* 204.
volume 20, *pages* 7 *et* 8.
volume 33, *page* 183.
volume 69, *page* 391.
volume 72, *pages* 83 *et* 84.

CHAMBRE (la) des arts et métiers de Tournay fait publier le 27 janvier 1791, une circulaire imprimée, rédigée par l'auteur de cet ouvrage, pour exhorter le peuple de Tournay à se confier à son souverain. — Le ministre l'en remercie par lettre du 4 février 1791. — Note.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 157 *à* 176.

CHAMBRE des arts et métiers de

Hosted by Google

Tournay. — Sa correspondance avec les administrateurs de Tournay, concernant le nouveau serment, est publiée en vertu de résolution du six décembre 1792.—Détails.

volume 96, *pages* 197, 199 *et* 200.

CHAMBRE de commerce de Tournay.—Ses prérogatives sont maintenues sur sa requête, par ordonnance des consaux de cette cité, du 21 janvier 1792.

volume 96, année 1792.

CHAMBRE (la) de commerce de Tournay, coûte à la cité de Tournay, en 1788, dix-huit florins.

volume 16, *page* 205.

CHAMBRE de commerce de Tournay, séparée de la chambre des arts

Hosted by Google

et métiers, où elle formait une des trente-six bannières, par édit du 17 avril 1674. — Organisée par édit de l'empereur Charles VI, du 18 janvier 1721, et composée alors d'un intendant, quatre directeurs, deux maîtres de trente hommes, d'un conseiller, d'un greffier et d'un receveur

volume 77, *pages* 105 *à* 108.
volume 84, *pages* 3 *et suivantes.*

CHAMBRE consultative de commerce établie à Tournay, en 1810, vote à Napoléon ses remercîmens, le 28 décembre 1810, sur ses prohibitions d'introduire en France les marchandises fabriquées en Angleterre.

volume 98, *pages* 594 *et* 595.

CHAMBRES des comptes établies à

Hosted by Google

Lille et à Bruxelles, ès-années 1345. —Comparaison de la comptabilité ancienne et moderne jusqu'à nos jours. —Décret impérial en ce regard, du 19 octobre 1807, sur la validité des bons donnés par les fournisseurs, (sang-sues de l'État) nommés Vanlerberg, Ouvrard, Despret et compagnie.—Détails.

volume 33, *pages* 183 *à* 226.

CHAMBRES des comptes de Flandre, Hainaut, Malines, Namur et Tournay, établie à Bruxelles, coûtaient au souverain, en 1721, trente-deux mille sept cent nonante-huit florins neuf patards huit deniers, et en 1728, quarante mille trente-cinq florins.

volume 85, *pages* 48 *et* 707.

CHAMBRES des comptes du Brabant

Hosted by Google

et Limbourg coûtaient au souverain ; en 1721, vingt-huit mille florins.

volume 85, *pages* 652 *à* 708.

CHAMBRE des arts et métiers de Tournay.—Sa plainte à Sa Majesté, de ce que ses droits constitutionnels sont lésés par des exemptions accordées aux non francs de métiers par Sa Majesté.—Cette plainte est renvoyée à l'avis des consaux le 12 mai 1772.

volume 9[illegible], *page* 683.

volume 93, *pages* 300, 301, 731 *à* 770.

CHAMBRE (la) de commerce de Tournay s'adresse à Sa Majesté, par requête en date du 24 août 1776, tendante (sauf pour le strict nécessaire) à ce qu'il ne soit établi aucune boutique dans les villages du Tournésis.—Les consaux y rescrivent favo-

Hosted by Google

rablement par de puissans motifs le 27 septembre 1756.

volume 92, *pages* 1389 *à* 1392.

CHAMBRE des arts et métiers de Tournay, cherche à se concerter avec les consaux pour cimenter l'union entre eux, les 1er. et 3 février 1790. —Détails.

volume 94, *pages* 1735 *à* 1740.
Item, *pages* 1779, 1781 *et* 1782.

CHAMBRE héraldique de Bruxelles. —Lettre des États-Généraux, du 26 avril 1790, demandant aux quatre consistoires son opinion sur la continuation des ses vacations.

volume 94, *page* 731.

CHAMBRE de commerce de Tournay.—Son ridicule protêt, du 18 avril

Hosted by Google

1790, contre l'organisation des 4 consistoires de Tournay.

volume 95, *pages* 185 *à* 187.

CHAMBRES des comptes de la Flandre et du Brabant.—Le baron de Cazier en propose la réunion en 1733. —Mesure économique de trente mille florins par an. — Détails.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 182 *à* 191.

CHAMBRES (les) de commerce de Tournay, etc. votent, le 28 décembre 1810, une adresse de remercîment à l'empereur, à cause des mesures énergiques qu'il venait de prendre contre l'introduction des marchandises anglaises qu'il avait fait saisir et brûler.

volume 98, *pages* 594 *et* 595.

Hosted by Google

CHAMPÊTRES. (délits) — Arrêté du préfêt de Jemmappes, du 2 mars 1808, pour leur repression.

volume 98, année 1808.

CHANCELLERIE royale établie près le parlement de Tournay, par édit du mois de décembre 1680.—Détails.

volume 73, *pages* 167 *à* 170.

CHANCELIER de l'évêque de Tournay, érigé en dignité par le pape Clément III, en 1188.—Ses prérogatives consistent à se faire précéder jusqu'à l'entrée du chœur, par un bedeau armé d'une masse d'argent levée.

volume 6, *page* 84.
volume 9, *pages* 226 *à* 244.

CHANCELIER et conseiller du con-

Hosted by Google

seil de Brabant.—Leur origine connue sous le duc de Brabant, Godefroid-le-Barbu, l'an 1147.—Ses prérogatives maintenues dès 1200, sous le duc Henry III, sont celles de la chartre de Cortenbergen, donnée l'an 1312, par le duc Jean II.

volume 85, *pages* 319 *à* 328.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 400, 515 *à* 550.

Chanoines de Tournay, en 1030, étaient vêtus en blanc et postérieurement vêtus en noir. — Par édit de Marie-Thérèse, de l'an 1753, ils doivent être vêtus de soutane de soie en violet, avec pouvoir de porter une croix d'or émaillée.—Mémoire pour l'obtenir, rédigé en 1751, par Mr. Hoverlant de Beauwelaere, conseiller-pensionnaire des échevins de Tournay.

Hosted by Google

volume 3, *pages* 142 *et* 143.
volume 5, *page* 199.
volume 6, *page* 10.
volume 9, *page* 18.
volume 10, *page* 107.
volume 15, *page* 79.
volume 91, *pages* 180 *et* 181.
volume 93, *pages* 17 *à* 46.

CHANOINES (les) de Tournay déclarent en 1110, par résolution capitulaire, que la première année des revenus de leur canonicat sera prélevée pour subvenir à l'acquit de leurs dettes et aux frais de leurs funérailles. — Ils sont tenus à résidence, en vertu d'un décret du synode diocésain, tenu à Tournay le 13 mai 1136. — Ils sont encore tenus de jurer l'observance de leur résidence lors de leur prise de possession, d'a-

Hosted by Google

près un décret de Wautier de Marvis, évêque de Tournay, de l'an 1247. —Extrait chronologique des nominations et décès des chanoines de Tournay, depuis 1559 jusqu'en 1795. —Chanoine de Tournay, prébendé au village de Pouckes, en Flandres, jouissait au moyen âge, de la faculté d'entrer au chœur de la cathédrale, botté, éperonné, le fouet en main, et y conférait, ainsi costumé, l'une des trois cures dont le patronat était attaché à son canonicat.

volume 5, *page* 199.
volume 6, *page* 10.
volume 9, *pages* 18 *à* 60.
volume 15, *page* 79.

CHANSONS composées en 1479, pour les bourguignons contre les français et pour ces derniers contre les bourguignons.

Hosted by Google

volume 21, *pages* 57 *à* 120.

CHANSON du coq de Saint-Nicaise, composée, en 1771, contre les membres du chapitre de Tournay, par le sieur Vinchent, dit *grise-baguette*, greffier de l'échevinage de St.-Brice, à cause de la suppression provoquée de cette paroisse par ledit chapitre. —Ordonnance des consaux, du 26 février 1771, qui défend de la chanter.

volume 92, *pages* 415 *et* 416.

CHANSON composée, en 1793, par le procureur de Tournay, Philippes-Ignace-Henry, sur les vingt administrateurs de Tournay.—Détails et notes.

volume 96, *année* 1793.

CHANSONS diverses sur le gain de la

Hosted by Google

bataille de Fontenoy, gagnée par les français sur les Hauts-Alliés, (11 mai 1745) avec l'épitaphe de Brûle-Maison.

volume 90, *pages* 767 *à* 812.

Chants indécens, qui avaient lieu en la cathédrale de Tournay, le jour des innocents, et qui continuèrent jusqu'en 1481.

volume 21, *pages* 165 *et* 166.

Chantre de la cathédrale de Tournay.—Dignité et bénéfice dont la dotation existait au village de Néchin, Tournésis.—Histoire particulière de son origine et de ses prérogatives. — Le grand chantre est présenté par l'évêque de Tournay au chapitre cathédral, qui lui donne la collation et l'institution.—Daprès un concordat, de l'an 1435, le chan-

Hosted by Google

tre est collateur de bourses de l'office des bons enfans, dits *écoliers de Paris*, dont les revenus annuels, l'an 1776, étaient de huit cent soixante-quatre livres seize sols parisis.

volume 8, *page* 123.
volume 9, *pages* 235 *à* 239.
volume 18, *pages* 31 *et* 231.
volume 74, *pages* 230 *à* 258.

CHAPEAUVILLE Jean, né à Liège, de parens illustres, le cinq janvier 1551, y décédé prévôt de la cathédrale de cette cité le onze mai 1617. —Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 180 *à* 184.

CHAPEAUX à cornes, en usage à Tournay, l'an 1481.

volume 21, *page* 155.

Hosted by Google

Chapelains (les) de la cathédrale de Tournay se plaignent, en 1720, que les chanoines d'icelle retenaient une partie de leurs revenus.—Leur origine est très ancienne et provient du mot *cape*, *capuce*.

volume 2, *page* 88.
volume 9, *page* 171.
volume 16, *page* 131.

Chapelain de l'hôtel-de-ville de Tournay, dit de *Saint-Pancrace*.—C'est un très ancien bénéfice, dont la dotation consistait en un revenu annuel de deux muids de blé, assignés sur le moulin (à l'eau) du Bruisle, situé en la paroisse du château à Tournay —Ce bénéfice réduit, en 1788, en une prœstation de dix patards pour honoraires de chaque messe que ce chapelain di-

Hosted by Google

sait tous les jours à la chapelle dudit hôtel-de-ville.

volume 16, *pages* 131 *et* 132.

CHAPELAINS de hautes formes en la cathédrale de Tournay, au nombre de deux, étaient professeurs au collège capitulaire de Saint-Paul à Tournay, ce qui portait sa dotation annuelle à plus de deux mille florins.

volume 8, *pages* 97 *et* 98.

CHAPELAIN bénéficier de St.-Étienne, fondé l'an en la paroisse de St.-Quentin à Tournay, à la collation du chapitre cathédral de Tournay.—Son titulaire, en 1780, était l'abbé Vermer et sa dotation consistait en dix bonniers et demi de terre labourable, à charge d'y célébrer trois messes

Hosted by Google

la semaine.—Eteint et réuni à l'office du réfectoire dudit chapitre, pour en doter le vicaire de ladite paroisse de Saint-Quentin, par la sentence de l'official du diocèse, du 16 septembre 1780.

volume 93, *pages* 10 *et suivantes.*

CHAPELAIN de Notre-Dame—Ce bénéficier exista en la paroisse de St.-Nicaise à Tournay jusqu'à sa suppression, ès-années 1769 et 1770. —Ce bénéfice, (dont Monsieur l'abbé Charles-Auguste Leman est décédé titulaire) qui était à la collation du chapitre cathédral, fut transféré en la paroisse de Saint-Quentin.—Sa dotation consistait en douze bonniers de terre, à charge de quatre messes la semaine.—Réuni, d'après sentence de l'official du diocèse de Tournay,

Hosted by Google

à l'office du réfectoire dudit chapitre cathédral, pour contourner à stipendier audit Saint-Quentin le vicaire d'icelle.

volume 93, *pages* 1968 *et suivantes.*

CHAPELAIN de Notre-Dame.—Ce bénéfice, situé en la paroisse de Notre-Dame, eut en 1780 pour dernier titulaire, Monsieur Ségard.—Sa dotation consistait en dix bonniers de terre, à charge de célébrer une messe par semaine.—Eteint et réuni, en vertu de sentence émanée par l'official du diocèse de Tournay, à l'office du réfectoire du chapitre cathédral pour, son revenu annuel, contourner à la pitance d'un des vicaires amovibles de ladite paroisse de Notre-Dame.

volume 92, *pages* 344 *et suivantes.*

Hosted by Google

Item, *pages* 319, 336 *à* 340.
volume 93, *pages* 1968 *et suivantes*.

Chapelle du collège du Pape, à Louvain, a 61 florins de revenus annuels.

volume 5, *page* 120.

Chapelle de Saint-Éloi, située vers le milieu de la rue de Saint-Martin à Tournay, à gauche en montant, entre les hôtels des marquis D'Ennetières et comte de Saint-Genoix. —Son origine semble se porter à l'an 652 ou 912.—Rétablie et restaurée dans sa dotation, l'an 1231, par Jean Abraham, chanoine et archidiacre de Tournay, qui vivait au douzième siècle.

Voyez JEAN ABRAHAM.

volume 2, *pages* 25 *et* 26.

Hosted by Google

volume 9, *page* 158.
volume 10, *pages* 123 *et* 124.

CHAPELLE de Notre-Dame de grâces, située au faubourg de Valenciennes lez-Tournay, donnée à l'abbaye de Saint-Médard alors établie à Cherq, l'an 1125, par Guéric, seigneur de Cherq.

volume 6, *page* 216.
volume 9, *page* 171.
volume 13, *page* 22.

CHAPELLES sacerdotales, au nombre de deux, sont fondées en la cathédrale de Tournay, l'an 1243, par Wautier de Marvis, évêque de Tournay, à charge d'y célébrer journellement la messe de primes.

volume 10, *page* 187.

CHAPELLE de Saint-Eleuthère, fondée

Hosted by Google

en la cathédrale de Tournay l'an 1286, par Messire Jean de Saint-Amand, chanoine de Tournay

volume 10, *page* 285.
volume 11, *page* 36.

CHAPELLE de Saint-Martin.—Chapellenie de hautes formes fondée en la cathédrale de Tournay, l'an 1361, par Philippes D'arbois, évêque de Tournay.

volume 13, *pages* 23, 49, 53.

CHAPELLE (ou chapellenie) de St.-Jacques, fondée l'an 1285, en l'église paroissiale de Saint-Pierre à Tournay, par Jacques Rousselle dit *Payen*.—La collation en appartient au chapitre cathédral de Tournay. —Sa principale dotation consiste en huit bonniers de terre, situés à Ru-

Hosted by Google

megnies, près de Tournay, rive droite de l'Escaut et à Templeuve, en Dossemez.

volume 10, *page* 284.

CHAPELLE (ou chapellenie) de St.-Louis, fondée en la cathédrale de Tournay, l'an 1299, par Jean de Wassonne, évêque de Tournay.

volume 11, *pages* 3 *et* 36.

CHAPELLE succursale au faubourg de Saint-Martin, y érigée l'an 1771. —Lettre du 6 mars même année, adressée en ce regard aux consaux.

volume 92, *pages* 455 *et* 456.

CHAPERONS. — Il est défendu aux tournaisiens d'en porter, d'après l'article 38 de la chartre de 1370.—Les gentils-hommes ne peuvent donner

Hosted by Google

leurs chaperons à garder à leurs commensaux, parcequ'en l'an 1366, il devint un signal de ralliement pour la suppression des impositions en Flandres.

volume 17, *page* 119.

Chapitre cathédral de Tournay, juge ordinaire par prévention, dès l'an 575, à Tournay, avec l'évêque de Tournay et les prévôts-jurés et mayeur-échevins, en matière civile, jusqu'au onzième siècle, est supprimé par les fransmans le 17 décembre 1795.—Sa proclamation en latin à ce sujet.—Il est investi du pouvoir de haut justicier sur tous ses suppôts. —Il est le plus ancien, le plus illustre, le plus opulent et le plus recommandable par ses prérogatives du royaume des Pays-Bas.—Il est

Hosted by Google

curé primitif de toutes les paroisses de Tournay situées à la rive gauche de l'Escaut et pourquoi.—Charles V, en 1370, reconnait par une chartre célèbre, que le chapitre cathédral de Tournay y a sous sa jurisdiction cléricale immédiate, tous ses biens, ses membres, ses suppôts, et ses familiers.—Il est justicier reconnu, l'an 1372, dans toutes les églises paroissiales de Tournay et dans celles suburbicaires.—Il a un différend sérieux, de l'an 1398 à 1417, avec les chapelains de la dite cathédrale, sur la quotité que ces derniers prétendaient dans la masse des revenus communs de l'office du réfectoire, connus sous le nom de *fonds de bourses*.—Il a jurisdiction sur tous les chanoines, grands vicaires et chapelains, sur tous ses

Hosted by Google

suppôts et officiers, connus sous le nom de *gremiochori*, jurisdiction maintenue par le concordat avec le magistrat de Tournay, en 1386.—Cette jurisdiction capitulaire est supprimée par arrêté des représentans du peuple français, donné à Bruxelles le deux brumaire an 4, (21 octobre 1795) ensemble la jurisdiction académique, de l'université de Louvain.

volume 2, *pages* 150 *à* 204.
volume 3, *page* 150.
volume 4, *page* 19.
volume 8, *pages* 198, 247 *à* 260.
volume 9, *page* 237.
volume 11, *pages* 70 *à* 72.
volume 12, *page* 150.
volume 13, *pages* 15, 16, 17, 125 *à* 129.
volume 14, *pages* 207 *et* 208.
volume 17, *page* 230.

Hosted by Google

volume 18, *pages* 145 *à* 148.
volume 24, *page* 288.
volume 31, *page* 4.
volume 69, *pages* 237 *et* 312.

CHAPITRE cathédral de Tournay, contraint, en 1620, de contribuer aux impositions assises pour secourir les pauvres attaqués de la peste.

volume 70, *page* 195.

CHAPITRE cathédral de Tournay transige, pour ses droits de jurisdiction, avec Gilbert de Choiseul évêque de Tournay, le 8 février 1672.

volume 77, *pages* 77 *à* 86.

CHAPITRE cathédral de Tournay excommunie les prévôts-jurés de cette cité, en 1346.

volume 13, *pages* 17, 18 *et* 19.

Hosted by Google

Chapitre cathédral de Tournay. —Charles V, en 1372, amortit tous ses biens immeubles et rentes.

volume 13, *page* 129.

Chapitre cathédral de Tournay renouvelle ses statuts le premier juillet 1608, ainsi que la formule du serment à prêter, lors de la réception de chaque chanoine, ainsi que les ordonnances de Wautier de Marvis évêque de Tournay, de 1331 et 1335, qui les oblige à résidence, de même que la transaction entre l'évêque de Tournay et ledit chapitre, du treize janvier 1608, qui détermine les attributions de la jurisdiction capitulaire, et enfin le mode de serment à prêter par les juges et suppôts dudit chapitre.—Détails.

volume 69, *pages* 259 *à* 304.

Hosted by Google

CHAPITRE (le) cathédral de Tournay devient justiciable du baillage royal du Tournésis pour les procès mus à cause des bénéfices qui en dépendaient, d'après diverses résolutions émanées par les États-Généraux hollandais, des 8, 9 août et 1er. septembre 1710 et des 26 et 30 avril 1718, confirmées par provision, par décret de la gouvernante, l'archiduchesse Élisabelth, du 4 mai 1719, et par décret du conseil privé du 8 juin 1720, en renvoyant la décision de ce conflit de jurisdiction au grand conseil de Sa Majesté séant à Malines.—Sur ce, interviennent les décrets royaux des 1er. décembre 1729 et 20 mars 1733, qui en ôtent la connaissance audit baillage et l'attribuent privativement à celle du conseil provincial de la Flandres séant à Gand.

Hosted by Google

volume 84, *pages* 125 *à* 128.
volume 89, *page* 677.

CHAPITRE cathédral de Tournay, obtient pour les chanoines d'icelle, par édit de Marie-Thérèse, du 14 juillet 1753, de porter une croix d'or émaillée.—Il paye pour ces patentes cinquante mille florins au souverain. —Détails.

Voyez CHANOINES.

volume 3, *pages* 142 *et* 143.
volume 91, *pages* 180 *à* 183.

CHAPITRE collégial de St.-Quentin à Tournay, en la paroisse de ce nom, supprimé en 954 par l'évêque de Tournay, Fulcher.—Le chapitre cathédral en conserve quelques biens.

volume 3, *pages* 33 *à* 36.
volume 24, *page* 288.

Hosted by Google

CHAPITRE collégial d'Antoing, y fondé en 740, par Gérard de Roussillon, composé de quatorze chanoines, dont trois dignitaires savoir : Le doyen, l'écolâtre et le trésorier, avec plusieurs bénéficiers dit *chapelains*.— histoire particulière.

volume 98, *page* 4 *inclus* 10.

CHAPITRE cathédral de Tournay, se refuse envers les consaux de Tournay, le 24 mars 1772, à accepter que trois de ces gagistes jouiraient provisoirement de l'exemption sur les impositions de consommations.

volume 92, *pages* 655 *à* 662, 692 *et* 693.

CHARBON de faulx et braises.—Les consaux déterminent, par un réglement du 15 mai 1770, le serment à

Hosted by Google

prêter par le maire et les mesureurs des charbons de faux et braises.

volume 92, *pages* 88 *et* 89.

CHARBON de terre en Hainaut.—Nécessité d'en protéger l'extraction par la construction d'un canal souterrain qui évacue les eaux stagnantes dans la profondeur des fosses.—L'imposition assise par le prince sur son extraction lui rapportait, en 1723, cent quatre-vingt-onze mille florins et trente-cinq mille florins en sus par les décomptes triennaux.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 446 *à* 459.

CHARGES héréditaires de conseiller-pensionnaire à Tournay, créées par Louis XIV, le 12 mai 1693.—La finance en fut réglée, avec perte d'un

Hosted by Google

vingtième d'icelle par chaque possesseur, par édits de Marie-Thérèse des 31 décembre 1773 et 28 mai 1775 —La charge de premier conseiller pensionnaire fut fixée alors à vingt cinq mille florins et celle de trésoriers à cinquante mille florins.

Voyez ANGAGÈRES, article : *trésorier*

volume 81, *pages* 3 *et suivantes.*
Item, *pages* 254 *à* 263.
volume 82, *page* 191.

CHARIOTS chargés de houille, entrant par la porte de marvis, son au nombre de deux mille quatre cent douze, et ceux chargés de chaux, au nombre de quinze cent cinquante-neuf, à exempter à l'entrée, du droit de pontenage, qui est de neuf liards par chariot.

volume 92, *pages* 142 *à* 147.

Hosted by Google

CHARIOTS et charrettes à jantes étroites, attelés d'un cheval.—Arrêté du préfet du Jemmappes, du 23 mai 1808, interprétatif du décret impérial, le 23 juin 1806, qui permet leur circulation pour deux ans, et ce, pour le service de la marine.

volume 98, *pages* 264, 327 *à* 340, 453, 454, 517 *et* 518.

CHARITÉ.—Dames de charité, dites de Saint-Benoît, rétablies par décret impérial, du 23 avril 1807. — Ces sœurs existaient à Tournay, en 1760, avec fruit et édification et continuèrent à exister, de 1809 à 1825, à Ath, Leuze, Lessinnes et Tournay.

volume 22, *pages* 16 *et* 17.
volume 27, *page* 51.

CHARLART Quintin, chanoine de

Hosted by Google

Tournay, où il décéda le 26 juillet 1556, en odeur de sainteté. — Il naquit à Dour, en Hainaut, en 1507.

volume 87, *pages* 37 *et* 38.

CHARLEMAGNE, empereur, révéré comme Saint, en cathédrale de Tournay.

volume 2, *page* 130.
volume 3, *page* 26.

CHARLES-LE-BON, comte de Flandres, souverain charitable, assassiné en 1127 dans l'église de Saint-Donat, à Bruges, par deux scélérats nommés Bouchart et Vandrestraeten.

volume 10, *pages* 4 *à* 17.

CHARLES V, roi de France, fait son entrée à Tournay, en 1368.

volume 13, *pages* 86 *à* 90.

Hosted by Google

CHARLES VI, roi de France, vient à Tournay en 1384.

volume 13, *page* 149.

CHARLES VIII, roi de France, confirme en 1484, toutes les charges et prérogatives des tournaisiens,

volume 19, *pages* 138 *et* 139.

CHARLES-QUINT, empereur, né à Gand le 24 février 1500, décédé en Espagne en 1558.—Sa vie.

volume 51, *pages* 99 *à* 144.

CHARLES-QUINT.—Son entrée solemnelle à Tournay, le 23 novembre 1531.—Il tient dans le chœur de la cathédrale, un chapitre des chevaliers de l'ordre de la toison d'or.—Détails.

volume 51, *pages* 144 *et suivantes.*

volume 66, *pages* 190 *à* 209.

Hosted by Google

CHARLES-QUINT revient à Tournay (5 août 1549) pour y faire reconnaître souverain de Tournay et du Tournésis, son fils, Philippes II, et établit aux Pays-Bas, en 1539, une imposition pour les dix-sept provinces, se montant à treize millions deux cent cinquante mille francs de nos jours.

volume 67, *page* 131.

CHARLES, roi de Navarre, fait son entrée à Tournay, l'an 1353.

volume 13, *page* 29.

CHARLES VI, roi de France, fait son entrée à Tournay, en 1383.

volume 13, *page* 149.

CHARLES VII, roi de France, après la paix conclue à Arras, l'an 1435,

Hosted by Google

conserve durant la paix et à perpétuité, une troupe soldée de neuf mille hommes à cheval et de quatre mille cinq cents archers, ce qui y augmente les impositions et en rend ses peuples malheureux.

volume 89, *pages* 528 *à* 546.

CHARLES VI, empereur, souverain des Pays-Bas Autrichiens, meurt très regretté le 19 octobre 1740.—Ses funérailles à Tournay.—Sa note biographique.—Marie-Thérèse, sa fille, épouse de François, duc de Lorraine et depuis empereur, lui succède. —Détails.

volume 86, *pages* 370 *et* 386.
volume 90, *pages* 41, 42 *et* 80.

CHARLES (Alexandre) de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas

Hosted by Google

Autrichiens. — L'inauguration de sa statue, en 1774. —Son éloge.

volume 92, *pages* 1161 *et* 1162.

CHARLES Martel, accorde aux tournaisiens, en 760, une charte par laquelle ils ont trois cents élus pour leur grand conseil municipal.

volume 2, *pages* 91 *et* 92.

CHARLES de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas, de 1744 à 1779. —Son éloge.—Les États du Brabant lui érigent, en 1774, une statue d'airain.

volume 92, *pages* 1161 *et* 1162.

CHARPENTIERS et ménuisiers. — Corporations réunies par édit du 26 novembre 1774.

volume 92, *pages* 1178 *et* 1179.

Hosted by Google

CHARRETIERS du rivage, à Tournay, condamnés par jugement contradictoire des prévôts-jurés de Tournay, du 11 mai 1666, à se conformer au réglement de 1604.

volume 72, *page* 127.

CHARTRES communales anciennes, confirmées aux tournaisiens par le roi de France, Philippes-Auguste, en 1187.

volume 6, *pages* 64 *à* 84.

volume 9, *pages* 84 *à* 108.

CHARTRE donnée au mois d'août 1291, au chapitre cathédral de Tournay, par laquelle celui-ci est autorisé à céder à la ville de Tournay ses droits régaliens, parmi une redevance annuelle et perpétuelle de trois cents livres parisis.

volume 11, *pages* 206 *à* 220.

Hosted by Google

volume 16, *pages* 103 *à* 105.

CHARTRE concédée, l'an 1274, aux tournaisiens, par Saint-Louis. (Louis IX.)—Elle détermine les prérogatives attachées à la franche foire de l'Ascension.

Voyez CRI DE L'ASCENSION.

volume 76, *pages* 1ere *à* 4, *à la fin du texte.*

CHARTRE donnée aux tournaisiens, l'an 1333, par le roi de France, Charles IV, et par laquelle il leur rend leur droit de commune.—Elle contient 53 articles.

volume 12, *page* 213.

CHARTRE donnée aux tournaisiens le 25 août 1340.—Elle contient 40 articles.

volume 12, *page* 271 *à* 285.

Hosted by Google

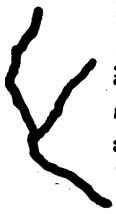

Chartre de l'érection du grand baillage du Tournésis, en date du 20 juin 1383, par le roi Charles VI, à Paris, avec faculté de tenir ses séances à Tournay.—Elle contient 67 articles.

volume 13, *pages* 153 *à* 165.
volume 54, *pages* 33 *à* 58.

Chartre concédée aux tournaisiens, en 1424, qui y détermine le nouveau régime administratif des 36 bannières et le cours des monnaies, par les commissaires du roi Charles VII, Simon Charles et Martin Collart.

volume 18, *pages* 187 *à* 226.

Chasse-clubistes à Tournay.—Tourbe d'anarchistes qui, après la rentrée des troupes autrichiennes à Tournay, le 31 mars 1793, saccagent les

Hosted by Google

maisons des clubistes et les persécutent impunément, grâces à l'indulgence coupable des militaires. —Les consaux en portent leurs plaintes au gouvernement, le 8 mai 1793, qui répond le 8 juin suivant que les lois suffisent pour que ces excès soient punis.

volume 96, *pages* 233 *à* 251.

CHASSE ROYALE.—Venerie, fauconnerie du Brabant, coûtait annuellement, l'an 1721, six mille cent deux florins dix patards.

volume 85, *pages* 659 *à* 663 *et* 709.

CHASSE ROYALE, ou *menus plaisirs* dans la banlieue de Tournay.—L'empereur Charles VI, par décret du 16 décembre 1728, et sa fille Marie-Thérèse, par décret de 1756, décla-

Hosted by Google

rent que les souverains de Tournay n'y ont jamais eu de chasse royale.

volume 85, *pages* 279 *et* 280.

CHASSE.—Marie-Thérèse en détermine le régime et la jouissance pour la province du Tournésis, par édit du 16 janvier 1756, contenant 34 articles.—Note en ce regard sur les bons paysans parvenus.

volume 91, *pages* 228 *à* 253.
Item, *pages* 272 *à* 313.

CHASSE fermée le 20 mars 1806, ouverte les 18 août 1807 et 22 août 1808.

volume 98, *pages* 265 *et* 266, 517, 575, 576 *et* 622.

CHASSEURS.—Leur permis d'armes, d'après le décret impérial du 11 juillet 1810, coûte trente francs.

Hosted by Google

volume 98, année 1810

CHASTELER.—La maison Chasteler est illustre.—Un Chasteler était gouverneur de Tournay, en 1330.—Un Chasteler, Moulbois, commandant du château de Tournay en 1567.—Détails.

volume 12, *page* 210.
volume 27, *pages* 54 *à* 56.
volume 67, *pages* 196 *et* 197.

CHATEAU.—Ce mot provient de la racine celtique *cat* qui signifie *pierre*. —Les châteaux furent les premiers édifices bâtis en pierres et toujours entourés d'eau.

volume 3, *pages* 129 *et* 130.

CHATEAU.—Paroisse de Saint-Nicolas, dite *du château*, à Tournay, y fon-

Hosted by Google

dée, l'an 1231, par Arnould, réputé le dixième châtelain du Tournésis.

volume 10, *pages* 123 *et* 124.

Château (paroisse du)—Ses revenus annuels, d'après le compte qui en fut rendu le seize avril 1804, étaient réduits à 1692 livres 9 sols parisis. —Sa suppression l'an 1808. —Détails.

volume 27, *pages* 82 *à* 181.
volume 31, *pages* 297 *à* 305.
volume 33, *pages* 245 *à* 249.

Chateau de Saint-Nicolas du Bruisle à Tournay, rive droite de l'Escaut, agrandi et augmenté de nouvelles fortifications par Henri VIII, roi d'Angleterre, ès-années 1513 et 1514, par les soins et la surveillance d'Édouard Pouvin, que ce monarque avait

Hosted by Google

établi gouverneur de la ville de Tournay qui devait, pour en payer les dépenses, fournir chaque année cinquante mille écus.

volume 66, *pages* 57 *et* 58.

Chateau de Saint-Nicolas du Bruisle, anciennement appellé de Saint-Pancrace.—Son orgine en 804.—Son histoire particulière.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 31 *à* 40.

Chateau de Saint-Nicolas du Bruisle, vendu pour être démoli, par Louis XIV, au magistrat de Tournay, pour le prix de deux cent mille florins, (faisant deux cent soixante mille florins de nos jours) par acte de vente, en date du 30 juin 1667. — Détails curieux.

Hosted by Google

volume 72, *pages* 331 *à* 333.

CHATEAU (dit aussi *Châtel*) du Bruisle, vendu au magistrat de Tournay, selon acte du mois de mars 1288, par Marie de Mortagne, châtelaine de Tournay, avec la ville et la seigneurie du Bruisle.—Détails intéressans.

volume 62, *pages* 320 *à* 354.
volume 87, *pages* 121 *à* 141.
volume 101, 1ère. *partie*, *pages* 229 *et suivantes.*

CHATEAU de Saint-Pierre, dit *castrum Divi Petri*, à l'endroit où gisait jusqu'en 1824, la paroisse de Saint-Pierre à Tournay.—Ce château est de la plus haute antiquité.—Il fut détruit par les normands, l'an 882.

Voyez CASTELLARIUM.

volume 3, *pages* 44 *à* 148.

Hosted by Google

CHATEAU de Saint-Pierre (castrum Sancti Petri) fut ruiné en 881 et démoli en 912.—Son histoire particulière.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 28 *à* 31.

CHATEAU-L'ABBAYE, dit *castrum Dei*, village du Tournésis français.—Evrard Radoux, châtelain du Tournésis, y fonde vers 1180 l'abbaye de ce nom. —Cette abbaye en reçoit la seigneurie simple, vers 1231, des seigneurs de Mortagne, châtelains du Tournésis, pour aider à sa dotation. —Histoire particulière de ce village et de cette abbaye.—Détails.

volume 6, *page* 54.
volume 10, *page* 178.
volume 16, *page* 18.
volume 64, *pages* 347 *à* 363.

Hosted by Google

CHATEAUBRIAND, (vicomte de) Ministre d'État.—Le démosthène du dix-neuvième siècle, injurié par la galerie anonyme des contemporains.

volume 93, *pages* 393 *et* 394.

CHATELAIN Georges, flamand, meurt en 1475.—Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 11 *et* 12.

CHATELAIN Jean, tournaisien, auteur du seizième siècle.—Sa note biographique.

volume 77, *pages* 1 *à* 8.

CHATELAINS de Tournay.—La première mention, quoiqu'incertaine, date de l'an 804.—Son origine étimologique.—Leur existence et demeure sont constatées dans l'île de Saint-Pancrace, (*château du Bruisle*)

Hosted by Google

aujourd'hui 1833, paroisse de Saint-Nicolas du Bruisle ou du château. —Les châtelains de Tournay établirent aussi, au moyen âge, leur demeure à Mortagne, à Rumes, à Cisoing et à Saint-Amand.—Ces châtelains, en 1146, relevaient des évêques de Tournay.—Ils n'exerçaient plus d'acte de souveraineté à Tournay, dès le treizième siècle.—Détails.

volume 2, *page* 216.
volume 3, *pages* 19 *et* 20.
volume 6, *page* 32.
volume 11, *page* 181.

CHATELAINS de Tournay.—Leur histoire particulière.—Détails.

volume 101, *deuxième partie, pages* 49 *à* 70.

CHATELAINS de Tournay et du Tournésis.—Leur liste chronologique de-

Hosted by Google

puis Heloïde, au 9me. siècle, jusqu'en 1313.

volume 101, *deuxième partie, pages* 73 *à* 90.

CHATELET à Tournay.

Voyez CASTELLARIUM.

CHATELLENIE de Tournay-Tournésis, est échangée par Bauduin de Landas, en 1313, avec le roi de France, Philippes-le-Bel, pour les terres de Landas, Bouvignies et Wannehain, avec droit de haute justice indépendante, sauf leurs droits souverains.

volume 12, *pages* 131 *et* 132.

CHATELLENIES de Lille, Douay et Orchies, restituées, au quatorzième siècle, (1365) par les rois de France aux comtes de Flandres.—Détails.

volume 15, *page* 37.

Hosted by Google

volume 86, *pages* 195 *et suivantes.*

CHAUDRONNIERS. — Corporation dépendante de la chambre des arts et métiers de Tournay.—Ses ordonnances et prérogatives sont reconnues, homologuées et renouvellées par ladite chambre des arts, avec la sanction définitive des prévot-jurés de Tournay, le premier mars 1599.

volume 68, *pages* 413 *à* 415.

CHAUFOURNIERS de Tournay.—Leur stupide et insolente requête au roi des Pays-Bas, au mois de novembre 1821, rédigée par un agent d'affaires, nommé Delbrouque, se disant avocat, de Saint-Amand, tendante à faire entrer dans le royaume le charbon extrait des fosses de Fraesne et d'Anzin, (France) avec exemption

Hosted by Google

des onze douzièmes des droits d'entrée.—Détails.

volume 76, *pages* 1 *à* 80.

CHAUFOURNIERS de Tournay obtiennent de Marie-Thérèse, en 1758, une diminution des droits d'entrée sur le charbon de terre de Fraesne, Anzin et Vieux-Condé.

volume 91, *pages* 318 *à* 322.

CHAUFOURNIERS de Tournay sont tenus, dès le douzième siècle jusqu'en 1786, de laisser faire tous les ans, au printemps, l'essai de leur chaux. — Utilité de cette mesure. —Détails.

volume 93, *pages* 182 205.

CHAUFOURNIERS de Tournay.—Monopoleurs pour la vente de leur chaux,

Hosted by Google

condamnés par arrêt de la cour d'appel séant à Bruxelles, troisième chambre, en date 23 mai 1802. —Détails curieux.

volume 97, *pages* 17 *à* 40 *et* 120.

CHAUFFAGES et lumières des magistrats de Tournay et des bureaux en dépendant, coûtent à la ville, en 1788, mille soixante florins 14 patards.

volume 16, *pages* 169 *à* 170.

CHAUFFAGE militaire à Tournay, en 1714, pour six bataillons et trois escadrons, (2350 hommes) coûte au magistrat sept mille trois cents florins.—Détails.

volume 84, *pages* 288 *à* 329.

CHAUFFAGE de la garnison hollan-

Hosted by Google

daise de Tournay, composée en 1719, d'un bataillon de 350 hommes.—La livraison en est accordée, par résolution des consaux de Tournay, du 29 août 1769, pour trois ans, à Jean-François-Joseph Dumortier, à raison de treize patards et un liard la razière

volume 92, *pages* 29 *et* 30.

CHAUFFAGE de la garnison hollandaise, pour les trois derniers mois de l'an 1769, coûte onze cent un florins dix-sept patards six deniers.

volume 92, *page* 63.

CHAUFFAGE des consignes des portes.—Il est fixé à quatorze razières de charbon pour la porte de marvis, à treize pour les autres portes et à douze pour la porte d'eau, d'après

Hosted by Google

résolution des consaux du 2 octobre 1770, révoquant celle y relative, du 20 août 1765.

volume 92, *pages* 145 à 147.

CHAUFFAGE de la garnison hollandaise (d'un bataillon de 350 hommes) coûte pour les mois de février, mars et avril 1771, mille soixante-un florins 17 patards 9 deniers.

volume 92, *page* 475.

CHAUFFAGE de la garnison hollandaise coûte, pour les mois de février, mars et avril 1772, mille septante-quatre florins sept patards un denier.

volume 92, *page* 679.

CHAUFFAGE aux corps-de-garde et aux portes de la garnison, fixé aux

Hosted by Google

actes des consaux du 12 février 1782, à septante livres de houille par porte, du premier novembre au premier mai, plus quatre chandelles de demi-quart chaque jour.

volume 93, *pages* 1897 *à* 1901.

CHAUFFEURS de pieds.—Rassemblage de brigands formant des compagnis noires, qui se répandent dans les Pays-Bas Espagnols et qui y volent et pillent les habitans des campagnes, de l'an 1685 à 1710.—Détails.

volume 86, *pages* 297 *à* 299.

CHAUFFERETTES dans les églises de Tournay, sont défendues par ordonnance des consaux de Tournay, du onze juin 1744, à péril de vingt patards d'amende.

volume 90, *pages* 95 *et* 96.

Hosted by Google

CHAUSSÉES pavées hors d'usage aux Pays-Bas, jusqu'au douzième siècle. —Philippes-Auguste est le premier qui fit alors paver une partie des rues de Paris.

volume 12, *pages* 17, 73 *et* 74.

CHAUSSÉES et chemins. — Leur réparation extraordinaire à Tournay, en vertu du décret du 14 juin 1787, coûte à cette cité, pour l'an 1788, trois mille deux cent septante-neuf florins huit patards sept deniers. —Elles doivent être réparées dans le Tournésis et la Flandres, par édit de l'empereur Charles-Quint, des 18 mai et 19 juin 1536.

volume 16, *page* 233.
volume 66, *pages* 224 *à* 230.

CHAUSSÉES.—Leur utilité pour favo-

Hosted by Google

riser le commerce.—Pour ces motifs, les consaux de Tournay, l'an 1764, accordent une somme de dix-neuf mille quatre cents florins, pour aider les États du Hainaut à la confection de la chaussée de Saint-Ghislain vers Tournay par Basècles, en vertu d'octroi du souverain, de ladite année.—Lesdits consaux, d'après ces mêmes et louables motifs, dès la même année et jusqu'aux années 1770 et suivantes, conçoivent l'utile projet d'une chaussée de Tournay vers Renaix.—Ils en obtiennent l'octroi le 10 janvier 1778, mais les États du Hainaut ne consentent pas à ce qu'elle soit prolongée à travers le village de Celles (Hainaut.).— Ce projet est reproduit avec beaucoup de sagesse et de sagacité par Monsieur Deformanoir de la Cazerie aux États du

Hosted by Google

Hainaut, en juillet 1825 et par Monsieur Réné Derasse, en 1826, à l'assemblée desdits États.

volume 16, *page* 59.
volume 82, *pages* 373 *à* 388.
volume 83, *page* 561 *jusqu'à la fin.*
volume 92, *pages* 121 *et* 122.

Chaussées des rues de l'arsenal, de la planche et du petit curoir à Tournay, dépavées scandaleusement et antérieurement à l'an 1817, par ordre d'un jouvenceau et petit-fils d'un insolvable, qui se nomme Dehults, marchand de vin expert et échevin.

volume 77, *pages* 68 *à* 70.
volume 78, *pages* 1ere. *à* 15.

Chaussée de Tournay à Courtray, établie et octroyée, en vertu de l'édit de l'empereur Charles VI, du 19

Hosted by Google

février 1725 ; il y est statué que la totalité de la largeur du chemin doit être de cinquante pieds, la largeur pavée de quinze pieds.—Détails.

volume 85, *pages* 78 *à* 80.

Chaussée de Mons à Bruxelles, octroyée par le souverain, le dix-neuf février 1704, doit avoir cinquante-huit pieds de largeur, et la partie pavée, vingt pieds.

volume 86, *pages* 295 *à* 297.

Chaussée de Tournay vers Renaix, projettée par les consaux de Tournay, de concert avec les États du Tournésis, vers l'année 1764.—les États du Hainaut s'y opposent ; elle est constrnite, en 1778, jusqu'à l'extrémité du Tournésis par les consaux de

Hosted by Google

Tournay, de concert avec les États du Tournésis, en vertu d'octroi de Marie-Thérèse du 10 janvier 1778. —Elle coûte auxdits consaux trente-quatre mille cinq cent nonante-quatre florins et aux États du Tournésis, vingt-deux mille neuf cent cinquante florins.—Le demi droit de barrière y établi rapportait, pour l'an 1788, savoir : Pour lesdits consaux deux cent trente-quatre florins 19 patards 6 deniers et pour la part des États du Tournésis la somme de cent cinquante-huit florins cinq patards cinq deniers.—Les États du Hainaut, vers 1787, construisent une chaussée de Leuze à Renaix. — Nécessité absolue de la continuer de Mourcourt vers Renaix, par Celles, Anserœil, Arcq-ainières et Watripont, sous les rapports de la défense militaire du royaume,

Hosted by Google

et sous celui de l'intérêt du commerce.—Excellens mémoires imprimés en ce regard, présentés aux États du Hainaut, en 1825 et 1826, par Messieurs Formanoir de la Cazerie et Réné Derasse.—Détails curieux.

volume 16, *page* 59.
volume 53, *page* 17.
volume 77, *page* 68.
volume 78, *page* 3.
volume 82, *page* 374.
volume 83, *page* 551.
volume 90, *pages* 1366, 1551 *et* 1568.

Chaussées et ponts aux sept portes de Tournay et banlieue.—Les droits en sont déterminés par ordonnance des consaux, du 16 août 1759.

volume 91, *pages* 324 *et* 325.

Chaussée d'Enghien à Ath et Halles,

Hosted by Google

projettée l'an 1765, achevée en 1774. —Les consaux y contribuent pour une somme de trois mille fl. en 1774, d'après leur résolution du 23 avril 1765.

Voyez DEHULTS.

volume 92, *pages* 37 *à* 40.

CHAUSSÉE de Tournay vers Saint-Ghislain par Basècles, octroyée par décrets royaux, des 27 mars 1766 et 15 avril 1769. —Le magistrat de Tournay y contribue, en deux fois, pour la somme de cinquante-huit mille cent vingt-huit florins dix-huit patards, et les États du Tournésis pour la moitié de cette somme pour la confection de cette chaussée. —Détails curieux.

volume 16, *page* 59.
volume 82, *pages* 373 *à* 388.
volume 83, *page* 561

Hosted by Google

volume 92, *pages* 121 *et* 122.
Item, *pages* 431 *à* 437.
volume 95, *deuxième partie*, *pages* 199 *à* 502.

Chaussée de Tournay vers Renaix. —Les consaux en sollicitent la construction en demandant, par lettre du 3 décembre 1775, aux États députés du Hainaut, leur adhésion à l'accomplissement de cet utile projet. — La barrière en est posée sur le rapport de Messieurs Hoverlant Ducarnois, conseiller-pensionnaire des États du Tournésis et Cornet Dezau, deuxième conseiller-pensionnaire du magistrat de Tournay, le 30 mai 1780. — La part de la ville dans la perception des droits de cette barrière, est de 10 patards 8 deniers au florin, le reste au Tournésis.

Hosted by Google

volume 92, *pages* 1366 *à* 1370, 553, 555, 1568 *et* 1569.
volume 93, *pages* 1574 *et* 1575.
Item, *pages* 1577 *et* 1578.

Chaussées environnantes Tournay. —Celle de la porte de marvis, vers Ath et Basècles, est portée de 16 à 24 pieds de largeur, par décret du gouvernement, du 29 septembre 1780, qui ouvre à l'administration de Tournay un crédit de trente-mille florins pour les réparer entièrement.
volume 93, *pages* 1586 *et* 1587.

Chaussée de Bruxelles à Gand, construite par le concours des États de Flandres et du Brabant, en 1703, en vertu d'octroi souverain. — Détails.
volume 93, *deuxième partie*, *pages* 245 *à* 248.

Hosted by Google

CHAUX.—L'essai doit s'en faire de toute antiquité sous l'autorité du magistrat de Tournay, à l'intervention d'experts et antérieurement à l'année 1680. — Cette opération est renouvellée et régularisée par ordonnance des consaux, du 21 mars 1786. —Manière de la cuire, d'en faire l'essai.—Ses vertus, ses diverses espèces.—Détails curieux.

volume 9, *page* 280.

volume 77, *pages* 1 *à* 80, *plus les notes à la fin dudit volume.*

volume 93, année 1180.

CHEF-PRÉSIDENT du conseil privé jouissait, de 1720 à 1730, d'un traitement annuel de douze mille florins. —Noms de plusieurs de ces fonctionnaires.

volume 85, *pages* 322, 328 *et* 329.

Hosted by Google

CHEMINS (les) étaient infectés de brigands, dès le milieu du dixième siècle.

volume 3, *page* 92.

CHEMINS pavés coûtent à la cité de Tournay, l'an 1788, 3279 florins 8 patards 7 deniers.

volume 16, *page* 233.

CHEMINS et chaussées.—Arrêté du préfet du département de Jemmappes, du 19 novembre 1807, concernant leur régime, leur police et le nouvel établissement des ponts à bascule y établis.

volume 98, *page* 252.

CHEMINS vicinaux.—Arrêté du préfet du département de Jemmappes, du 2 mars 1808, relatif à leur

Hosted by Google

maintien et conservation.—Honoraires des commissaires des chemins vicinaux, réglés par son arrêté du 5 avril 1808.

volume 98, *page* 252.
Item, *page* 492.

Chépier (le) du beffroi à Tournay, avait outre le logement, en 1783, une pension de trois cent cinquante-huit florins.

volume 16, *page* 163.

Chercq, village du Tournésis, et qui, depuis 1669, devint l'un de ceux du nouveau district de Tournay.—Oger, abbé de Saint-Médard s'y établit avec ses religieux, l'an 1182, par la libéralité de Guéric, alors seigneur de Chercq, qui leur y concéda un grand terrain.—Phi-

Hosted by Google

lippes d'Arbois, évêque de Tournay, donne, en 1369, quarante-deux mille florins d'alors (faisant de nos jours sept cent nonante-huit mille florins) pour y construire leurs église et cloîtres, qui sont achetés, en 1783, par l'avocat tournaisien, Magloire Goblet, avec le clos claustral, contenant sept bonniers et un quart.—Philibert Paris, natif de la Savoie, et riche négociant établi à Tournay, acheta la seigneurie à cloeber de ce village, en 1784, de l'empereur Joseph II, successeur, à ce titre, des pères chartreux supprimés par ce monarque en 1782. —Le couvent des chartreux de Cherq est pillé par l'armée bourguignone, le 21 avril 1478.—Histoire particulière de ce village.

volume 3, *page* 60.

Hosted by Google

volume 6, *pages* 9, 10 *et* 273.
volume 13, *page* 25.
volume 15, *page* 95.
volume 20, *page* 231.
volume 21, *page* 8.
volume 102, *pages* 90 *à* 114.

CHERVOISE (droit de) signifiait (1288) en la seigneurie du Bruisle, *imposition assise sur la fabrication de la bière.*—Ce droit fut vendu avec le château du Bruisle, au magistrt de Tournay, par Marie de Mortagne, dame de cette Seigneurie.

volume 87, *pages* 135, 205 *et* 206.

CHEVALIER de lettres ou ès-lois diffère du chevalier d'armes.

volume 20, *pages* 22 *à* 24.

CHEVALIER André, littérateur et

Hosted by Google

fabricant de médailles à Utrecht, en 1709, antagoniste outré.—Description sur ses médailles frappées, en 1709, concernant la prise de Tournay par les Hauts Alliés cette même année.

volume 83, *pages* 204 *à* 430.

CHEVALIER des warannes.

Voyez PONT-A-L'ARCHE.

volume 101, *deuxième partie, pages* 91 *à* 100 *et à la fin.*

Item, *pages* 102 *à* 117.

CHEVALERIE tombe au quinzième siècle et pourquoi.

volume 20, *pages* 23 *et* 24.

CHEVAUX du train d'artillerie belgique.—Lettre du congrès aux quatre consistoires, en date du 26 avril 1794,

Hosted by Google

qui porte qu'il y aura un conducteur pour quatre chevaux et un inspecteur pour cinquante.—Détails.

volume 94, *pages* 1869 *et* 1970.

CHEVAUX. — Arrêté du préfet du département de Jemmappes, du 25 janvier 1810, qui détermine les services militaires auxquels ils sont assujettis.—Exceptions.

volume 98, année 1810.

CHEVROT Jean, évêque de Tournay, en 1439, mort à Lille en 1461. —Sa vie.

volume 18, *pages* 250 *à* 254.
volume 16, *pages* 25 *à* 31.

CHIENS.—Les 36 bannières, par assentiment du mois de février, frappent chaque tête de vingt patards d'impôt, pour trois ans.

Hosted by Google

volume 95, *troisième partie, pages* 210 *à* 230.

CHIENS à Tournay doivent être tenus en lesse, d'après un arrêté du préfet du département de Jemmappes et un arrêté du maire de Tournay, du 28 mai 1810.

volume 98, *pages* 515 *et* 516.

volume 98, *deuxième partie*, *page* 61.

CHILDEBERT, 1er., roi de France, règne à Tournay depuis 511 jusqu'en 538.

volume 1er, *page* 171.

CHILDEBERT II, qui règne au septième siècle, prononce la peine de mort contre l'homicide.

volume 1er., *page* 234.

Hosted by Google

CHILDÉRIC 1er., roi des Francs, établi à Tournay, y meurt et y est enterré, l'an 481, hors de l'enceinte alors existante de cette cité. — Son tombeau y est découvert, le 17 mai 1653, dans les fondations d'une maison que l'on démolissait près la paroisse de Saint-Brice et qui faisait partie de la dotation des bénéfices des chantre et trésorier d'icelle paroisse.

Voyez SUISSE et GROS POLLET.

volume 1er., *page* 129.
volume 72, *pages* 19 *à* 60.
volume 101, année 1653.

CHILPÉRIC Ier. roi de France, donne à Chrasmer, évêque de Tournay, et au clergé de sa cathédrale, par une chartre de l'an 575, tous les droits régaliens qu'ils avaient tant à Tournay qu'en son district.

Hosted by Google

volume 1.er, *page* 176.
volume 2, *pages* 87 *et suivantes.*

Chin, village du Tournésis.—La paroisse de Sainte-Marguerite à Tournay, y possède quatorze bonniers de terre labourable, par la donation, en 1288, de demoiselle Machault, dame dudit Chin, qui s'y réserva tous ses droits de justice, de tailles et de terrage.

volume 11, *page* 17.
volume 16, *page* 131.
volume 74, *pages* 167 176 *et* 181.

Chin (village de).—La barrière y établie vers 1727, sur la chaussée de Tournay à Courtray, d'après octroi de l'empereur Charles VI, du 19 février 1725, rapporte, en 1788, pour les trois quarts de

Hosted by Google

son produit, au magistrat de Tournay, deux mille trois cent cinquante-trois florins dix-neuf patards six denier, le quart restant appartenant aux États du Tournésis.

volume 16, *page* 31.

Chin (village de) est incendié par l'armée des bourguignons, le 30 mai 1477.—Colard de Mouy, alors gouverneur de Tournay pour la France, était à cette époque seigneur de Chin.

volume 24, *page* 31.

Chin. (village de) — Trois mille hommes de troupes flamandes, à la solde de la maison de Bourgogne, viennent camper sur la hauteur de ce village, le 7 juin 1477. — Ils étaient commandés par Jean de

Hosted by Google

Luxembourg.—Ce corps flamand est chassé de sa position le 11 juin 1477, par une sortie de la garnison française de la place de Tournay.—Huit mille hommes de troupes à la solde de la maison de Bourgogne, commandés par Adolphe duc de Gueldres, viennent de nouveau s'y camper le 26 juin 1477 et s'y retranchent.

volume 20, *pages* 167, 168, 183 *et* 184.

Chin. (village de)—Louis XV, roi de France, établit son quartier général au château du seigneur de ce village, dès le 8 mai jusqu'à la fin du mois de juin 1745, à l'époque du siège de Tournay et de sa citadelle.

volume 90, *pages* 481 *à* 495.

Hosted by Google

Chin. — Histoire particulière de ce village.

volume 59, *pages* 147 *à* 276.

Chin.—Quart de Chin cédé à l'administration du magistrat de Tournay, par le traité de Chambord, de 1667 et 1669. — Histoire particulière du quart de Chin.

volume 65, *page* 491.
volume 101, année 1669.

Chirurgie.—Son État en Belgique et en France, au moyen âge.—Son histoire particulière à Tournay et en France, avec quelques lois y relatives.—Détails curieux.

volume 17, *pages* 187 *à* 192.
volume 38, *pages* 2 *à* 327.

Chirurgiens de Tournay, du 13e.

Hosted by Google

au 18e. siècle, étaient aussi barbiers, étuvistes, etc.

volume 12, *page* 145.
volume 16, *page* 198.
volume 17, *page* 187.
volume 38, *page* 233.
volume 72, *page* 144.
volume 81, *pages* 170 *et* 171.

CHIRURGIENS, accoucheurs et accoucheuses à Tournay, coûtent à l'administration de cette cité, en 1788, huit cent trente-huit florins.

volume 16, *pages* 198 *à* 202.

CHIRURGIENS jurés-pensionnaires de la cité de Tournay, en 1667, sont préposés à toutes les portes pour visiter si ceux qui y entrent, ne sont pas atteints de la peste.

volume 72, *page* 144.

Hosted by Google

CHOCKIER (Surlet de) Jean-Ernest, né à Liège, le 24 janvier 1571, d'une famille noble, chanoine tréfoncier de la cathédrale de cette cité, mort en 1650.—Ses ouvrages de littérature et d'antiquité.

volume 47, *pages* 100, 108 *et* 109.

CHOCKIER (Surlet de) Erasme, né à Liège en 1569, y décédé le 19 février 1625.—Ses ouvrages.

volume 40, *page* 82.

CHŒUR de l'église cathédrale de Tournay est achevé, selon quelques uns, en 1092. — Radbold II, alors évêque de Tournay, contribue à cette dépense.—Selon quelques autres, on commence à le bâtir en 1110, et on l'achève en 1190.—Enfin, selon d'autres encore, il ne fut achevé que l'an 1241.

Hosted by Google

volume 3, *page* 163.
volume 5, *page* 199.
volume 10, *page* 186.
volume 101, 1re. *partie*, *pages* 232 *et suivantes.*

CHOISEUL, (Gilbert de) évêque de Tournay, installé le 21 avril 1671, décédé à Paris le 31 décembre 1689. —Ses erreurs, ses vertus, sa piété, son savoir, ses ouvrages.—Détails curieux sur l'erreur de Bossuet, concernant l'infallibilité du chef de l'église en matière dogmatique.
Voyez BOSSUET.

volume 94, *pages* 12 *à* 97.

CHORAUX ou enfans de chœur de la cathédrale de Tournay. — Leurs revenus annuels, d'après le compte de 1776, montaient à la somme de huit

Hosted by Google

mille sept cent quatrevingt livres, douze sols deux deniers.—Détails. —Charles Decroy, évêque de Tournay, réunit pour augmenter leur dotation les revenus d'un canonicat de Tournay, l'an 1539, réunion sanctionnée par le Pape Clément VII, le 25 juillet suivant.

volume 25, *pages* 135 *à* 170.
volume 66, *pages* 68 *à* 81.

Christianisme et catholicisme, nécessaires au repos et à la félicité des princes et des peuples.—Ils civilisent et épurent les mœurs des nations.

volume 18, *pages* 8 *à* 75.
volume 22, *pages* 11 *et* 12.

Chrysolle, (Saint-) compagnon de Saint-Piat à Tournay, l'an 286.—Partie de ses ossemens est recueillie

Hosted by Google

canoniquement en la cathédrale de Tournay, en 1610.

Voyez SAINT-PIAT.

volume 69, *page* 344.

CHUQUART Jacques, fait une fondation d'un obit en la paroisse du château à Tournay, et ce, à perpétuité.—La dotation consistait en un capital de trois cents livres parisis.

volume 27, *page* 155.

C I

CIMETIÈRE de la cathédrale de Tournay.

volume 88, *deuxième partie*, *pages* 321 *à* 323.

CIRE (bouleau de) offert à la cathédrale de Tournay, en l'autel de la Très-Ste.-Vierge Marie, bouleau ausi

long que le contour de la ville offert en actions de grâce et reconnaissance, de ce que l'armée anglaise, en 1340, dût lever le siège de Tournay.

volume 12, *page* 267.

Cisoing. (abbaye de)—Cet abbaye de l'ordre de Saint-Augustin se prétend non soumis à l'évêque de Tournay, dès l'an 1453, quoiqu'enclavé de tous cotés dans ce diocèse.

Voyez COTTERREAU, ARCHIDIACRE.

volume 19, *pages* 29 *et* 30.

Citadelle de Tournay.—Louis XIV en conçoit le projet, dès l'an 1666. —Détails et notes.—Commencée l'an 1668, achevée le 24 avril 1674.—La dépense de sa construction monte à deux millions cinq cent vingt mille septante-sept francs dix-huit sols

Hosted by Google

deux deniers, faisant de nos jours trois millions deux cent soixante-huit mille francs.—La cité de Tournay y contribue pour deux cent mille florins, payables en sept années.—Les consaux, par résolution ultérieure, du 23 septembre 1692, accordent encore au roi à la même fin, une somme de cent mille francs. —Les États du Tournésis, de leur côté, y contribuèrent pour septante mille francs.—Capitule le 1er. octobre 1830.

volume 72, *pages* 329 *à* 344.

volume 99, 1ère., *partie*, *pages* 586 *à* 594.

CITADELLE de Tournay.—L'on trouve, lors de sa construction, dans ses fortifications, l'an 1672, des tombeaux, des urnes et des lampes sépulcrales à la romaine, ainsi que des monnaies des empereurs romains.--Reconstruite à neuf, dès l'an 1819, achevée en 1823, par or-

Hosted by Google

dre, de Guillaume Ier., roi des Pays-Bas.—Elle coûte huit millions quatre cent soixante-cinq mille six cent huit francs.—C'est un chef-d'œuvre.

volume 77, *page* 104.

CITADELLE de Tournay.—Sa capitulation du 20 juin 1745, entre le Maréchal de Saxe et le baron de Brackel, contenant 27 articles.—Brackel capitule sur la brêche, et pour sa bravoure on lui accorde tous les honneurs de la guerre.

volume 90, *pages* 238, 358 *à* 393.

CITADELLE de Tournay saute le 8 mai 1745, par une explosion de poudre.—On attribua cette épouvantable catastrophe à la manœuvre et à la trahison ourdies par la France.—Détails.

volume 90, *pages* 250 *et suivantes.*

Hosted by Google

CITADELLE de Tornay construite par Louis XIV, dès l'année 1669, achevée en 1674.—Son histoire particulière.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 37 à 54.

CITADELLE de Tournay.—Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 360 à 362.

CITÉ de Tournay consistait au 13me. siècle, dans les sept paroisses situées à la rive gauche de l'Escaut.

volume 11, *pages* 310 *et* 311.

C L

CLAERS Jean, dit Clarius, natif de la cité de Tongres, au pays de Liège, l'un des bienfaiteurs du grand

Hosted by Google

collège de théologie établi à Louvain.

volume 5, *page* 76.

CLAIRISSES.—Religieuses établies à Tournay en 1628.—Leur histoire particulière.

volume 30, *pages* 102 *à* 129.
volume 92, *page* 37.

CLAIRON, célèbre actrice du théâtre français à Paris, née à Condé, en Hainaut, décédée à Paris le 31 janvier 1803.—Son éloge.

volume 35, *pages* 206 *et* 207.

CLAPET (bureau de) établi anciennement à Tournay, pour la recette des impositions y établies sur la fabrication de la bière —Cette recette ainsi nommé par l'intendant de Tour-

Hosted by Google

nay, Felix Lepelletier, dans son rapport à Louis XIV, en 1683.—Cette entremise est organisée spécialement par édit de Marie-Thérèse, du 20 août 1768.

volume 71, *pages* 136 *et suivantes*.
volume 86, *pages* 107, 108 *et* 133.
volume 91, *pages* 633 *et suivantes*.

CLAPET. — Les plombs de l'entremise du *clapet*, pour plomber les sacs de braye, coûtent à la ville, en 1770, cent huit florins 16 patards.

volume 92, *page* 149.

CLENARD Nicolas, né à Diest, dans la Campine brabançonne, l'an 1493, décédé à Grenade, l'an 1542.—Ses ouvrages.

volume 27, *pages* 180 *à* 184.

Hosted by Google

CLERCS incontinents à Tournay, l'an 1481.—Détails.

volume 21, *pages* 166 à 168.

CLERCS de finances à Tournay. —Leur pension est fixée à cent vingt-cinq florins l'an, par résolution des consaux, du premier juin 1668.

volume 72, *page* 139.

CLERFAYT, (comte de) lieutenant-général des armées autrichiennes, est tenu de lever le siège d'Ypres, par la trahison de général en chef, prince de Saxe Cobourg.—Il offre à l'empereur François II, à Tournay, de lui signaler les traitres, au mois de mai 1794.

volume 96, *pages* 324, 336 à 342.

CLERGÉ de Tournay. — Dissention

Hosted by Google

entre ses membres et suppôts sur la quotité de ses émoluments.

volume 1er. , *page* 172.

CLERGÉ de Tournay, tenu d'après une ordonnance du magistrat de cette cité, de l'an 1373, de procéder à la vente de ses biens nouvellement à lui donnés ou par lui acquis, avec clause de ne pouvoir recevoir que les cinq sixièmes du prix d'achat.

volume 10, *page* 133.

CLERGÉ de Tournay ne pouvait acquérir biens immeubles, dès les années 1235, 1286 et 1294, à moins d'en obtenir lettres d'amortissement du prince. — Défenses réitérées par édits de 1520, 1540, 1733 et 1749, et d'après l'article 185 de l'édit de l'empereur Charles VI, du 28 jan-

Hosted by Google

vier 1733 et l'édit du 15 septembre 1753.

volume 11, *pages* 223 *à* 225.
volume 89, *pages* 833 *et* 834.
volume 91, *pages* 183, 186 *à* 222.

Clergé du Hainaut exempt, en 1718, des impositions sur les consommations, parmi payer une somme annuelle de cinq mille six cent vingt-un florins.

volume 85, *page* 337.

Clergé.—Nécessité, démontrée par l'expériance des siècles, de son influence majeure dans l'ordre social.

volume 14, *page* 217.

Clergé de Tournay.—Son incontinence en 1366.—Les ecclésiastiques

Hosted by Google

y remplissaient alors diverses fonctions civiles.—Détails.

volume 17, *pages* 221 *à* 227.

Clergé de Tournay, en 1790, est côtisé dans l'emprunt de dix millions de florins, décrété par les États-Généraux assemblés à Bruxelles le 5 mars 1790, à la somme de cent cinquante-un mille trois cent trente florins.

Voyez EMPRUNT.

volume 95, *pages* 188 *à* 193, 245 *et* 246, *première et troisième parties.*

Clergé catholique en Prusse et en Bavière, sont dotés territorialement, d'après les concordats de ces royaumes avec Saint Siège apostolique, en 1822 et 1825.

volume 89, *page* 461.

Hosted by Google

Clergé de la lithurgie anglicane y perçoit les dîmes d'institution catholique, depuis 1538, ainsi qu'en Écosse et en Irlande, lesquelles dîmes, avec leur dotation terrioriale provenante aussi de l'institution catholique, donnent un revenu annuel de huit millions de guinées audit clergé anglican.

volume 89, *page* 461.

Clery Gilles, chaleureux calviniste prédicant à Tournay, l'an 1574.

volume 68, *pages* 100 *à* 120.

Clientèle de la cathédrale de Tournay. — Il fallait, au onzième siècle, y être affilié pour être idoine à la magistrature de cette cité.

Voyez MAGISTRAT

volume 10, *page* 79.

Hosted by Google

CLYTORE Judocus, tournaisien et curé de Saint-Jacques à Tournay, en 1516, avait été précepteur de Louis Guillard, évêque de Tournay. —Il est auteur d'un ouvrage estimé, intitulé : *de vitâ et moribus sacerdotum*.

volume 66, *page* 87.

CLOCHES d'église, inventées à Nôle, en Campanie, dès le cinquième siècle. —Leur origine plus reculée.—Une cloche, nommée Ambroise, fut apportée d'Italie à Tournay, l'an 713.

volume 1er., *page* 43.
volume 22, *pages* 5 *et* 6.
volume 2, *page* 87.

CLOCHE (grosse) de la cathédrale, dite Marie-Pontoise, placée l'an 1518, fut donnée à la dite cathédrale par le magistrat de Tournay, auquel

Hosted by Google

elle coûta trente-deux mille florins. —Elle se fendit le 14 avril 1713, lorsqu'on la mettait en branle pour la célébration de l'office de Saint-Éleuthère.—Elle avait été fondue en 1518, à Anvers, par maître Claude Tourme.—Elle fut refondue (étant fendue) à Tournay, l'an 1713, dans le clos de l'abbaye de Saint-Martin de Tournay.—Elle pèse vingt et un mille livres.

volume 66, *pages* 80 *à* 90.

Cloche de la paroisse de la Notre-Dame à Tournay.—Détails.

volume 99, *page*

Clochemans de la cathédrale de Tournay.—Le chapitre leur donne un réglement, l'an 1699.—Il contient treize articles.—Détails.

Hosted by Google

volume 82, *pages* 311 *et* 312.

Clodion, roi des Francs, traverse l'an 441 la Campine liégeoise et brabançonne et entrant ensuite dans la forêt carbonnière, s'empare momentanément de Tournay sur les romains.

volume 1er, *page* 141.

Cloîtres du chapitre cathédral de Tournay, attenant ladite église.—Ils furent agrandis, en 817.—Leur description.

volume 2, *pages* 132 *et* 223.

Clos (le) capitulaire de Tournay, en 1798, consistait encore en seize maisons qui toutes avaient été estimées par le chapitre et ses secrétaires Dryon et Verduyn.—Le quart de la propriété appartenait audit cha-

Hosted by Google

pitre et les trois autres quarts aux héritiers du chanoine qui l'avait acheté. —Détails.

Voyez MAISONS CAPITULAIRES.

volume 69, *pages* 295 *à* 303.
volume 94, *pages* 101 *à* 130.

CLOVIS, roi des Francs, fait de Tournay la capitale de son royaume —Il y avait un palais.—Ce monarque accorde un droit de pontenage au clergé de Tournay.

volume 1er, *page* 63, 130 *et* 131.

CLUB de Tournay.—Association filiale de la société centrale des jacobins parisiens, dès le huit du mois de novembre 1792 au trente mars 1793.—Ce club ordonne la circulation d'un libel diffamatoire imprimé, dirigé contre la divinité de la religion chrétienne, contre le culte des

Hosted by Google

Saints et spécialement contre celui de Saint-Éluthère, patron et évêque de Tournay.—Il a la forme dialoguée et suggère la réunion de Tournay à la France.—Sa motion contre les boulangers.—Sa motion, au mois de février 1793, pour la formation d'un bataillon de volontaires tournaisiens, demandant pour ce, vingt mille florins au clergé de Tournay. —Le général en chef, Dumouriez, par sa déclaration du onze mars 1793, leur défend de se mêler d'affaires politiques.—Almain chef d'un bataillon d'infanterie française du département d'Indre et Loire, rétablit un club à Tournay, le 8 novembre 1792 et s'en fait nommer le président.—Détails curieux.

Voyez CHAFFAUX, GOTTMAN.

volume 96, *pages* 250, 251, 356 *et* 357 *à* 360.

Hosted by Google

Clubistes de Tournay.—Leur liste parait imprimée au mois d'avril 1793. —Elle est infidèle et surchargée de noms de plusieurs personnes, qui n'en étaient pas.—Réflexions sur son atrocité.

volume 96, *pages* 226 *à* 230.

C O

Cobenzal, (le comte Philippes) vice-chancelier de Joseph II. — Sa lettre, du 28 novembre 1789, au comte de Trauttmansdorff, à Bruxelles. — Détails.

volume 94, *pages* 354 *à* 362.

Cocarde brabançonne, portée en juin 1787, avec assentiment des consaux de Tournay.

volume 93, *pages* 301 *et* 302.

Hosted by Google

Cochon de mer, d'une grandeur monstrueuse, vendu au marché de Tournay, l'an 1416, par les corps des poissonniers et bouchers réunis.

volume 18, *page* 141.

Cocqueluche.—Maladie qui afflige Tournay et fait périr l'an 1510, plus de la moitié des habitans.

volume 66, *pages* 38 *et* 39.

Codbett, ancien membre du parlement Britanique, célèbre par son histoire de la réforme protestante et par sa lettre du mois de mars 1823, adressée au duc de Wellington, alors premier ministre de George IV, sur les afflictions qui pèsent sur les Anglais, les Irlandais et les Écossais, depuis la réforme

Hosted by Google

de l'an 1536, jusqu'en 1828.—Détails.

volume 89, *pages* 555 *à* 600.

Code civil belgique connu sous le nom *d'édit perpétuel*, émané l'an 1611, comparé avec le code révolutеur des fransmans, rédigé de 1802 à 1810.—Ses imperfections démontrées. —Détails curieux.

volume 69, *pages* 362 *à* 389.
volume 73, *pages* 47 *à* 100.
volume 98, *pages* 451 *et* 452.

Code criminel de Louis XIV, émané au mois d'août 1670. — Son excellence mise en opposition avec l'institution des jurés en France, l'an 1790.—Note intéressante.

volume 73, *page* 7.

Hosted by Google

COCQUELET. (Demoiselle) — Sa mort déplorable le 21 mars 1821. —Détails.

volume 99, *deuxième partie*, *pages* 286 *à* 288.

CŒBERGER Wenceslas, célèbre architecte né à Anvers l'an 1560, mort à Bruxelles en 1630, instituteur des monts piété aux Pays-Bas. — Note biographique.

volume 20, *page* 55.
volume 49, *page* 129.

CŒFFANE.—Octave de la Cœffane signifiait à Tournay, l'an 1283, l'octave de la fête de la conception de la Très Sainte-Vierge Marie, mère de Dieu.

volume 87, *page* 284.

Hosted by Google

Cœur Pierre, bienfaiteur, l'an 1642, du grand collège de théologie établi à Louvain.

volume 5, *page* 60.

Cœur Jacques, prête deux cent mille écus d'or à Charles VII, roi de France.-Ses vertus, ses malheurs et les persécutions qu'il éprouve.—Son éloge.

volume 49, *pages* 138 *à* 144.
volume 89, *pages* 529 *à* 545.

Coetlogeon.—Messire Louis-Marcel Cœtlogeon, nommé à l'évêché de Tournay, à la Pentecôte de l'an 1705, décédé le 18 avril 1707, âgé de 59 ans.—Sa note biographique.

volume 83, *pages* 79 *à* 88.

Coiter Volcard, né à Groeninghe

Hosted by Google

en 1544, décédé professeur d'anatomie à Nuremberg, en 1660.—Ses ouvrages.

volume 48, *pages* 167 à 186.

COLAS Jacques, crieur de nuit, savetier de profession, célèbre farceur tournaisien en 1766.—Détails.

volume 91, *pages* 549 à 560.

COLBERT, ministre des finances sous Louis XIV, établit en Belgique de nombreuses fabriques.—Ce fut lui qui établit la communication entre l'Océan et la Méditerranée, par le canal royal de Languedoc.—Instituteur de l'académie royale des inscriptions et belles lettres.—Détails.

volume 95, 1ère., *partie*, *pages* 48 *et suivantes*.

Hosted by Google

Collard de Mouy, père, prend Tournay, en 1477.—il était Seigneur de Chin.—Son fils était bailli du Tournésis la même année.

volume 19, *pages* 96 *à* 98.

Collation de biens (c'est-à-dire rapport des biens à monts communs) est introduite, par ordonnance du magistrat de Tournay, de l'an 1287, pour les enfans mariés et dans la succession de leurs père et mère.

volume 11, *pages* 16 *et* 17.

Collège du Saint-Esprit à Louvain, connu sous le nom de *grand collège de théologie*, y fondé, l'an 1441, par Louis Dérick.—Sa dotation s'accrut successivement par près de cent bienfaiteurs, de manière qu'en l'année 1784, ses revenus annuels

Hosted by Google

montaient à la somme de quarante-deux mille cinq cent quatrevingt-trois florins.

volume 5, *pages* 61 *à* 94, note.

Collège du Saint-Esprit, dit le *petit collége de théologie* à Louvain, séparé du grand collège l'an 1561. —Ses revenus annuels, l'an 1784, étaient de trois mille neuf cent quarante-deux florins.

volume 5, *pages* 94 *à* 101.

Collège du pape Adrien VI, fondé à Louvain, l'an 1524, par Florent Boyens, né à Utrecht, précepteur de l'empereur Charles-Quint, depuis élevé au souverain pontificat, sous le nom d'Adrien VI.—Soixante-cinq bienfaiteurs en accrurent la dotation.—Ses revenus annuels, en

Hosted by Google

1784, étaient de vingt-cinq mille huit cent quatre florins trois deniers.

volume 5, *pages* 101 *à* 121.

Collège d'Arras, fondé à Louvain, l'an 1508, par Nicolas Ruyter, évêque d'Arras.—Sa dotation fut successivement augmentée par quatorze bienfaiteurs, de sorte que ses revenus annuels, l'an 1784, montaient à la somme de dix mille huit cent dix-huit florins dix-neuf patards trois deniers.

volume 5, *pages* 121 *à* 126.

Collège du Baye, fondé à Louvain, en 1612, par Jacques Bajus, docteur en théologie.—Ses revenus annuels s'accrurent successivement de prés de la moitié, par quinze bienfaiteurs, de manière qu'en 1784,

Hosted by Google

ils montaient à la somme de seize mille huit cent deux florins dix-huit patards trois deniers.

volume 5, *pages* 127 *à* 131.

Collège de Malderus, fondé à Louvain, l'an 1633, par Jean Malderus, évêque d'Anvers.—Sa dotation primitive fut augmentée par sept bienfaiteurs, si bien qu'en 1784, ses revenus annuels étaient de quatre mille trois cents florins dix-sept patards deux deniers.

volume 5, *pages* 131 *à* 133.

Collège de Mons, à Louvain, y est fondé et restauré, en 1596 et 1617, par Jean de Bienen et Guillaume Leclercq.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de deux mille cent septante-quatre florins dix-huit patards quatre deniers.

Hosted by Google

volume 5, *pages* 133 *à* 135.

Collège de Viglius, fondé à Louvain, l'an 1569, par Viglius de Zwychem Abayta, chef président du conseil privé à Bruxelles.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de cinq mille sept florins trois patards un denier.

volume 5, *pages* 135 *à* 138.

Collège de Dyvæus à Louvain, y fondé l'an 1576, par Grégoire Vandive, augmenté par trois bienfaiteurs, ce qui en portait les revenus annuels, l'an 1784, à deux mille cent soixante-cinq florins deux patards deux deniers.

volume 5, *pages* 138 *et* 139.

Collège des vétérans à Louvain.
Voyez séminaire royal.

Hosted by Google

Collège de Savoye à Louvain, fondé en 1556, par Eustache Chappuys, né à Annecy, en Savoye. — Ses revenus annuels, en 1784, étaient de quatre mille six cent soixante-un florins dix-huit patards deux deniers.

volume 5, *page* 141.

Collège d'Irlande à Louvain, y fondé en 1624, par le Pape Urbain VIII et successivement augmenté dans sa dotation, de sorte qu'en 1784, ses revenus annuels montaient à six mille cinq cent trente-huit florins seize patards huit deniers.

volume 5, *pages* 141 *à* 147.

Collège de Bois-le-Duc, alias de *Saint-Willebroede*, fondé à Louvain, en 1625, par Nicolas Zoez, évêque

Hosted by Google

de Bois-le-Duc.—Sa dotation fut augmentée par sept bienfaiteurs, ce qui en portait les revenus annuels, en 1784, à quatre mille trois cent septante-trois florins dix patards trois deniers.

volume 5, *pages* 147 *et* 148.

Collège de Hollande, alias de *Ste.-Pulchérie*, fondé à Louvain, en 1616 et en 1636, par l'archevêque Philippes, nonce apostolique.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de trois mille huit cent quatrevingt florins dix-huit patards un denier.

volume 5, *page* 149.
volume 45, *pages* 183 *et* 184.

Collège *de la haute colline*, fondé primitivement à Cologne et transféré

Hosted by Google

à Louvain, en 1636, par monseigneur Jean Neercassel, évêque in partibus de Castorie et vicaire apostolique des provinces unies.—Ses revenues annuels, en 1784, étaient de seize cent trois florins quatre patards neuf deniers.

volume 5, *page* 150.

Collège de la Très-Sainte-Trinité, dit le *nouveau collège*, fondé à Louvain, en 1657, pour les humanités.—Ses revenus nets, en 1784, étaient de deux mille deux cent cinquante six florins deux patards huit deniers.

volume 5, *page* 150.

Collège ou *pédagogie du faucon*, à Louvain, rue d'Heverlée, fondé au quinzième siècle, pour les étu-

Hosted by Google

dians en philosophie. — Ses revenus annuels, en 1784, étaient de trois mille huit cent soixante-un florins neuf patards cinq deniers.

volume 5, *page* 151.

Collège ou *pédagogie du lys*, fondé à Louvain, au quinzième siècle, pour y enseigner la philosophie.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de trois mille cinquante-huit florins quatorze patards deux deniers.

volume 5, *page* 151.

Collège ou *pédagogie du porc*, fondé à Louvain, au quinzième siècle, pour y enseigner la philosophie. —Ses revenus annuels, en 1784, étaient de cinq mille trois cent soixante florins huit deniers.

Hosted by Google

volume 5, *pages* 151 *et* 152.

Collège ou *pédagogie du château*, fondé à Louvain, au quinzième siècle, pour y étudier la philosophie.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de quatre mille cent cinquante florins dix-neuf patards six deniers.

volume 5, *page* 151.

Collège de Standoncq, fondé à Louvain, l'an 1490, par Jean Standoncq, né à Malines, docteur en l'université de Paris, pour des pauvres étudians en philosophie.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de six mille sept cent quatrevingt-six florins deux patards un denier.

volume 5, *page* 153.

Collège de Saint-Yves, dit *des*

Hosted by Google

bacheliers, à Louvain, y est fondé, en 1483, par Robert de Laen, docteur en droit.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de deux mille sept cent nonante-quatre florins deux deniers.

volume 5, *page* 153.

Collège de Liège, fondé à Louvain, en 1605, par le prince Ernest de Bavière, prince électeur de Cologne et prince évêque de Liège. —Ses revenus annuels, en 1784, étaient de deux mille quatre cent cinquante-quatre florins onze patards quatre deniers.

volume 5, *page* 150.

Collège de Saint-Donat, fondé à Louvain, en 1488, par Antoine An-

Hosted by Google

ceron et Jean Carondelet.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de de cent dix-huit florins dix patards.

volume 5, *page* 154.

Collège de Vinckelius, fondé à Louvain, l'an 1554, par Jean de Winckel, docteur en médecine.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de trois mille deux cent quarante-neuf florins dix patards.

volume 5, *page* 154.

Collège de Luxembourg, dit de *mylius*, fondé Louvain, l'an 1619, par Jean Mylius, luxembourgeois.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de sept mille six cent cinquante-deux florins dix-neuf patards six deniers.

volume 5, *page* 154.

Hosted by Google

Collège de Saint-Anne, fondé à Louvain, rue d'Heverley, l'an 1559, par Nicolas Goblet, prévôt de Dinant, pays de Liège.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de huit cent soixante-deux florins dix-neuf patards neuf deniers.

volume 5, *page* 155.

Collège du patrimoine du Christ, fondé à Louvain, rue de Tirlemont, l'an 1633, par Antoine Hovius, curé à Anvers.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de huit florins trois patards trois deniers.

volume 5, *page* 155.

Collège du Roi, fondé à Louvain par le roi Philippes II, l'an 1579. —Ses revenus annuels, en 1784,

Hosted by Google

étaient de huit cent soixante-deux florins dix-neuf patards neuf deniers.

volume 5, *page* 155.

Collège de Vandael, fondé à Louvain, l'an 1569, par Pierre Vandael, docteur en droit.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de huit cent treize florins deux patards neuf deniers.

volume 5, *page* 156.

Collège de Pels, fondé à Louvain, en 1584, par Jean Pels.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de mille cent douze florins dix-neuf patards trois deniers.

volume 5, *page* 156.

Collège de Druitius, fondé à Louvain, en 1559, par Michel Drui-

Hosted by Google

tius, docteur en droit.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de 7 mille cent quarante-un florins sept patards neuf deniers.

volume 5, *page* 156.

Collège de l'ordre teutonique, fondé à Louvain, l'an 1621, par le commandeur provincial du baillage *des vieux joncs*.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de dix-neuf cent septante-cinq florins six patards huit deniers.

volume 5, *pages* 156 *et* 157.

Collège de Breughel, fondé à Louvain, en 1577, par Pierre Breughel, docteur en médecine, pour des étudians en médecine.—Ses revenus annuels étaient de dix-neuf cent septante-un florins seize patards.

Hosted by Google

volume 5, *page* 157.

Collège de Craenendoncq, fondé à Louvain, en 1574, par Marcel de Craenendoncq.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de neuf cent cinquante-quatre florins quinze patards neuf deniers.

volume 5, *page* 157.

Collège de Saint-Michel, fondé à Louvain, en 1670, par Laurent Zoenius.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de neuf cent cinquante-quatre florins quinze patards neuf deniers.

volume 5, *page* 157.

Collège des trois langues, fondé à Louvain, en 1517, par Jérôme du Busleyden, conseiller d'État de l'em-

Hosted by Google

pereur Charles-Quint. — Ses revenus annuels, en 1784, étaient de cinq cent trente-six florins sept patards neuf deniers.

volume 5, *page* 157.

Collège des prémontrés, fondé à Louvain, en 1751, par les abbés de Grimberghen.

volume 5, *page* 158.

Collége des chanoines réguliers, fondé à Louvain, l'an 1618, par les prieurs de Groendaels et Bethléem.

volume 5, *page* 159.

Collège des Dominicains anglais, fondé à Louvain.

volume 5, *page* 159.

Collège *philosophique*, établi à

Hosted by Google

Louvain pour les jeunes ecclésiastiques, par arrêté royal du 15 juin 1825. — Inutilité des suppressions pour lui conserver le monopole de l'institution religieuse. — Détails. Voyez SÉMINAIRE GÉNÉRAL DE LOUVAIN.

volume 88, *pages* 43 *à* 70.
volume 93, *page* 1373.
volume 94, *pages* 1421 *à* 1450.

COLLÈGE de Saint-Paul à Tournay, dit *des bons enfans*, alias *cappette*, fondé originairement, l'an 1243, par Wautier de Marvis, évêque de Tournay. — Ses revenus annuels, en 1784, étaient de dix-huit cent quarante-un florins dix-neuf patards neuf deniers.

volume 8, *pages* 94 *à* 96.
volume 11, *pages* 93 *et* 94.

COLLÈGE des jésuites, fondé par le chanoine Liébart, en 1595, situé à

Hosted by Google

Tournay, rue des jésuites, paroisse de Saint-Piat.—Après leur suppression, en 1774, le collège de Saint-Paul fut transféré au noviciat des jésuites, rue morelle, paroisse de Saint-Brice. —Il coûtait à l'administration de Tournay, en 1805, neuf mille cinq cents francs.—Détails.

volume 8, *page* 98.
volume 92, *pages* 1626 *à* 1636.

Collège de Tournay, fondé à Paris, l'an 1286, par Michel de Warenghien, évêque de Tournay.

volume 10, *pages* 274 *et* 275.
volume 11, *pages* 165 *et* 166.

Collège de Tournay, fondé à Paris, rue Clopin, l'an 1353, par Philippes d'Arbois évêque de Tournay—Détails.

volume 13, *pages* 30 *et* 32.

Hosted by Google

Collège de Tournay, fondé à à Padoue, l'an 1342, par Ghinmalpiglia, évêque de Tournay, avec la dotation spéciale de deux bourses pour y faire étudier en droit deux juristes tournaisiens.

volume 12, *pages* 231 *et* 233.

Collège *des bons enfans* à Tournay, restauré en 1496.

volume 19, *page* 165.

Collège de Tournay.—Distribution des prix le 18 août 1802.—Discours qu'y prononce le sous-préfet, M. Magloire Goblet.

volume 97, année 1802.

Collège de Tournay, réorganisé par avis du maire, du 20 septembre 1810.—Le personnel des chefs et pro-

Hosted by Google

fesseurs est porté de quatre à neuf et les appointemens augmentés.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 106 *à* 112.

Collège électoral du département de Jemmappes (Hainaut) convoqué pour le six novembre 1808.

volume 98, *pages* 524 *à* 526.

Colen Laurent, receveur de l'ordre teutonique, fondateur à Louvain, l'an 1732, d'une bourse au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 89.

Colebeau Henry, seigneur de Wesmael, fondateur, l'an 1662, d'une bourse d'étude au collège de Bois-le-Duc à Louvain.

volume 5, *page* 147.

Hosted by Google

Colignon, jésuite missionnaire, avec son confrère le père Alexandre, sont autorisés à continuer leurs missions à Tournay, d'après décret royal du neuf mai 1766.

volume 91, *pages* 559 *et* 560

Colonies du royaume des Pays-Bas, aux Indes orientales à Batavia, sauvées d'une subversion, ès-années 1824 à 1830, par la sage administration de Monsieur le vicomte Du Bus, gouverneur du Brabant Méridional. —Détails.

volume 87, *pages* 381 *à* 386.

Colonies du royaume des Pays-Bas aux Indes orientales. — Leur régime aux 18me. et 19me. siècles. —Détails.

volume 87, *pages* 541 *à* 552.

Hosted by Google

volume 89, *pages* 22 à 41.

Colonies du royaume des Pays-Bas.—La loi du 27 décembre 1827, N°. 67, ouvre un crédit de vingt millions de florins, pour trente années, à l'annuité de cinq pour cent.

volume 89, *pages* 37, 38 *et* 39.

Coloma, (le comte de) chanoine archidiacre et premier écolâtre de Tournay, mort en 1796.—Ses vertus et sa charité.

volume 23, *pages* 16 *et* 17.

Colzate.—Les consaux de Tournay, par requête du 18 décembre 1774, demandent à Sa Majesté qu'elle daigne lever la défense de sortir les colsats et diminuer le droit imposé de quatre

Hosted by Google

florins à la tonne d'huile de colzats à sa sortie.

volume 92, *page* 1294.

COMÉDIE.—L'on en donnait les représentations, sous Louis XIV et jusqu'en 1746, à la bourse sur la place, au-dessus de la grande garde.

volume 84, *page* 324.

COMÉDIE à Tournay. — Réglement émané par les prévôt-jurés de Tournay, du 5 janvier 1791, en 52 articles, concernant la police du spectacle et des comédiens.

volume 95, *troisième partie, pages* 2 à 40.

COMÉDIE à Tournay.—Scène sanglante qui eut lieu au spectacle le sept mars 1791.—Atrocités que s'y

Hosted by Google

permettent les officiers autrichiens excités par le colonel Voggelsang et l'enseigne Sourdeau.—Correspondance à ce sujet et enquête tenue par le magistrat avec le lieutenant-général comte de Bailliet de Latour.—Détails.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 47 à 76.

Comédie à Tournay.—Le 25 août 1791, les émigrés français s'y distinguent par une fanfaronade pour sauver Richard Cœur de Lion, qu'on y représentait.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 383 *et* 384.

Comédie à Tournay. — Nouvelles insultes que s'y permettent les militaires autrichiens, vers la fin dn mois de janvier 1792.—Ordonnance

Hosted by Google

des prévôt-jurés, du 26 janvier 1792, qui ordonne, en cas de récidive, que la toile soit baissée et que le spectacle soit terminée.

volume 96, *pages* 36 *à* 39.

Comètes.—Doutes sur leur cours régulier de rotation.—Dissertation sur cette question.

volume 2, *pages* 191 *à* 214.
volume 20, *pages* 135 *à* 138.

Comètes qui apparaissent en 1404, 1456, 1473, 1530 et 1532.

volume 12, *page* 250.
volume 18, *page* 118.
volume 19, *pages* 47 *et* 83.
volume 20, *pages* 135 *à* 138.
volume 66, *pages* 213 *à* 217.

Comités de fournitures, de subsis-

Hosted by Google

tances, de logemens et de finances, nommés le 18 février 1814, par le conseil de la commune de Tournay.

volume 99, année 1814.

Comité général pour l'élection des députés à adjoindre aux magistrats morts, tels que MM. Marlier juré, Morel juré et Drogart échevins.—Le magistrat nomme, pour y intervenir de sa part, le grand prévôt de Lahamaide, les jurés de Cazier et Bonnaert, Dangy et Delendonc, échevins, les trois pensionnaires et le fiscal.

volume 94, *pages* 1727 *et* 1728.

Comités.—Les quatre consistoires de Tournay, au mois d'avril 1790, y forment gratuitement le travail entre ses membres savoir : 1°. De com-

Hosted by Google

merce, navigation et douanes. 2°. De police. 3°. De législation. 4°. Des fondations, couvents supprimés, écoles et pauvreté générale. 5°. Des finances.—Détails.

volume 94, *pages* 1912 *à* 1915.

Comité des finances établi le 14 novembre 1792 à Tournay, où toute demande afin de payement doit être renvoyée sans discussion, par résolution des administrateurs provisoires.

volume 96, *page* 188.

Comité de six administrateurs provisoires nommé par la généralité d'iceux, nommé le 4 janvier 1793. —Le mémoire de Mr. Bonaventure à convention nationale dirigé contre l'inconvénient des clubs et des décrets

Hosted by Google

des 15 et 17 décembre 1792, qui réunissaient la Belgique à la France. —Détails.

volume 96, *pages* 253 *à* 257.

COMMANDANS et gouverneurs de Tournay et de ses châteaux et citadelle. — Leur liste spéciale depuis Censorinus, l'an 484, jusqu'au colonel Deplanque, en 1833.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 363 *à* 402.

Voici leurs noms.

5me. SIÈCLE.

CENSORINUS, tribun militaire, en 484.

volume 1er., *page* 125.

6me. SIÈCLE. — VACANT.

Hosted by Google

7me. SIÈCLE.

Le comte Dotto ou Dobton, seigneur de la race de Francs, en 732.

volume 2, *pages* 5 *et* 62.

8me. SIÈCLE. — VACANT.

9me. SIÈCLE. — VACANT.

10me. SIÈCLE — VACANT.

11me. SIÈCLE.

Lambert comte de Louvain, pour le comte de Flandres, Bauduin, souverain de Tournay, en 1056.

volume 3, *page* 148.

12e. SIÈCLE. — VACANT.

13e. SIÈCLE.—VACANT.

Hosted by Google

14e. SIÈCLE.

Mathieu De Ligne, Maréchal héréditaire du Hainaut, en 1302.

volume 12, *page* 105.

Le comte Gaucher, grand écuyer du roi de France, en 1315.

volume 12, *pages* 133 *et* 134.

Jean Duchatel, *alias* Duchasteler, chambellan du roi de France, en 1330.

volume 12, *page* 210.

Pierre De La Marlière, en 1336.

volume 12, *page* 335.

Tristan Dubosc, en 1337.

volume 13, *page* 96.

Hosted by Google

Dénis Feri, en 1337 et 1338.

volume 12, *pages* 249 *et* 250.
volume 17, *page* 238.

Caudemart Dufayt, en 1339.

volume 12, *page* 254.
volume 14, *page* 138.

Mathieu Detrye, en 1339.

volume 12, *page* 254.

Arnould d'Audeghem, Maréchal de France en 1355.

volume 13, *page* 32.

Oudart de Renty, en 1365.

volume 13, *page* 24.
volume 14, *page* 217.
volume 17, *page* 238.

Hosted by Google

15e SIÈCLE.

Collart Demoy, en 1423.
volume 18, *page* 183.

Conflant, en 1423.
volume 18, *page* 183.

Navarot Delanglade, en 1477.
volume 20, *page* 157.

Maurice Demesme, en 1477.
volume 20, *page* 223.

Guillain de Mours, en 1478.
volume 20, *page* 249.

16e. SIÈCLE.

Sire Ponings, pour le roi d'Angleterre, Henry VIII, en 1513.
volume 66, *page* 62.

Hosted by Google

Édouard Ponvins dit *le grand capitaine*, pour Henry VIII, roi d'Angleterre, en 1514 et 1516.

volume 66, *pages* 74 *et* 75.

Montjoye, en 1516 et 1518.

volume 66, *pages* 82 *et* 83

François de Loges, pour la France, en 1519 et 1521.

volume 66, *pages* 98 *et* 99.

Le comte De Lannoy, pour le souverain de Tournay, Charles-Quint, en 1521.

volume 66, *page* 105.

De Lamotte, lieutenant gouverneur.

volume 66, *page* 99.

Hosted by Google

Messire François De Montmorency, baron de Montigny, gouverneur-général et grand bailli du Tournésis, en 1563.

volume 3, *pages* 152 *et* 153.

Philippes, comte De Lannoy, gouverneur en 1566.

volume 67, *page* 187.

Jean d'Eplechin, commandant.

volume 67, *page* 187.

Jean Duchasteler, seigneur de Moulbois, *alias* Moulbay, commandant du château de Saint-Nicolas dn Bruisle.

volume 67, *pages* 157, 197 *et* 198.

Prince De Horne De Montmorency, gouverneur-général, en 1566

Hosted by Google

volume 63, *page* 187.

Philippes De Noircarme De Sainte-Aldegonde, gouverneur de Tournay du Hainaut, en 1566.

volume 67, *pages* 268 287 *et* 288.

Jean De Croy, comte de Rœux, en 1566.

volume 67, *page* 289.
volume 68, *page* 103.

Pierre De Melun, prince d'Épinoy, par les rebelles.—Jean Hannart, seigneur de Bisselinghe, commandant du château de Tournay, successeur de M. De Moulbay, de 1574 à 1581.

volume 65, *pages* 108 112 *et* 113.

Hosted by Google

Le Baron De Licques, pour Philippes II, en 1581.

volume 65, *pages* 108, 112 *et* 113.

17e SIÈCLE.

Philippes De Croy, comte de Solre, en 1601.

volume 28, *pages* 230 *et* 231.
volume 69, *page* 3.

Dom Gaston Ambroise Spinola, en 1612; il était aussi grand bailli.

volume 69, *page* 390.

Le prince de Rubempré, en 1625.

volume 71, *page* 397.

Le duc de Croy-Havré, ensemble grand bailli du Tournésis, en 1636.

volume 71, *page* 439.

Hosted by Google

Le duc de Croy-Havré, fils du précédent, aussi grand bailli du Tournésis, en 1643.

volume 72, *page* 1ere.

Le marquis De Traizegnies, aussi grand bailli du Tournésis, pour l'Autriche, etc. de 1643 à 1667.

volume 72, *pages* 177 *et suivantes.*

Le Maréchal duc de Duras, gouverneur, et M. De Renouart, maréchal-de-camp, commandant particulier, de 1667 à 1671.

volume 72, *pages* 322 *à* 373.
volume 73, *page* 613.

Le Maréchal duc d'Humières, gouverneur-général, en 1676.

volume 78, *page* 21.

Hosted by Google

Monsieur De Sandoux, gouverneur particulier, en 1676.

volume 77, *page* 145.

Bonneau marquis de Trascy, en 1680.

volume 80, *pages* 13 *et* 14.

Le comte De Maulevrier, en 1687.

volume 80, *à la fin du tableau.*

Henry duc d'Harcourt, maréchal de France, en 1692 à 1697, puis ambassadeur en Espagne; il mourut en 1719.

volume 29, *pages* 189 *et* 191.

18e. SIÈCLE.

Hautefort, marquis De Surville, pour la France, en 1709.

Hosted by Google

volume 83, *pages* 533 *et* 537.
volume 84, *pages* 255 *à* 270.

Milord comte d'Albermale, commandant de place pour les alliés, de 1709 à 1716.

volume 89, *pages* 255 *à* 270.

Milord comte De Murray, de 1716 à 1720.

volume 85, *page* 4, 277 *et* 278.

Lamoral prince De Ligne, momentanément en 1720.

volume 85, *pages* 4, 277 *et* 278.

Comte de Rechteren, général de cavalerie, en 1727.

volume 85, *pages* 4, 277 *et* 278.

Hosted by Google

Baron de Pallande, général d'infanterie, en 1728.

volume 85, *pages* 4, 277, 278, 315, 216 *et* 317.

Henry de Montess, lieutenant-général de cavalerie, de 1729 à 1739.

volume 90, *pages* 56 *et* 57.

Le Prince Frédéric-Jacques de Hesse-Hombourg, de 1739 à 1742.

volume 90, *page* 56.

Jean-Adrien Adolphe baron de Dorth, colonel d'infanterie, de 1742 à 1745.

volume 90, *pages* 57, 58 *et* 208.

Le marquis de Brézé, lieutenant-

Hosted by Google

général pour la France, de 1745 à 1749.

volume 90, *pages* 279 *et* 280.

Guillaume Prince De Hesse-Philippstadt, lieutenant-général, de 1749 à 1755.

volume 91, *pages* 88 *à* 90.
volume 92, *page* 1156.

Le baron de Lewes, lieutenant-général de cavalerie, de 1755 à 1774.

volume 92, *pages* 1157 *et* 1158.

Defamart lieutenant-général de cavalerie, de 1774 à 1777.

Deton, colonel grand-major de la place, en 1777.

Hosted by Google

Le comte De Monster, général-major de cavalerie, de 1778 à 1781.

volume 92, *page* 1159.

La Bourdonnaye lieutenant-général, en 1792.

volume 96, *pages* 162 à 166.

Omoran, général, en 1792.

volume 96, *pages* 183 à 191.

Conolle, maréchal-de-camp, en 1792 et 1793.

volume 96, *page* 180.

Le marquis de Pierre, colonel, en 1793.

volume 96, *page* 165.

Hosted by Google

Le lieutenant-général Custere, en 1794.

Monsieur Couthaud, chef de bataillon, en 1795.

Cochet, chef de bataillon, en 1795.

Omeara, général de brigade, en 1796.

Le brigadier La Regnière, dit *la jambe de bois*, de 1798 à 1804.

Le major du 2e. chasseur à cheval, Guillaume, en 1814.

Le major d'infanterie anglaise, Loves, la même année 1714.

19e SIÈCLE.

Le colonel comte d'Yves, seigneur d'Yvoir, de 1814 à 1815.

Hosted by Google

Le colonel Desjardin, de 1816 à 1830.

Le colonel Hotton, en 1830.

Le colonel Deleplanque, de 1831 à 1833.

Commerçants de Tournay présentent une pétition en 1793 et 1799 au corps législatif à Paris, afin qu'il soit établi un tribunal de commerce à Tournay, ce qu'ils obtiennent. — Détails.

volume 52, *pages* 43 *à* 49.
volume 96, *pages* 637 *et* 638.

Commerce et fabriques en France, au quatorzième siècle, y étaient dans une position de langueur.

volume 17, *pages* 273 *à* 276.

Hosted by Google

COMMERCE des Pays-Bas y était florissant aux quatorzième et quinzième siècles.

volume 20, *pages* 281 *à* 288.

COMMERCE des tournaisiens avec la Hollande est interdit, l'an 1622, lors de la fin de l'armistice de douze années, conclu en 1609, avec l'Espagne.—Exception.

volume 71, *pages* 391 à 398.

COMMERCE aux Pays-Bas.—Le conseiller des finances, chargé de ce département, doit se conformer aux instructions émanées par les articles 113 à 126 de l'édit sur le régime des finances aux Pays-Bas, en date du 28 janvier 1733.—Détails intéressans.

volume 89, *pages* 773 *à* 782.

Hosted by Google

Commerce (la chambre de) demande aux consaux, le 29 octobre 1771, l'exécution de l'édit du 21 février 1757, qui ordonne que les grains, denrées et légumes, ne soient vendus qu'aux marchés publics.—Justes plaintes en 1776.

volume 92, *pages* 567, 568, 574, 1522 *à* 1530.

Commerce (chambre de) de Tournay conteste en 1790, sans droit, aux 36 bannières, le pouvoir de régler le mode de convocation des assemblées primaires et électorales, suivant protêt signifié par le notaire Wuesten.—Détails.

volume 93, *pages* 185 *à* 187, 217 *à* 220.

Commerce des Pays-Bas.—Moyens

Hosted by Google

de le faire fleurir, proposés par le congrès des États Belgiques unis, le 11 janvier 1790.—Mémoires sur ce, de Messieurs Raoux, d'Ath, et Levasseur, de Tournay.

volume 95, *pages* 10 *à* 28, *et* 36 *à* 53.

COMMINES.—Ville de la Flandre, située sur les deux rives de la Lys. —Les évêques de Tournay y récupérent le patronat de l'église collégiale, aliéné par l'évêque Harduin. —Ce chapitre avait été fondé au commencement du neuvième siècle, par Louis-le-Debonnaire.

volume 10, *page* 99.
volume 11, *page* 95.
volume 36, *page* 19.

COMMINES, (Philippe de) né en cette ville dont il était seigneur,

Hosted by Google

l'an 1443, décédé en 1509.—Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 12, 13 *et* 14.

Commis-juré du greffe des prévôt-jurés de Tournay jouit d'une pension annuelle de deux cents florins.

volume 16, *page* 127.

Commis à la drapperie.—Ils sont au nombre de treize et nommés concursivement par le chapitre cathédral de Tournay et par le magistrat, suivant les concordats passés entre eux ès-années 1291, 1333 et 1386.—Ils sont nommés d'après la chartre de 1424, par les maires-eswardeurs de Tournay.

volume 18, *page* 220.
volume 20, *pages* 15 *et* 16.

Hosted by Google

COMMISSAIRE à la barre à Tournay, est l'un des jurés nommé par le grand prévôt, qui prononce seul sur toute contestation, dont la valeur n'excède pas soixante sols.

volume 14, *page* 244.

COMMISSAIRES royaux, dénommés par Sa Majesté, dès 1666, pour ouïr les comptes de la ville de Tournay. —Dès lors ils ne se rendirent plus à la chambre des comptes de Sa Majesté.

Voyez COMPTES.

volume 72, *page* 136.

COMMISSAIRES de la convention nationale parisienne, pour l'exécution de ses décrets des 15 et 17 décembre 1792, arrivent à Tournay

Hosted by Google

le 14 mars 1793.—Ils se nomment Dieudonné, Wilbaut, Desforages, Baume et Thiébaut.

volume 96, *pages* 264 *et* 265.

Commissariat général des troupes aux Pays-Bas autrichiens, portant dix-huit mille hommes, était fort exigeant et voulait avaler avant tout les revenus du souverain, pour leur solde. —Détails.

volume 85, *pages* 349 *à* 351.

Commission des hopices de Tournay, dirigée de 1797 à 1798 par les avocats Du Bus, Goblet, Lehon et le medécin Tonnelier, qui provoquent la suppression des trois couvents de religieuses hospitalières de Tournay, de Notre-Dame, de Marvis et Delplanque.

Hosted by Google

volume 27, *pages* 42 *et* 43.

Commission des hospices de Tournay parait en opposition avec les décrets impériaux du mois d'août 1806, du 19 juin 1807 et de la circulaire du ministre des cultes, du cinq décembre 1806, qui restituent et rétablissent les parents des fondateurs d'hospices et d'établissements de charité dans l'exercice de leur droit de concours, à leur direction et administration.

volume 25, *pages* 288 *à* 296.
volume 98, année 1806.

Commission du neuf août 1790, qui nomme l'auteur de cet ouvrage commissaire plénipotentiaire à l'armée belgique, à Namur.

volume 65, *pages* 181 *à* 184.

Hosted by Google

Commission des gouverneurs-généraux des Pays Bays, donnée à Vienne le 30 mars 1791, pour leurs Altesses Royales Marie et Albert.—Détails.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 301 à 330.

Commission souveraine de justice, créée à Tournay le trois septembre 1709, par les députés des États-Généraux des provinces Belgiques unies d'après les articles 46, 47 et 48 de la capitulation de Tournay, en 1709. —Elle est supprimée par décret de l'empereur Charles VI, du dix-neuf août 1716.

volume 83, *page* 536.
volume 84, *page* 467.

Commission hydraulique établie à Bruxelles pour les Pays-Bas, le 25

Hosted by Google

mai 1765, est supprimée par décret du 5 octobre 1775.

volume 95, *pages* 1297 *et* 1298.

COMMISSION provisoire de justice, nommée le 24 novembre 1792, par les administrateurs provisoires de Tournay.

volume 96, *pages* 191 *et* 192.

COMITÉ anarchique, invisible et populacier, croassant dans toutes les plages de l'ex-royaume des sicambres, depuis plusieurs lustres.

volume 87, *page* 237.

COMMITTIMUS, dites *lettres de rescission*.—La connaissance des procès sur leur entérinement est attribuée aux prévôt-jurés de Tournay, à l'ex-

Hosted by Google

clusion du baillage du Tournésis, en vertu d'un décret royal du sept avril 1733.

volume 71, *pages* 433 *et* 434.

COMMITTIMUS.—Lettres de committimus adressées par Louis XIV, le six novembre 1684, au conseil souverain de Tournay, par lesquelles il l'établit juge en première et dernière instances de tous procès de la dame Pélagie de Rohan Chabot, douarière de Messire Guillaume de Melun, prince d'Epinoy.

volume 73, *page* 215.

COMMUNAUX. — Biens communaux ruraux.—Leur origine.—Leur histoire.

Voyez VISDEBRANDT DE DOUVRAIN.

volume 24, *pages* 296 *à* 304.

Hosted by Google

Communs biens, faisant partie de la dotation des biens du collège du Pape Adrien VI, à Louvain, consistent en un revenu annuel de deux cent quatrevingt-neuf florins.

volume 5, *page* 103.

Compagnie bourgeoise de St.-Michel, ou des tireurs d'armes, obtient des consaux deux cents florins, pour construire sur la grande place, durant la kermesse (septembre 1772) un théâtre de quarante pieds carrés élevé de trois pieds pour y faire des armes, comme cela s'était pratiqué vers l'an 1720.

volume 92, *page* 694.

Compagnies bourgeoises de Tournay y étaient établies au nombre de trois, organisées alors par Philippes-

Hosted by Google

le-Bel, roi de France.—Leur origine remonte jusqu'à l'année 1056.—Leur histoire particulière jusqu'en 1596. —Elles coûtaient à la ville de Tournay, en 1788, y compris la quatrième dite des *canonniers*, la somme annuelle de quatorze cent dix florins, d'après les décrets royaux qui réglaient leur régime, des dix-sept janvier 1768 et dix-sept avril 1770. —Ils reçoivent, par résolution des consaux du 5 septembre 1769, une gratification ordinaire de mille florins, le 11 septembre 1770.—Item, d'après décret royal, du 16 janvier 1768.

volume 12, *page* 93.
volume 13, *pages* 129, 147 *et* 148.
volume 16, *pages* 147 *et* 148.
volume 92, *pages* 32 *et* 134.

Hosted by Google

COMPAGNIES bourgeoises obtiennent des consaux de Tournay, le 9 octobre 1770, ordonnance de payement de dix-huit cents florins, d'après décret royal du 17 août 1770.—Ils reçoivent, par résolution des consaux, du 5 septembre 1769, une gratification de leur comptabilité, en 1772.

volume 17, *pages* 148, 645 à 647.

COMPAGNIE bourgeoise des canonniers a deux cents florins l'an, d'après décret royal du 26 juillet 1763, pour faire au follaix ses exercices.

volume 93, *page* 523.

COMPAGNIE des Indes Orientales, pour les Pays-Bas Autrichiens, établie à Ostende ne 1720.—Sa première mise de fonds est de sept millions de florins courant.—Le premier projet en fut conçu l'an 1698.—Les patentes de son érec-

Hosted by Google

tion datent de Vienne, 19 décembre 1722.—La Hollande, la France, l'Espagne et l'Angleterre, jalousent de ses opérations, parvinrent à sa suppression, par divers traités de Paris, (1727) de Seville, (1729) de Vienne (1731) et de la Haye. (1738).

volume 86, *pages* 387 *à* 390.

Compagnies bourgeoises sont requises de monter la garde, dès l'évacuation de la garnison hollandaise le 7 janvier 1782.—Les consaux leur allouent par semaine, 20 patards au capitaine et 10 patards au fusilier.

volume 93, *pages* 1885 *et* 1886.

Compagnies bourgeoises, pour avoir monté la garde du 7 janvier 1782 au 13 dito, obtiennent des consaux,

Hosted by Google

chacune une somme de trente florins, aux actes du 19 février 1782.

volume 93, *pages* 1901 *à* 1903.

COMPAGNONS treilleurs à Tournay. —Georges Messine et Aimable Cheval sont destitués de leurs fonctions de compagnons-treilleurs, par arrêté du maire de Tournay, du dix-sept novembre 1804, pour avoir, par leur imprudence, mal dirigé le bateau du sieur Adrien Lemmens, de Gand, et avoir heurté contre une des avancés du pont-à-l'arche de Tournay.

Voyez PIRREMAN.

volume 98, *pages* 165 *à* 170.

COMPAGNONS treilleurs, *alias* piletins et pilotes treilleurs de Tournay. —Leurs régime et attributions en salaires sont déterminés par un arrêté

Hosted by Google

du maire de Tournay, du 17 mai 1805.

volume 18, *pages* 165 *à* 171, 222 *à* 227.

COMPARAISON de la morale chrétienne avec celle des Druydes, nos ayeux.

volume 18, *pages* 19 *à* 24.

COMPÈRE, fondateur d'une bourse au collège du Pape Adrien VI, à Louvain, l'an 1657.

volume 5, *page* 115.

COMPTABILITÉ de Tournay et Tournésis.—Leur cadastre.—Leurs histoire et origine depuis l'an 217 jusqu'en 1833. — Détails.

Voyez IMPOSITIONS, CADASTRE.

volume 69, *page* 70.

Hosted by Google

volume 71, *page* 396.
volume 72, *pages* 96 *et* 131.

COMPTABILITÉ (la) de Tournay, l'an 1625, avait chacune de ses parties arrêtées particulièrement en *debet* et en *avoir*.—Note intéressante à ce sujet.

volume 71, *pages* 396 *et* 397.

COMPTABILITÉ des diverses branches de l'administration de la cité de Tournay fut réunie en un compte général ès-années 1666 et suivantes.—Détails.

volume 72, *pages* 96 *et* 131.
volume 77, *pages* 144 à 148.

COMPTABILITÉ et régime de l'administration du mayeur des finances de Tournay, sont déterminés par une ordonnance des consaux, de l'an

Hosted by Google

1666 et ce, spécialement pour la partie des ouvrages de la ville.

volume 72, *page* 134.

Comptabilité du trésorier de Tournay, ès-années 1676 et 1677.

volume 69, *pages* 76 *à* 188.
volume 77, *pages* 144 *à* 148.

Comptabilité de la cité de Tournay, de l'an 1675 à 1695, par le trésorier Varlut, attaquée, l'an 1711, par le premier fiscal de la ville, Maximilien Cambier qui, par sa requête, conclut à ce que ledit Varlut restitue à la cité de Tournay. 1°. La somme de trente-sept mille trois cent septante-trois florins trois patards six deniers, reconnue due par le sieur Jean Delcroix, son prédécesseur. 2°. Celle de quarante mille

Hosted by Google

quatre cent cinquante-quatre florins neuf patards quatre deniers, due audit Delcroix, par son compte rendu au mois d'octobre 1670. 3°. En 1684, les revenus annuels de la cité de Tournay étaient de trois cent mille florins et dans ce compte une erreur s'était glissée au préjudice de la cité de Tournay de la somme, de mille florins, chapitre trois des mises, folio vingt-un. 4°. Ledit Varlut, en son compte de l'an 1690, folio nonante-deux et cent cinquante-un, avait fait un double emploi des mises pour une somme de trois mille trois cent quatrevingt-cinq florins quatorze patards neuf deniers sur ces prétentions.—Varlut opposa l'incompétence sur cette matière des prévôt-jurés de Tournay, d'après les chartres de 1440 et de 1521, et opposa de plus

Hosted by Google

la prescription qui lui était acquise en 1711 ; qu'au surplus, ajouta-t-il, le second conseiller pensionnaire Portois et le premier pensionnaire en avaient fait leur rapport aux consaux en cette conformité ; qu'enfin, l'an 1675, les deniers levés à la caisse et entremise du déposito, montaient à septante - sept mille huit cent vingt-sept florins treize patards quatre deniers, dont les intérêts annuels, se portaient alors à la somme de trois mille sept cent soixante-deux florins trois patards huit deniers, capitaux que le dit Varlut, à ce autorisé des susdits consaux, avait levés sous son nom et crédit particuliers.—Ce capital, à ce titre, se montait, en l'année 1677, à la somme de huit cent soixante-deux mille deux cent cinquante-neuf florins quatorze patards.

Hosted by Google

volume 84, *pages* 142 à 154.
volume 86, *pages* 400 à 432.

COMPTABILITÉ des dépenses et recettes du royaume des Pays-Bas, de l'an 1822.—Détails.—Réflexions.

volume 88, *pages* 7 *et* 8.

COMPTABILITÉ de la caisse d'amortissement aux Pays-Bas, soumise aux deux chambres, ne peut en principe permettre, que les commissaires spéciaux, préposés à la dite caisse, soient choisis parmi les membres de l'une ou de l'autre de ces deux chambres.

voluue 89, *pages* 18 *et* 19.

COMPTES de la ville de Tournay. —Lettre du conseiller aux finances, Gilbert, du 23 avril avril 1772, prévenant les consaux qu'il procé-

Hosted by Google

derait à ladite audition pour les années 1769 et 1770.

volume 92, *pages* 674, 695 *à* 698.

Comptes de la ville de Tournay, de 1790 inclus 1799.

volume 96, *pages* 640 *à* 650.

Comptes de la ville de Tournay et du Tournésis se rendaient, l'an 1368, par le receveur quatre fois l'an, savoir : Au gouverneur, au grand prévôt, au procureur de la ville, au garde-scel et au procureur des crédits-rentiers de ladite ville.

volume 13, *page* 89.

Comptes de la ville de Tournay. —Les frais de leur audition et ceux de la pétition annuelle de l'aide au

Hosted by Google

souverain, coûtent pour traitement du commissaire royal qui en faisait chaque année la demande aux consaux de Tournay, la somme de deux mille un cent quatrevingt florins huit patards, l'an 1788.

volume 16, *pages* 87 *et* 88.

COMPTES et budjets de la ville de Tournay, durant l'année 1830, avec quelques observations sur cette matière.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 403 *à* 408.

COMPTES de l'administration des États du Tournésis.—Leur comparaison de l'année 1774 avec l'année 1789.

volume 92, *pages* 43, 47 *et* 239, *jusqu'à la fin dudit volume.*

Hosted by Google

toutes les branches de l'administration —Détails curieux.

volume 91, *pages* 625 *à* 759.

Comptes du receveur des menues rentes dues à l'administration de Tournay.—Daprès résolution des consaux, du 5 mars 1771, ces comptes doivent se rendre par-devant les conseiller et assesseurs des finances pour le terme de six ans.

volume 92, *page* 454.

Comptes de l'administration de Tournay rendus le onze mai 1772, à M. le conseiller des finances, Gilbert, pour les années 1769 et 1770, et les apostilles y émargines sont approuvées par les consaux, le 29 mai 1773. —Détails.

volume 92, *page* 690.

Hosted by Google

souverain, coûtent pour traitement du commissaire royal qui en faisait chaque année la demande aux consaux de Tournay, la somme de deux mille un cent quatrevingt florins huit patards, l'an 1788.

volume 16, *pages* 87 *et* 88.

Comptes et budjets de la ville de Tournay, durant l'année 1830, avec quelques observations sur cette matière.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 403 *à* 408.

Comptes de l'administration des États du Tournésis.—Leur comparaison de l'année 1774 avec l'année 1789.

volume 92, *pages* 43, 47 *et* 239, *jusqu'à la fin dudit volume.*

Hosted by Google

volume 53, *pages* 3 à 248.

COMPTES généraux de la ville de Tournay se rendaient, dès l'an 1622, par-devant commissaires royaux. —Note historique sur cette matière.

volume 71, *pages* 1ere. à 329.

COMPTES de la ville de Tournay, pour l'an 1763.—La dépense fut de sept cent quarante-cinq mille neuf cent cinquante-un florins huit patards huit deniers et la recette de deux cent septante-quatre mille trois cent quarante-neuf florins sept patards huit deniers.—Détails motivés.

volume 91, *pages* 445 à 451.

COMPTE très régulier et exact des biens de l'église paroissiale de la Magdelaine de Tournay, rendu par le sieur Grumiaux, compar-

Hosted by Google

au comptes rendus par maître Jean-Baptiste Bonnier, pour la paroisse de Saint-Piat, en 1817.—Détails.

volume 76, *pages* 220 *à* 469.

Comptes de l'administration de la cité de Tournay pour l'an 1763. —La dépense se montait à sept cent quarante-cinq mille neuf cent cinquante-un flo. huit patards huit deniers, et la recette à deux cent septante-quatre mille trois cent quarante-neuf florins sept patards huit deniers.—Les subsides extraordinaires en sont la cause.

volume 91, *pages* 445 *et* 446.

Comptes de l'administration de la cité de Tournay.—Son régime est déterminé par édits des 20 août, 10 septembre et 28 avril 1768, pour

Hosted by Google

toutes les branches de l'administration —Détails curieux.

volume 91, *pages* 625 *à* 759.

Comptes du receveur des menues rentes dues à l'administration de Tournay.—Daprès résolution des consaux, du 5 mars 1771, ces comptes doivent se rendre par-devant les conseiller et assesseurs des finances pour le terme de six ans.

volume 92, *page* 454.

Comptes de l'administration de Tournay rendus le onze mai 1772, à M. le conseiller des finances, Gilbert, pour les années 1769 et 1770, et les apostilles y émargines sont approuvées par les consaux, le 29 mai 1773. —Détails.

volume 92, *page* 690.

Hosted by Google

Comptes de la ville se rendent le 31 juillet 1786, au commissaire de Kulberg.

volume 94, *pages* 1452 *et* 1453.

Comptes des revenus de la cité de Tournay de l'an 1704, rendus par Monsieur le trésorier Vanderheyden.—Il en résulte que la recette, pour cette année, portait la somme de trois cent quarante-neuf mille neuf cent quarante-six florins douze patards, dans laquelle l'imposition assise cette année sur la bière, avait produit spécialement cent soixante-trois mille huit cent neuf florins. —Les annuités des argents levés par la ville de Tournay y étaient lors de cent soixante-trois mille huit cent neuf florins.—En 1705, l'imposition

Hosted by Google

sur la bière ne rapporta que nonante mille quatre florins.

volume 83, *pages* 88 *et* 89.

Comptes de la cité de Tournay, pour les années 1790 à 1799, sont rendus par Monsieur Presin, trésorier.—État de la caisse durant ces époques.—Détails sur cette comptabilité.

volume 80, année 1790.

Concordats entre les évêques de Tournay et le chapitre cathédral, ès-années 1321, 1335, treize janvier 1668 huit février 1672 et 1785, sur leurs attributions et droits de jurisdictions respectifs.—Détails.

volume 69, *pages* 259 *à* 304.
volume 77, *pages* 77 *à* 80.

Hosted by Google

Concordat entre l'abbaye de St.-Martin et le magistrat de Tournay, de l'an 1085, concernant la juridiction de ladite abbaye dans l'enclos de son monastère.

volume 9, *page* 81.

Concordats entre le magistrat et le chapitre cathédral de Tournay, de l'an 1386.—Détails.

volume 12, *pages* 159 *et* 230.
volume 13, *pages* 15, 125 à 129.
volume 14, *pages* 208 à 233.
volume 18, *page* 145.

Concordat conclu à Lyon, entre Notre Saint-Père le Pape, Léon X et François Ier., roi de France, concernant la nomination royale aux évêchés et prélatures en ce royaume contraire au droit canonique.

Hosted by Google

volume 88, *pages* 193 *et* 194.
volume 10, *page* 63.
volume 2, *pages* 41 *et* 42.

CONCORDAT entre le chapitre cathédral de Tournay et le magistrat de cette cité, de l'an 1360, qui maintient ledit chapitre dans son exemption sur les consommations.

volume 14, *page* 233.

CONCORDAT du 18 janvier 1721, approuvé par l'empereur Charles VI, entre les directeurs et suppôts de la chambre de commerce, d'une part, et les deux chefs quatre maîtres 30 hommes et suppôts des merciers et graissiers de ladite ville, de seconde part, pour leur réunion à ladite chambre.—Interprétation d'icelui sur

Hosted by Google

les veuves de marchands, demandée l'an 1775.—Détails.

volume 83, *pages* 3 *et suivantes.*

CONCORDAT du Pape Pie VII, avec la France, en 1801, non observé quant à son article 46 dans le Limbourg, l'an 1826.—Détails curieux.

volume 87, *pages* 350 *à* 357.

CONCORDAT entre Pape Léon XII, et Guillaume 1er., roi des Pays-Bas, conclu à Rôme le 18 juin 1827. —Détails.

volume 87. *page* 464.

volume 88, *pages* 71, 116, 182 *à* 230.

CONCORDAT germanique, ès-années 1446, 1447, entre l'empereur Frédéric III et le Pape Eugène IV.

volume 88, *pages* 188 *à* 193.

Hosted by Google

CONCORDAT conclu à Mons, entre l'empereur Maximilien 1er. et l'archevêque de Cambray, concernant sa jurisdiction ecclésiastique dans le Hainaut et le Brabant, en 1447 et 1486.

volume 88, *pages* 197 *et* 198.

CONCORDAT entre le Saint-Siège apostolique et le roi de Bavière, concernant la nomination aux évêchés dotés territorialement.

volume 89, *pages* 447 *à* 459.

CONCORDAT entre le Saint-Siège apostolique et le roi de Prusse, conclu à Rôme, en 1825, après quatre jours de conférences avec le prince de Hardenberg, premier ministre de Sa Majesté prussienne.

volume 89, *page* 460.

Hosted by Google

CONCORDAT, du 28 novembre 1769, entre le magistrat de Tournay et l'abbaye de Saint-Martin, en vertu d'autorisation royale du 23 mai 1763, par lequel, parmi la somme annuelle de douze cents florins, ladite abbaye est exempte de payer les impositions assises sur les consommations, elle y conserve son moulin à vent dans son clos pour y moudre ses bléds à faire pain et ses brais à brasser bière.—Détails.

volume 6, *page* 56.
volume 18, *page* 90.
volume 54, *page* 15.
volume 69, *pages* 344, 347 *et* 397.
volume 71, *page* 377.
volume 72, *page* 88.
volume 77, *pages* 62 *à* 72.
volume 92, *pages* 42 *à* 54.

CONCORDAT entre Pie VII et Napoléon,

Hosted by Google

conclu par la violence et les menaces, à Fontainebleau, le 25 janvier 1813, concernant l'institution canonique des évêques.—Il ne fut jamais exécuté.

volume 88, *deuxième partie*, *page* 320.

Concordat fait, l'an 1750, entre plusieurs villes de la Flandres, par lequel chaque indigent est renvoyé à son endroit natal.—Liste des villes qui l'ont adopté.

volume 92, *pages* 1168 *à* 1178.

Concours pour les cures et vicairies, établi par le concile de trente œcuménique de France, et qui nécessaire pour entretenir l'émulation et la piété.

volume 5, *page* 40.

Concubinage des prêtres reprim-

Hosted by Google

par le statut synodal du diocèse de Tournay, tenu par Gilbert d'Oignies, en 1574.

volume 66, *pages* 237 *à* 240.

CONDÉ, petite ville du Hainaut, prise et brulée en 1478, par Collard de Moy, à la tête des tournaisiens.

volume 20, *pages* 235 *à* 244.

CONDÉ.—Cette ville est escaladée, la nuit du 25 novembre 1580, par une partie de calvinistes tournaisiens commandée par le féroce Torquin, qui est forcé à l'évacuer trois jours après, y ayant commis mille atrocités.

volume 88, *pages* 150 *à* 158.

CONDÉ.—Importante bicoque par ses

Hosted by Google

eaux, clef fluviale de la navigation pour le royaume des Pays-Bas, par la jonction de la Haine à l'Escaut, prise par Louis XIV, le 26 avril 1676. —Prétentions exagérées du corps des bateliers de cette ville pour s'y attirer la navigation exclusive.—Détails.

Voyez CROY, HANNECART et le mot CANAL DE SAINT-GHISLAIN A ANTOING.

volume 78, *pages* 41 *à* 159.
Item, *pages* 348 *à* 509.
volume 79, *page* 1ere *jusqu'à la fin.*

CONFÉRENCES pour la paix tenues à Gertruydenberg, entre les plénipotentiaires de France, le maréchal d'Humières et l'abbé de Polignac d'une part, et le pensionnaire Heinsius et le député Verdussen, pour

Hosted by Google

les provinces unies Belgiques, de seconde part.—elles sont rompues le 23 juillet 1710.

volume 84, *pages* 154 *et suivantes.*

CONFLANT, commandant militaire de Tournay, en 1423.

volume 18, *page* 184.

CONFLIT de jurisdiction entre le chapitre cathédral de Tournay et le magistrat de cette cité, à cause d'un malfaiteur, nommé Gilles Leblanc qui, comme tonsuré, se prétendait, l'an 1398; justiciable dudit chapitre.

volume 13, *pages* 222 à 225.

CONFRÈRES tournaisiens précèdent ceux d'Antoing, à la procession de Notre-Dame de Halles, d'après un

Hosted by Google

décret du conseil privé du roi Philippes IV, l'an 1666.

volume 72, *pages* 145 *et* 146.

Confrérie de Saint-Laurent, établie en la paroisse Notre-Dame à Tournay.

volume 8, *page* 178.

Confrérie de Notre-Dame de Tongres, près d'Ath, a une confrérie filiale en la paroisse de Saint-Jacques, y établie canoniquement dès l'an 1215, et originairement à Tongres le premier février 1080.

volume 10, *page* 99.

Confrérie du Saint-Sacrement de l'autel, instituée Tournay en la paroisse de Saint-Jacques, l'an 1373.

Hosted by Google

volume 13, *page* 129.
volume 17, *page* 244.
volume 92, *pages* 1179 *et* 1180.
volume 93 année 1780.

Confrérie filiale de Notre-Dame de Halles, instituée en la paroisse de Saint-Quentin à Tournay, l'an 1420. —Son histoire particulière.

volume 18, *page* 148.
volume 92, *pages* 28, 29, 530 *et* 531.
volume 93, *pages* 530 *et* 531.
volume 99, *deuxième partie*, *pages* 262 *à* 266.

Confrérie du Saint-Sacrement de l'autel à Saint-Jacques, à Tournay, célèbre son jubilé centenaire le 30 juillet 1780. —L'évêque prince de Salm

Hosted by Google

y officie pontificalement. — Les consaux et la chambre des arts y assistent. — Le magistrat accorde cent florins à cette confrérie.

volume 93, *pages* 1573 *et* 1574.
volume 98, *pages* 631 *à* 633.

Confrérie des damoiseaux, établie à Tournay, par réglement du 21 juillet 1439 et originairement par le chapitre cathédral de Tournay, l'an 1280. — Son histoire particulière.

Voyez COMPTABILITÉ DE TOURNAY.

volume 10, *page* 256.
volume 19, *pages* 10 *à* 12.
volume 92, *pages* 29, 125 *et* 530.

Confrérie de Saint-Roch, établie à Tournay, dans l'église des pères récolets, en 1490, et depuis leur suppression, en 1796, transférée en

Hosted by Google

la paroisse de Notre-Dame à Tournay.

volume 19, *page* 155.
volume 93, *page* 525.
volume 93, *pages* 525 *et* 530.

Confrérie filiale du Très-Saint Sacrement, établie à Tournay, en la paroisse du château, l'an y jouit d'un capital de huit cent cinquante florins, en vertu d'acte tabellioné, du 4 août 1792.

volume 27, *pages* 102 *et* 103.

Confrérie de Saint-Maur, existante à Tournay, dès l'an 1330, par l'autorité du chapitre pour le corps de des merciers, par réglement de l'an 1369, en la paroisse du village de Saint-Maur.

volume 13, *pages* 90 *à* 96.

Hosted by Google

volume 85, *page* 34.
volume 102, *pages* 143 *et* 144.

Confrérie filiale de Saint-Hubert, établie à Tournay, en 1664, en l'église de l'hôpital Delplanque, et après sa suppression, en 1805, transférée en la paroisse de Saint-Piat à Tournay, le 12 octobre.—Détails.

volume 16, *page* 151.
volume 23, *page* 90.
volume 24, *page* 39.
volume 53, *page* 208.
volume 77, *pages* 90 *à* 94.
volume 92, , *page* 543.
volume 98, *page* 240 *et* 241.

Confrérie de Notre-Dame aux neiges, érigée l'an en la cathédrale de Tournay et dotée par Jean Marchand.—L'octave s'y célébrait le

Hosted by Google

5 août.—Elle possédait, en 1776, la moitié dans cinq quartiers de prairie situés à Leaucourt, hameau de Mourcourt, par indivis avec l'office du réfectoire de ladite cathédrale.

volume 22, *pages* 183 *à* 185.
volume 25, *page* 117.

Confrérie de Notre-Dame des Anges, érigée à Tournay, en la paroisse de Saint-Quentin, jouissait, en 1735, d'un revenu annuel de dix livres quatre sols.—Elle fut transferée en la paroisse de Saint-Piat, par bulle du Pape Clément IX, du 15 novembre 1682.

volume 25, *pages* 190 *et* 191.
volume 80, *page* 33.

Confrérie des tireurs à l'arc, instituée au bourg d'Antoing, l'an 1664,

Hosted by Google

par le roi Philippes II, sous l'invocation de Saint-Sébastien.

volume 31, *pages* 58 *à* 63.

Confrérie du Saint-Rosaire, fondée anciennement à Tournay, en l'église des pères dominicains établis en cette ville.—Depuis leur suppression, cette confrérie fut transférée en la paroisse de Notre-Dame à Tournay.—Note curieuse sur les confréries et académies.

volume 68, *page* 1 *à* 14.
volume 83, *pages* 8 *et suivantes.*

Confrérie filiale de St.-Hermetz, que l'on invoque contre la folie, érigée en la paroisse du château à Tournay, l'an 1583.

volume 78, *pages* 1re. *à* 16.

Hosted by Google

Confrérie filiale du très Saint-Sacrement, établie en la paroisse de Saint-Brice à Tournay, en 1607. —Détails.

volume 69, *pages* 249 *à* 251.

Confrérie filiale de Sainte-Barbe, érigée canoniquement en la paroisse de Notre-Dame à Tournay, le 12 août 1643.—Détails.

volume 71, *pages* 452 *et* 453.

Confrérie filiale de Saint-Léonard, établie canoniquement en l'église des pères croisiers à Tournay, l'an 1662, transférée lors de leur suppression, en 1782, en l'église paroissiale de Saint-Brice.—Détails.

volume 72, *pages* 78 *à* 81.

Confrérie filiale de Notre-Dame

Hosted by Google

de la Treille, établie à Tournay, en la paroisse de Saint-Nicaise, le dix août 1659.

volume 72, *pages* 65 à 74.

Confrérie de Sainte-Appoline érigée en l'église des sœurs-noires à Tournay, l'an 1664, et depuis leur suppression, transférée en 1805 en l'église paroissiale de Saint-Jacques.

volume 72, *pages* 92 à 94.

Confrérie du Très Saint-Sacrement, érigée en la paroisse de Sainte-Catherine à Tournay et transférée canoniquement, le quinze novembre 1682, en celle de Saint-Piat.—Jubilé de cent ans, le 6 juin 1771, avec messe de consaux et grosse cloche.

volume 80, *page* 33.

volume 92, *pages* 502, 503, 1179 *et* 1180.

Hosted by Google

CONFRÉRIE du Sacré-Cœur de Jésus, établie en l'église du noviciat des pères jésuites à Tournay, l'an 1680. —Son histoire particulière.

volume 92, *pages* 1180 *à* 1197.

CONFRÉRIE de Saint-Nicolas, érigée le six août 1728, en la paroisse de Saint-Nicolas, en faveur des domestiques.—Réglement.—Détails.

volume 85, *pages* 280 *à* 315.

CONFRÉRIES nouvelles ne peuvent s'ériger aux Pays-Bas, d'après l'article 36 de l'édit sur les finances, du 28 janvier 1733.

volume 89, *pages* 717 *et* 718.

CONFRÉRIE filiale de Saint-Donat, érigée en la paroisse de Saint-Brice

Hosted by Google

à Tournay, par bulle du neuf novembre 1756.—Détails.

volume 91, année 1756.

Confrérie de Saint-Leger, établie à Tournay, l'an 1760, en la chapelle de la fondation des aveugles.

Voyez Aveugles

volume 91, *pages* 257 *à* 262.

Confrérie des mathurins ou *de la rédemption des captifs*, établie en la paroisse de Saint-Quentin à Tournay. —Détails.

volume 82, *tout à la fin.*

volume 92, *pages* 608 *à* 613.

Confrérie de miséricorde et des trépassés, établie spécialement pour le repos des âmes des suppliciés,

Hosted by Google

rétablie en 1807, en la paroisse de la Magdelaine à Tournay.

volume 98, *pages* 267 *et* 268.

Confrérie du Saint-Sacrement à St.-Jacques, établie dès l'an 1154.

volume 98, année 1154.

Confrérie de Notre-Dame de la Gésine dite *verte-prioré*, établie et fondée en la paroisse de St.-Jacques à Tournay, l'an 1354.—Sa dotation territoriale consistait en trois bonniers cent verges de terre labourable situés à Bailleul et à Gueugnies.

volume 98, *pages* 631 *à* 633.

Confrérie de la Sainte-Croix, établie à Saint-Brice.

Voyez mon dictionnaire statistique inédit.

Hosted by Google

Confrérie Notre-Dame du Bruisle, érigée en la paroisse du château de Tournay en 1417.—Le dernier compte rendu des biens de cette confrérie est de l'an 1609.

Voyez passim, mon dit dictionnaire statistique.

Confrérie de Saint-Druon, établie en la paroisse de Saint-Pierre à Tournay, approuvée le 17 août 1650, par le chapitre cathédral de Tournay.

Voyez passim, mon dit dictionnaire statistique.

Confrérie de Saint-Laurent, établie en la paroisse de Notre-Dame à Tournay.

volume 8, *page* 178.

Confrérie du Très Saint-Sacrement,

Hosted by Google

érigée en la paroisse de Saint-Jean, obtient, à l'accoutumée, une messe de consaux, par résolution du 24 octobre 1769.

volume 92, *page* 37.

Confrérie de Saint-Sébastien, (tireurs à l'arc) érigée au hameau de la Tombe, obtient, par résolution des consaux de Tournay, du 15 mai 1778, l'exemption d'imposition ordinaire pour douze tonnes de bière pour le tir à l'oiseau.

volume 92, *pages* 75, 474 *et* 475.

Confrérie de Notre-Dame de Bon-Secours à Saint-Brice, obtient une messe de consaux.

volume 92, *pages* 102, 510 *et* 511.

Hosted by Google

Confrérie de Saint-Sébastien à Antoing, obtient, par résolution des consaux, du 3 juillet 1770, l'exemption d'imposition pour douze tonnes de bière pour leur tirage à l'oiseau.

volume 92, *page* 111.

Congrès souverain des États Belgiques unis en 1790. — Son traité d'union des provinces Belgiques unies entr'elles, du onze janvier 1790, est ratifié par les consaux et la chambre des arts et métiers de Tournay le 20 dito. — Ledit congrès adresse une circulaire, le 11 juin 1790, à tous les baillis de la Belgique, les exhortant à la concorde.

volume 95, *première partie*, *page* 201.

Item, *page* 205.

Hosted by Google

Congrès tenu à Tournay, entre les ambassadeurs d'Espagne et de France, l'an 1509, pour le sens à donner au traité de pacification conclu à Blois, l'an 1504, et à celui conclu à Cambray, l'an 1508, relativement à la haute suzéraineté que la France prétendait avoir sur la Flandre.

volume 96, *pages* 30 *à* 37.

Congrès des états belgiques unis informe les consaux de Tournay, par sa lettre du 23 février 1790, qu'il continuera de s'occuper des affaires de l'union jusqu'à l'organisation définitive dudit congrès.—Détails.

volume 94, *pages* 1664, 1665 *et* 1673.
Item, *pages* 1767 *et* 1768.
Item, *pages* 1960 *à* 1965, 1970 *à* 1978.

Hosted by Google

Congrès des états belgiques unis, par circulaire aux états des provinces, en date du 15 novembre 1790, les invite d'armer le plat pays pour la défense de ses foyers.

volume 95, *page* 71.

Congrès souverain.—Son réglement du 24 mars 1790, pour la discipline des troupes Belgiques, contenant 44 articles.

volume 95, *pages* 173 *et* 174.

Congrès des états Belgiques unis. —Sa lettre aux quatre consistoires de Tournay, du 30 novembre 1790, contenant la déclaration des ministres des cours alliées médiatrices à La Haye, remise à l'envoyé du congrès le 31 octobre 1790.

volume 95, *pages* 175 *et* 176.

Hosted by Google

Congrès de la Belgique.—Ses lettres circulaires, des 11 juin et 16 juillet 1790, aux maires, échevins, communs bourgeois et habitans des villages du Tournésis, qui les exhortent à la paix et à l'union entre eux. —Sa lettre du 19 avril 1790, aux états de Tournay, pour savoir s'ils ont nommé un auditeur au régiment de Tournay; cet auditeur déjà nommé, était M. Cresteau, avocat.

volume 95, *pages* 204 *et* 205.
volume 93, *pages* 205 *et* 206.

Congrès souverain et États-Généraux de la Belgique, par résolution de représailles, du 10 juin 1790, ordonnent la saisie des biens du clergé français, situés en Belgique.

volume 98, *pages* 248 *à* 254.

Hosted by Google

Congrès souverain Belgique.—Les quatre consistoires de Tournay renforcés, nomment, par résolution du 19 avril 1790, pour députés extraordinaires, MM. le Marquis d'Ennetières, grand prévôt et chevalier, Vandergracht, grand mayeur, et pour député ordinaire et permanent, M. Hoverlant de Beauwelaere juré, auteur de cet ouvrage.

volume 65, *pages* 262 *et* 263.

Congrès souverain.—Sa lettre du 15 novembre 1790, aux états du Tournésis, pour armer ses habitans et en envoyer une partie vers Charleroi.—Détails.

volume 95, *pages* 551 *à* 561.

Congrès des ambassadeurs de toutes

Hosted by Google

les puissances chrétiennes de l'Europe, à Vienne.—Le traité de pacification et de partage des territoires, conclu le 15 novembre 1815.—Détails particuliers et curieux sur ce qui y concernait le sort de l'infortunée Belgique qui, ainsi que l'ordre de Malthe, y est abandonnée de toutes les puissances à la discrétion néerlandaise.

volume 99, *pages* 103 *et suivantes.*

CONINCK Autrive, né à Bruges, nommé préfet du département de Jemmappes le 1er. février 1805.—Détails.

volume 98, *pages* 213 *et* 214.

CONNECTE, (frère Thomas) religieux carme; vient prêcher à Tournay, l'an 1428.—Son histoire.

volume 18, *pages* 234 *à* 237.

Hosted by Google

Connétables des ruages, établis en la cité de Tournay, y ont subsisté jusqu'à la fin de l'année 1794.—Leur histoire particulière et curieuse.

volume 101, *première partie*, *pages* 182, 194, 203 *à* 210.

Conolly Arnould, fondateur d'une bourse au collège d'Irlande à Louvain, l'an 1715.

volume 5, *page* 144.

Consaux de Tournay.—Leurs résolutions prises devaient être rédigées par écrit et inscrites au registre à ce servant, par le premier conseiller pensionnaire et à son défaut par le deuxième conseiller; ils avaient à ce titre, d'après le décret royal du 31

Hosted by Google

octobre 1759, une pension annuelle de trois cents florins.

volume 16, *page* 125.

Consaux de Tournay, par résolution du mois de septembre 1666, vu l'apparence de guerre avec la France, ordonnent la réparation des fossés de la ville et que les canons soient braqués sur les remparts.

volume 72, *page* 144.

Consaux de Tournay, par leur résolution du 21 juillet 1666, défendent à leurs greffiers d'obtempérer à la prétention du tabellion de Tournay, de prendre copie de tous les actes et rapports d'hypothèque pris à leurs greffes.

Voyez les mots: hypothèques, garde-note, tabellions.

Hosted by Google

volume 72, *pages* 145 *et* 146.

Consaux de Tournay adressent le les 2 mai et 16 octobre 1787, une supplique tendante au redressement des infractions faites aux constitutions de Tournay et aux prérogatives du clergé.

volume 88, *première partie*, *page* 300.

Item, *page* 374.

Consaux de Tournay.—Leur projet du 15 janvier 1790, pour organiser la représentation de Tournay, est rejetté par la chambre des arts et métiers.—Détails curieux.

volume 95, 1ère. *partie*, *pages* 222 à 227.

Consaux de Tournay font le 14 juin 1791, une représentation vigou-

Hosted by Google

reuse au gouvernement autrichien qui la leur renvoie, par dépêche du 20 dito, comme téméraire et blessant les sentimens de justice et de générosité de Sa Majesté.

volume 95, *troisième partie*, *page* 382.

Consaux de Tournay rétablis le 31 mars 1793, à l'arrivée des troupes autrichiennes, sur l'invitation des administrateurs provisoires de Tournay. —Détails.

volume 96, année 1793.

Consaux de Tournay, par ordonnance du 26 novembre 1793, statuent que les pétitions à eux adressées, doivent être remises à leur secrétariat le lundi de chaque semaine, veille de leur séance ordinaire.

Hosted by Google

volume 96, *pages*

Conscrits du département de Jemmappes.—Leur contingent, en 1808, est de mille soixante-cinq hommes.—Mode de les recevoir.—Arrêté du préfet, du 2 mars 1808.—Réfractaires en 1811.—Mesures de correction.

volume 98, *pages* 459 *à* 471.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 196 *à* 198.

Conseil (petit) du Tournésis, érigé au mois de janvier 1773, supprimé en 1793, rétabli la même année, et encore supprimé en 1795.—Détails.—Son affaire peu honorable concerle boucher Panier.

volume 15, *pages* 75 *à* 77 *et* 139 *à* 141.

Conseil (petit) érigé à Tournay le 7

Hosted by Google

janvier 1773, en remplacement du bailliage royal du Tournésis, est inconstitutionnel.—Nullité de ses membres.—Son histoire.—Sa suppression en 1795.—Sa bassesse, son orgueil, sa cupidité, ses incartades depuis son érection jusqu'à sa suppression.—Justes plaintes des consaux, le 6 novembre 1777, de ce qu'il accorde des surséances d'exécution.—Il se refuse à l'organisation judiciaire, au mois d'août 1790.—Détails.

volume 92, *pages* 703 *à* 858, 1080 *à* 1084, 1227 *à* 1299.

Item, *page* 1562.

volume 95, *première partie*, *pages* 141 *à* 150.

Conseil souverain établi à Tournay par édit de Louis XIV, du mois d'avril 1668.—Détails.

Hosted by Google

volume 73 ; *pages* 351 *à* 495.

CONSEIL privé.—Conseil des finances, chambre des comptes, établi par édit de Charles-le-Quint, des premier octobre 1531 et 12 octobre 1540, rétabli par l'empereur Charles VI, par édit du 19 septembre 1726, institutions sages qui furent renversées par Philippes V, roi d'Espagne, en 1703, et par l'empereur Joseph II, en 1786 et 1787, rétablie par édit de l'empereur Léopold II, du 27 juillet 1791.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 298 *à* 301.

CONSEIL d'État pour les Pays-Bas Espagnols, établi par les Hauts Alliés à Bruxelles, en 1706 ; au nom de Charles III, est subordonné aux réquisitions de la confédération des

Hosted by Google

députés de l'Angleterre et de la Hollande.—Détails.

volume 84, *pages* 20 *et suivantes*.

Conseil d'État, dit *de la conférence*, cassé en 1713 par les Hauts Alliés, est remplacé par une commission composée du comte de Clarmont, des conseillers du Malines, Voorspœl et Coriache, du conseiller au conseil de Flandre, De Jonghe et du baron d'Hovorst, président de la chambre des comptes du Brabant.—Les secrétaires étaient MM. Leroy et Bollaert.

volume 85, *page* 323.

Conseil souverain du Brabant coûtait au souverain, en 1721, septante-huit mille quatre cent nonante-trois florins cinq patards.

volume 85, *page* 646.

Hosted by Google

Conseil provisoire, dit *de la jointe, ou gant* établi aux Pays-Bas, en 1716, au nom de Charles VI, par le ministre plénipotentiaire, marquis de Prie, est divisé en deux sections : savoir conseil d'état et conseil privé.

volume 85, *pages* 323 *et* 324.

Conseil provincial de Flandres, coûtait en 1721, au souverain, neuf mille sept cent trente-neuf florins dix patards neuf deniers d'une part, plus puarante mille huit cent nonante-neuf florins huit patards de seconde part.

volume 85, *pages* 645 *et* 646.

Conseil souverain du Brabant et son chancelier, jouissaient encore en 1730, de plusieurs attributions de

Hosted by Google

la souveraineté, telles que faire grâce et donner répit aux faillis.—Détails.

volume 85, *pages* 326 *à* 328.

Conseil d'état aux Pays-Bas, coûtait en 1721, soixante mille cinq cents florins, le chauffage non compris.

volume 85, *pages* 630, 631 *et* 706.

Conseil des finances aux Pays-Bas coûtait, en 1721 trente-cinq mille florins et ses dépendances trois mille deux cent cinquante florins.

volume 85, *pages* 631, 635 *et* 706.

Conseil suprême des Pays-Bas, établi à Vienne, coûtait annuellement cent vingt mille quatre cents florins.

volume 85, *pages* 622, 625 *et* 706.

Hosted by Google

CONSEIL privé des Pays-Bas, établi à Bruxelles, coûtait annuellement, de 1721 à 1725, cinquante-trois mille deux cent quatrevingt-six florins deux patards.

volume 85, *page* 645.

CONSEIL, dit *grand conseil de Sa Majesté*, séant à Malines coûtait, en 1721, vingt-huit mille trois cent cinquante-six florins cinq patards.

volume 85, *page* 615.

CONSEIL royal des finances aux Pays-Bas, d'après l'article 9 de l'édit du 28 janvier 1733, est divisé en quatre départemens, savoir: 1°. *Domaines*. 2°. *Aides et subsides*. 3°. *Douanes*. 4°. *Commerce, fabriques, denrées*.

volume 89, *pages* 688 *et* 689.

Hosted by Google

CONSEIL privé à Bruxelles, avait dans ses attributions les octrois en matière de légitimation, de naturalisation, de congé, etc. et ce, d'après les articles 36, 37 et 38, de l'édit sur les finances du 28 janvier 1733.

volume 89, *pages* 717 *à* 719.

CONSEIL du Tournésis.—Réglement mal rédigé de ce petit conseil, du 7 mai 1789, sur le style des procédures.

volume 94, *pages* 342 *et* 343.

CONSEIL de guerre mixte, proposé par le congrès. — Refuté à juste cause, au mois d'avril 1790, par le général Vandermerch. — Détails. —Note.

volume 94, *pages* 1842 *à* 1846.

Hosted by Google

Conseil souverain du Hainaut.—Son arrêt régulatif, du 28 juin 1787, contre les vagabonds.—Idem, du 27 dito, qui proscrit comme incendiaire le journal général de l'Europe, imprimé à Herve par un français réfugié, nommé Lebrun.

volume 93, *pages* 978 *à* 996.

Conseil royal des finances à Bruxelles a le droit d'aller visiter les comptes rendus à la chambre des comptes, d'après les articles 29 et 30 de l'édit sur les finances, du 28 janvier 1733.

volume 89, *pages* 709 *à* 712.

Conseil souverain de Brabant, sur la requête des états de cette province, à l'intervention de l'office fiscal, par arrêt du 18 mai 1787, casse et annulle

Hosted by Google

tous les actes émanés et contraires à la joyeuse entrée.

volume 98, *pages* 458 à 463.

CONSEIL provincial de Flandre.—Sa sage représentation au souverain en 1786, sur les inconvéniens résultant des édits des 22, 27 mai et 18 juin 1786, est rejettée par décret du 22 novembre 1786.

volume 93, *pages* 935 à 964.
Item, *pages* 1335 à 1401.

CONSEIL du Tournésis.—Dialogue de ses membres, au mois d'août 1790, sur sa suppression projettée par les quatre consistoires.

volume 95, *pages* 265 à 276.

CONSEIL souverain de Brabant et

Hosted by Google

son chancelier jouissaient jusqu'en 1761, de plusieurs prérogatives par les chartres de Cortonberg de l'an 1312 et années suivantes, modifiées en 1527 et presque anéanties en avril 1764.—Détails curieux.

Voyez WINANTS.

volume 85, *pages* 319 *à* 328. *volume* 95, *deuxième partie*, *pages* 398 *à* 406.

CONSEILLERS du petit conseil du Tournésis y érigé le sept janvier 1773, en place du bailliage, se font titrer individuellement de la fastueuse dénomination de Monseigneur, en tête des procès-verbaux de comparution qu'ils présidaient comme rapporteurs des procédures.

volume 4, *page* 93.

Hosted by Google

Conseiller.—Le premier conseiller-pensionnaire de Tournay, Henry Pouret, parent de Jean Pouret, grand prévôt de Tournay, tous deux en 1295.

Voyez pouret.

volume 11, *page* 148.

Conseiller à Tournay. — Chaque consistoire des prévôts-jurés, mayeurs, échevins et des maires eswardeurs, au 13me. siècle, avoit le sien.—Leur histoire jusqu'à ce jour.

volume 12, *page* 4.
volume 15, *pages* 16 17 *et* 18.

Conseillers pensionnaires et procureurs généraux à Tournay, ne peuvent exercer la profession d'avocat, d'après décrets des 16 décembre 1622, 22 novembre 1669 et 15 septembre 1679.—Note.

Hosted by Google

volume 91, *page* 3.

CONSEILLERS assesseurs réglant les finances et la comptablité de Tournay, y érigés en 1684.—Un édit du 22 janvier 1699, détermine leur traitement.

volume 86, *pages* 429 *et* 430.

CONSEILLER. — Premier conseiller-pensionnaire de Tournay, Maximilien Cambier, reclame la propriété héréditaire de cette charge, en 1714, d'après les articles 6, 21 et 25 du traité de paix conclu à Utrecht, le onze avril 1713.—Note et détails.

volume 81, *pages* 8 *et* 9.
volume 82, *pages* 253 *à* 258.
volume 84, *pages* 197 *à* 206.

CONSEILLERS pensionnaires à Tournay

Hosted by Google

—Les charges en sont créées parmi finance, à titre héréditaire, ainsi que celles de receveurs et trésoriers, par édits de Louis XIV, des mois d'octobre 1691, août 1692 et novembre 1695.

volume 81, *pages* 6 *et* 7.
volume 82, *pages* 249 *à* 293.

Conseillers du conseil privé à Bruxelles. — Leur traitement annuel au dix-septième siècle, était de trois mille neuf cent vingt florins outre trois florins par heure pour leurs rapports faits au conseil.—En 1730 ce traitement annuel fut porté à cinq mille florins.—Détails.

volume 85, *page* 322.

Conseiller fiscal près le conseil des finances, y maintenu par les articles

Hosted by Google

1er et 32 de l'édit sur les finances du 28 janvier 1733.—Ses attributions.

volume 89, *pages* 683, 714, 782 *à* 800.

Conseillers des finances envoyés en message et commission hors de Bruxelles, n'ont droit qu'à leurs frais de route, de nourriture et logement, d'après l'article 33 de l'édit du 28 janvier 1733.

volume 89, *pages* 714 *et* 715.

Conseillers assesseurs de la chambre des finances de Tournay, ne peuvent allouer des remises sur la courtresse des impositions dues et non perçues, qu'en vertu d'une autorisation des consaux, témoin leur résolution du quatorze avril 1772, sur la recette des vins.

volume 92, *pages* 667 *à* 669.

Hosted by Google

CONSEILLERS pensionnaires de Tournay.—Liste des premiers conseillers-pensionnaires de cette cité, depuis Henry Pouret, jusqu'en 1794.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 403 *à* 407.

CONSEILLERS pensionnaires de Tournay.—Liste des deuxièmes conseillers-pensionnaires de cette cité, depuis 1560 jusqu'en 1795.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 407 *à* 409.

CONSEILLERS pensionnaires de Tournay.—Liste des troisièmes conseillers-pensionnaires de cette cité, depuis l'an 1668 jusqu'en 1795.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 409 *à* 411.

CONSEILLERS pensionnaires de la

Hosted by Google

chambre des arts et métiers de la ville de Tournay.—Leur liste spéciale depuis l'an 1678 jusqu'en 1795.

volume 101, *deuxième partie*, *pages* 411 *et* 412.

Conspiration ourdie par seize bourgeois de Tournay, pour livrer la ville à la France, est découverte l'an 1527. —Les principaux coupables convaincus sont condamnés à mort et exécutés.—Détails.

volume 66, *pages* 169 *à* 180.

Consistoires.—Les quatre consistoires de Tournay, par leur résolution du 20 avril 1790, s'assemblaient à huit heures le matin, de Pâques à la Saint-Remi, et de la St.-Remi à Pâques, à neuf heures le matin.

Hosted by Google

volume 94, *page* 1855.

CONSISTOIRES.—Les quatre consistoires de Tournay envoyent une députation du magistrat au gouvernement, en décembre 1790 et janvier 1791, pour en obtenir le maintien.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 90 *à* 93.

CONSTANTIN, empereur, vint à Tournay en 313.—Son édit de l'année précédente, ordonne la restitution des biens ecclésiastiques saisis par le fisc.

volume 1er, *pages* 5 *et* 33.
volume 3, *page* 160.

CONSTANTIN.—Hameau dans Kain, donné en 1092, par Radulphe, avoué de Tournay, à l'abbaye de Saint-Martin.—Son histoire particulière.

volume 3, *page* 160.

Hosted by Google

volume 101, *page*

Constitutions des peuples doivent rester immuables pour leur félicité. —Détails.—Note.

volume 47, *page* 202.

Constitution du nouveau royaume des Pays-Bas en 1815.—L'article 191 accorde protection égale à tous les cultes.—Réflexions. — L'article 102, sur la majorité des votes, comparé en ce regard avec les contributions du Brabant, de la Flandre et de Tournay.

volume 67, *pages* 340 *à* 355.
volume 87, *pages* 357 *à* 360.

Constitution civile du clergé français, fabriquée en 1790, par la prétendue assemblée nationale française, est condamnée par une instruction

Hosted by Google

pastorale du Guillaume Florentin, prince de Salm, évêque de Tournay, en date du 3 juin 1791.

volume 95, *troisième partie*, année 1791.

CONSTITUTION de Tournay, composée de trois consistoires, proposée par les consaux et la chambre des arts, en janvier et février 1790, est refusée parceque le consistoire des maires-eswardeurs n'y était pas compris.

volume 95, *première partie*, *pages* 150 *à* 160.

CONSTITUTIONS inaugurales de Tournay et Tournésis, maintenues par décret du comte de Murray, du 21 septembre 1787.

volume 93, *pages* 1992 à 1999.

CONSTITUTION tournaisienne an-

Hosted by Google

cienne, reclamée le 23 décembre 1792 dans un mémoire de huit pages, intitulé, *le peuple tournaisien.*

volume 96, *pages*

CONSTITUTION de Tournay.—Lettre y relative des consaux de Tournay, du 10 janvier 1791, adressée au gouvernement.

volume 95, année 1791.

CONTRATS et actes se passaient à Tournay, dès l'an 1315 à 1368, pardevant tabellion royal.

volume 15, *pages* 72 *et* 73.

CONTRATS passés au cabaret intitulé *le bordel*, ou entre personnes en état d'ivresse, sont nuls.—Détails historiques.

volume 17, *pages* 119 *à* 122.

Hosted by Google

CONTRESCARPE du château de Tournay, élargie, vu l'apparence de la guerre avec la France, d'après résolution des consaux, du 25 mai 1666.

volume 72, *page* 138.

CONTRIBUTION de guerre est due de tout tems aux armées victorieuses par les peuples vaincus; la ville de Tournay, par sa capitulation et reddition à Alexandre Farneze, duc de Parmes, (le premier décembre 1581) s'oblige de lui payer deux cent mille florins.—Note détaillée.

volume 68, *page* 206.

CONTRIBUTIONS.—Leurs mode et assiette sont changés par la loi du 28 juin 1822, N.° 15.

volume 87, *pages* 601 *et* 602.

Hosted by Google

CONTRIBUTION personnelle au royaume des Pays-Bas.—D'après la loi du 12 juillet 1821, article 2, cette contribution se perçoit à raison de quatre pour cent de la valeur locative brute et annuelle des habitations.

volume 87, *page* 601.

CONTRIBUTION mobiliaire.—D'après l'article 25 de la loi du 12 juillet 1821, elle consiste en un florin sur chaque cent florins de la valeur du mobilier qui se trouve dans les habitations, ou au quintuple de la valeur locative brute.

volume 87, *pages* 602 *à* 604.

CONTRIBUTIONS sur les vins, consistent en neuf florins de change au baril, (*hectolitre*) d'après la loi du 27 juillet 1822, N°. 20.—Détails sur les

Hosted by Google

vins recoltés aux Pays-Bas, qui ne paient, d'après cette loi, qu'un florin quarante centièmes au baril.

volume 87, *page* 604 *et* 605.

CONTRIBUTIONS foncières, personnelles et mobiliaires et des portes et fenêtres, sont les mêmes en principal, pour l'an 1822, que pour celles précédentes 1820; 1821 et ce, d'après la loi du 14 novembre 1821, N°. 676.

volume 87, *pages* 676 *et* 677.

CONTRIBUTIONS établies en Belgique, sous la domination romaine, se repartissaient sur chaque chef de d'écuries.—Elles furent diminuées sous l'empereur Julien.—Elles furent maintenues par Clovis et par les monarques, ses successeurs, des trois dy-

Hosted by Google

nasties mérovingiennes, carlovingiennes et capetiennes, sous le nom de *capitation*, que l'assemblée constituante parisienne supprima en 1790, et qu'elle remplaça et rétablit de suite, sous l'intitulation de *contributions mobiliaire et personnelle*. —Détails motivés.

volume 87, *pages* 622 *à* 642.

Contribution foncière, côte-brute établie au royaume des Pays-Bas, pour l'année 1823, consiste en une somme de seize millions vingt-huit mille cent soixante florins de change et ce, d'après la loi du 21 décembre 1822, N°. 53; en 1824, de seize millions soixante-quatre mille quatre cent quatrevingt florins, d'après la loi du seize décembre 1823, N°. 52; et en 1825, de quarante florins de

Hosted by Google

moins, d'après la loi du 23 décembre 1824, N°. 65.

volume 87, *pages* 686, 687, 728 *à* 732.

volume 88, *pages* 14 *à* 16.

Contributions et dons patriotiques volontaires avaient produit à Tournay, fin du mois d'avril 1790, dix-sept mille cent trente-sept florins deux patards deux deniers.

volume 94, *page* 1917.

Contribution de guerre de quatre millions de livres tournois en numéraire, demandée aux États de Tournay et à ceux du Tournésis, par arrêté populacier du médecin alsacien Laurent, membre de la régicide convention nationale parisienne, en

Hosted by Google

date du quatre fructidor an deux. (21 août 1794.)

volume 96, *pages* 610 *à* 616.

CONTRIBUTIONS à Tournay.—Arrêté du sous-préfet Goblet, du 8 avril 1802, sur les ordres de l'arrêté des consuls, du 24 floréal an 8, portant que les ordonnances de décharge seront révisées à charge de ceux qui les ont obtenues.—Détails.

volume 97, *pages* 116 *à* 124.

CONTRIBUTION mobiliaire pour Tournay devait être remplacée, pour l'année 1808, par une augmentation sur les impositions de consommation, d'après la loi du 24 avril 1806, article septante-trois, et l'avertissement du maire de Tournay, du 2 janvier 1807.

Hosted by Google

volume 98, *pages* 154, 155 à 165, 253 à 255.

Item, *pages* 491, 492 *et* 522.

CONTRÔLE à Tournay.—Le magistrat de Tournay s'en rédime parmi le payement annuel de la somme de 3338 florins 4 patards.—Histoire de cette contribution.

volume 16, *pages* 88 *et* 89.

CONTRÔLEURS et vérificateurs des recettes des villes de Tournay et autres, créés héréditairement avec finances, par édit du mois d'août 1695.—Note.

volume 81, *pages* 140, 253 à 265.

volume 82, *pages* 215 à 220.

volume 95, *page* 10.

CONTRÔLEUR général des finances à Tournay.—Cette place était remplie

Hosted by Google

en 1771, par Xavier-François-Joseph Coulon, avocat, en remplacement de Ghislain-Joseph Vanrode admis le 7 mars 1770.

volume 92, *pages* 581, 582 *et* 653.

Contrôleur principal des douanes de Tournay jouit d'un traitement annuel de six cents florins.—Les conseaux y nomment le 6 février 1790 le sieur Louis Lemaire.

volume 95, 1re. *partie*, *page* 10.

Coultiers sermentés aux ventes, établis en 1613.—Leur droit maintenu judiciairement en 1778.

volume 92, *page* 1567 *et* 1568.

Contumace (la) en matière criminelle à Tournay, l'an 1368, n'em-

Hosted by Google

portait que la peine de banissement, et en Hainaut que le décret de prise de corps.

volume 15, *pages* 63 *et* 64.

COUTURIERS à Tournay.—Les doyens, office et égards du styl et métier des couturier dépêchent, pour six florins, la patente de couturiers et en y déterminent les attributions.—Détails curieux.

volume 92, *pages* 526 *à* 528.

CORNET-DEZAU, administrateur provisoire le huit novembre 1792.—Son juste éloge.

volume 96, *pages* 366 *et* 367.

CONVENTION nationale séante à Paris. —Lettre du 4 janvier 1793, des

Hosted by Google

administrateurs provisoires de Tournay, contre ses décrets des 15 et 17 décembre 1792.

volume 96, année 1793.

Convoi des vaisseaux en Flandre. —Le gouvernement allouait pour ce aux États de cette province, l'an 1721, une somme annuelle de septante-cinq mille florins.

volume 85, *pages* 457 *et* 458.

Coppet, (sire Jean) grand prévôt de Tournay, pour ses menées insurrectionnelles en 1425, fut condamné à trois années de déportation à l'île de Chypre.

volume 5, *page* 65.

Coppin, (Nicolas) bienfaiteur, l'an

Hosted by Google

1535, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 65.

Corbery, (Nicolas) bourgeois très-puissant à Tournay, l'an 1295.

volume 11, *pages* 47 *et* 248.

Cordiers (corporation de) à Tournay.—Bruno-Joseph Merlin, leur doyen élu, prête son serment aux consaux le 9 juillet 1771.

volume 92, *page* 513.

Cordonniers de Tournay. — Cette corporation plaide contre les savetiers sur leurs prérogatives respectives.—Arrêt du parlement de Flandres qui prononce sur ces différends, par arrêt du 16 juin 1747.—Détails comiques.

Hosted by Google

volume 91, *pages* 35 à 41.

CORNET, (Jean) tournaisien, clerc c'est-à-dire greffier du baillage du Tournésis, était l'un des 32 notables de Tournay, en 1384.

volume 13, *page* 165.

CORNET, (Decuvelon) conseiller du Tournésis, excède ses pouvoirs dans la confection du cadastre de Mortagne. (1780)—Plainte qu'en portent les États du Tournésis.

volume 16, *pages* 12 à 15.

CORNET de Gré, conseiller des finances, est nommé commissaire royal à Tournay contre la propagation de la maladie des bestiaux, le 18 janvier 1771. — Sujet entêté et jaloux.

Hosted by Google

volume 92, *pages* 426 *et* 427.
volume 63, *page* 813.

CORNET de Gré, conseiller aux finances à Bruxelles.—Sa note biographique.

volume 94, *pages* 1392 *à* 1397.

CORRET, (Pierre) né à Ath, en Hainaut, vers le milieu du seizième siècle, mort en 1602 chanoine de Tournay.—Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 76 *à* 82.

CORRECTISSIME *alias* ANTICORRECTE, l'un des frêlons de la république des lettres.

Voyez DEWES.

volume 102, *page* 417.

CORRIER, (Roland) sergent bâton-

Hosted by Google

nier près le magistrat de Tournay, en 1478, décapité pour vols.

volume 20, *page* 222.

CORRUPTION de mœurs est la cause des calamités qui affligent Tournay au quatorzième siècle.

volume 14, *pages* 221 *et* 222.

CORSELIUS (Gérard) résigne son canonicat de Tournay le 22 juin 1560.

volume 68, *page* 321.

COSTER, (Jean) né à Harlem vers la fin du quatorzième siècle, mort en 1430; on lui attribue l'invention de l'imprimerie.

volume 96, *page* 1163.

COSTER, (François) né à Malines

Hosted by Google

l'an 1531, mort jésuite à Bruxelles, en 1619.—Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 80 *et* 81.

Cockinga (Siccode) *grietman de franqueudael*, curateur de l'université de Fraenequer, l'un des signataires de la capitulation de Tournay, l'an 1709, ainsi que du traité de paix conclu à Utrecht le onze avril 1713.—Habile diplomate.

volume 83, *page* 367.
volume 84, *page* 462.

Cotheim, (Jacques) bienfaiteur, ès-années 1481 et 1507, du grand collège de théologie établi à Louvain.

volume 5, *page* 63.

Cothereau.—Messire Jean Cothe-

Hosted by Google

reau, chanoine et grand archidiacre de la cathédrale de Tournay, dès le premier février 1580, y prêche l'obéissance à Philippes II, roi d'Espagne, notre légitime souverain, après l'offrande dite de la *soignié*, qui consistait en un cierge de cire de la longueur du circuit de la cité de Tournay, faite à la Très Sainte-Vierge Marie.

volume 68, *pages* 132 *à* 136.

Cottrel, (Pierre) chanoine et archidiacre de Tournay, y décédé le 23 mai 1545 âgé de 84 ans.—Il donne partie du local des anciens prêtres et trois mille florins pour la bibliothèque de ladite cathédrale.—Il y fonde en sus l'office du *Missus*.—Sa vie.

volume 66, *pages* 241 *à* 248.

Hosted by Google

COTTREL, (Pierre) chanoine de Tournay, bienfaiteur du grand collège de théologie à Louvain, l'an 1545.

volume 5, *page* 67.

COTTREL.—Messire Pierre Cottrel, chanoine et archidiacre de la cathédrale de Tournay, y fonde et dote l'office de *Missus* dit *bourse des pauvres*; décédé le 4 novembre 1592. —Sa vie. — Ses ouvrages.

volume 25, *pages* 286 *à* 304.

COTTREL, fondateur d'un obit, en la paroisse du château à Tournay.

volume 27, *pages* 137 *et* 138.

COTTREL, (Pierre) magistrat de

Hosted by Google

Tournay, l'an 1521, et l'un des députés pour la capitulation de cette cité, l'an 1521, à l'obéissance de l'empereur Charles-Quint.

volume 66, *page* 100.

COTWICK Jean, né à Utrecht, au commencement du 16me. siècle, y décédé en 1626.—Ses ouvrages de juris-prudence.

volume 47, *pages* 43 *à* 116.

COULEUVRES.—Combat de couleuvres dans le Tournésis, l'an 1068.

volume 3, *page* 146.

COUPEROSE, (fabrique de) établie au bourg de Péruwelz, en Hainaut par le sieur Carpriau—Elle est d'une qualité supérieure la couperose d'Angleterre.

Hosted by Google

volume 98, *page*

Courtois dit heuss, médecin et chirurgien à Tournay, fait, en 1789, hommage aux magistrats de Tournay d'un mémoire sur les asphixies et spécialement à Blandain.

Voyez BLANDAIN.

volume 60, *pages* 44 *à* 50.
volume 84, *page* 2074.

Cour de Rôme.—Ses jugemens sont constamment équitables.

volume 95, *pages* 17, 19, 73 *à* 76.

Cour de Bruxelles, au quinzième siècle, était la plus riche et la plus magnifique de l'Europe. — Celle de France était la plus pauvre.

volume 18, *pages* 256 *à* 261.
volume 20, *pages* 281 *à* 288.

Hosted by Google

Cour du maire du Tournésis.—Tableau des fiefs qui en relevaient à la fin du dix-septième siècle.

volume 77, *pages* 10 *à* 44.

Courrier de l'Escaut.—Feuille périodique, rédigée à Tournay, depuis octobre 1829, par le sieur Dujardin fils, de Leuze.—Son éloge.

volume 94, *troisième partie*, *page* 2085.

Couronne du royaume des Pays-Bas, était, l'an 1815, une couronne d'épines, lorsque Guillaume premier, prince d'Orange, en fut proclamé le monarque, rapport à sa position critique.—Détails sur son amélioration.

volume 87, *pages* 463 *et* 464.

Courouble Pierre, chanoine de

Hosted by Google

Tournay, y fonde deux bourses d'études en 1616.

volume 7, *page* 209.

COURTRAY, ville de Flandre. — Espièglerie que s'y permettent quelques jeunes farçeurs tournaisiens.

volume 88, *pages* 21 *et* 22.

COURTRAY. — Lieu de conférences choisi par les rois d'Espagne et de France, l'an 1680, et où les commissaires de ces deux puissances s'assemblent en 1681, pour délibérer sur le sens forcé donné par Louis XIV à l'article 8 du traité de paix conclu à Nimègue, le 17 septembre 1678, à l'ombre duquel Sa Majesté très chrétienne prétendait étendre sa domination aux Pays-Bas jusqu'aux faubourgs de Bruxelles.

Hosted by Google

volume 80, *pages* 22 *et suivantes.*

COURTRAY.—Profonde sagesse de ses magistrats commerçans et fabricans qui, dès l'an 1774 et jusqu'en 1833, y extirpent la mendicité, quoique la table des pauvres y soit médiocrement dotée, en y établissant un régime économe, gratuit et un atelier de charité.—Le magistrat de cette ville consulte en 1772 le magistrat de Tournay, sur le mode d'y percevoir l'imposition assise sur la bière, celui-ci lui envoye à cet effet le brigadier Havet. — Son comité militaire consulte, par lettre du 18 avril 1790, celui de Tournay et Tournésis sur l'incarceration et jugement du général Vandermeerch.—Les quatre consistoires y répondent.—Détails.

Hosted by Google

Voyez MENDICITÉ.

volume 92, *pages* 1322 *à* 1337.
volume 92, *pages* 631 *et* 632.
volume 94, *pages* 1852 *et* 1853,

COUSIN, (Richard) chanoine de Tournay et hostelier de la cathédrale de Tournay, en 1404.

volume 18, *page* 106.

COUSIN, (Jean) chanoine de Tournay, homme savant.—Il écrit, en 1630, l'histoire de Tournay avec beaucoup de vérité. — L'historien Poutrain la pille sans daigner la citer.—Ledit Cousin décède à Tournay le 11 septembre 1636.—Sa vie, ses fondations en faveur des pères Augustins du couvent de Douai.—Ses ouvrages.—Détails.

Hosted by Google

volume 68, *pages* 81, 410 *et* 426

Cousinne, (Constantin) de Tournay, est promu premier de la classe de rhétorique, à l'athénée de Tournay, le 8 août 1813.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 327 *et* 328.

Couteau à Tournay. — Celui qui tire son couteau ou son épée, étant en rixe à Tournay, est amendé de quatre florins, d'après décret royal du six avril 1629.

volume 71, *page* 419.

Coutume locale de la ville et seigneurie de Saint-Jean des chauffours en Tournay, diffère de la coutume ancienne de la cité de Tournay.

volume 10, *page* 77.

Hosted by Google

Coutumes du Tournésis l'an 1370. —Savans praticiens à cette époque. —Leur histoire.

volume 15, *pages* 48 *à* 50.

Coutumes de Tournay, des dix-sept villages du Tournésis, de Saint-Amand, de Mortagne et de Rumes.

Voyez rumes.

volume 3, *pages* 24, 51 *à* 81.
volume 60, *pages* 59 *à* 84.

Coutumes de Tournay, homologuées par l'empereur Charles-Quint les deux août 1552 et cinq septembre 1553.—Elles sont d'abord imprimées à Anvers l'an 1554, aux dépens de Jean de la Forge, libraire juré, y demeurant près la cathédrale, avec un privilège impérial pour quatre

Hosted by Google

années, format petit in-quarto.—Ces mêmes coutumes furent réimprimées à Tournay l'an 1627, format in-douze, chez Regnault Laurent, *à la bible d'or.* — De rechef réimprimées l'an 1664, à Tournay, format petit in-quarto, chez la veuve d'Adrien Quinqué, y demeurant rue aux rats, à l'enseigne *de Saint-Pierre et de Saint-Paul.* — Réimprimées une troisième fois, format grand in-quarto, avec plusieurs édits et ordonnances relatifs à Tournay, l'an 1778, chez Nicolas Jovenau, imprimeur du magistrat, demeurant sur la grand-place.—Détails.

volume 67, *pages* 2 *inclus* 30.

Coutumes de Tournay, d'après ses dispositifs, attribuent exclusivement aux mayeur-échevins de cette cité

Hosted by Google

la connaissance des matières qui concernent les mineurs, les curateurs, les testaments, leur exécution.—Cette attribution est corroborée par un décret royal du 16 octobre 1666.

volume 72, *pages* 146 *et* 147.

COUTUMES de Wadecque, près de Lessinnes, en Hainaut, homologuées par l'empereur Charles VI, l'an 1736.

Voyez HISTOIRE DE KAIN.

volume 67, *vers la fin.*

COUVERT, (Uldarique-Joseph) tamiseur et parcheminier à Tournay, avec privilège royal.—Détails.

volume 92, *pages* 622 *à* 624, 647 *et* 648.

volume 95, *pages* 246 *et* 247.

COXIS, peintre d'histoire, né à Malines en 1497, décédé l'an 1592.

volume 48, *page* 256.

Hosted by Google

Crane dite *Grue*, sur le quai des salines, sur l'Escaut, pour lever les marchandises des bateaux.—Huit offices y étaient attachés et la finance, en 1697, était de 640 florins.

Voyez GRUE.

volume 81, *pages* 417 *à* 424.

Cranologie consiste à deviner les vices et les vertus de l'homme par les délinéamens cartalagineux du crâne. —Reproduit en 1807 par le docteur allemand, Gall.

volume 6, *pages* 153 *à* 158.

Crassin Colas et Martine Thieulain son épouse, tournaisiens, font une fondation pieuse et charitable, en la paroisse de la Magdelaine à Tournay, pour y donner logement et la pi- à six veuves. — Les revenus annuels de cette fondation étaient de sept cent septante-cinq livres.—Détails.

Hosted by Google

volume 26, *pages* 206 *à* 208.
volume 32, *pages* 944 *et* 945.

CRATON, médecin allemand, fabricant de libels dirigés contre le célèbre médecin malinois, Rambert Dodœus.—Note.

volume 48, *pages* 7 14.

CRÉANCES tournaisiennes non encore liquidées en 1798.

volume 21, *pages* 198 *à* 217.
volume 63, *page* 277.

CRÉANCIERS de l'État doivent remettre leurs titres de créances au troisième bureau de la municipalité de Tournay, pour y être liquidées et arrêtées, d'après l'arrêté du préfet du département de Jemmappes, du 29 janvier 1805 et celui du maire

Hosted by Google

de Tournay, du 26 octobre suivant.

volume 98, *pages* 214, 220, 511 *à* 515.

Créances hypothécaires.—M. Faucheux, conservateur du bureau des hypothèques à Tournay, envoye, en 1808; une circulaire imprimée sur le cas de leur exigibilité, par exécution expropriation ou faillite des débiteurs.

volume 98, année 1808.

Crespin.—Village du Hainaut français, où se trouve l'abbaye de ce nom.—Le 4 août 1686, les bateliers de Mons au nombre de 60, d'une part, et ceux de Condé au nombre de 400, d'autre part, firent entre eux un concordat, par lequel un tour de rôle y est établi, pour aller charger

Hosted by Google

du charbon de terre aux rivages de Quarregnon, Jemmappes et Bossu situés sur la Haine.—Détails.

volume 78, *pages* 441 *à* 444.
volume 79, *pages* 1 *à* 12.

Cresteau, premier échevin de Tournay, mort en 1798.—Son éloge.

volume 26, *pages* 16 *et* 17.

Cresteau, fils, avocat auditeur du régiment de Tournay, en 1790.

volume 94, *pages* 1851 *et* 1852.
volume 95, *première partie*, *pages* 205 *et* 206.

Cri de l'Ascension à Tournay.—Ordonnance de Saint-Louis, portée ès-années 1267 et 1274 par Philippes-le-Hardi son fils, concernant les fran-

Hosted by Google

chises de la foire de Tournay, à la fête de l'Ascension et dix jours ensuite.—Réflexions et commentaires explicatifs de l'auteur de cet ouvrage sur cette chartre.

volume 10, *pages* 204 *et* 205.
volume 76, *page* 19.
volume 96, *pages* 565 *à* 580.

CRISTOPHE, parisien littérateur.

Voyez PATOIS.

CROCODILES en Hainaut et en Flandres y existaient au moyen âge. —Détails.

volume 59, *pages* 190 *à* 272.
volume 65, *pages* 491 *et* 492.
volume 93, *quatrième partie*, *page* 2010.

CROESER (Hermandde) dit *Cruserins*

Hosted by Google

né à Kampen, dans l'Overyssel, en 1520, mort à la fleur de l'âge à Konisberg, en Prusse, conseiller d'état du duc de Cleves.—Ses ouvrages.

volume 47, *pages* 116 à 121.

CROISADES.—Elles contribuent à la renaissance des lettres et à l'agrandissement du pouvoir royal, du 12me. au 14me. siècles.—Détails.

volume 9, *pages* 265 *à* 269.
volume 12, *pages* 21 *et* 22.

CROISEAU (Marie) fait à Tournay une fondation située en la paroisse de Notre-Dame pour y loger six filles orphelines.—Ses revenus annuels primitifs étaient de deux cents livres, réduits à 110 livres, l'an 1784.

volume 26, *page* 165 *et* 166.
volume 92, *pages* 908 *et* 909.

Hosted by Google

Croisiers de Tournay, y fondés en 1286, par Jean Guy de Châtillon, comte de Saint-Pôl et seigneur de Saint-Jean des chauffours en Tournay.—Leur histoire particulière.

volume 10, *pages* 285 *à* 288.

volume 11, *pages* 1ere. *à* 7, 169 *à* 176.

Croisiers de Tournay obtiennent des consaux, le 18 juin 1771, le pain et le vin ordinaire de Sainte-Croix.

volume 92, *page* 510.

Crocquevillain, (Alnould) tournaisien, était (en 1478) capitaine d'une des compagnies bourgeoises.

volume 20, *page* 254.

Croy, (Harduin de) évêque de

Hosted by Google

Tournay en 998, meurt en 1013. —Sa vie.

volume 3, *pages* 42 *à* 45.

Croy, (Antoine) né à Bruxelles, au commencement du quinzième siècle, aussi grand guerrier que politique habile, décédé en 1480.

volume 36, *pages* 150 *à* 173.

Croy, (prince Charles de) abbé d'Affligem, depuis de Saint-Ghislain, nommé à l'évêché de Tournay, à l'âge de 17 ans en 1524, y fait son entrée en 1540, *meurt à St.-Ghislain le* 11 *décembre* 1564.

volume 66, *pages* 68 *à* 81.
volume 67, *page* 186.

Croy, (Jean) comte de Rœux, gouverneur de Tournay de 1566 à 1575.

Hosted by Google

volume 67, *page* 289.
volume 68, *page* 109.

CROY, (ducs de) seigneurs et gouverneurs de Condé, petite ville du Hainaut français, depuis l'an 1677, protègent le privilège exclusif des bateliers de Condé, clef fluviale de l'Escaut.—Détails.

volume 78, *pages* 484 *et* 485.
volume 79, *page* 114.

CRUCIFIX de pierre d'une seule pièce, placé au haut du rempart de St-Martin, fut ôté en 1761, pour faire cesser les risées des impies.

volume 83, *pages* 30 *et* 31.

CRUDENAIRE, célèbre poëte tournaisien.—Sa chanson pour le carnaval de 1805.—Celle sur les tulipiers.

Hosted by Google

—Celle sur les balayeurs des rues, au carnaval de l'an 1812.—Celle sur les cimetières. — Mort au mois de juillet 1828.

volume 11, *pages* 1, 169 *et* 176.
volume 12, *page* 91.
volume 70, *pages* 185 *à* 194.
volume 98, *pages*

CRUMPIPEN, secrétaire d'État des Pays-Bas autrichiens, homme d'un très rare mérite.—Impartialité de ses notes sur le mérite des membres du gouvernement, adressées au ministre de Trautsmandorf.

volume 93, *pages* 387, 388, 771 *à* 923.
volume 95, *première partie*, *pages* 71 *et suivantes.*

CRUMPIPEN, chancelier de Brabant,

Hosted by Google

frère du secrétaire d'état.—Son éloge et celui de son fils.—Est fait prisonnier le 26 octobre 1789, par un détachement de l'armée insurrectionnelle, puis remis en liberté à Bréda.

volume 93, *pages* 785 *à* 787.

volume 94, *pages* 1163 *à* 1169.

CUL-DE-SAC de Saint-Brice, situé en la paroisse de ce nom.—Il a cent septante pieds de longueur.—Détails historiques.

Voyez MONELLES.

volume 101, 1ere. *partie*, *pages* 315 *à* 317.

CUL-DE-SAC de la rue de fossés.—Il a dix-huit pieds de longueur et quinze pieds de largeur.

volume 101, *première partie*, *page* 317.

Hosted by Google

Cul-de-sac de la rue du cigne ou cingle a cent quarante-trois pieds de longueur et trente-cinq de largeur. — Détails.

volume 101, *première partie*, *pages* 317 *à* 319.

Cul-de-sac de la rue madame, situé en la paroisse de St-Piat.—Il a trois cent cinq pieds de longueur et quinze de largeur.

volume 101, *première partie*, *pages* 319 *et* 320.

Cul-de-sac de la rue des récolets, situé en la paroisse de Saint-Piat. —Il a cent vingt pieds de longueur et quarante-cinq pieds de largeur.

volume 101, *première partie*, *pages* 320 *et* 321.

Hosted by Google

CUL-DE-SAC de la loucherie, situé en la paroisse de Notre-Dame.—Il a cent quarante-deux pieds de longueur et treize de largeur.

volume 101, *première partie*, *pages* 558 *à* 562.

CUMULARD c'est-à-dire *posséder plus d'une charge à titre lucratif*, ce qui est défendu par les articles 187 et 265 de l'édit sur les finances, du 28 janvier 1733, défense qui existait sous Charles II, roi d'Espagne.

volume 89, *pages* 835, 836, 899, *et* 900.

CUREMENT des rivages de l'Escaut, de la Haine, de la Dendre et de leurs affluents, ordonné, par un réglement du 4 août 1810, aux riverains,

Hosted by Google

d'après les édits des 17 mai 1596, 5 juillet 1718 et 24 octobre 1753.

volume 98, *pages* 281 *à* 286.

Curés de Tournay, à la rive gauche de l'Escaut, n'ont pas à la procession la préséance sur les douze grands vicaires de la cathédrale de Tournay, et pourquoi.

volume 11, *pages* 69 *et* 70.

Curés suburbicaires et chapellains de Tournay font un arrangement avec le chapitre cathédral de Tournay, concernant leur part dans les fonds de bourse provenant des biens de l'office du réfectoire, l'an 1398.

volume 13, *pages* 222 *à* 225.

Curés.—Il leur est défendu d'affer-

Hosted by Google

mer leurs cures, pour les charges du ministère qui y incombent, au moins disant, d'après édit du 15 décembre 1544, non plus, que de causer du scandale par leur mauvaise vie.

volume 66, *page* 263.

Curés sont inamovibles à Tournay et leur portion congrue fixée à trois cents livres l'an, par édit du 29 janvier 1686.—Détails.—Note.

volume 73, *pages* 277 *à* 286.

Curés de Notre-Dame, de Sainte-Marguerite et de Saint-Brice à Tournay, pour n'avoir pas été à la procession, à la cathédrale de Tournay, le 15 août 1813, fête de Napoléon, sont frappés d'un mandat d'arrêt,

Hosted by Google

lancé par le préfet de Jemmappes, Laussat, le 28 août dito. — Ils se sauvent.

volume 98, année 1813.

Curés des paroisses.—Circulaire du préfet du département de Jemmappes, du 2 juin 1810, pour avoir l'état de leur dotation curiale.

volume 98, *deuxième partie*, *page* 62.

Curés du diocèse de Tournay. —Leur représentation à leur évêque, prince de Salm, l'an 1787, contre l'édit qui ordonne de lire aux prônes les ordonnances du souverain.

volume 93, *pages* 923 *à* 934.

Custos Dominique, célèbre graveur, né à Anvers en 1554, mort à Bruges en 1610.

Hosted by Google

volume 49, *pages* 127 *à* 129.

CUTLAGE (droit de) aboli, au moyen âge, par Malcolme III, roi d'Écosse. *volume* 12, *pages* 32 *et* 33.

CUVELIER, (Gaston comte de) nommé par l'empereur Charles VI, intendant de Tournay et du Tournésis, le 18 janvier 1736. *volume* 86, *pages* 390 *et* 391. *volume* 90, *pages* 14 *et* 15.

CUVELIER, né à Leuze, homme de loi et commissaire du gouvernement près le tribunal civil de Tournay. —Arbitre avec les avoués DuBus et Lehon pour prononcer sur les différends élevés en 1801, concernant les chaufourniers de Tournay, sur le prix à donner leur chaux et sur le différend éle-

Hosted by Google

vé entre Monsieur le baron Derasse De La Faillerie, président du tribunal civil de Tournay et un barbier de Péruwelz, appelé Mesplon, nommé par intrigues, en 1801, juge au tribunal civil de Tournay, différend qui eut lieu en 1809 et 1811.—Détails curieux.

volume 97, *pages* 17 à 120.

Cuyck, (Henry) né à Culembourg, dans la Gueldre, vers le milieu du seizième siècle, mort évêque de Ruremonde, au mois d'octobre 1609. —Ses ouvrages.

volume 46, *pages* 218 à 228.

Cuyck, (Pierre) natif de Gand, nommé, l'an 1505, à l'évêché de Tournay par l'archiduc Philippes-le-Beau,

Hosted by Google

roi d'Espagne, évêché qu'il résigna, parmi conserver son abbaye de St.-Amand, en Pevèle, et une pension.

volume 66, *pages* 6 *à* 15.

CUYLEN, (Michel) fondateur en 1681, de deux bourses au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 85.

CUYLEN, fiscal au conseil du Brabant en 1787.—Sa note.

volume 93, *pages* 799 *à* 801.

CUYPER, nommé chanoine de Tournay en 1709, par les Hauts-Alliés. —Le chapitre cathédral de Tournay, refuse de le recevoir.

olume 83, *pages* 551 *et suivantes.*

CYNE, (Jacques) chanoine et péni-

Hosted by Google

tentier de la cathédrale de Tournay, décédé le 27 octobre 1606, y fonde son anniversaire et donne trois mille florins à l'office de la trésorerie de ladite cathédrale.

volume 69, *pages* 226 *à* 228.

D

DAENS, (Jean) riche négociant anversois, donne deux millions de florins à Charles-Quint.—Détails.

volume 94, *pages* 136 *à* 144.

DAGOBERT (Joseph) donne une déclaration, le 29 mai 1770, d'un propos impie tenu par le capitaine Ketelbutte au service autrichien.

volume 95, *pages* 203 *et* 204.

Hosted by Google

DAGUILLARD, conseiller du gouvernement en 1787.—Son éloge.

volume 93, *pages* 830 *et* 831.

DAGUILLARD aîné, conseiller privé commissaire à Tournay en 1792.—Son caractère.

volume 93, *pages* 873 *à* 876.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 237, 267 *et* 268.

DALMEN, (Herman) fondateur l'an 1729, d'une bourse d'étude au collège d'Arras à Louvain.

volume 5, *page* 124.

D'ALTON, (Richard comte de) général en chef des troupes autrichiennes dans les provinces Belgiques.—Sa proclamation, du 3 octobre 1789, me-

Hosted by Google

naçant de brûler tout endroit où l'on s'opposerait à la force militaire.

volume 94, *pages* 439 *à* 441.

DAMES Gauloises, au troisième siècle, soignaient leurs cheveux avec de la poudre rousse.

volume 1er., *page* 101.

DAMES de la charité, instituées par St-Vincent de Paul, établies avec des fruits merveilleux à Tournay, dès l'an 1618, en la paroisse de Notre-Dame.—Détails.

volume 70, *pages* 166 *et* 167.

DAMMAN, vicomte d'Hérines, doyen et chanoine de la cathédrale de Tournay, y décédé en 1783.—Son éloge.—Sa note biographique.

volume 8, *pages* 8 *à* 11.

Hosted by Google

volume 93, *pages* 161 *à* 166.

DAMOISEAUX.—confrérie instituée à Tournay, sous l'invocation de la Très Sainte-Vierge Mère de Dieu, contre la peste.—Son histoire, avec la liste de ses membres en l'an 1469.

Voyez CONFRÉRIES.

volume 10, *pages* 256 *à* 260.
volume 20, *pages* 70 *à* 75.

DANEL, (Jérôme-François) curé de Saint-Quentin à Tournay.—Il fait une fondation l'an dont le capital fut de cinq cent cinquante-deux florins seize patards.—Les intérêts devaient être appliqués au bouillon des pauvres malades d'icelle paroisse.

volume 92, *page* 941.
volume 26. *page* 202.

Hosted by Google

DANÈS, docteur en théologie, fondateur l'an 1736, d'une bourse d'études au collège de Viglius à Louvain.

volume 5, *page* 137.

DANGLADE, (Arnould) abbé commendataire de Saint-Amand, nommé par la France, en est chassé, l'an 1477, par l'armée des bourguignons,—Il se réfugie à Tournay.

volume 20, *pages* 155 *à* 157.

DANICLO, (Ghislain) chanoine de Maëstreicht, bienfaiteur en 1608, au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 74.

DANTOING, (Jacques) tournaisien, procureur de la commune en 1374.

Hosted by Google

volume 13, *pages* 135 *et* 136.

DANSE.—Hanot, maître de danse, jouissait d'une pension annuelle de cents florins, que lui payait le magistrat de Tournay, en 1783.

volume 91, *page* 446.

D'ABONCOURT, général autrichien, évacue Mons le 28 novembre 1789. —Il veut y rentrer, mais les habitans s'y opposent.—Détails.

volume 96, *pages* 109 à 111.

D'ARBERG, (comte de) lieutenant général de cavalerie.—Son éloge.

volume 93, *pages* 774 à 776.

D'ARBOIS, (Philippes) né en la petite ville d'Arbois, en Bourgogne, évêque

Hosted by Google

de Tournay, l'an 1351, meurt en 1377.—Sa vie.

volume 13, *pages* 22 *à* 28.

DARRAS, (François) prêtre et premier chantre de la paroisse de St.-Piat à Tournay, y fonde l'an une école, dite du St.-Esprit, plus des bourses d'études.—Ses revenus annuels réunis, l'an 1784, étaient réduits à onze cents livres parisis.

volume 26, *pages* 179 *à* 182.
volume 92, *pages* 922 *à* 924.

DARRE, (Jean-Luc) tournaisien, procureur à Tournay et l'un des trente-deux notables de cette cité, l'an 1383.

volume 15, *page* 166.

DAUBERMONT, (Antoine) chanoine de

Hosted by Google

Tournay, meurt le dix juillet 1634, fondateur en icelle cathédrale d'un obit à perpétuité.—Son frère, aussi chanoine de Tournay, décédé en 1608, fondateur de bourses d'étude en ladite cathédrale sous le nom *d'office de la présentation.* — Les revenus annuels, en 1784, étaient de trois mille neuf cent quatrevingt-six florins dix patards quatre deniers.

volume 7, *pages* 106 *à* 109.

DAUBREMETZ et FISCO, arrêtés à Bruxelles, par ordre du général d'Alton, avec quarante autres conjurés.—Détails.

volume 98, *pages* 113 *et* 114.

DAUDENCHEN, (Arnould) gouverneur de Tournay, en 1355, et maréchal de France.

Hosted by Google

volume 13, *pages* 32 *et* 33.

DAUSSAY, d'abord chanoine de la cathédrale de Tournay, est élu évêque de cette cité, l'an 1378, meurt en 1387.—Sa vie.

volume 15, *pages* 140 *à* 143.

DAUSQUE, (Claude) chanoine de Tournay, dès le 19 mars 1612, y décédé le 17 janvier 1644, fondateur de plusieurs bourses en icelle, donne toute sa bibliothèque, estimée sept mille florins, à la bibliothèque capitulaire de Tournay, par son testament du 9 janvier 1643.—Sa vie.—Ses ouvrages.

volume 9, *page* 29.
volume 93, *pages* 58 *à* 77.

DAVENNE, administrateur le 8 no-

Hosted by Google

vembre 1792. — Son couplet. — Réflexions.

volume 96, *page* 941.

DAVID, (Gabriël-Joseph) chanoine, syndic de la cathédrale de Tournay, fait d'abondantes aumônes durant sa vie et par son testament de l'an 1763.

volume 9, *page* 11.

DEBACHY, (Allard) jésuite tournaisien, dès l'an 1555, très savant théologien.

volume 28, *page* 215.

DEBARNEVELDT, (Jean) dit *Olden Vanbarneveldt*, né à Amersffort, au seizième siècle, assassiné judiciairement à la Haye, le 13 mai 1619. —Ses ouvrages.

volume 47, *pages* 211 à 247.

Hosted by Google

DEBARY, (Martin) deuxième prévôt de Tournay, député vers Louis XI à Bouchain, le 24 mai 1477.

volume 20 ; *pages* 163, 200 *à* 250.

DEBBAUT, (Liévin) fondateur, ès-années 1667 et 1669, de deux bourses au collège de Malderus, à Louvain.

volume 98, *page* 133.

Item, *page* 5, article *collège de Malderus*.

DEBAUWER, fondateur en 1736, d'une bourse au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 111.

DEBAY, (Jacques) fondateur, en 1612, de seize bourses au collège Debay, fondé par son oncle, à Louvain.

volume 20, *page* 127.

Hosted by Google

DEBAY, (Gilles) fondateur, en 1628, de sept bourses au collège Debay à Louvain.

volume 5, *page* 128.

DEBAY, (Hubert et Jacques) frères, fondateurs, en 1636, de plusieurs bourses au collège Debay, à Louvain.

volume 5, *page* 131.

DEBEAUCHANT, (Jean) chanoine de Tournay, l'an 1577, meurt, le 21 février 1610, fondateur d'un office, en la cathédrale de Tournay, annèxe à celui du Missus.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de six cent dix livres neuf sols onze deniers parisis.

volume 25, *page* 303.

DEBEAUFFREMETZ, (Antoine) chanoine de Tournay, décédé le 4 avril 1598,

Hosted by Google

fondateur, en ladite cathédrale, de plusieurs bourses d'étude.—Ses revenus annuels, en 1790, étaient de quatre mille trois cent quarante-trois livres seize sols.

volume 8, *pages* 154 *à* 170.
volume 68, *pages* 1 *et* 2.

DEBEAUVEAU (Réné-François) du riveau, est nommé évêque de Tournay, le 23 avril 1707.—Il avait été préconisé par le Pape Clément XI, au mois de janvier 1708.—Sa vie. —Son éloge.

volume 83, *pages* 540 *à* 560.

DEBEER, fondateur, l'an 1579, de deux bourses au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 106.

DEBENOIT, (De Riddere) fondateur,

Hosted by Google

en 1753, de deux bourses au collège d'Arras, à Louvain.

volume 5, *page* 125.

DEBERSAQUES, fondateur l'an d'un obit à perpétuité à Tournay, en l'église paroissiale du château. — Le capital est de quatre cents livres.

volume 27, *page* 157.

DEBERTES, (Lucrèce) chanoine de Tournay, donne des gros capitaux à l'office de la trésorerie de la cathédrale de Tournay.—Il institue, l'an 1595, les pauvres de Tournay pour ses héritiers universels.

volume 9, *pages* 5 *et* 6.

DEBETTIGNIES, fiscal du bailliage du Tournésis, exige et perçoit pour ses honoraires et vacations, comme com-

Hosted by Google

missaire royal préposé à l'extirpation de la maladie épidémique dans les bestiaux l'an 1774, des états du Tournésis seulement, la somme de sept mille quarante-un florins.—Détails.

volume 56, *pages* 5, 6 *et* 7.

DEBETTIGNIES, fils du fiscal, avocat, et son beau-père Péterinck, fabricant de porcelaine, gardent les portes et remparts après l'émeute, pour la cherté du grain, du 14 août 1789. —On doit leur ôter cette charge, parce qu'ils en profitaient pour introduire des marchandises, liqueurs et vins en fraude des droits.

volume 94, *pages* 2063 *et* 2064.

DEBLAS, (Bertrand) hérétique, arrache, la nuit de la Noël 1554, paroisse

Hosted by Google

Notre-Dame à Tournay la Sainte-Hostie des mains du prêtre qui officiait et la foule aux pieds.—Il fut pour ce, condamné par les prévôts-jurés de Tournay, à être brûlé vif.—Il fut exécuté et mourut dans l'impénitence.

volume 67, *pages* 30 *à* 32.

Deblye, (Jean-Baptiste) prémier président au parlement de Tournay, ancien premier conseiller du bailliage de Lille, fait une fondation l'an , en la paroisse du château à Tournay, consistant en un capital de deux mille florins, dont les cours annuels doivent contourner à y célébrer à perpétuité deux messes par semaine.

volume 27, *pages* 113 *et* 114.

Hosted by Google

volume 02, *page* 353.

Debologne, (Jean) peintre et sculpteur, né à Douay en 1524, mort à Bologne en 1608, a fait le cheval de bronze d'Henry IV, sur le pont neuf à Paris.

volume 49, *pages* 118 *et* 119.

Debonnaire fils, et Allard, fils du maçon, acteurs comiques amateurs. —.Leur différends avec les franconiens en 1802.—Détails.

volume 97, *pages* 134 *à* 150.

Deboulaye (Louis) fonde à la cathédrale de Tournay, l'an 1494, la messe d'onze heures à la chapelle de Saint-Louis.

volume 19, *page* 164.

Hosted by Google

DEBOULOGNE, chanoine de Tournay, donne, l'an 1572, à la cathédrale de Tournay un portail en marbre noir situé près de la chapelle de la Très-Saint-Vierge et de Sainte-Anne.

volume 68, *pages* 5 *et* 6.

DEBOURQUENGHIEN, (Adrien) tournaisien, avocat et coutumier du Tournésis, l'un des trente-deux notables de Tournay, l'an 1383.

volume 13, *page* 165.

DEBOUSIES, (le chevalier) nommé intendant du Hainaut le premier février 1814, donne sa démission le 24 mars suivant.

volume 99, *pages* 25 *et* 26.

DEBOUVRIE, (Jeanne) épouse de Mr.

Hosted by Google

Denis Duchambge, fait une fondation à Tournay, en la paroisse de Saint-Piat audit Tournay, pour y loger et donner la pitance à six veuves. — Les revenus annuels en étaient réduits, en 1784, à quatre-vingt livres parisis.

volume 26, *pages* 166, 167 *et* 168.
volume 28, *pages* 177 *à* 183.
volume 92, *pages* 909 *à* 911.

Debrederode, né en Hollande, mort en Westphalie le 13 février 1568.

volume 47, *pages* 258 *à* 261.

Debriederback, membre de l'état noble de la province de Luxembourg. — Son caractère ferme.

volume 93, *page* 781.

Debrimen. (Philippe) abbé com-

Hosted by Google

mentataire de l'abbaye de St.-Amand, y nommé l'an 1481, par l'archiduc Maximilien, souverain des Pays-Bas.

volume 19, *page* 105.
volume 21, *pages* 122 *et* 123.

DEBRUGES, (Jean) né à Maseick, pays de Liège, au quatorzième siècle.—Ses ouvrages.

volume 35, *pages* 274 *à* 276.

DEBRY, (Théodore) graveur, né à Liège, l'an 1528, mort à Francfort, sur le Mein, en 1598.

volume 35, *page* 177.
volume 49, *pages* 125 *à* 127.

DEBUICKENS, fondateur, l'an 1607, d'une bourse au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 108.

Hosted by Google

DECALONNE, (Sire Guillaume) tournaisien, capitaine des compagnies bourgeoises tournaisiennes, créé chevalier en 1339.

volume 12 *page* 255.
volume 13, *pages* 236 *à* 238.

DECANTIMPRÉ, (Thomas) brabançon, vivait au treizième siècle.—Ses ouvrages.

volume 35, *pages* 267 *et* 268.

DECASTELLIONNE, (Gauthier) savant chanoine de Tournay, au treizième siècle.—Son histoire.

volume 10, *pages* 83 *à* 86.

DECHATILLON, (Gauthier) né à Lille en Flandres, vivait au treizième siècle.—Ses ouvrages.

Hosted by Google

volume 35, *pages* 268 *et* 269.

DÉCHAUX, curé de Saint-Marguerite à Tournay.—Son éloge.

volume 18, *page* 39.

DECHIMAY, (Jacques) tournaisien, avocat et l'un des 32 notables de cette cité en 1383, depuis conseiller pensionnaire du magistrat, en 1384.

volume 13, *pages* 165, 169 *et* 170.

DECKER, (Jean) né à Hasebroeck, Flandre, décédé chancelier de l'université de Gratz, le dix janvier 1619. —Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 184 *à* 187.

DÉCLARATION de guerre de Marie-Thérèse d'Autriche à la France, de

Hosted by Google

huit juin 1744, publiée à Tournay le treize dito.

volume 90, *pages* 128 *et* 129.

DÉCLARATION des ministres des puissances alliées à La Haye, concernant l'état politique de la Belgique, en date du trente-un octobre 1790.—Le congrès souverain des États Belgiques unies en renvoye copie, le trois novembre suivant, aux États de Tournay et à ceux du Tournésis.

volume 95, année 1790.

DÉCLERMES, (Simon) deuxième prévôt de Tournay, député vers le roi Louis XI, à Bouchain, concernant les dix mille écus démandés à la ville de Tournay, par l'archiduc Maximilien, souverain des Pays-Bas, pour prix de sa neutralité.

Hosted by Google

volume 20, *page* 276.

DÉCLERMES, gentil-homme doux et paisible, habitant de Tournay, fut injustement condamné, l'an 1423, par les tournaisiens factieux, alors en proie à l'insurrection et à l'anarchie, au banissement et à l'amende, pour n'avoir pas voulu prendre part à l'insurrection.

volume 18, *pages* 185 *et* 186.

DÉCLERMES, (Jean) magistrat de Tournay, en 1429.

volume 18, *page* 245.

DECLERCQ, premier conseiller-pensionnaire du magistrat de Tournay, l'an 1574.—Son éloge.

volume 68, *page* 100.

Hosted by Google

DECLIPPELLE, (Jacques-François) a pour curateur après sa mort, (1770) Pierre-Ignace Carette.

volume 92, *pages* 124 *et* 125.

DECLUGNY, (Féry de) évêque de Tournay, en 1473, mort en 1483.—Son éloge.

volume 19, *pages* 90 *à* 94.

DECOCK, conseiller pensionnaire dest États du Brabant, en 1787.—Son génie supérieur.

volume 93, *pages* 918 *à* 922.

DECONINCK, (Bernard) chanoine et official du diocèse de Tournay, y décédé l'an 1761, fait donation à la paroisse de la Magdelaine à Tournay, en faveur du bouillon des pauvres mala-

Hosted by Google

des d'icelle, d'un capital de sept cent septante-un florins huit patards sept deniers, dont les cours doivent contourner annuellement audit bouillon. — Comme official, il dépose, par sentence contradictoire, en date du 12 juillet 1715, le sieur Watterloop, curé de Carvin-Espinoy, comme janséniste obstiné. —Détails.

volume 26, *pages* 210 *et* 211.
volume 84, *pages* 136 *à* 142
volume 91, *pages* 898 *à* 900.

Deconinck, (Gilles) dit Ægidius Regius, né à Bailleul, en Flandre, le 16 septembre 1571, mort jésuite le 30 mai 1633.—Ses ouvrages.

volume 46, *pages* 270 *à* 273.

Decordes, (Artésien) chef partisan,

Hosted by Google

est fait prisonnier en 1477, au village de la Trinité, par des soldats de la garnison de Tournay.

volume 20, *page* 198.

Découvertes des anciens.—Les modernes y puisent la plupart de celles qu'ils s'attribuent.—Comparaison.

volume 31, *pages* 25 à 55.

Decraene, jeune architecte de Tournay.—Son entrée solemnelle à Tournay, le 1er. octobre 1821, pour avoir remporté le grand prix d'architecture à l'académie des beaux arts à Bruxelles.—Détails.

volume 99, *deuxième partie*, *pages* 298 à 301.

Deculsbrone, (Jean) chanoine et grand chantre de la cathédrale de

Hosted by Google

Tournay, l'un des députés vers le roi Louis XI, alors à Bouchain, en 1477.

volume 20, *page* 209.

DECURTENBOSCHE, (Jean) né à Gand, décédé à Rôme, le dix-huit novembre 1550.—Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 106 *à* 110.

DECUYPER, (Melchior) fondateur d'une bourse au collège de Malderus, à Louvain.

volume 5, *pages* 131 *à* 133.

DEDARLICQUE, (Jean) chanoine et archidiacre de Tournay, en 1404.

volume 18, *page* 106.

DEDERNAY, (Thierry) chanoine et

Hosted by Google

grand archidiacre, l'un des députés vers le roi Louis XI, alors à Bouchain, l'an 1477.

volume 20, *page* 209.

DÉDONCHEL, (Robert) chanoine de Tournay, en 1599, bienfaiteur de ladite cathédrale.

volume 9, *page* 7.

DEDRIVERE, (Jérôme) né au village de Brackel, près Grammont, en 1504, docteur en médecine à Louvain, décédé vers 1570.—Ses ouvrages.

volume 48, *pages* 21 *à* 27.

DÉFENSEURS près les magistrats dans les Gaules, y furent établis par les romains.

volume 12, *page* 53.

Hosted by Google

DEFERMONT, ex-procureur, bas-breton, l'un des quatre grands braillards du conseil d'État de Buonaparte, liquidateur de la dette des belges, dont il brûla les titres, par suite de sa haine contre eux.

volume 87, *pages* 379, 507 *à* 514.
volume 98, *page* 217.

DEFLINES (Mademoiselle) fait une fondation en la paroisse du château à Tournay.—La dotation consistait en un capital de deux cent quarante florins, dont les cours annuels devaient servir à payer l'honoraire de douze messes basses par an.

volume 27, *pages* 241 *et* 242.

DEFLINES, (Mademoiselle Thérèse) donne, par son testament et codicile,

Hosted by Google

en date des 19 avril et 17 octobre 1746, un capital de dix-huit cents florins à la paroisse du château à Tournay.

volume 27, *pages* 195 *à* 198.

DEFLINES-DESTOMBES, administrateur, le 8 novembre 1792.—Son couplet.—Réflexions.

volume 96, *pages* 380 *et* 381.

DÉFOLIAN, (Defievet) fondateur, en 1612, de deux bourses d'étude au collège du roi à Louvain.

volume 5, *page* 128.

DEFOURNETTE (Madame) fait une fondation en la paroisse du château à Tournay, consistant en un capital de cent cinquante florins, dont les

Hosted by Google

cours annuels doivent contourner à y célébrer annuellement dix-sept messes.

volume 27, *pages* 127, 198 *et* 155.

DEFRANCIA (Réné) résigne son canonicat de Tournay, l'an 1581.

volume 68, *page* 108.

DEFROIDMONT, magistrat de Tournay et l'un des députés vers l'empereur Charles-Quint, l'an 1511, pour y traiter de la reddition de Tournay à ses armes.

volume 66, *page* 99.

DEGAND, fils d'un tailleur, rue St.-jacques à Tournay, est couronné à l'athénée de cette ville, le 17 août 1815.

volume 99, *pages* 75 *et* 76.

Hosted by Google

DEGERLAC, (Abangelis) fondateur, en 1663, d'une bourse d'étude au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 116.

DEGHISEGNIES (Mademoiselle) fonde l'an , en la paroisse du château à Tournay, seize messes basses à y célébrer annuellement, et pour la dotation desquelles elle a donné un capital de trois cents florins, placé à cet effet à cours de rente héritière.

volume 27, *pages* 158 *et* 159.

DEGODE, (Pierre) fondateur d'une dotation de 210 livres de revenus annuels en faveur de ses pauvres parents.—Le curé de Saint-Jean et

Hosted by Google

les mayeurs échevins de Tournay, en sont les administrateurs.

volume 92, *pages* 1058 *et* 1059.

DEGORICHEM, (Henry) né à Gorichem, en Hollande, mort à Cologne, l'an 1531.—Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 40 *à* 45.

DEGOUDT, (Philippe) chanoine de Tournay, y décédé le quatre avril 1698, fondateur et donateur à la bibliothèque de la cathédrale de Tournay et à l'office de la trésorerie d'icelle.

volume 82, *pages* 309 *et* 310.

DEGOUY, (noble demoiselle Alexandrine) épouse, l'an 1803, M. le

Hosted by Google

chevalier Levaillant, seigneur de Jollain-Merlain.

Voyez LEVAILLANT.

volume 5, *page* 40.

DEGOUY, (Louis) adjudicataire en 1613, moyennant la somme de quatre cents florins, de l'office (à titre de fief relevant de la cour du maire du Tournésis) de priseur-juré des héritages dans cette province.

volume 81, *pages* 48 *et* 49.

DEGOUY, (chevalier) membre de la députation permanente des États du Hainaut, pour l'ordre équestre, décédé au mois de juin 1826, universellement regretté pour son affabilité.

volume 87, *pages* 401 *à* 402.

Hosted by Google

DEGRAVE, membre du conseil des anciens à Paris, de 1797 à 1799, né au village d'Hulste, en Flandre, l'an 1744, mort à Gand en 1805. —Sa représentation du 17 novembre 1786, à Joseph II. — Sa lettre du 10 avril 1790, adressée aux États de Flandres, concernant l'arrestation du duc d'Ursel.

volume 24, *pages* 95 *inclus* 105.
volume 93, année 1790.
Item, *pages* 1335 à 1401.
Item, *pages* 840, 841, 842 *et* 843.
volume 94, *pages* 363 *à* 386, 922 *a* 930.
volume 95, *pages* 140 *et* 141.

DÉGRÉS de consanguinité, en supputation canonique, sont de deux personnes pour un dégré.

volume 14, *pages* 195 *à* 200.

Hosted by Google

DÉGRÉVEMENTS des contributions. —La loi du 25 ventôse an 8, article 9, autorise le ministre des finances, à dégréver sur icelles et selon justice, jusqu'à la concurrence de cinq millions de francs, les départements surtaxés.—La Belgique n'y participe pas.

volume 87, *pages* 276 *et* 277.

DÉGRÉVEMENTS des contributions nécessaires dans les deux Flandres. —Détails.

volume 87, *pages* 473 *à* 480.

DEGROESBECK, (Gérard) né dans la Gueldre, au commencement du seizième siècle, mort prince évêque de Liège et cardinal en 1580, âgé de soixante-sept ans.—Son éloge.

volume 51, *pages* 164 *à* 169.

Hosted by Google

DEGRYSPERE, nommé par l'empereur Charles VI, en 1720, conseiller au souverain conseil du Brabant, refuse parcequ'il n'est pas dans les trois présentés par ce conseil.—Charles VI l'en réprimande.

volume 85, *pages* 325 *et* 326.

DEHAMMONT, fondateur, en 1480, de quatre bourses d'étude (ensemble 1686 florins) au petit collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 94.

DEHAUTMANNE, fondateur, en 1614, de deux bourses au petit collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 93.

DEHAVRON, (Jean) avocat en la

Hosted by Google

ville de Tournay, député vers le roi Louis XI, alors à Bouchain, les 18 juillet 1477 et 28 juillet 1478, conclut pour Tournay, avec ce monarque, le 5 novembre 1478, un traité de neutralité.

volume 20, *pages* 200, 214 *et* 241.
volume 21, *page* 8.

DEHELLENNE, (Sire-Jean) avocat tournaisien et l'un des 32 notables de Tournay, l'an 1383.

volume 13, *page* 164.

DEHERENTALS, (Pierre) brabançon né en 1320.—Ses ouvrages.

volume 35, *pages* 272 *et* 273.

DEHONDT, livrancier à l'armée autrichienne, traduit, comme accusé de

Hosted by Google

malversation en cette partie, à la justice militaire à Vienne, en Autriche. —Il est reclamé, par les États du Brabant, d'après la joyeuse entrée, et rendu à son pays, suivant la lettre de Leurs Altesses Royales, les Gouverneurs-Généraux des Pays-Bas, adressée aux consaux de Tournay le 18 juin 1787.

volume 93, *première partie*, *page* 429.

Item, *pages* 278 *et* 279.

DEHONDT, (Pierre) dit *Canisius*, né à Nimègue le 8 mai 1521, décédé jésuite le 21 décembre 1597. — Ses ouvrages.

volume 46, *pages* 234 *à* 270.

D'HOOP, conseiller-pensionnaire des

Hosted by Google

États de Flandre, en 1787, attaché au gouvernement.

volume 93, *pages* 784 *et* 785.

DEHORNES, (le comte de) gouverneur de Tournay, favorise les huguenots, ès-années 1565 à 1568.

volume 67, *pages* 228 *à* 266.
volume 68, *pages* 101 *et* 102.

DEHORST, (baron de) prussien, succède aux comtes Lottum et Delius, dans le gouvernement de la Belgique, à la fin de mars 1814. — Remplacé ensuite par le baron de Vinchent. —Détails.

volume 87, *pages* 307 *à* 315.

DEHOUDAIN, (*Maître Jacques*) avocat

Hosted by Google

du roi, au bailliage royal du Tournésis, l'an 1383.

volume 13, *page* 163.

DEHULTS-LEFEBVRE, greffier du tribunal de commerce de Tournay, emprunte au bureau de bienfaisance de Tournay, la somme de quinze mille francs, à 4 1/2 pour cent.—Monsieur le maire Delossy de Warmée l'oblige à rembourser ce capital, qui fut depuis placé au mont-de-piété de Tournay.

volume 20, *pages* 63 *et* 64.

DEHULTS-LEFEBVRE; dit *Beyens*, fils du précédent, échevin de Tournay, préposé aux ouvrages, laisse dépavées depuis de longues années, les rues de la planche, du grand et du petit curoir

Hosted by Google

et orne le parc municipal d'un grillage et d'une salle à pirouettes, surnommée le *temple de la folie*.—Détails.

volume 77, *pages* 65 *à* 71.
volume 78, *page* 4.
volume 81, *page* 115.
volume 82, *pages* 373 *à* 384.
volume 85, *pages* 150, 163, 576 *à* 580, note.
volume 92, *pages* 37 *à* 40, 804 *et* 1456.
volume 94, *troisième partie*, *pages* 5 *et* 9 *tout à la fin*, *après la page* 2085.
volume 102, *page* 417.

Denurtezbise, (Gérard) mayeur des échevins de Tournay, pour la nouvelle ville, l'un des députés vers le roi Louis XI à Bonchain, le 18 juillet 1477.

volume 20, *page* 200.

Hosted by Google

D'HAUDION, gentil-homme tournaisien, au quinzième siècle, y pacifie une insurrection.

volume 17, *page* 204.

D'HELSCAMPS, (Arnould) commandant du contingent des troupes tournaisiennes qui, l'an 1425, vont secourir l'armée du duc de Brabant, alors en guerre avec l'Angleterre. —Il était écuyer du roi de France et bailli du Tournésis.—Il obtint sur humble requête du premier ovemnbre, présentée au magistrat, de pouvoir tenir ses séances provisoirement au domicile du sieur Wattier Wettin, l'un des jurés, situé rue Saint-Martin à Tournay.

volume 18, *pages* 194, 200, 226 *et* 227.

DEJONGHE, (Adrien) dit *Juruis*, né

Hosted by Google

à Hornes, en Hollande, au mois de juin 1512, décédé à Armuyden, près de Middelbourg, le seize juin 1575. —Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 135 *à* 145.

DELABARRE.—Seigneurie franche à Estaimbourg.

volume 100, *page.* 266 *et* 267

DELABARRE, (Louis-François-Joseph) né à Tournay, en 1688, mort à Paris, en 1738, membre de l'académie royale des inscriptions et belles lettres.—Ses ouvrages.

volume 90, *pages* 21 *à* 41.

DELACARNOYE, (Pierre) chanoine de Tournay, en 1404.

volume 18, *page* 106.

Hosted by Google

DELAFONTAINE, (chevalier de) né à Namur, en 1789, colonel et gouverneur de l'île de Banca, aux Indes Orientales, du royaume des Pays-Bas, qu'il sauve d'une subversion, en 1821, par sa victoire contre le sultan de Palembang.—Sagesse de son administration.—Détails.

volume 87, *pages* 419 *à* 421.

DELAFOREST, (Pierre) conseiller du roi de France, est nommé évêque de Tournay, en 1350, devient ensuite évêque de Paris et postérieurement chancelier de France.—Sa vie.

volume 13, *pages* 19 *et* 20.

DELAGRANGE, (Louis) bienfaiteur, en 1613, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 76.

Hosted by Google

DELAHOVARDRIE, (Gérard) fait prisonnier, en 1478, par un détachement de la garnison de Tournay.

volume 20, *page* 203.

DELAHAYE, (Séraphin) fils d'un sergent vendeur de la ville de Douay, donne un coup de couteau, le 15 août 1811, à la servante de son beau-frère Delossy.—Il est pour ce, condamné, par arrêt de la cour criminelle, séant à Mons, le 27 mars 1813, à un mois de prison et à deux cents florins d'amende et de dommages-intérêts envers ladite servante, nommée Anne-Joseph Lefranc. —Il se pourvoit en cassation. — Sa requête est regettée. — En conséquence il est conduit en prison le 15 septembre 1813.—Il en sort le 15 octobre suivant.—Détails.

Hosted by Google

volume 93, *deuxième partie*, *pages* 218 *et* 219.

Item, *pages* 323, 324, 333 *et* 334.

DELAIRVELS (Servais-Annibal) né à Soignies, en Hainaut, en 1560, mort à l'abbaye de Sainte-Marie au Bois, près de Pont-à-Mousson, le 18 octobre 1631, co-adjuteur du général de l'ordre des prémontrés.—Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 225 à 235.

DELAING, conseiller au conseil de Malines, en 1787.—Son caractère.

volume 93, *pages* 915 *et* 916.

DELAMARCHE, (Olivier) né en Bourgogne, en 1427, mort en 1501.—Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 15 à 24.

Hosted by Google

DELAMOTTE, (Michel) chef de partisans bourguignons, est fait prisonnier au village de la Trinité, en 1477, par un détachement de la garnison française sortie de Tournay.

volume 20, *page* 198.

DELAMOTTE de Bourgquembray, et Baraffe, (noble demoiselle) connue sous le nom de *Sœur Joseph de St.-François*, ancienne religieuse à Messine, en Flandres, morte récluse à Tournay, le 25 octobre 1649, dans une cellulle attenante à l'église paroissiale du château.

volume 27, *pages* 191 *et* 192.

DELAMOTTE, grand prévôt de Tournay en 1521, lors député, pour la reddition de cette place, vers le comte de Nassau, général en chef

Hosted by Google

de l'armée de Charles-Quint, qui assiégeait Tournay.

volume 66, *page* 99.

DELAMOTTE-BRAFFE, (Auguste Lamoral) nommé intendant de Tournay, le 24 Mars 1814.—Il remplace M. le chevalier Debousies, démissionnaire. —Fait son entrée solemnelle à Tournay, comme intendant du Hainaut, par la porte de Valenciennes, le 4 septembre 1814, vers midi et demi. —Détails.

volume 99, année 1814.

DELAMOTTE-BARAFFE, (Auguste-Lamoral) conseiller d'état, perd son patrimoine, trompé par des intriguans, qui lui font faire des achats ruineux, qui mirent en 1826, sa fortune en désarroi.—Détails.

Hosted by Google

volume 82, *pages* 52, 55, 408 à 412, note.

DELANDAS, (Bauduin) dernier châtelain du Tournésis, qu'il vend en 1313, au roi de France, Philippe-le-Hardi. Celui-ci lui donne en échange les terres de Landas, Bouvignies et Wannehain, que ce prince érige en une baronie indivisible et relevante directement de lui.

volume 17, *page* 239.

DELANDAS, (Gertrude) veuve de Charles Luytens, par acte du onze décembre 1691, fait en la paroisse de Saint-Brice à Tournay, une fondation située en la rue clercamps, pour y loger et pitancer sept filles. —Ses revenus annuels, en 1784, étaient de cent soixante livres.

Hosted by Google

volume 28, *pages* 98 *à* 117.

DELANEUVILLE, (Baronne) fait plusieurs fondations à Tournay —La première consistait en une maison, rue des bouchers à Saint-Brice, avec un capital de neuf mille livres, dont les intérêts annuels devaient contourner au bouillon des pauvres malades de ladite paroisse.—La seconde consistait en un capital de deux mille livres, dont les cours annuels devaient contourner à payer la pension d'une fille de mauvaise vie.—La troisième consistait en un capital de sept mille livres, pour les intérêts contourner à soulager les pauvres malades de Saint-Brice; le curé de Saint-Jean est le seul administrateurs de cette dernière fondation.

volume 26, *pages* 256 *à* 260.

Hosted by Google

volume 92, *pages* 972 *et* 973.

DELANOIR, abbé de Saint-Médard de Tournay, se noye dans l'Escaut, le 18 juin 1725, étant en voiture.

volume 85, *page* 60.

DELANNOY, (Charles) prince de Sulmonne, né à Lille, fin du quinzième siècle, le plus grand capitaine de son siècle, mort à Gayette, dans la Calabre, en 1527.—Son éloge.

volume 50, *pages* 195 *à* 204.

DELANNOY, (Antoine) magistrat de Tournay, en 1425.

volume 18, *pages* 227 *et* 228.

DELANNOY, (le comte) gouverneur de Tournay, nommé par Charles-Quint, en 1521.

Hosted by Google

volume 66, *page* 103.

DELANNOY, (le comte) commandant des volontaires de Tournay, à Andene, demande du renfort le 2 mars 1790.—Détails.

volume 94, *pages* 1773 à 1781.

DELAPIERRE (Jacques) et Gérard Dupré, fermiers adjudicataires, en 1404, de l'imposition assise sur la bière.

volume 18, *page* 106.

DELASALLE, (Jean-Baptiste) chanoine de l'église métropolitaine de Rheims, instituteur, en 1679, des frères des écoles chrétiennes.

volume 27, *pages* 229 *et* 230.

DELATTRE (Guillaume-Antoine) et

Hosted by Google

Pétronille Pouvillon, son épouse, donnent, par testament du 18 décembre 1719, à la paroisse du château à Tournay, quatre maisons situées rue la planche, à charge d'y célébrer annuellement six obits à perpétuité.

volume 27, *pages* 192 *à* 195.

DELATRIMOUILLE, (Louis) nommé, en 1338, évêque de Tournay, par l'anti-Pape Clément VII.—Il meurt en 1410.—Sa vie.

volume 13, *pages* 188 *à* 192.

DELAURENT, fondateur de trois bourses au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 107.

DELAURY, (Rémi) prévôt de la collégiale de Saint-Pierre à Lille, fon-

Hosted by Google

dateur, en 1681, d'une bourse au grand collège de théologie à Louvain.

volume 3, *page* 85.

DELBARRE, maître maçon à Tournay, trouve en 1801, en démolissant une maison rue perdue, diverses médailles romaines.

volume 1er., *page* 38.

DELBARRE, (Nicolas) procureur du roi au bailliage du Tournésis, l'un des ôtages donnés à Louis XI, le 24 juin 1477.

volume 20, *pages* 176 *et* 177.

DELBROUQUE, se disant avocat de St.-Amand, tristement célèbre, au 19me. siècle, par divers mémoires imprimés, injurieux contre l'évêque de

Hosted by Google

Tournay, l'administration des monts-de-piétés de cette cité, le baron Derasse, la famille Duchambge, les magistrats de Tournay, les États Députés du Hainaut et les chambres de commerce de Mons et de Tournay. — Preuve de son ignorance sur les matières qu'il traite.

volume 20, *pages* 143 à 148
volume 75, *pages* 410 *jusqu'à la fin.*
volume 76, *pages* 1 à 6, et la note à la fin du volume.

DELCAMBRE, frères, célèbres musiciens de l'orchestre de l'opéra à Paris, au dix-neuvième siècle, nés à Douay, en Flandres.

volume 35, *page* 208.

DELCAUWE, (Maître Jacques) tour-

Hosted by Google

naisien, licencié en droit et l'un des trente-deux notables de Tournay, en 1382.

volume 13, *page* 163.

DELDAELE, (Philippe) doyen des fruitiers, est condamné, en 1666, à trois cents florins d'amende pour avoir fait assembler sa bannière sans la permission du grand prévôt.

volume 72, *pages* 90 *et* 91.

DELDAELE, (Roger) tournaisien, avocat coutumier de Tournay et l'un des trente-deux notables de Tournay, l'an 1383.

volume 13, *page* 165.

DELEBECQUE, (Antoine) tournaisien et jésuite, l'an 1560, célèbre prédi-

Hosted by Google

cateur, professeur en théologie et en philosophie.

volume 28, *page* 216.

DELECLUSE, (Charles) né à Arras, le 18 février 1526, mort à Francfort sur le Mein, en 1609.—Ses ouvrages de botanique.

volume 48, *pages* 3 à 5.

DECLUSETTE, (Demoiselle) veuve du sieur Croquison, fondatrice, en la paroisse du château à Tournay, selon acte notarié du douze décembre 1752, d'une dotation consistante en un capital de deux cent cinquante florins, auquel capital son frère Nicolas joignit un autre de deux cent nonante florins.

volume 27, *pages* 104, 112, 148 *et* 149.

Hosted by Google

DELCOURT, trésorier de l'arrondissement de Tournay, natif de Mons, est volé la nuit du jeudi au vendredi, onze mai 1820.—Détails.

volume 99, *deuxième partie*, *pages* 132 *à* 134.

DELEEW, (Engelbert) dit *Leonin*, né à l'île de Bommel, dans la Gueldre, mort à Arnheim, l'an 1598, âgé de 79 ans. — Ses ouvrages.

volume 47, *pages* 136 *à* 142.

DÉLÉGATION militaire de Tournay, et du Tournésis, établie au mois de décembre 1789, pour la levée d'un corps de 400 hommes.—D'après les actes du 26 janvier 1790, Tournay y verse six mille florins, et le Tournésis cinq mille florins.—Détails.

Hosted by Google

volume 94, *pages* 1725 *à* 1727.
Item, *pages* 1776 *à* 1806

Delépée, (Gérard) fondateur, l'an 1333, de la chapelle, de St-Paul, en la paroisse de St-Piat, à Tournay, à charge d'y célébrer à perpétuité quatre messes par semaine.—Il fut aussi fondateur d'une chapelle en l'église paroissiale de Notre Dame, audit Tournay, avec obligation d'y célébrer à perpétuité deux messes la semaine. —Il fonda encore une chapelle en la paroisse de la Magdelaine, audit Tournay, avec obligation d'y célébrer une messe par semaine à perpétuité. —Enfin il fonda une quatrième chapelle en la paroisse de St-Jacques, audit Tournay, à charge d'y célébrer deux messes par semaine à perpétuité, avec obligation de résidence au chapelain.

Hosted by Google

volume 12, *pages* 235 *et* 236.

DELÉPÉE, (Jean) contrôleur du receveur des domaines de Tournay, conseiller au bailliage du Tournésis et l'un des trente-deux notables de Tournay, l'an 1383.

volume 13, *page* 164.

DELESCAUT (Agnès) dote l'an 1200, les paroisses de Notre-Dame, de Saint-Pierre, de Saint-Quentin, de Saint-Piat, de dix-huit bonniers de terre.

volume 10, *page* 82.

DELESPIERRE, (Jacquemont) magistrat de Tournay, en 1404.

volume 18, *page* 110.

DELESPIERRE, (Jacques) procureur du chapitre de Tournay, l'an 1427.

Hosted by Google

volume 18, *page* 233.

DELESPIERRE, (Pierre) magistrat de Tournay, en 1427.
volume 18, *page* 245.

DELEUZE, (Antoine) fondateur, en 1683, de deux bourses au petit collège de théologie à Louvain.
volume 5, *page* 99.

DELEUZE, (Jean et Laurent) magistrats de Tournay, en 1429.
volume 18, *page* 245.

DELIGNE, (Jean comte d'Aremberg) né à Bruxelles, général en chef de l'armée Belgique contre les rebelles, est tué à la bataille de Hiergherlée, le 24 mai 1568.
volume 40, *pages* 207 à 218.

Hosted by Google

DELMARLIÈRE, (Pierre) lieutenant-gouverneur de Tournay, l'an 1332.

volume 13, *pages* 211, 235 *et* 236.

DELMOTTE (Charles) et son épouse, font une fondation, en la paroisse du château à Tournay, dont la dotconsistait en cinq quartiers de pré, situés au village de Pottes, et en un capital de cinq cent vingt-six florins, à charge d'y célébrer un obit à perpétuité.

volume 27, *pages* 129, 151 *à* 161.

DELONGY, (Gillot) tournaisien, perd la vie près la porte de Tournay, dans un combat contre les bourguignons, le 16 juin 1478.

volume 20, *pages* 252 *et* 253.

DELOSSY de Warmée, maire de

Hosted by Google

Tournay, fait avec le maire de Kain, en frimaire an 12, une transaction par laquelle il abandonne à ladite commune de Kain neuf bonniers de terre.—Le préfet du département de Jemmappes (Hainaut) la désapprouve par sa lettre du 16 vendémiaire suivant.—Détails.

volume 62, *pages* 339 *et* 340.
volume 87, *pages* 169 *à* 173.

DELOYAUCOURT, (Jean) lieutenant bailli du Tournésis, en 1467.

volume 19, *pages* 73 *et* 74.

DELOYAUCOURT, (Gilles) maire des eswardeurs de Tournay, l'un des ôtages envoyés vers le roi Louis XI, alors à Bouchain, le 2 juin 1477.

volume 20, *page* 172.

Hosted by Google

DELPLANCQUE, conseiller au conseil des finances, en 1787.—Son caractère.

volume 93, *pages* 821 *à* 825.

DELPLANCQUE, (Jean-Joseph) 56e. évêque de Tournay, né à Thieu, en Hainaut, le 30 janvier 1797, fait son entrée à Tournay, le 23 octobre 1819.

volume 97, *pages* 408 *à* 410.

DELRIO, (Martin-Antoine) né à Anvers le 17 mai 1551, décédé docteur en théologie le 19 octobre 1608. —Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 120 *à* 135.

DELRUE, bon avocat tournaisien, en 1770, auteur de plusieurs mémoires de droit estimés.—Détails.

Hosted by Google

volume 10, *page* 207.
volume 92, année 1770.

DELRUE, secrétaire des conseaux de Tournay, en 1675.

volume 75, *page* 145.

DELVALLE.—C'est-à-dire *bonne maison* DUVAL ou de la VALLÉE D'ORCQ, lez-Tournay, y fondée et dotée l'an 1092, par Radbold II, évêque de Tournay, pour y recevoir et y guérir les tournaisiens attaqués de la lèpre. —Cette maison fut restaurée en 1237 par Gérard, évêque de Tournay, dotée au seizième siècle, par le chanoine et chancelier de la cathédrale de Tournay, Lietbert. — L'universalité des biens de cette pieuse et charitable fondation, furent réunis par arrêt du conseil d'état de Louis XIV,

Hosted by Google

du 15 janvier 1701, à l'administration générale de la pauvreté de la cité de Tournay.—Détails.

volume 3, *page* 163.
volume 10, *page* 132.
volume 30, *page* 220.
volume 76, *page* 533.

DELVAL.—Terre franche Flandres, relevant du château de Courtray, située à Ramegnies-Chin, Tournésis. —Son histoire spéciale.

volume 100, *pages* 272 *à* 276.

DELVIGNE-DANGY, échevin, prêté son serment le 20 avril 1790.—Sa mort en 1809.

volume 94, *pages* 1853 *et* 1854.

DELVIGNE, (ou de la vigne.)—On nomma ainsi cet endroit, situé à

Hosted by Google

Tournay, dans l'ancienne rue des allemands, depuis des jésuites, parcequ'on y recoltait le raisin, dont on faisait du vin au moyen âge.

volume 11, *page* 117.

DELVIGNE, (Dedeurnadders) célèbre conseiller-pensionnaire des États du Tournésis, au millieu du dix-huitième siècle, décédé en 1758.—Son éloge.

volume 54, *page* 351.

DELVIGNE, tournaisien, sous-préfet de Namur, décédé le 21 décembre 1812.—Détails.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 312 *à* 317.

DELVIGNE.—Fief seigneurial relevant du prévôt de la commune de Tournay,

Hosted by Google

contenant onze bonniers trois quartiers, dix-sept verges, situés hors la porte de St.-Martin.—Détails.

volume 101, *première partie*, *pages* 72 *à* 76.

DELYRA, (Jean) fondateur d'une bourse, en 1541, au collège d'Arras, à Louvain.

volume 5, *page* 120.

DEMALCOTE, fondateur de trois bourses au collège du Pape Adrien VI, à Louvain, l'an 1600.

volume 5, *page* 107.

DEMAES, (Dame Henriette-Anne-Françoise-Joseph) née à Tournay, l'an 1728, élue abbesse de la royale abbaye des Près à Douay, le 27 novembre 1764, survécut à la suppression de son mo-

Hosted by Google

nastère, du 10 septembre 1792.—Son éloge.

volume 91, *pages* 544 *à* 547.

DEMALE, (Pierre) chanoine de Tournay, y décédé en 1608.—Ses ouvrages.

volume 69, *page* 228.

DEMANAY, (Jean) chanoine de Tournay, l'un des députés vers le roi Louis XI, ès-années 1477 et 1478.

volume 20, *pages* 207 *et* 250.

DEMARNIX (Philippe) de Sainte-Aldegonde, né à Bruxelles en 1538, mort à Leyde en 1598.—Ses ouvrages.

volume 47, *pages* 142 *à* 163.

DEMAUBOURG, (Rasse) chef de l'insurrection de Tournay, en 1423.

volume 18, *page* 191.

Hosted by Google

DEMEDA, (Gérard) natif de Bois-le-Duc, en Brabant, bienfaiteur, l'an 1579, au grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 71.

DEMELIN, (Jean-Hugues) chanoine de Tournay, dès l'an 1714, décédé l'an 1771.—Fondateur en la paroisse de Saint-Piat à Tournay, d'un capital de deux mille neuf cent quatrevingt-deux livres, dont les cours annuels doivent contourner au profit du bouillon des pauvres malades de cette paroisse.—Fondateur en la paroisse de Saint-Quentin, d'un capital de quatre mille septante livres, aux mêmes fins.—Encore fondateur en la paroisse de la Magdelaine, d'un capital de quatorze cent quatrevingt-un florins cinq patards, aux mêmes

Hosted by Google

fins.—Enfin fondateur, en la paroisse de Saint-Brice, d'un capital de cinq mille neuf cent vingt-quatre livres, aux mêmes fins.

volume 26, *pages* 176, 177, 202, 203, 209, 210 *et* 262.

volume 92, *pages* 941, 942, 947, 948, 1063 *et* 1064

DEMEN, (Retthy) fondateur, en 1571, de deux bourses au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 106.

DEMÉNAGER, de concert avec l'abbé Gauthier, négocient la paix pour la France, à Londres, avec le ministre d'état anglais, Harclay, durant les années 1709, 1710 et 1711.—Détails.

Voyez GAUTHIER et HARCLAY.

volume 84, *pages* 167 *et suivantes.*

Hosted by Google

DEMEULENAERE, natif de Thielt, en Flandre, député aux États-Généraux, pour la Flandre occidentale, non réélu en 1829.—Son éloge.

volume 94, *pages* 384 *à* 387.

DEMIDDELBOURG, (Léonard) fondateur, en 1562, d'une bourse au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 105.

DEMIDDELBOURG, (Paul) né à Middelbourg, capitale de la Zélande, en 1445, mort à Rome en 1534. —Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 49 *à* 59.

DEMI-tonne de bière doit être marquée D. B. M. d'après ordonnance des conseaux de Tournay, du treize novembre 1750, et ce, pour éviter la fraude.

Hosted by Google

volume 91, *pages* 325 *et* 326.

DEMOERKENS, fondateur, en 1577, d'une bourse au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 107.

DÉMON, (Dame Cathérine) douairière de M. Séraphin Duchambge, fait une fondation, l'an 1634, en la paroisse de Notre-Dame à Tournay, à charge d'un obit à y célébrer, avec distribution de pains aux pauvres et à ses parens.

volume 28, *pages* 168 à 176.

DEMONCEAU, (François) né à Arras, vers le millieu du seizième siècle, meurt ambassadeur des Pays-Bas, en France, au commencement du dix-septième siècle.—Ses ouvrages.

Hosted by Google

volume 47, *pages* 163 à 165.

Demons, (Ghislain) riche fabrican de draps tournaisiens, l'an 1478.

volume 20, *pages* 168 à 176.

Demontesse, (Messire Henry) gouverneur de Tournay, lieutenant-général de cavalerie, au service des États-Généraux des provinces Belgiques-Unies, y décédé le 30 mars 1739, universellement regretté.—Il est remplacé le 15 septembre 1739, par le prince Fréderic-Jacques de Hesse-Hombourg.—Ce prince fut remplacé dans le gouvernement de Tournay, l'an 1742, par le baron Jean-Adrien-Adolphe Dehordt, colonel d'un régiment d'infanterie, qui défendit vaillamment Tournay, au mois de mai 1745, contre Louis XV, qui l'assiégeait en personne.

Hosted by Google

volume 90, *pages* 56 *à* 58.

DEMOURCOURT, (Messire Jean) grand prévôt de Tournay, en 1428.

volume 18, *page* 241.

DEMOURS, (Ghislain) commandant militaire de Tournay, en 1478 et capitaine d'une compagnie bourgeoise.

volume 28, *pages* 248 *à* 255.

DEMOY, commandant militaire de Tournay, en 1423.

volume 18, *page* 180.

DEMUAY, tournaisien, fondateur d'un obit perpétuel, en la paroisse du château.—Sa dotation consistait en un capital de quatre cent soixante-six florins, dont les cours

Hosted by Google

annuels portaient dix-huit florins 12 sols neuf deniers.

volume 27 ; *pages* 100 *et* 101.

DENAMUR fonde en la paroisse du château à Tournay, douze messes basses, à y célébrer à perpétuité annuellement, avec distribution de cinq patards à cinq pauvres y assistants. —La dotation d'icelle fondation consiste en un capital de cinq cents livres parisis.

volume 27, *page* 140.

DENENY (le comte Philippe) est nommé président grand bailli de Tournay, en janvier 1777.—Les consaux l'en félicitent.—Il donne sa démission en 1788.—Son éloge.

volume 92, *pages* 1541 *et* 1542.

Hosted by Google

DENIEULANT, (Arnould) chanoine de Tournay, en 1494, fondateur, en l'église cathédrale d'icelle, de l'office et fête de la visitation de la Très Sainte-Vierge Marie.

volume 19, *page* 146.

DENIEULES, (Guillebert) grand doyen de la chambre des arts et métiers de Tournay, en 1521, et député lors, pour la reddition de la ville de Tournay, vers l'empereur Charles-Quint, qui assiégeait cette ville.

volume 66, *page* 99.

DENISEQUIN. grand prévôt de Tournay, en 1674 et 1675.

volume 77, *pages* 144.

DENNETERRE, frères, bruxellois,

Hosted by Google

célèbres comédiens à Bruxelles au dix-huitième siècle.

volume 35, *page* 202.

D'ENNETIÈRES, (Jérôme) annobli par l'empereur Charles-Quint, l'an 1525, issu d'une très ancienne famille patricienne tournaisienne. — Il devint grand prévôt de Tournay.—Sa généalogie jusqu'en 1812.

volume 20, *pages* 74 *à* 86.

D'ENNETIÈRES (Jérôme) fait une fondation pieuse et charitable rue de l'écorcherie, paroisse de la Magdelaine à Tournay, pour y loger et pitancer quatre vieux hommes.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient réduits à cent vingt livres.—Il avait épousé Demoiselle Antoinette Decroix, native de Lille.

Hosted by Google

volume 26, *page* 112.
volume 28, *pages* 194 *et* 195.
volume 92, *page* 901.

D'ENNETIÈRES, (Marie) née à Tournay, l'an 1500, fille de Jérôme, grand prévôt de Tournay,—Ses ouvrages.

volume 68, *pages* 426 *à* 429.

D'ENNETIÈRES, (Jean) né à Tournay, l'an 1585.—Ses ouvrages.

volume 68, *pages* 429 *à* 433.

D'ENNETIÈRES, (Marquis) grand prévôt de Tournay en 1709.—Sa sage réponse, lors du siège de Tournay cette même année, lorsqu'on voulait que l'on capitule pour rendre cette place aux Hauts-Alliés.

volume 83, *page* 492.

Hosted by Google

DENRÉES de toute espèce ne peuvent sortir de la Belgique, selon la loi du 20 septembre 1741, à péril du carcan pour les contrevenans.

volume 90, *pages* 83 *et* 84.

DENTELLES achetées aux Pays-Bas, en 1721, avec d'autres effets pour le service de l'impératrice, épouse de l'empereur Charles VI, coûtent quarante mille florins.

volume 85, *pages* 624 à 714.

DENTELLES fabriquées aux Pays-Bas s'exportaient sur l'Italie en transitant par la France, d'après le traité d'Utrecht, de l'an 1713, et celui de Nimègue, de l'an 1678.—Exemples de ce transit, l'an 1751.

volume 92, *pages* 3 à 8.

Hosted by Google

DEOBRIEN, (Delan) dit *Clonensis*, fondateur, en 1769, de deux bourses au collège d'Hollande, à Louvain.

volume 5, *page* 128.

DEPAEP, (André) dit *Andreas Papius*, né à Gand en 1547, mort à Liège, chanoine de l'église collégiale de St.-Martin, le 15 juillet 1581. —Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 172 *à* 177.

DEPALUDANUS, fondateur, en 1513, de trois bourses au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 112.

DEPAMELE, (Jacques) né à Bruges, en 1536, mort évêque de St.-Omer, le 19 septembre 1587.—Ses ouvrages.

Hosted by Google

volume 47, *pages* 165 *à* 173.

DÉPARTEMENT général de la guerre de l'armée Belgique fait émaner un réglement, en date du 9 août 1790, concernant la vente des habillemens et fournitures militaires.—Il est enregistré au greffe des consaux de Tournay.

volume 95, *première partie*, *page* 202.

DEPARTERET, fondateur, en 1692, de deux bourses au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 118.

DEPARTIE, (Jean) tournaisien, conseiller du roi en 1374.

volume 13, *page* 135.

DEPARTZ, (Jacques) né à Tournay

Hosted by Google

chanoine et trésorier de la cathédrale de cette ville, médecin de Charles VII, roi de France, et de Philippes-le-Bon, duc de Bourgogne et souverain des Pays-Bas.—Fondateur en ladite cathédrale de Tournay, en 1448, de plusieurs bourses d'étude, dont les revenus annuels, en 1728, étaient de deux cent quatorze florins huit deniers.

volume 8, *pages* 70 *à* 90.

DEPARTZ, (Jean) médecin célèbre du quatorzième siècle.—Sa vie.

volume 17, *pages* 185 *à* 199.

DEPENN, (baron de) général de brigade.—Son arrivée à Tournay le 6 février 1814.—Il prend son logement chez l'auteur de cet ouvrage.—Il en part avec la troupe française, le 17 février 1814.

Hosted by Google

volume 99, année 1814.

DÉPENS doivent être liquidés avec le jugement, d'après l'article 55 de la chartre de l'an 1370, octroyée aux tournaisiens.—Histoire de ce point de jurisprudence.

volume 17, *page* 127.

DÉPENSES du royaume des Pays-Bas, pour 1816, montent à quatre-vingt-deux millions de florins de change.

volume 87, *page* 469.

DÉPENSES du royaume des Pays-Bas, pour l'an 1817, montent à la somme de septante millions quatre cent mille florins, d'après la loi du dix-huit décembre 1816.

volume 87, *pages* 468 à 471.

Hosted by Google

Dépenses du même royaume, pour l'an 1818, sont de septante-quatre millions de florins.

volume 87, *page* 502.

Dépenses du même royaume, pour l'an 1819, montent à septante-deux millions sept cent trois mille cent quarante-quatre florins.

volume 87, *page* 517.

Dépenses du budjet ordinaire, pour 1820, sont de cinquante-neuf millions huit cent septante-cinq mille deux cent quatrevingt-neuf florins quatrevingt-neuf centièmes.

volume 87, *page* 573.

Dépenses *extraordinaires* dudit royaume, en 1820, montent à vingt-un millions septante-six mille cinq cent quatre florins 17 cents.—Détails.

Hosted by Google

volume 87, *pages* 573, 588 *et* 589.

Dépenses imprévues du royaume des Pays-Bas, en 1821.—Le roi a un crédit ouvert, pour y faire face, d'un million de florins, suivant l'article deux de la loi du 24 décembre 1820.

volume 87, *pages* 590 *et* 591.

Dépenses du royaume des Pays-Bas, durant l'exercice des années 1820 et 1821, produisent, sur les recettes, un *déficit de vingt-six millions neuf cent quatrevingt-six mille florins*, déficit constaté d'après la loi du deux août 1822, N°. 21, pour l'acquittement duquel, la caisse d'amortissement du royaume est autorisée à créer une rente active, dont l'annuité sera d'un million sept cent vingt-cinq mille florins, à partir du premier janvier 1823.—Détails.

Hosted by Google

volume 87, *pages* 613 *à* 622.

DÉPENSES extraordinaires dudit royaume, (ou seconde partie du budjet) pour l'an 1822, sont arrêtées à dix-huit millions six cent quatre vingt-huit mille huit cent cinquante-six florins, d'après la loi du 28 décembre 1821, N°. 15.

volume 87, *pages* 677 *et* 678.

DÉPENSES imprévues dans ledit royaume, pour l'an 1822, sont d'un million de florins, d'après la loi du 28 décembre 1821, N°. 15.

volume 87, *pages* 679 *et* 680.

DÉPENSES extraordinaires dudit royaume, en deux subdivisions pour 1823, sont fixées ainsi qu'il suit : la première subdivision, à quinze millions huit cent quatrevingt-six mille trois

Hosted by Google

cent quatrevingt-huit florins seize centièmes, la seconde à la somme de de neuf millions six cent cinquante-neuf florins 74 centièmes. — Détails, *volume* 87, *pages* 689 à 693.

Dépenses extraordinaires du dit royaume, pour 1824.—Le premier chapitre porte quinze millions huit cent septante-cinq mille huit cent cinq florins, et le second neuf millions cinq cent nonante-huit mille neuf cent quatrevingt florins, outre un million pour dépenses imprévues, d'après la loi du 29 décembre 1823. *volume* 87, *pages* 731 *et suivantes*.

Dépenses extraordinaires, pour 1824, doivent être couvertes par les assignations indiquées dans la loi du 29 décembre 1823, N°. 59.

Hosted by Google

volume 87, *pages* 737 *à* 740.

DÉPENSES extraordinaires, pour 1825, sont couvertes par les assignations indiquées dans la loi du 23 décembre 1823, N°. 72.

volume 87, *pages* 740 *et* 741.

DÉPENSES du royaume des Pays-Bas sont fortes ainsi que sa dette. —Moyens de l'amortir plus activement.

volume 87, *pages* 744 *à* 752.

DÉPENSES du royaume, pour 1825, montent à quatrevingt-quatre millions cinq cent huit mille cent cinquante florins septante-quatre centièmes, tant ordinaires qu'extraordinaires, d'après la loi du 23 décembre 1824, N°. 7. — Détails.

volume 88, *pages* 12 *à* 15.

Hosted by Google

Dépenses fixées du budjet décennal reçoivent quelques variations, d'après la loi dn 23 décembre 1824, N°. 73. — Détails et motifs.

volume 88, *pages* 16, 25 *et* 26.

Dépenses dudit royaume, pour 1826, sont de quatrevingt millions neuf cent cinquante-sept mille cinq cent trente-quatre florins cinq centièmes, d'après la loi du 23 décembre 1825. N°. 83.

volume 89, *pages* 8 *à* 12.

Dépenses dudit royaume, pour 1827, sont de quatrevingt-trois millions cinq cent nonante-neuf mille soixante-six florins dix-sept cents, d'après la loi du 27 avril 1827, N°. 15.

volume 89, *pages* 50 *à* 58.

Hosted by Google

Dépenses et revenus annuels des Pays-Bas autrichiens. — Le trésorier général doit en présenter l'état au mois de décembre de chaque année, d'après l'article 83 de l'édit sur les finances, du 28 janvier 1733.

volume 89, *pages* 753 *à* 755.

Dépestre, fournisseur d'Ath, en Hainaut, est fait comte de Séneffe, au dix-huitième siècle.—Anecdote à ce sujet.

volume 89, *pages* 547 *à* 549.

Depoivre, (Pierre) architecte des archiducs Albert et Isabelle, leur dédie, le 18 juillet 1814, un manuscrit contenant Tournay, avec cartes et figures faites à la plume et de sa main, manuscrit unique appartenant à l'auteur de cet ouvrage.

Hosted by Google

volume 99, *deuxième partie*, *pages* 286 à 288.

DEPOELMAN, fondateur, ès-années 1646 et 1656, de six bourses au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 114.

DEPOPELIN, (Maître Henry) procureur de l'évêque de Tournay, en 1374.

volume 13, *page* 135.

DEPORTULIET, fondateur, l'an 1507, de quatre bourses au petit collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 95.

DÉPOSITAIRES à Tournay. — Leur caisse, contenant en espèces métail-

Hosted by Google

liques la somme de nonante-un mille sept cent cinquante-six livres dix-sept sols quatre-deniers tournois, est remplacée à Tournay par des assignats, en vertu de l'article 15 de l'arrêté des représentans du peuple, du 27 thermidor an 2 (16 août 1794.)—Détails sur ce brigandage des fransmans révoluteurs.

volume 80, *pages* 107 *à* 115.
volume 71, *pages* 328 *et* 329.

Dépositaires du Tournésis. — La liste des deniers à sa caisse, depuis le 25 février 1720 jusqu'au 30 mars 1725, est publiée, d'après les articles 9 inclus 12 de l'édit du 23 octobre 1663.

volume 91, *pages* 263 *à* 272.

Dépositaire.—Le sieur Géry Bury

Hosted by Google

succède au sieur Renson en cette charge, d'après avis favorable des consaux, du trois décembre 1770.

volume 92, *pages* 171 *et* 172.

Dépositaires.—Les dépôts surannés, tenus par eux, appartiennent au prince après le laps de trente années, suivant le placard du 23 octobre 1663. —Détails.

volume 91, *pages* 263 *à* 273.
volume 92, *pages* 171 *et* 172.
volume 95, *deuxième partie*, *pages* 446 *et* 447.

Déposito, entremise de l'administration de Tournay, était unie à l'office de son massart depuis trésorier, dès l'an 1368.—Histoire de cet établissement.

Hosted by Google

volume 13, *pages* 87 *et* 88.
volume 15, *pages* 18 *à* 28.
volume 16, *pages* 100 *à* 104.

DÉPOSITO.—Branche financière de l'administration de Tournay, y établie originairement, dès l'année 1368, et organisée depuis spécialement, par lettres patentes du roi Louis XI, en date du 22 février 1481.—Postérieurement, les consaux, par ordonnance de 1666, autorisèrent leur trésorier de payer les cours des capitaux qu'il avait levés à titre de déposito.

volume 71, *pages* 2 *à* 215.
volume 72, *page* 133.

DÉPOSITO.—Caisse de l'administration où les magistrats levaient des capitaux productifs d'intérêts. — Le

Hosted by Google

trésorier restait débiteur envers les prêteurs.

volume 84, *pages* 150 *et suivantes*

DÉPOSITO.—Caisse où se versaient les capitaux deniers levés par les magistrats pour les besoins de la ville à 4, 5 et 6 pour cent.—Les capitaux levés à ce titre, en 1677, montaient à la somme de huit cent nonante-neuf mille six cent trente-deux florins dix-huit patards sept deniers. —Détails.

volume 84, *page* 150.

DÉPOSITO. (caisse du) — L'édit du 28 avril 1768 pourvoit, pour la cité de Tournay, à la sûreté du fond d'amortissement, à l'effet de liquider

Hosted by Google

successivement les capitaux levés à cette caisse.

volume 91, *pages* 625, 626, 684, 685, 687 *à* 695.

Déposito.—Les capitaux levés par l'entremise du déposito montent à la somme de trois cent soixante-trois mille cent trente-huit florins onze patards sept deniers, produisant une annuité, dès l'an 1768, de quatorze mille cinq cent nonante-deux florins dix-sept patards trois deniers.

volume 92, *pages* 172, 173, 588 *et* 589.
volume 89, *page* 588.

Dépôt de mendicité, établi pour la province du Hainaut, par décret impérial du 26 juin 1809.

Hosted by Google

volume 35, *pages* 157 *à* 164.

Depotenghien, (Jean) homme de fief du roi au bailliage du Tournésis en 1383.

volume 13, *page* 163.

Depraedt, (Dominique Dufour) archevêque de Malines, auteur d'un pamphlet intitulé : de la Belgique, depuis 1789 jusqu'en 1794, in-8°. à Bruxelles, chez Rémi, 1820, contenant 127 pages, prix trois francs. —Réponse de l'auteur de cet ouges.—Détails risibles.

volume 78, *page* 377 *jusqu'à la fin dudit volume*, note.

Depreys, (Maître Jean) magistrat de Tournay, député pour la reddition

Hosted by Google

de cette ville, en 1521, à Charles-Quint qui l'assiégeait.

volume 66, *page* 99.

DEPROELLES, (Thuriau) doyen de la cathédrale de Tournay, fondateur, en 1450, d'un obit à perpétuité, obit qui devait se célébrer tous les ans, le 25 mai.

volume 19, *page* 26.

DEPROISY, écuyer, magistrat de Tournay en 1429.

volume 18, *page* 245.

DEPROISY, (Arnould) chanoine de Tournay, président du chapitre protonotaire apostolique, fait collation devant l'autel de Notre-Dame la Vierge-Marie.—Il fut l'un des députés vers le roi Louis XI, l'an 1478.

Hosted by Google

volume 20, *pages* 189 *et* 250.

DEPROUVILLE.—Noble dame Marie-Albertine Deprouville Wamlbain, douairière de la Neuville, fait en la paroisse de St.-Jean à Tournay, une fondation, consistant en un capital de six mille livres, dont les cours doivent être appliqués annuellement au bouillon des pauvres malades d'icelle paroisse.

volume 26, *page* 272.

DÉPUTATION des quatre consistoires de Tournay, le 7 décembre 1790, vers le maréchal De Bender, à Bruxelles, est composée du marquis d'Ennetières, grand prévôt, Hoverlant De Beauvelaere, juré, auteur de cet ouvrage, Levasseur, maire des eswardeurs et Taffin, doyen des épiciers.

Hosted by Google

volume 95, année 1790.

Députation des quatre consistoires de Tournay, le 17 janvier 1791, vers le maréchal De Bender, à Bruxelles, et le ministre plénipotentiaire comte de Merci-Argentau, est composée du marquis d'Ennetières, grand prévôt, Vandergracht, grand mayeur, Hoverlant De Beauwelaere, juré, auteur de cet ouvrage, Levasseur, maire des eswardeurs et Vinchent, conseiller pensionnaire de la chambre des arts et métiers. — Rapport de cette députation.

volume 95, *pages* 244 *et* 245.

Députation de Tournay-Tournésis, vers la convention nationale à Paris, revenue à Tournay le 28 décembre 1792. — Il résulte de leur rap-

Hosted by Google

port que les belges et les liégeois unis doivent s'armer au nombre de quarante mille hommes pour s'unir à à la France.

volume 96, année 1792.

Députés des deux chambres des États-Généraux devraient être prévenus, une année d'avance, des matières qui leur seront soumises.—Utilité pour le public de les continuer dans leurs fonctions.—Ils appartiennent à l'union et ne peuvent favoriser la province qui les a députés, au préjudice des autres provinces. —Détails.

volume 87, *page* 673.
volume 88, *page* 29.
volume 89, *pages* 86 *à* 92.
Item, *pages* 748.

Hosted by Google

DEQUARMONT, (Sire Jean) grand prévôt de Tournay, au quinzième siècle, condamné à être pendu pour rebellion, en 1424.

volume 18, *page* 244.

DERAEDT, (Gérard) né au village de Hardewick, dans la Gueldre, mort en 1503.—Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 34 à 40.

DERASSE Dénis, président du tribunal civil de Tournay.—Note secrète qui le concerne, tirée à 6 exemplaires. —Crée baron par Guillaume Ier., roi des Pays-Bas, le 27 février 1827.

volume 7, *pages* 241 à 244.
volume 85, *page* 71.
volume 94, *pages* 1847 *et* 1848.

DERASSE, (Gaspard) curé de Tem-

Hosted by Google

pleuve, en Dossemez, fait une fondation, (en 1693) dont la dotation consistait en plusieurs bourses d'étude en faveur de ses parens, chacune de 120 florins l'an.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient de quinze cents florins. — Détails.

volume 28, *pages* 86 *et* 87.
volume 92, *pages* 989 *à* 1021.

DERASSE, (Henry) maire de Tournay.—Sa lettre officieuse à l'auteur de cet ouvrage, lui octroyant la permission de pouvoir puiser dans les archives de la ville.

volume 40, *pages* 209 *et* 210.

DERASSE, Henry, (le même que le précédent) maire de Tournay, rédige, en 1809, un savant mémoire adressé au préfet, sur la vente faite à la ville

Hosted by Google

par Huges de Châtillon, comte de St.-Pôl, au mois d'août 1289, de la seigneurie de St.-Jean des chauffours, d'Hallain, de Warchain, du Bois de Breuze et de la ville et château du Bruisle.—Détails.—Sa mort arrivée le 31 janvier 1818.—Sa note biographique.

volume 40, *pages* 320 *à* 354.
volume 62, *page* 320.
volume 87, *pages* 121 *à* 141.
volume 95, *deuxième partie*, *pages* 2 *à* 42.

DERASSE, (Garpard-Joseph) licencié ès-lois, nommé échevin en remplacement de M. Bonnier de Florimond décédé, par décret royal du dix-sept septembre 1770, avec pouvoir de siéger aux consaux avec son frère Henry Derasse, juré et marchand chaufournier.

Hosted by Google

volume 92, *pages* 139 *et* 140.

DERECTHEREN, (comte) général de cavalerie au service des États-Généraux des provinces belgiques unies, est nommé gouverneur de Tournay, en 1727.—Il est remplacé par le baron Palande, général d'infanterie.

volume 85, *pages* 277 *et* 278

DERENDEUX, fondateur, en 1666, d'une bourse ou collège d'Arras, à Louvain.

volume 5, *pages* 123.

DERENESSE, (René) baron de Renesse, comte de Warfusée, fondateur du noviciat des jésuites à Tournay, rue morelle en 1609.—Il embrassa cet institut à Tournay.

volume 28, *pages* 232 *à* 234.

Hosted by Google

DERENTY, (Oudart) parisien, gouverneur de Tournay au quatorzième siècle. — Ses exactions.

volume 24, *page* 238.

DERENTY fait une fondation pieuse et charitable l'an en la paroisse du château à Tonrnay, consistant en un capital de deux mille florins, à charge d'y célébrer chaque vendredi de la semaine une messe basse, avec distribution aux pauvres du veuvé de ladite paroisse, de dix liards à chacune.

volume 27, *pages* 143 *et* 144.

DEREUSS, secrétaire d'état, adjoint en 1787.—Son caractère.

volume 93, *pages* 814 *à* 821.

Hosted by Google

Dereux (Gilles) fait une fondation charitable, dite le veuvé St.-Jacques, en la paroisse de St.-Jacques à Tournay, pour y loger et donner la pitance à neuf veuves.—Les revenus annuels de cette fondation étaient réduits, en 1784, à trois cents livres parisis.

volume 26, *pages* 191 *à* 193.
volume 92, *pages* 191 *et* 192.

Derheinders et Deckers, fondateurs d'une bourse au collège d'Arras, à Louvain.

volume 5, *pages* 125.

Dericarme, (Jean) tournaisien, l'un des conseillers pensionnaires du magistrat de Tournay et l'un des trente-deux notables de cette cité, en 1383.

Hosted by Google

volume 13, *pages* 165.

DERIDDERE, bourgeois de Bruxelles, dénonce au ministre Trautmansdorf, en 1789, l'affreux projet enfanté par Vonck, de massacrer au signal donné, au même jour et à la même heure, tous les militaires autrichiens.—Il en reçoit la récompense promise, consistante en quinze mille florins.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 114 *et* 115.

DEROISIN, (Maximilien) chanoine de Tournay, bienfaiteur des pauvres, en 1708.

volume 9, *page* 7.

DEROISIN, baron de Rongy, grand prévôt de Tournay, en 1688.—Détails.

volume 80, *à la fin du* 6me. *tableau.*

Hosted by Google

DEROISIN, (baron de Rongy) nommé à vie par Louis XIV, l'un des commissaires royaux au renouvellement du Magistrat de Tournay et l'un des auditeurs des comptes des provinces du Tournésis, ce, dont le magistrat demande le maintien, par l'article 40 de la capitulation signée par les Hauts-Alliés, le 5 août 1709. —Il est nommé président de la commission souveraine de justice, le 3 septembre 1709.

Voyez RONGY.

volume 85, *pages* 329 *et* 330.
volume 83, *page* 536.

DEROISIN, (marquis) intendant des finances pour le Hainaut, en 1704.

volume 86, *page* 297.

Hosted by Google

DEROSEMONT, fondateur, l'an 1525, d'une bourse au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 103.

DEROTELEUR, (Bernard) fils de Léon, bailli d'Orcq, est tué près la porte de Lille, le 26 juin 1478, combattant vaillamment contre les bourguignons.

volume 20, *pages* 252 *et* 253.

DERP, né à Erp, dans la mairie de Bois-le-Duc, mort en odeur de sainteté, en 1478.—Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 28 *à* 32.

DESALM.—François Ernest comte de Salm Reiffercheidt, évêque de Tournay, en 1731, meurt à Strasbourg le 16 juin 1770.—Sa vie.

Hosted by Google

volume 92, *pages* 396 à 406.

DESAMBREZ, (Henry) dit *Samerius*, né près de Marche, en Famenne, dans le duché de Luxembourg, en 1540, mort jésuite en 1610.—Ses ouvrages.

volume 37, *page* 149.

DES ACASTRO, bienfaiteur au grand collège de théologie à Louvain, en 1611.

volume 5, *page* 92.

DESAINT, (Denis) tournaisien, clerc, c'est-à-dire greffier des mayeur et échevins et l'un des trente-deux notables, en 1382.

DESAINT-DOUX, gouverneur de Tournay, en 1676.

Hosted by Google

volume 77, *page* 145.

DESALLES, (Saint-François) évêque de Genève, mort en 1623.

volume 27, *pages* 222 *et* 223.

DESCAMPAUX. — Honorable homme Pierre Descampaux et demoiselle Marie de Bary, son épouse, fondateurs à Tournay, en la paroisse de Saint-Brice, selon testament conjonctif du onze novembre 1416, du couvent de religieuses dit *des campaux*, rue du tabliet (aujourd'hui rue des campaux) — Histoire de ce couvent.

volume 18, *pages* 141 *à* 145.

DESANDROUIN (vicomte). — Son éloge.

volume 93, *pages* 776, 897 *et* 898.

Hosted by Google

Deschamps (Mademoiselle Marie fondatrice, l'an en la paroisse d château à Tournay, d'un obit à pe pétuité.

volume 27, *page* 139.

Deseclin, (Collard) sergent d'a mes (*c'est-à-dire garde-du-corps*) roi, conseiller au bailliage du Tou nésis et l'un des 32 notables Tournay, en 1383.

volume 3, *page* 164.

Deselissen, fondateur, en 1701 1711, de trois bourses au collè du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 118.

Déserteurs tournaisiens du serv hollandais, au nombre de cinq ce

Hosted by Google

obtiennent leur grâce du prince d'Orange, ès-années 1749 et 1772.

volume 91, *page* 113.
volume 92, *pages* 1208 *et* 1209.

DÉSERTEURS en 1790.—Le congrès souverain leur accorde un pardon général le 14 août 1790, et le décret du 27 avril 1790, accorde dix écus à celui qui en arrêtera.

volume 95, *première partie*, *pages* 171, 172, 198 *et* 199.

DÉSERTEURS français.—Le congrès, par résolution du neuf mars 1790, prévient les états des provinces de n'en recevoir aucun, sauf les belges natifs.—Résolution du congrès, du 24 avril 1790, adressée aux provinces qui accorde dix écus à celui qui

Hosted by Google

arrête un cavalier avec cheval et cinq écus pour un fantassin.

volume 94, *pages* 1790 *et* 1791. *Item*, *pages* 1873 *et* 1874.

DEGOMEGNIES, (le comte). — Son éloge.

volume 93, *pages* 777 *à* 780.

DESLINGERE, fondateur, en 1575, de trois bourses au collège du Bay, à Louvain.

volume 5, *page* 128.

DESLOGES, gouverneur de Tournay pour la France, en 1521, est forcé, étant assiégé, de la rendre aux troupes de l'empereur Charles-Quint, en vertu de capitulation du premier décembre 1521, signée par

Hosted by Google

le général en chef impérial, comte de Nassau.

volume 66, *page* 104.

DESMASURES, (Louis) né à Tournay, au commencement du seizième siècle, mort à la fin dudit siécle. —Ses ouvrages de poésie.

volume 51, *pages* 77 *à* 88.

DESMETZ, (Jean-Baptiste) évêque de Gand, fondateur, l'an 1741, d'une bourse au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 90.

DESMETZ, (Bonaventure) né à Bruges, au mois de juin 1538, décédé à Leyde, professeur de langue grecque, en 1615.—Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 15 *à* 21.

Hosted by Google

DESMONDS, (veuve) née Hyacinthe Pétillon, est condamnée par jugement contradictoire du tribunal civil de Tournay, en date du 20 avril 1824, signifié et passé en force de chose jugée, aux dommages et intérêts et aux dépens du procès, pour avoir troublé, par son berger Cardon, le sieur Charles Lebrun, fermier de la maison blanche audit Esplechin, dans la jouissance légale du droit de paisson de ses moutons audit Esplechin.—Détails.

Voyez LOUIS LEMAIRE et CARIN.

volume 87, *pages* 192 *à* 216.

DESONNIUS, alias *Vandevelde* fondateur, en 1571, de deux bourses au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 106.

Hosted by Google

DESPAUTTERRE, (Jean) né à Ninove, en Flandres, à la fin du quinzième siècle, mort à Comines sur la Lys, en 1520.—Ses ouvrages.

volume 51, *pages* 91 *à* 93.

DESPINOY.—Pierre de Melun prince d'Espinoy, c'est-à-dire Carvin-Espinoy, près de Lille, en Flandre, gouverneur de Tournay, dès l'an 1574, surprend le château de cette ville et s'en empare sur le commandant Hamart, qui tenait pour son souverain légitime, Philippes II.—Il y protège ouvertement les calvinistes et y gouverne en souverain jusqu'à la prise de Tournay, le 30 novembre 1581, par Alexandre Farnèze duc de Parmes.

volume 51, *pages* 91 *à* 93.
volume 68, *pages* 126 *à* 227.

Hosted by Google

DESPRETS, (Jean) artésien, évêque de Tournay, en 1343.—Sa vie.

volume 13, *pages* 6 *à* 9.

DESPRETS, (Pierrard) tournaisien, était mercier en 1369 et faisait partie de la confrérie de Saint-Maur, avec Jean Levieux, Delibourg, Jean Lejeune, Sandras de Casteelle, Jean Delzelle et Jacques Delecole.

Voyez CONFRÉRIE DE S^t^.-MAUR.

volume 3, *page* 91.

DESPRETS, célèbre escroc, fournisseur de l'armée française, en 1805 et 1806.—Détails.

Voyez MOSSELMAN et VANLERBERG.

DESPY, (Jean) procureur du roi au bailliage du Tournésis, en 1383.

volume 13, *page* 163.

Hosted by Google

DESQUERDES et Devillers, gentils-hommes, confédérés calvinistes à Tournay, en 1566.

volume 68, *page* 100.

DESQUERMES, (Jean) fondateur, le 18 septembre 1648, du veuvé de St.-Nicaise, pour y loger et donner la pitance de trente-deux patards par semaine à six femmes veuves. —Ses revenues annuels, en 1773, étaient de trois cent septante-huit livres.

volume 92, *pages* 189 *et* 250.

DESRIEUX, (Nicolas-Firmin) chevalier.—Son mémoire imprimé contre le receveur Vanwanzielle, qui avait saisi ses meubles pour sécurité de son loyer, en 1788.

volume 94, *pages* 126 *et* 127.

Hosted by Google

DESROCHES, (Jean) belge de naissance, mort à Bruxelles en 1788, auteur d'une histoire ancienne des Pays-Bas, en 2 vol. in-8°, et en un vol. in-4°, Anvers, 1787.—Excellence de cet ouvrage.—Les critiques que l'on a essayé d'y faire, tournent à la gloire de ce digne et savant secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles.

volume 84, pages 514 à 518, note.

DESRUEZ, commis-juré du greffe des prévôts-jurés, achète, en 1788, pardevant lesdits prévôts-jurés, la charge de trente-deux offices de porteurs de bière, dont 16 pour les brasseries communes et 16 pour les brasseries bourgeoises, offices connus sous les noms de *grands* et *petits bourlats*,

Hosted by Google

pour le prix de dix-huit mille florins, et créés héréditaires par Louis XIV, le 5 juillet 1697.

volume 81, *pages* 413 *à* 417; *et addition à l'errata, à la fin du volume.*

D'ESTAIMBOURG, (Jean) riche bourgeois tournaisien, l'an 1298.

volume 11, *page* 62.

DESTREYELLES, commandant de Tournay ès-années 1580 et 1581, sous le prince d'Espinoy.

volume 68, *page* 174.

DESTREYELLES, (Caron) magistrat de Tournay, est condamné l'an 1423, au bannissement, pour avoir pris part à l'insurrection qui commença à Tournay en 1422.

Hosted by Google

volume 18, *pages* 175, 183, 185 et 200.

DESTREYELLES, capitaine d'une compagnie bourgeoise à Tournay, en 1478.

volume 20, *page* 275.

DESTROMPES, (Charles) chanoine de Tournay, fondateur en 1652, de la messe d'onze heures et demie, en la cathédrale de Tournay.

volume 77, *page* 145.

DETEMPLEUVE, (Olivier) l'un des greffiers de Tournay, en 1477.

volume 20, *page* 190.

DETIS, (Dom Célestin) dernier abbé prince de Staveloet de Malmedy, décédé à Hanau, le douze novembre

Hosted by Google

1796.—Il avait été élu canoniquement abbé prince, le quatre janvier 1787.

volume 89, *pages* 648 *et* 649.

Dethoisi, (Jean) nommé évêque de Tournay, en 1413, par le Pape Jean XXIII, décédé à Lille au mois de juin 1433.—Sa vie.

volume 18, *pages* 134 *à* 137.
Item, *pages* 228 *et* 229.

Dethouars, (Nicolas) conseiller, surnuméraire au bailliage du Tournésis, en 1467.

volume 19, *pages* 73 *et* 74.

Deton, colonel et grand major de la place de Tournay, en 1774, sous M. Defamart, gouverneur.—Ses plaintes mensongères et injustes contre

Hosted by Google

le magistrat de Tournay.—Il en est éconduit.

volume 92, *pages* 1157 *à* 1159, 1209, 1210, 1350 *et* 1351.

DETOURNAY, (Jean) avocat et second conseiller pensionnaire du magistrat de Tournay, l'un des ôtages envoyés vers Louis XI, le 2 juin 1477, alors à Bouchain.

volume 20, *page* 172.

DETOUVARS, ancien lieutenant général du bailliage royal du Tournésis, l'un des ôtages envoyés vers Louis XI, à Bouchain, le 2 juin 1477.

volume 20, *page* 172.

DETTES du gouvernement français envers les hospices de Tournay, consistaient (1799) en un capital de deux

Hosted by Google

millions sept cent quatrevingt-sept mille six cent quarante-huit francs. —Lettre énergique de l'auteur de cet ouvrage, alors législateur, adressée au liquidateur général de Normandie. —Correspondance à ce sujet.

volume 21, *pages* 200, 213 *à* 217.

Dette hollandaise, au mois de juillet 1810, était grévée d'une annuité de nonante millions de francs, de manière qu'elle était alors plus forte, d'un quart, que l'annuité de la dette française.—Sur ce, Napoléon, en réunissant la Hollande à la France, réduisit l'annuité hollandaise à un tiers, c'est-à-dire à trente millions de francs.—Les hollandais, pour payer cette charge énorme, qui triplait l'annuité française, établirent, en 1809, vingt-trois espèces d'impos-

Hosted by Google

tions toutes au plus pesantes.—Détails et variations sur cette annuité.

volume 47, *pages* 224 *et* 225.
volume 89, *pages* 469 *à* 487.

DETTE hollandaise reconsolidée pour l'intégralité de son capital, avec une annuité de deux et demi pour cent, par arrêté royal du 14 mai 1814.

volume 87, *pages* 410 *et* 411.

DETTE hollandaise.—Pour parvenir à son amortissement il se tire annuellement, par la voie du sort, quatre mille billets de mille florins chacun, qui se payent intégralement au bureau ouvert, en espèces sonnantes, et sont de suite remplacés par quatre mille billets, de mille florins chacun, de la dette différée,

Hosted by Google

liquidés et sortis aussi de la roue de fortune, d'entre la totalité des billets de chance de mille florins chacun.

volume 87, *pages* 411 *à* 416.

DETTE.—Emprunt de cent millions de florins, levé en 1815, au royaume des Pays-Bas, pour organiser la levée de cent vingt mille hommes, à l'effet de combattre Napoléon qui venait de s'échapper de l'île d'Elbe : (au mois de février 1815).—Détails.

volume 87, *pages* 416 *à* 418, 423 *à* 426, 434 *à* 439.

DETTE différée du royaume des Pays-Bas, entre par la voie du sort, dans la dette active, pour une somme de cinq millions de florins de change, pour le second tirage qui a eu lieu

Hosted by Google

le trois mars 1817, d'après la loi du 28 janvier 1817.

volume 87, *page* 494.

DETTE du royaume des Pays-Bas. —Le premier tirage de sa dette active, pour parvenir à l'amortir graduellement, par la sortie de la roue de fortune de quatre mille billets, de mille florins chacun, s'est effectué le lundi premier août 1816. — Les années suivantes, le tirage et remboursement ont eu lieu le premier lundi du mois de janvier.—Ils sont de suite remplacés pour quatre mille billets de mille florins chacun, dits *billets de chance*, sortis de la roue de fortune, d'après l'article neuf de la loi du 14 mai 1814, de l'arrêté royal du 22 décembre 1814, N° 25.

Hosted by Google

et celui additionnel du 14 janvier 1815.

volume 87, *pages* 466 *et* 467.

DETTE différée. — Le tirage à en inscrire à la dette active est de six millions de florins pour l'année 1816, d'après les lois des quatre mai et deux janvier 1816 et l'arrêté royal du sept mars 1816.

volume 87, *page* 468.
Item, *pages* 510 *à* 523.

DETTE différée.—Mode de son transfert en la dette active, déterminé par un décret du 12 décembre 1814.

volume 87, *pages* 434 *à* 436.

DETTE différée du royaume des Pays-Bas.—Arrêté royal du 22 jan-.

Hosted by Google

vier 1827, qui règle l'échange de ses billets de sort désignés par le tirage, contre des certificats constatant le droit acquis par l'arrêté royal du 28 février 1825, N°. 11.

volume 89, *pages* 49, 50, 470 *à* 482.

DETTE différée.—Le sixième tirage par la voie du sort et transfert en la dette active, est fixé au premier mars 1821, et avant ce jour, dix millions de ladite dette différée avec les billets de sort y appartenant, seront éteints par la caisse d'amortissement.—Le septième tirage fixé au premier mars 1822, a lieu de la même manière.

volume 87, *pages* 518, 599 *et* 600.

DETTES nouvelles actives du royaume des Pays-Bas, contractées par cour-

Hosted by Google

tresse de l'impôt des recettes, pour couvrir les dépenses des années 1817 à 1824, se montent, selon Mr. le député Fockema, à la somme de quarante-six millions six cent dix-sept mille sept cent douze florins quarante-un centièmes.

volume 88, *pages* 26 *à* 29.

Dette différée.—Arrêté royal du 29 février 1815, No. 11, qui détermine le mode d'en transférer cinq mille billets, de mille florins chacun, chaque annnée en la dette active. (de 1825 à 1849).

volume 88, *pages* 36 à 38.

Dette différée des belges et bataves du royaume des Pays-Bas, transférée en la dette active par tirage, aura lieu annuellement, à partir dès l'an

Hosted by Google

1823 à l'an 1849, pour une valeur de cinq millions de florins, en cinq mille billets, de mille florins chacun, sortis de la roue de fortune, liquidés par billets de chance et entrant ainsi dans la dette active, d'après la loi du 24 décembre 1824, N°. 177.

volume 88, *pages* 33, 34 *et* 35.

Dette différée. — Arrêté royal de 1823, qui règle l'échange des billets de sort, de la dette et des obligations du syndicat, première et deuxième séries.

volume 87, *pages* 696 *à* 727.

Dette austro-belge.—Arrêté royal du 22 février 1816, N°. 14, portant le mode de l'inscrire.

volume 87, *page* 726.

Hosted by Google

DETTE différée.—Arrêté royal du trois octobre 1826, N°. 60, prescrivant un tirage supplémentaire de deux cents billets de sort, au mois d'octobre de chaque année, à partir de l'an 1826 à 1849.—Détails.

volume 89, *pages* 38 *à* 49.

DETTE hollandaise. — Son annuité était de nonante millions de francs, réduite de deux tiers, c'est-à-dire à trente millions, par l'article 115 du décret de Napoléon, du 9 juillet 1810. —Détails.

volume 47, *pages* 224, 225, 480, 478 *à* 486.

volume 89, *pages* 469, 480 *à* 486.

DETTE publique du royaume des Pays-Bas doit être rachetée (en 1827) par la caisse d'amortissement, pour

Hosted by Google

un capital de deux millions deux cent mille florins, d'après la loi du 27 décembre 1826, N° 66.

volume 89, *page* 48.

Dettes communales de la Belgique. —Un décret impérial, du 21 août 1810, bulletin 310, N°. 1881, abandonne et assigne une partie des revenus communaux pour les acquitter. —En 1813, Bonaparte vend à son profit les revenus communaux.—Détails.

volume 89, *pages* 478 *et* 479.

Dette Belgique différée en sa liquidation.—Moyens de l'activer par l'économie et le bon régime dans les revenus et dans la paix.

volume 89, *pages* 619 *et* 620.

Hosted by Google

DETTE différée des belges, de 1814 à 1823, perd 99 1/4 pour cent.—Détails. *volume* 89, *pages* 521 *et* 522.

DETTE arriérée de la cité de Tournay, à cause de l'insurrection Belgique, de l'an 1789, est liquidée au mois de février 1792, à la somme de cent quarante-cinq mille huit cent trente florins 16 patards.—Détails curieux.

volume 99, *troisième partie*, *pages* 241 *à* 250.

DETTE due par la Russie à la Hollande consistait, en 1826, en un capital de quarante-six millions six cent mille roubles.

volume 89, *pages* 524 *et* 525.

DETTE due à la cité de Tournay,

Hosted by Google

par le gouvernement français.—Arrêté du maire de Tournay, du 13 juillet 1808, concernant le mode de liquider celles antérieures à l'an 1799.

volume 98, année 1808.

DETTE de la cité de Tournay, arrêtée par le conseil municipal, dans sa séance du premier janvier 1810, à la somme d'onze millions huit cent mille trente francs cinquante-cinq centimes.

volume 98, année 1810.

DETTES communales. — Circulaire du préfet de Jemmappes, du dix septembre 1810, adressée aux maires relativement à la manière de les acquitter.—Détails.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 115 à 125.

Hosted by Google

DEVELLERIES, (Étienne) magistrat de Tournay en 1429.

volume 18, *page* 245.

DEVIGNERIUS, (Causbaut) fondateur d'une bourse au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 106.

DEVIEULLEUZE, originaire de Lessines, en Hainaut, avocat, conseiller au grand conseil à Malines, puis conseiller privé.—Son caractère.

volume 93, *pages* 821 et 822.

DEVILLELLE, (le comte) ministre des finances du roi de France, de 1822 à 1828, l'un des premiers hommes d'état du dix-neuvième siècle, renvoyé par le parti de l'opposition.—Détails.

Hosted by Google

volume 89, *pages* 481 *à* 486.

DEVILLERS, (Dénis) chanoine, chancelier de la cathédrale de Tournay et l'un des premiers fondateurs de la bibliothèque d'icelle, dès le 15 juin 1579, mort le 30 novembre 1620.

volume 8, *pages* 136 *à* 144.
volume 9, *page* 21.

DEVILLERS, (Lottard) greffier des prévôts-jurés de Tournay, est condamné à mort, en 1426, pour rebellion.

volume 18, *pages* 201 *et* 202.

DEVILLERS, (Dᵉˡˡᵉ. veuve) fondatrice, l'an 1482, d'un veuvé rue des peigners à Tournay, paroisse de St.-Piat.

Hosted by Google

volume 19, *page* 133.

DEVENCERI, fondateur, l'an 1604, d'une bourse au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 108.

DEVOS, (Pierre) fondateur, en 1747, de deux bourses au collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 90.

DEVOS, (Adrien) fondateur, en 1676, d'une bourse au collège de Bois-le-Duc, à Louvain.

volume 5, *page* 148.

DEVOS, (Martin) peintre d'histoire, né à Anvers en 1554, y décédé en 1604.

volume 48, *pages* 245 *à* 250.

Hosted by Google

Deuxième conseiller-pensionnaire de Tournay avait une pension de quatre cent quatorze florins, à titre de sa finance, qui était de vingt-deux mille florins.

volume 1er., *page* 124.

Devadder, (Jean) fondateur, avec Dorothée Waffelaers, de plusieurs messes à célébrer à la chapelle du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 93.

Dewalle, (Gilles) oncle et neveu, chapelains et organistes en la cathédrale de Tournay, fondent en ladite cathédrale, le 31 juillet 1677, une fondation de six bourses d'étude pour leurs parens, sous l'intitulation de l'immaculée conception.— L'adminis-

Hosted by Google

tration en est confiée à deux parens, l'un paternel l'autre maternel, aux fondateurs, au curé de Notre-Dame de Tournay et au plus ancien d'entre les chapelains de hautes formes de ladite cathédrale.—Ils dotent aussi l'église de Gaurain-Ramecroix.—Détails.

volume 75, *pages* 587 *à* 751.

DEWATTRIPONT, (Jean) tournaisien, sergent d'armes, c'est-à-dire garde-du-corps du roi et conseiller au bailliage du Tournésis, en 1383.

Voyez WATTRIPONT.

volume 13, *page* 164.

DEWERCHIN, (Jean) chevalier, sénéchal du Hainaut et seigneur de Chereq, lez-Tournay, y fonde, en

Hosted by Google

1377, la chartreuse de ce village. —Histoire de ce couvent.

volume 13, *pages* 137 *à* 140.

DEWEST, chanoine de Tournay, fondateur en la cathédrale dudit Tournay de plusieurs messes et obits, avec distribution annuelle d'argent aux chanoines et suppôts d'icelle. —Ses revenus annuels, en 1789, étaient de 1449 florins deux sols.

volume 8, *page* 251.

DEWEST, (Jean) nommé à l'évêché de Tournay, l'an 1378, par le Pape Grégoire XI et reconnu par le comte de Flandres.

volume 13, *page* 141.

DEWETS, (Gabriël) curé de Potte,

Hosted by Google

près de Tournay, fait une fondation de bourses d'étude en faveur de ses parens, par son testament olographe en date du sept juillet 1721. — Les curé et lieutenant de Saint-Brice en sont nommés les administrateurs et collateurs. — Détails.

volume 99, *deuxième partie*, *pages* 425 *à* 451.

DEWESTINE, *alias* de Woestide, (Ambroise) tournaisien, était professeur en droit à l'université de Paris, en 1497.

volume 21, *page* 237.

DEWEZ, alias *anti-correct* ou *correctissime*, secrétaire de l'académie de sciences de Bruxelles.

volume 70, *pages* 105, 107, 109 *à* 112.

Hosted by Google

volume 102, *page* 417.

DEWILDE, (Pierre-François) premier conseiller-pensionnaire de la cité de Tournay, nommé par les députés hollandais le 30 octobre 1709. —Il vend cette charge, en 1713, à Monsieur Vertegans Delevreghem, lequel la vend, l'an 1748, à Monsieur de Mullendorf.—Détails.

volume 81, *pages* 10 *et* 11.
volume 84, *page* 200.
volume 91, *pages* 128 *à* 136.

DEWILLEMS, fondateur d'une bourse en 1628, au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 112.

DEWILS, fondateur, en 1618, de

Hosted by Google

deux bourses au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 113.

DEWINGHE, (Jérôme) nommé chanoine de Tournay en 1591, y fonde, en 1637, l'office de la bibliothèque, dont les revenus, en 1774, étaient de 1962 florins 4 patards 6 deniers. —Il y fonde son obit à perpétuité, pour la dotation duquel il donne un capital de quatre mille florins. —Il meurt le 15 novembre 1637.

volume 8, *pages* 136 à 144.
volume 71, *page* 443.

DEWINGHE, (Louis) chanoine de Tournay, oncle de Jérôme, donne, en 1556, le terrein sur lequel fut bâti le collège des jésuites, alors

Hosted by Google

rue *des allemands*, paroisse de Saint-Piat, à Tournay.

volume 28, *pages* 222 *et* 223.

DEWISQUE, (veuve de Jean) fondatrice, en la paroisse du château, d'une messe par semaine, réduite depuis à défaut de dotation, par acte tabellionné du vingt-deux avril 1695.

volume 27, *pages* 88, 89 *et* 141.

DEWITTE, (Antoine) blanchisseur de fil au faubourg de Valenciennes, obtient des consaux, le 29 janvier 1771, une gratification de 300 florins.

volume 93, *pages* 426 *et* 427.

DIALOGUE imprimé à Tournay,

Hosted by Google

en mai 1790, entre un fermier du Tournésis et un tournaisien, dialogue qui prouve la sagesse des états de ces deux provinces.

volume 95, *pages* 1 *et* 2.

DIERIEX, général belge, fort médiocre, se rend à Namur le 18 décembre 1789, à la tête d'un corps de volontaires de Mons et du Hainaut, retourne avec eux à Mons le lendemain, tarde à revenir de Louvain vers Namur, en avril 1790.

volume 94, *pages* 1294 *à* 1300.

DIERICKS, (Catherine) native de Delft, en Hollande, bienfaitrice, l'an 1577, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 71.

Hosted by Google

DIEST, ville du Brabant.—Le général Vandermeerch s'en empare après un rude combat, le 24 novembre 1789.—Détails.—Il l'évacue le 26 et s'empare de Tirlemont.

volume 94, *pages* 1175 à 1195.

DIEU.—Sa toute puissance célébrée, en vers par le médecin français, Pujols, au dix-neuvième siècle.

volume 22, *pages* 24 & 26.

DIEUDONNÉ, préfet du département du nord, auteur avec M. Lottin, son secrétaire général, d'une excellente statistique de ce département, en trois vol., in-8°., au dix-neuvième siècle.

volume 68, *pages* 17, 18 *et* 19.

DILIGENCE de Tournay à Bruxelles,

Hosted by Google

entreprise par Lecerf d'Ath. — Les consaux, par résolution du 28 février 1772, lui accordent l'exemption du droit de pontenage à l'entrée de la ville et le tiers du droit des barrières de Tournay à Courtray, en 1775.—Détails.

volume 92, *pages* 634, 637, 1360 *à* 1365.

Dimes ecclésiastiques, existantes à Tournay au septième siècle.—Le concile de Macon, de l'an 586, en ordonne la perception.—Leurs histoire et origine.

volume 2, *pages* 11, 28 *à* 34.
volume 3, *page* 8.

Dimes ecclésiastiques, concédées par les Papes, aux comtes de Flan-

Hosted by Google

dres, durant les dixième et onzième siècles, à l'effet de les indemniser de leurs dépenses et frais de guerre, causés par levée de leurs armées dirigées pour repousser les courses des armées normandes dans la Belgique.

volume 4, *page* 49.

DIMES ecclésiastiques. — Les religieux de l'abbaye de Saint-Martin de Tournay en sont exempts, par bulle du Pape Paschal II, en 1101, et par bulle du Pape Innocent III, de l'an 1217, pour les terres que ces religieux défricheront.

volume 5, *page* 194.

DIMES, dites des *quatre moulins*, s'étendant dehors et près les limites

Hosted by Google

rurales de la paroisse du château à Tournay, sont concédées au chapitre cathédral de cette cité par Robert II, comte de Flandres, l'an 1110.

volume 5, *page* 197.

Dimes ecclésiastiques *de Flines*, *Bevern* et *Wendin*, données l'an 1112, au chapitre cathédral de Tournay, par le doyen d'icelle, Gouter, et destinées à la subsistance des douze grands vicaires de la cathédrale dudit Tournay.

volume 5, *pages* 197 *et* 198.

Dimes ecclésiastiques sont dues au chapitre cathédral de Tournay, sur les paroisses de Saint-Jean, de Saint-Brice et du Château en cette cité et sur le village de Rumegnies.

volume 13, *page* 13.

Hosted by Google

Dimes ecclésiastiques appartenantes au chapitre cathédral de Tournay, en Flandres, sont en partie confisquées par les insurgés de cette province et ensuite rachetées par ledit chapitre, au quatorzième siècle.

volume 13, *page* 183.

Dimes sur le vin à Tournay, dans les paroisses de Saint-Piat, de Saint-Nicolas, de Saint-Jean et de St.-Brice, au quatorzième siècle, étaient dues et prélevées par le chapitre cathédral de Tournay, de 1385 à 1531.

Voyez VIN.

volume 13, *pages* 186 *et* 187.

Dimes ecclésiastiques sur les jardins à Tournay ne se percevaient plus au seizième siècle.

volume 14, *page* 216.

Hosted by Google

DIMES ecclésiastiques sur les roses à Tournay, au moyen âge.—Mode de les percevoir.

volume 14, *pages* 240 *et* 241.

DIMES royales à Tournay s'y prélevaient encore, en 1788, sur le onzième des honoraires des magistrats, par une traite du gouvernement.—Son histoire.

volume 16, *pages* 103 *à* 111.
volume 89, *page* 668.
volume 92, *pages* 590 *et* 591.

DIMES.—Le bailliage du Tournésis ne peut connaître de cette matière. —Ses prétentions extravagantes en ce regard.—Célèbre arrêt du parlement de Paris, du premier juillet 1461, qui le lui défend.

Hosted by Google

volume 19, *pages* 60 *à* 64.

Dimes inféodées.—Leur origine spéciale dans la Flandre et le Tournésis.

volume 23, *page* 8.

volume 54, *pages* 54 *à* 67.

Dimes royales établies et subsistantes en Belgique, depuis le régime administratif des romains, sous Caracalla, en 217, jusqu'au mois de juillet 1794, époque de l'invasion des fransmans en Belgique.—Elles se prélevaient sur le dixième ou le onzième des honoraires des magistrats tournaisiens dans es provinces de Brabant, Hainaut, et dans les comtés de Namur et Maliqes.—Son total produisit en 1732, dix-huit mille quatre cent six florins. —Tournay y figure lors pour deux mille florins.— Détails. — Note intéressante.

Hosted by Google

volume 16, *page* 108.
volume 89, *pages* 668 *à* 676.
volume 92, *pages* 185 *et* 186.

DIME royale en Belgique produit, en 1727, deux cent mille florins.
volume 85, *pages* 355 *et* 356.

DIME-DIEU perçue, en 1288, par l'abbaye de St.-Amand, à St.-Jean des chauffours, à Hallain et à Warchain. —Détails sur l'histoire de ces trois Dîmes-Dieu.
Voyez DIME INFÉODÉE.
volume 87; *pages* 223 *et* 224.

DIMES catholiques continuent à se percevoir en Hollande, au profit du gouvernement, et en Angleterre, en Écosse et en Irlande au profit du clergé de la lithurgie suprématiale, et

Hosted by Google

dans le royaume de Suède, au profit du clergé luthérien.—Détails.

volume 87, *pages* 425 *et* 426.
volume 89, *page* 446.

Dimes dominicales dans le Limbourg y existaient au 31 décembre 1789 et se passaient aux enchères.

volume 94, *page* 399.

Discipline militaire. — Le congrès souverain des Etats Belgiques-Unis, émane une ordonnance, le 24 mars 1790, en 44 articles, pour son maintien. — Item, réglement de la députation dudit congrès à Namur, du 2 juin 1790, réglement qui est enregistré aux consaux de Tournay.

volume 95, *première partie*, *page* 203.

Hosted by Google

Dîners bacchiques sous Charlemagne, Louis XV, Louis XVI, ainsi qu'à Tournay.—Leurs résultats.

volume 94, *troisième partie*, *après la page* 2085, *à l'opuscule* : pont-à-l'arche.

Dinne, officier de l'armée belgique.—Ses mémoires historiques sur les opérations de cette armée sont précieux.—Détails.

volume 94, *pages* 1407 *et* 1408.

Discours sur les troisième et quatrième siècles.

volume 1er., *pages* 98 *à* 106.

Discours sur le cinquième siècle.

volume 1er., *pages* 164 *à* 167.

Discours sur le sixième siècle.

Hosted by Google

volume 1er., *pages* 210 *à* 235.

Discours sur le septième siècle.
volume 2, *pages* 52 *à* 62.

Discours sur le huitième siècle.
volume 2, *pages* 118 *à* 124.

Discours sur le neuvième siècle.
volume 2, *pages* 250 *à* 276.

Discours sur le dixième siècle.
volume 3, *pages* 103 *à* 127.

Discours sur le onzième siècle.
volume 4, *pages* 1ere. *à* 61.

Discours sur le douzième siècle.
volume 9, *pages* 174 *à* 312.
volume 10, *pages* 1ere. *à* 35.

Hosted by Google

Discours sur le treizième siècle.

volume 11, *page* 288 *jusqu'à la fin.*
volume 12, *pages* 1ere. *à* 52.

Discours sur le quatorzième siècle.

volume 17, *pages* 201 *à* 245.

Discours sur le quinzième siècle.

volume 52, *pages* 3 *à* 26.

Discours sur les 16e., 17e., 18e. et 19e. siècles.

Voyez à la fin de la 4me. partie de la présente table des matières.

Discours prononcé par le comte de Villegas d'Estaimbourg, le 23 avril 1787, aux États de Brabant, sur les infractions de Joseph II aux constitutions.

volume 93, *pages* 411 *à* 447.
volume 94, *pages* 1404 *et* 1405.

Hosted by Google

Discours et rapport de Monsieur De Graves, au conseil de Flandres, le quatre novembre 1789, sur l'état politique des Pays-Bas, plus celui du cinq prairial an VI, (26 mai 1798), sur le vice démontré du projet de la liquidation des dettes de la Belgique.—Ces deux discours sont des chefs d'œuvre de sagesse et de profondeur.

volume 24, *pages* 214 *à* 235.

Discours de l'auteur de cet ouvrage, membre du corps législatif, de 1797 à 1799, prononcé à la tribune le trois ventôse an VI, (22 février 1798) sur la prétendue forfaiture du tribunal criminel du département de la Dyle.—Jugement du conseil des anciens qui sanctionne l'opinion émise par ledit auteur, en rejettant la résolution du conseil des

Hosted by Google

cinq cents, qui avait déclaré qu'il y avait lieu à forfaiture.

volume 24, *pages* 236 à 282.

Discours rédigé par l'auteur de cet ouvrage, en 1798, pour obtenir un tribunal de commerce à Tournay.

volume 52, *page* 48 à 50.

Dispargum. — Capitale originaire du pays des Francs, que l'historien Daniël, prétend avoir existé vers l'embouchure du Weser.

volume 1er., *page* 139.

Diplomatie en Europe, (en juin 1832).—Prévisions de l'auteur de cet ouvrage sur la destinée de la Belgique et de la France.

volume 100, *pages* 328 à 335.

Disposition.—*Mis à la disposition*,

Hosted by Google

expression révolutionnaire de la grande nation des jacobins.—Ce que c'était en 1470 et en 1794.—Détails.

Voyez RÉQUISITION.

volume 19, *page* 80.
volume 20, *pages* 134 *et* 135.
volume 86, *pages* 523 *à* 528.
volume 87, *pages* 252 *à* 256.

DISSERTATION sur le privilège inaugural des tournaisiens de n'avoir pour magistrats ou autres employés, que des natifs de Tournay, parait en 1789, seconde édition par l'auteur de cet ouvrage.—Détails.

volume 94, *pages* 343 *à* 345.

DISTILLERIES de genièvre dans les deux Flandres, doivent y être protégées pour le soutien de l'agricul-

Hosted by Google

ture, pour le fumier des terres alimentées dans les bestiaux qu'on y engraisse, vu l'ingratitude du sol de ces deux provinces.

volume 87, *pages* 473 *et* 474.

DISTRIBUTIONS en nature se faisaient, au moyen âge, aux chanoines et suppôts du chapitre cathédral de Tournay, en poivre et en poissons secs. (*Merluche* ou *Stockvisch*).

volume 23, *pages* 47, 48 *et* 49.

DISTRICT de Tournay, au dixième siècle, signifiait *la petite province du Tournésis*, aliénée et donnée en fief par l'évêque de Tournay, Fulcher, (en 954) aux châtelains du Tournésis.

Voyez CHATELAINS DU TOURNÉSIS.

volume 3, *page* 116.

Hosted by Google

DISTRICT de Tournay, au sixième siècle.—Ce que c'était.

volume 54, *pages* 1ere. *a* 9.

DOBTON, (le comte) de la race des francs, gouverneur de Tournay, l'an 632, sous le roi Dagobert.

volume 2, *page* 5.

DOCHY, (Jean) se disant major d'Ère, intrigant, fraudeur et mauvais garnement.—En 1787, à la tête de cinq à six bandits de son espèce, il se donnait le titre de joséphiste. —Il meurt, en 1811, audit Ère, dans une mauvaise grange, rongé de vermine.

volume 56, *pages* 11 *à* 22.
volume 94, *pages* 2068 *et* 2069.

Hosted by Google

DOCTEUR (le) Mailliet, dit *Calebasse* et pourquoi.—Note secrète.

volume 32, *page* 228.

DODO, évêque de Tournay, en 769.

volume 2, *page* 93.

DODOENS, (Rembert) dit *Dodonnée*, né à Malines le 29 juin 1518, mort à Anvers le dix mars 1585.—Ses ouvrages de médecine.

volume 48, *pages* 5 à 21.

DOIGNIES, (Guillebert-Philippe) d'abord chanoine et archidiacre de Tournay, puis vicaire-général, et promu à l'évêché de Tournay, en 1564, sacré le 21 octobre 1565. —Il succède à Charles de Croy.—Il

Hosted by Google

meurt de la peste à Courtray, où il faisait la visite de son diocèse, le 24 août 1574.—Il y fonda son anniversaire avec distribution de pains aux chanoines et suppôts du chœur. —Ses revenus annuels, à la fin du dix-huitième siècle, étaient de huit cent cinquante neuf florins.—Son histoire.

volume 7, *pages* 155 *et* 156.
volume 67, *pages* 166 *à* 176.
volume 68, *page* 711.

Doisi, (Fratré) réputé pour le premier avoué connu de la cathédrale de Tournay, l'an 1072.

volume 3, *page* 147.

Dollenpont.—Hameau dans Jollain, relevant de l'abbaye St.—Amand en Pevèle.

Hosted by Google

volume 15, *pages* 146 *à* 148.

Domaines et droits d'entrée et de sortie des Pays-Bas, affermés par Philippe V, roi d'Espagne, le premier janvier 1702, pour 3, 6 et 9 ans, à la chaleur des enchères, pour la somme annuelle d'un million neuf cent mille florins

volume 33, *pages* 49 *à* 69.

Domaines des Pays-Bas, en 1732, compris les droits d'entrée et de sortie, monnaies, dîmes royales, medianats, rapportaient annuellement trois millions quatre cent nonante-mille cent trente-six florins six patards cinq deniers.

volume 89, *pages* 668 *et suivantes.*

Domaines de l'empereur Charles VI,

Hosted by Google

aux pays-Bas, sont engagés pour neuf années, par décrets des 20 août et 18 septembre 1726, pour une somme annuelle d'un million deux cent nonante mille florins, aux nommés Maeringhe, Walckeirs, et Nicole, qui ne payent pas.—Ces derniers sont exécutés et mis en prison.—Ils prélevaient 50 mille florins pour frais d'adminis-tration.

volume 85, *pages* 329 *à* 331.

Domaines du prince, au duché de Luxembourg, donnés en admodiation à Henry Riquet, de 1717 à 1723, annuellement pour septante-sept mille deux cent cinquante florins, et l'an 1734, pour cent trente mille cinq cents florins.

volume 85, *pages* 393 *et* 394.

Hosted by Google

DOMAINES de l'empereur Charles VI, en Flandres, l'an 1720, rapportaient annuellement cent dix-neuf mille deux cent nonante-six florins dix patards.

volume 85, *page* 391.

DOMAINES du prince, en Hainaut, l'an 1723, donnaient un revenu annuel de vingt-cinq mille cinq cent sept florins un patard.

volume 85, *page* 395.

DOMAINES du prince, dans la province du Limbourg, en 1723, étaient d'un revenu annuel de cinquante-deux mille quatre cent vingt-neuf florins huit patards.

volume 85, *page* 396.

DOMAINES du prince, dans le comté

Hosted by Google

de Namur, ès-années 1675, 1676, 1677 et 1715, étaient d'un revenu annuel de cent dix-sept mille huit cent quarante-huit florins onze patards.

volume 85, *page* 397.

Domaines de la province de Malines, en 1723, étaient d'un revenu annuel de trente-quatre mille quatre cent nonante-six florins sept patards huit deniers.

volume 85, *page* 398.

Domaines du prince, en la Gueldre Autrichienne, en 1723, étaient d'un revenu annuel de sept cent quatre-vingt florins.

volume 85, *page* 400.

Domaines royaux aux Pays-Bas, en

Hosted by Google

1822, rapportaient annuellement deux millions six cents mille florins.

volume 87, *page* 540.

Domaines royaux aux Pays-Bays. —Le conseiller des finances, chargé de ce département, doit se conformer aux instructions sur ce point, édictées par les articles 89 inclus 96 de l'édit sur les finances, du 28 janvier 1733. —Détails.

volume 89, *pages* 759 à 764.

Domaines royaux aux Pays-Bays, depuis 1626 jusqu'en 1667, engagés à certains prix et vendus depuis à perpétuité, au double du prix de l'engagère.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 175 *et* 176.

Hosted by Google

DOMESTIQUES.—Les trente-six bannières de Tournay, par vote du mois de février 1792, acccordent l'imposition de deux florins sur le deuxième domestique et de quatre florins pour le troisième, de huit florins pour le quatrième et de seize florins pour le cinquième.

volume 95, *deuxième partie*, *page* 187.

DOMESTIQUES et ouvriers.—Arrêté du maire de Tournay, du neuf août 1809, qui leur enjoint d'avoir leurs livrets.

Voyez CONFRÉRIE DE ST.-NICOLAS PAR LES DOMESTIQUES.

volume 93, *pages* 563 *à* 572,

DON Karlos de la grinotière.

Voyez LEHON.

Hosted by Google

volume 102, *page* 417.

Dominiquaines, religieuses établies, à Tournay, l'an 1625, par la libéralité et munificence de demoiselle Dubosquiel, de Lille.—Histoire de ce couvent.

volume 30, *pages* 18 à 50.

Dominiquains, religieux établis à Tournay, dès l'an 1623. — Histoire de ce couvent.

volume 30, *pages* 68 à 91.
volume 60, *page* 280.

Dominiquains de Tournay, présentent chaque année (16 août 1771) une paire de gants aux consaux, par leur prieur, demandant leur protection.

volume 92, *page* 525.

Hosted by Google

DONCKER, avocat tournaisien, auteur d'une statistique et d'un calendrier du Hainaut.

volume 68, *page* 18.

DONNÉ, tournaisien, religieux et dernier grand prieur de l'abbaye de Saint-Amand, en Pévèle, mort en Allemagne, l'an 1801.

volume 15, *page* 158.

DOREZ, (Félix) huissier, célèbre jacobin, se brûle la cervelle le 7 juillet 1812 au soir, au cimetière de la porte de Saint-Martin, ensuite de la nouvelle qu'on lui apprit qu'il venait de perdre un procès.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 268 *et* 269.

DORNYCK, en flamand signifie Tournay.—Son étimologie.

Hosted by Google

volume 1er., *pages* 2 *et* 3.

Dorp, (Martin) né à Waelwicem, en Hollande, mort en 1525. — Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 45 *à* 49.

Dorth, (Adrien Adolphe baron de) colonel d'infanterie, succède l'an 1742, au prince de Hesse-Hombourg, dans la dignité de gouverneur de Tournay.—Il défend, avec une grande bravoure et intelligence, Tournay et sa citadelle et capitule sur la brèche, les 20 mai et 19 juin. 1745.—Détails.

volume 90, *pages* 55, 56, 208, 231, 238 *et suivantes.*

Dôtes données à huit jeunes filles de Tournay, d'après décret impérial, du 25 mars 1810, à cause du ma-

Hosted by Google

riage de Buonaparte, empereur, avec l'archiduchesse Marie-Louise. — Détails.

Voyez FONDATION DUCHAMBGE.
volume 98, *pages* 624 633 *et* 634.

DOTRENGE, (Théodore) fils d'un valet de chambre du ministre plénipotentiaire comte de Cobenzl, boursier au colège de Riglius à Louvain, avocat greffier de la chambre de commerce, député aux états généraux, auteur d'un pamphlet dirigé contre la noblesse des Pays-Bas, et où l'ignorance et la calomnie entre elles se disputent la palme.

volume 71, *pages* 246 *à* 271.

DOTTIGNIES, village du Tournésis. —Son histoire particulière.—L'armée française est forcée dans ses retran-

Hosted by Google

chements par l'armée Espagnole, l'an 1689.

volume 58, *pages* 3 à 72.
volume 80, *page* 244.

Douanes belgiques, rapportent l'an 1718, un million cent cinquante florins, déduction faite de cent quarante-six mille florins de frais d'administration.

volume 85, *pages* 331 *et* 332.

Douanes belgiques, rapportaient annuellement, l'an 1720, trois millions cent sept mille cent quarante-trois florins.

volume 85, *pages* 332 à 385.

Douanes belgiques, produisent durant six années d'admodiation, de 1719 à 1725, aux nommés Solet

Hosted by Google

et Christian, dix millions vingt-cinq mille florins, non compris les deux tiers d'excrescence au profit du prince.

volume 85, *pages* 445 *et* 446.

Douanes belgiques, affermées pour six ans, en 1730, au nommé Baeson, produisent annuellement deux millions cinquante mille florins.

volume 85, *pages* 346 *et* 347.

Douanes Belgiques.—Leur origine, et leur histoire, depuis 1610 jusqu'en 1825.

Voyez ENTREPÔT ET TRAITÉ DE LA BARRIÈRE, ARTICLE 26.

volume 80, *pages* 35 *à* 80.
volume 85, *pages* 331 *et* 332.

Douanes françaises —Leur septième exclusif et rigoureux est aussi in-

Hosted by Google

sensé que sans exemple et sans mode. —Il est désavoué par le roi de France Charles X.

Voyez THÉ ET PUYMAURIN.

volume 82, *pages* 320 à 380.

DOUANES Belgiques.—Les hauts-alliés, en contradiction à leur lettre du 26 mai, par réquisition du 23 juin suivant, révoquent les ordonnances des années 1693, 1699, qui y empêchaient l'introduction des marchandises qui pouvaient nuire aux fabriques du pays, en les frappant d'un droit d'entrée plus fort que celui établi par le tarif de 1680.

volume 84, *pages* 17, 21 *et* 22.

DOUANES belgiques, à l'époque de la prise et possession de Tournay,

Hosted by Google

de 1709 à 1715, avaient leurs bureaux au palais du parlement de Tournay, rive droite de l'Escaut, vis-à-vis le pont de fer.

volume 84, *page* 329.

Douanes du royaume des Pays-Bas, y établies à Tournay, depuis le mois de février 1814, jusqu'en 1828, au local dit le *prêche des calvinistes*, entre le pont des troux, rive droite de l'Escaut, rue du petit curoir et quai de l'arcenal.—Le gouvernement en paye annuellement, à titre de location, mille florins de change à l'administration de Tournay, qui en est propriétaire.

volume 84, *page* 340.

Douanes du royaume des Pays-Bas. —Le tarif en est augmenté par ar-

Hosted by Google

rêté royal du 21 août 1823, en faible réciprocité des tarifs exhorbitants et inouïs de la France.

volume 87, *page* 727.

DOUANES de la Hollande, produisent, en 1688, trois millions huit cents mille florins de change.

volume 89, *page* 506.

DOUANES belgiques.—Le conseiller des finances, commissaire en cette partie, doit suivre en cette matière, les instructions émanées par les articles 104 inclus 112, de l'édit sur les finances, du 28 janvier 1733. —Détails.

volume 89, *pages* 768 *à* 773.

DOUANES belgiques.—Les sentences portées jusqu'à la valeur de deux cents

Hosted by Google

florins, par les juges, des droits d'entrée et de sortie, s'exécutent nonobstant appel au conseil des finances, d'après édits des 3 mars et du 2 décembre 1756.

volume 91, *pages* 255 *et* 256.

Douanes belgiques.—édit de Marie-Thérèse, du 27 août 1766, contenant trente-deux articles, concernant le mode de constater et de réprimer les contraventions aux droits de douanes.

volume 91, *pages* 560 *à* 620.

Douanes de Tournay Tournésis, avaient en caisse le 26 décembre 1789, 5444 florins 8 deniers, et le 9 février 1790, 4200 florins, le 15 mars, 2631 florins 12 partards 5 deniers.

volume 94, *pages* 1793 *à* 1796.

Hosted by Google

Item, *pages* 1916 *et* 1918.

Douanes de Tournay, frais déduits, rapportent, en 1790, 40,474 florins 8 patards 13 deniers, et celle du Tournésis, 25,800 florins 13 patards 11 deniers.

volume 95, *première partie*, *pages* 2 *à* 6.

Douelle, affineur de sucre, flamand d'origine, établi à Tournay dès 1787.—Son histoire.

volume 16, *page* 210.

Doughain, (Guillaume) prêtre Tournésien et conseiller du roi au bailliage du Tournésis, en 1383.

volume 13, *pages* 163 *et* 164.

Hosted by Google

Doux, (Sire Guillaume) curé de la Magdelaine à Tournay, en 1384.

volume 13, *pages* 168, *et* 169.

Douzain.—Droit attribué aux juges d'un douzième de la valeur de l'objet en litige et qui compétait, en 1288, aux échevins de la ville de Saint-Jean des chauffours à Tournay.

volume 87, *pages* 160 *et* 161.

Doyembrugge, (Conrard) chanoine et grand chantre de la cathédrale de Tournay, est nommé évêque par le gouverneur de cette cité, prince de Melun-Espinoy, en remplacement de Pierre de Pintaflour, décédé à Tournay le 15 avril 1580.—Le Pape Pie V, refuse de le préconiser.—Il se retire en Hollande.

volume 68, *page* 147.

Hosted by Google

Doyens de la cathédrale de Tournay.—Dignité éminente.—Détails sur ses prérogatives et ses revenus.—Leur liste chronologique, de l'an 1087 à 1798.

volume 9, *pages* 193 *à* 220.
volume 24, *pages* 71 *à* 90.

Doyens ruraux.—Leur origine au diocèse de Tournay, dès le treizième siècle.

volume 11, *page* 107.

Doyens et sous doyens de la chambre des arts et métiers de Tournay, renoncent, l'an 1427, au droit de participer à l'administration de la cité de Tournay. — Ils montent la garde à leur tour en 1420, et étaient commandants d'un poste. — Ils forment

Hosted by Google

de nouveau le quatrième consistoire, au mois d'avril 1790.

volume 19, *page* 103.
volume 20, *page* 4.

Doyens et sous-doyens de la chambre des arts et métiers de Tournay, doivent se renouveller le lendemain de la nomination du magistrat de Tournay, d'après décret royal du 28 octobre 1620.—Détails.

volume 70, *pages* 200 *et* 201.

Doyens de la chambre des arts et métiers de Tournay, ne peuvent s'assembler sans la permission spéciale du grand prévôt de Tournay, d'après décrets royaux des 24 septembre 1641, 12 février 1650 et 4 septembre 1661.

volume 71, *pages* 446 *à* 451.

Hosted by Google

DOYENS de la chambre des arts et métiers de Tournay ne peuvent s'immiscer aucunement dans les affaires qui concernent l'administration de la cité de Tournay, d'après décret royal du dix-sept décembre 1663.

volume 72, *page* 83.

DOYENS.—Formule du serment que doivent prêter aux consaux, lors de leur avènement, les grands doyens et sous-doyens de la chambre des arts et métiers de Tournay.

volume 91, *pages* 147 *à* 155.

DOYS, colonel hollandais, chargé, sous milord comte Abermale, gouverneur de Tournay, (de 1709 à 1717) des détails administratifs de la place de Tournay.

Voyez ABERMALE.

Hosted by Google

volume 84, *pages* 263, 266, 305 *et* 342.

DRAGON, tué au village de Wasme près de Saint Ghislain, en Hainaut, par le chevalier Gilles de Chin.

Voyez CROCODILE.

volume 59, *pages* 183 *à* 272.
volume 65, *pages* 491 *et* 492.
volume 93, *pages* 2006 *à* 2011.

DRAGON, à la dédicace de Mons pour l'an 1810.—Circulaire imprimée du maire de cette ville, qui invite les habitans de la province d'assister à son combat.

volume 98, année 1810.

DRAPPERIE, DRAPPIERS. — Puissante corporation à Tournay, compagnons tisserands, foulons, couturiers et

Hosted by Google

appareilleurs de draps, non soumise dès les quatorzième et quinzième siècles, à la chambre des arts et métiers de Tournay.

volume 18, *pages* 220 *et* 221.
volume 20, *page* 16.

Draps tournaisiens.—Il y avait deux halles aux draps à Tournay, au quatorzième siècle.

volume 17, *page* 312.

Draps.—Imposition sur les draps à Tournay, l'an 1404, était assise et perçue concurremment par le chapitre cathédral et le magistrat de Tournay, sur la grande halle, aujourd'hui la grande garde, à Tournay.—Ces droits furent cédés par ledit chapitre à la fin de ladite année 1404, parmi un cens annuel à perpétuité, de cent livres tournois.

Hosted by Google

volume 18, *pages* 110 *et* 111.

Draps tournaisiens échangés le 3 août 1478, avec des cloux et ferrailles fabriqués dans le pays de Liège.

volume 20, *pages* 278 *et* 279.

Drenthe.—Petit pays du royaume des Pays-Bas, avec rang de province, contenant douze mille habitans, payait un pour cent, sur la répartition assise l'an 1600, sur les provinces belgiques unies.—Détails.

volume 87, *au tableau des impositions de Tournay*, *page* 395.

Drèves latérales de la porte de sept fontaines, vers le faubourg de maire, sont interdites aux voitures et chevaux, par arrêté du maire de Tournay, du 10 juillet 1805.

Hosted by Google

volume 98, *première partie page* 229.

Dridoens, (Jean) dit *Driede*, né à Turhnout, en Brabant l'an 1480, décédé à Louvain, l'an 1535.—Ses ouvrages.

volume 46, *pages* 234 à 270.

Droit civil et canonique.—Un édit du mois d'avril 1679, établit des chaires en ces deux sciences, dans toutes les universités de la France, où les étudiants devront se faire inscrire, et y fréquenter les leçons, pour y recevoir le grade de licentié.

volume 73, *pages* 165.

Droits féodaux et leur régime, établis aux Pays-Bas, par l'empereur Alexandre Sévère, l'an 235.—Excellence et profonde politique de cette

Hosted by Google

institution, qui est la cause de la civilisation, de la prospérité et de toutes les institutions en Europe.

volume 71, *pages* 149 *à* 278.

DROIT romain fut suivi à Tournay, dès le moyen âge. — Détails.

volume 12, *pages* 60 *à* 65.
volume 67, *pages* 2 *à* 25.

DROIT romain, suivi par les tribunaux à Tournay, sous le régime des romains, et successivement, sous les trois dynasties *mérovingienne*, *carlovingienne et capétienne.*

volume 14, *pages* 59 *à* 64.

DROIT romain, n'a cessé d'être en vigueur à Tournay, depuis l'an 217, jusqu'au dix-neuvième siècle. — Dissertation sur cette matière.

Hosted by Google

Voyez RAPSAET.
volume 67, *pages* 5 à 30.

DOITS de l'homme ou droits des nations, antérieurs à tous les autres droits. — Erreur de cette doctrine contenue dans le manifeste de Vandernote.
volume 94, *pages* 1040 à 1048.

DROUET.—Première flûte de Louis Buonaparte, roi de Hollande, natif d'Amsterdam, joue de cet instrument, sur le théatre de Tournay, le 17 février 1811.—Il est couvert d'applaudissements.—Pièce de vers composée alors par l'auteur de cet ouvrage, pour célébrer les talents dudit Drouet.
volume 98, *pages* 213 à 218.

Hosted by Google

Druides. — Prêtres payens gaulois, font brûler en holocauste les prisonniers faits à la guerre, à l'effet d'appaiser la colère de leurs dieux.

volume 1er. *pages* 104 *à* 106.

Dubocq, (Tristan) gouverneur de Tournay et bailli du Tournésis, en 1388.

volume 13, *pages* 97 *et* 98.

Dubois, (Nicolas) fondateur, en 1757, de dix sept bourses au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *pages* 92.

Dubois, (Nicolas) fondateur, en 1713, d'une bourse au collège du Baye à Louvain.

volume 5, *page* 180.

Hosted by Google

Dubois, (Nicolas) noble tournaisien, né en 1591, décédé abbé de Saint-Amand, en Pévèle, en 1673. — Il y dépense six millions de francs en bâtimens.

volume 15, *page* 133.

Dubois, (d'Hermaville) président à Mortier au parlement de Tournay, y fait une fondation en la paroisse du château, sous la date du 27 mai 1706, consistant en une messe basse quotidienne, à y célébrer à perpétuité à onze heures et demie, avec aumônes à distribuer aux pauvres de cette paroisse.—Histoire et comptabilité de cette fondation.

volume 26, *pages* 274 *à* 288.
volume 27, *pages* 1 *à* 30.
volume 92, *pages* 974 *à* 976.

Hosted by Google

Dubois, (Jean) dit *Sylvius*, né à Lille au commencement du seizième siècle, mort professeur en médecine à l'université de Douay, le 5 avril 1576.—Ses ouvrages.

volume 48, *pages* 166 *et* 167.

Dubois, (Ambroise) né à Anvers, en 1543, peintre d'Histoire, mort à Fontainebleau, en 1615.—Ses ouvrages.

volume 48, *pages* 196 *à* 199.

Dubos, (l'abbé) illustre et savant littérateur français, sécretaire perpétuel de l'académie française, est nommé collaborateur avec Monsieur Lefebvre d'Orval, conseiller au parlement de Tournay, par l'abbé, depuis cardinal de Poliguac, pour les négociations qui précédèrent le traité de paix

Hosted by Google

conclu à Utrecht, le onze avril 1713, où ils suggèrent l'idée de conserver à la France, par l'article onze dudit traité, la ville de Saint-Amand avec ses bailliages et dépendances, plus Mortagne sans dépendances, et il réussissent dans leur projet.

volume 84, *page* 186.

Dubucquoi, chapelain, fondateur, en la paroisse du château à Tournay, d'un obit à perpétuité, dont le capital est de deux cent trente-trois florins.

volume 27, *page* 119.

Dubucquoi, fondateur en la paroisse du château à Tournay, d'un obit à perpétuité, à y célébrer annuellement, dont la dotation consiste en cent florins.

Hosted by Google

volume 27, *pages* 129, 130 *et* 157.

Dubucquoi, (Charles-Bonaventure de Longuerval comte de) né à Arras, le neuf janvier 1571, généralissime des armées autrichiennes, tué par l'ennemi, le dix juillet 1622.—Son histoire.

volume 50, *pages* 215 *à* 273.

Dubuisson, (Jean) né à Ville, près d'Ath, en Hainaut, décédé à Douay, le 11 avril 1595, professeur en théologie et chancelier de l'université de cette ville.

volume 45, *pages* 36 *à* 38.

Dubus, (Marie-Anne) fait en faveur des orphelins de Tournay, une fondation, dont les revenus annuels, en 1784, étaient réduits à cinquante-

Hosted by Google

trois florins.—Le premier conseiller-pensionnaire de Tournay en est administrateur.

volume 28, *pages* 145 *à* 151.
volume 92, *page* 901.

Dubus, (vicomte Léonard).—Dubus de Ghissegnies, né à Dottignies, gros village du Tournésis, vice-roi des îles de la Sonde, de 1825 à 1829, y rétablit l'ordre et l'économie.—Détails intéressants.

volume 85, *pages* 267 *à* 270.
volume 87, *pages* 383, 386 *à* 418.
volume 89, *pages* 25 *à* 37.
volume 96, *pages* 396 *et* 397.

Dubus, né à Dottignies, en 1756, d'un fermier de l'abbaye de Saint-Martin, avocat, puis conseiller au conseil du Tournésis, membre des

Hosted by Google

États-Généraux, ensuite conseiller en la chambre des comptes à La Haye, se signale, en 1787, contre la révolution qu'excita en Belgique, la manie novatrice de Joseph II.—Détails.—Administrateur le huit novembre 1792.—Son couplet.—Réflexions.—L'un des juges arbitres des chaufourniers de Tournay, en 1802.—Détails curieux.

volume 91, *page* 177.
volume 96, *pages* 393 *à* 399.
volume 97, *page* 17 *à* 120.

Ducats.—Le cours en est donné à deux as derimede, et la valeur en est fixée à cinq florins 19 patards, par édit de Marie-Thérèse, du 15 mars 1749.

volume 91, *page* 112.

Hosted by Google

DUCHAMBGE, (Messire Nicolas) chanoine de Tournay, y fait une fondation, dite *l'office de St.-Éleuthère*, par acte du 29 juin 1644.—Ses revenus annuels, en 1779, étaient de trois mille trois cent treize florins quinze patards treize deniers.—Histoire et régime de cette pieuse et charitable fondation.—Testament du fondateur.—Généalogie de ses parens qui ont droit aux bourses y fondées.

volume 7, *pages* 206, 226 *à* 250.
volume 8, *page* 183.
volume 74, *pages* 258 *à* 437.
volume 75, *pages* 1 *à* 437.

DUCHAMBGE, (Messire Pierre) chanoine de Tournay, y fait une fondation d'un capital de douze mille florins, par une donation d'entre vifs, en date du 20 juillet 1670, pour

Hosted by Google

accroissement de l'office de St.-Éleuthère, fondé par son oncle Nicolas, en 1644, à charge de messes avec distribution de pains à ses parens qui y assistent, ainsi qu'aux pauvres.

volume 28, *pages* 187 *à* 189.

DUCHAMBGE, (Quentin) chanoine de Tournay, fondateur, en la cathédrale de cette ville, l'an 1526, de la chapellenie de Ste.-Génévière, à charge d'y célébrer une messe quotidienne à perpétuité, à dix heures le matin.

volume 66, *page* 168.

DUCHAMBGE, (Dame Marie-Catherine) veuve de Monsieur Jean-François Lehardy, conseiller au bailliage du Tournésis, fondatrice, par testament du 19 mai 1706 et par codicile du 15 janvier 1707, de la fondation

Hosted by Google

des six filles, rue des corriers, en faveur de ses parens, avec pitance et logement. — Détails.

volume 26, *pages* 130, 140 *et* 413.
volume 75, *pages* 216 *à* 279.

DUCHAMBGE, (Gaspard) chanoine de Tournay, dès le 11 juin 1668, fait don à la cathédrale de cette cité, de six clôtures de marbre blanc et noir, partant du chœur d'icelle et allant vers la chapelle de St. André. — Il était frère de Nicolas Duchambge, fondateur de l'annexe à l'office de Saint-Eleuthère et aussi chanoine de Tournay.

volume 28, *page* 187.

DUCHAMBGE, (honorable homme) agrée le 29 août 1633, une donation faite aux jésuites de Tournay.

Hosted by Google

volume 29, *page* 148.

DUCHATEL de la Howardrie, (comte) est nommé par le congrès, colonel d'infanterie, suivant lettre du département général de la guerre, du 6 février 1790.—Détails.

volume 94, *pages* 1743 *et* 1744.

DUCHATELER, (Jean) chambellan du roi de France et gouverneur de Tournay, en 1332.

volume 12, *page* 210.

DUCHATELET, (Yolente) tournaisienne fondatrice l'an , d'un obit en la paroisse du château à Tournay, payable par le bureau des hospices de Tournay, d'après le décret impérial du 4 août 1806.

Hosted by Google

volume 27, *pages* 91, 93 *et* 140.

Duchesne, official du diocèse de Tournay, fait donner la discipline, au treizième siècle, à Arnould, dixième châtelain de Tournay, pour avoir voulu usurper les biens de l'abbaye de St.-Martin de Tournay.

volume 10, *pages* 137 *et* 138.

Duchesnois, célèbre actrice du théâtre français à Paris, née à St.-Sauve, près de Valenciennes, injustement dépriſée par le nommé Géoffroy, journaliste mercenaire et passionné. —Détails.

volume 35, *pages* 203 *à* 209.

Ducolener (Sire Jean) tournaisien, lieutenant-général du bailliage de Tournésis, en 1383.

Hosted by Google

volume 13, *page* 163.

DUPAY, (Godemar) gouverneur de Tournay, au quatorzième siècle.

volume 14, *page* 138.

DUFEIRET, chanoine de Tournay, bienfaiteur du collège St.-Paul.

volume 8, *page* 91.

DUFIEF, (Mathurin) tournaisien, docteur et professeur en droit en l'université de Paris, décédé en 1490.

volume 21, *pages* 234 *et* 235.

DUFOUR, (l'abbé) prévôt mitré, conseiller du gouvernement en 1787. —Son caractère.

volume 93, *pages* 844 *et* 845.

Hosted by Google

DUGUÉ-DÉBAGNOLS, intendant de Tournay, en 1694, très attaché à ses devoirs et affectionné aux tournaisiens.—Il dépeint à Louis XIV, avec une onction fidèle, la misère qui afflige les peuples soumis à son intendance.—Ce monarque le remercie, par lettre autographe (en 1665) de lui avoir dit des vérités dures, et le prie de les lui découvrir encore.

volume 82, *pages* 144 *à* 146.

DUHAUTPONT, tournaisien, fondateur en l'église paroissiale du château, d'un obit consistant en un revenu annuel de trente-quatre sols Flandres.

volume 27, *pages* 67, 139 *et* 140.

Hosted by Google

DUHAUTBOIS, (Charles) né à Chatellerault, en Poitou, d'abord conseiller de Louis XI, sacré évêque de Tournay, le seize juillet 1516, résigne son évêché, l'an 1513, entre les mains du Pape Jules II et du roi Louis XII.—Il décède la même année, au couvent des frères mineurs, à Saint-Jean d'Angeli.—Sa vie.

volume 66, *pages* 14 *à* 18.

DUIGNAUT, (Helène) fondatrice, l'an 1770, de deux bourses au collège de Hollande, à Louvain.

volume 5, *page* 145.

DULLAERT, (Jean) dit *Dullarda*, né à Gand en 1470, mort à Paris en 1513.—Ses ouvrages de philosophie.

Hosted by Google

volume 47, *pages* 122 à 127.

DULIGUON, pasteur de l'église française reformée à Tournay, voulait se faire catholique en 1760, parmi obtenir un canonicat de Tournay.

volume 91, année 1760.

DUMONCEAU, célèbre médecin à Tournay, né à Ouvrai, près de Charleroy, le 24 novembre 1730, mort à Tournay en 1814.—Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 15 à 63.

DUMONCHEAU.—Fief, situé à Béclers en Hainaut, dépendance du Tournésis.—Il contient vingt-cinq bonniers quatre cents verges.

volume 62, *page* 65.

Hosted by Google

DUMONCHEAU.—Fief, situé à Mouveau, village de la châtellenie de Lille, dépendant du Tournésis.—Il contient 25 bonniers un quart.—Il fut cédé à la France, par l'article premier du traité des limites, conclu à Versailles, le 16 mai 1769.

volume 64, *page* 160.

DUMONT (Anne) fait une fondation en la paroisse de St.-Nicaise à Tournay, par testament du 15 septembre 1687, consistant en 18 bourses. —Ses revenus annuels, en 1784, étaient réduits à 484 livres parisis.—Histoire et comptabilité de cette fondation.

volume 27, *pages* 255 *et* 277.
volume 92, *pages* 976 *et* 977
volume 80, *pages* 107, 109 *et* 243.

DUMORTIER, (Sire Gosvin) avocat

Hosted by Google

tournaisien, et l'un des trente-deux notables, l'an 1383.

volume 13, *page* 164.

DUMORTIER, (Sire Mathieu) échevin et avocat à Tournay, l'un des 32 notables tournaisiens, l'an 1383.

volume 13, *page* 164.

DUMORTIER, avocat, et depuis curé de la magdelaine, vers la fin du dix-huitième siècle.—Son éloge

volume 18, *pages* 38 *et* 39.

DUMORTIER (Jacques) magistrat de Tournay, en 1429.

volume 18, *page* 245.

DUMORTIER (Jérôme) magistrat de Tournay, en 1439.—Son histoire.

Hosted by Google

volume 19, *page* 9.

DUMORTIER-RUTTEAU, Tournaisien, membre de l'académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles en 1819.—Son éloge.—Ses ouvrages en prose et en vers.

volume 78, *pages* 17 *à* 36.
volume 94, *pages* 3 *à* 5.

DUMOULIN, (Nicolas) fondateur l'an d'un obit perpétuel à célébrer en la paroisse du Château à Tournay. —La dotation consistait en un capital de cent cinquante florins.

volume 27, *pages* 127, 153 *et* 154.

DUMOURIER, général en chef des armées françaises.—Sa proclamation du onze mars 1793, qui ordonne

Hosted by Google

la restitution des argenteries d'église volées en Belgique par les commissaires de la grande nation parisienne.—Détails curieux.

volume 96, *pages* 265 *à* 324.

DUPIRE.—Compagnons du pire, sont les compagnons treilleurs de nos jours.

Voyez COMPAGNONS TREILLEURS.

volume 14, *page* 71.

DUPLOUY.—Terres franches Flandres, situées dans le village d'Obigies, en Hainaut, contenant treize bonniers de terre, qui payaient à titre d'impositions foncières, l'an 1764, trente trois florins quinze patards; deux familles qui y avaient leur domicile y jouissaient de l'exemption de l'im-

Hosted by Google

pôt de consommation, pour une pièce de vin, trente-quatre tonnes de bière forte, cinquante-huit tonnes de petite bière, douze pots d'eau-de-vie, et trente-trois pots de genièvre, d'après un décret de Marie-Thérèse du 19 octobre 1756.—Son histoire particulière.

volume 100, *pages* 256 *à* 260.

Duporcq, (Guillaume) riche bourgeois de Tournay, l'an 1298.

volume 11, *page* 62.

Duportail, archidiacre de Tournay, l'an 1333, élu évêque de Tournay, par son chapitre cathédral. —Le Pape Jean XXII et le roi de France Charles-le-Bel, annullent cette élection, sans motifs plausibles.

Hosted by Google

volume 12, *pages* 230 *et* 231.

Dupré, (Olivier) tournaisien, donne l'an 1680, beaucoup de biens à la fondation des monelles.

volume 26, *pages* 98 *à* 100.

Dupré, (Gaston) conseiller, au conseil du Tournésis.—Sa conduite sage, l'an 1774, connue commissaire royal, à la suppression des jésuites, au séminaire épiscopal de Tournay.—Il est nommé juge de paix à Touanay en 1805.

volume 29, *pages* 244 *à* 248.
volume 98, année 1805.

Dupré, premier fiscal.—Son rapport au consaux le 31 juillet 1787, sur sa députation à Bruxelles, concernant l'association armée.—Détails

Hosted by Google

volume 94, *pages* 1475 *à* 1487.

Dupuich, lieutenant-général du Tournésis, en 1364, y accable le peuple de Tournay de vexations.

volume 13, *page* 57.

Duquerne (Jean) fait une fondation en la paroisse de St.-Nicaise à Tournay, par acte du dix-huit septembre 1648, à l'effet d'y donner le logement et la pitance à six filles.—Ses revenus annuels, en 1784, étaient réduits à 378 livres.

volume 26, *pages* 184 *et* 185.

Duquesne (Pierre) doyen de la cathédral de Tournay, en 1344, y fonde une chapelle de basses formes, dont la dotation consistait en treize bonniers et demi de terre, situés

Hosted by Google

au village de Wannehain, Tournésis français.

volume 13, *pages* 9 *à* 11.

Duquesne, curé de St.-Brice, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. —Son éloge.—On veut l'arrêter le 28 août 1813.—Détails.

volume 18, *pages* 39.

volume 98, *deuxième partie*, *pages* 331 *et* 332.

Duquesnoy est nommé grand prévôt de Tournay, pour douze ans, par décret du sept septembre 1663, parmi le don qu'il fit à son souverain de six mille florins. — Note.

volume 72, *pages* 84 *à* 86.

Duré, (Pierre) tournaisien, conseiller du roi en 1374.

Hosted by Google

volume 13, *page* 135.

DUREUL (Gilles) fait une fondation l'an en la paroisse de St.-Jacques à Tournay, pour y loger et donner la pitance à de pauvres veuves.

volume 28, *page* 189.

DURIEUX, (Guillaume) est nommé par les consaux de Tournay, en 1666, clerc de la générale recette, c'est-à-dire *greffier des finances.*

volume 72, *page* 143.

D'URSEL, (duc) représente Joseph II, à Tournay, comme seigneur de Tournay et du Tournésis.—Il donne sa démission le premier mars 1790, motivée dans une lettre imprimée,

Hosted by Google

adressée au conseiller pensionnaire des États du Brabant, de sa place de président perpétuel du département général de la guerre.

volume 93, *pages* 1608, 1656, 1924 *et* 1925.

volume 94, *pages* 781, 892 *à* 928.

D'URSEL, (duc)—Sa lettre menaçante, en date du 13 août, 1790, adressée au grand bailli de Gand et dirigée contre les États de Flandres.

volume 95, *pages* 140, 142, 204 *à* 223.

D'URSEL. (duc)—Rapport du baron de Coppens, officier des volontaires gantois, du 22 juillet 1790, fait aux États de Flandres et qui constate les attentats commis sur la personne de

Hosted by Google

ce respectable seigneur, acquitté à l'unanimité, par le conseil souverain de Flandres, des atroces calomnies que le féroce pensionnaire des États de Flandres, Rohaert, s'était permises contre ce digne seigneur.—Réflexions.

volume 95, *pages* 731 *à* 762.

D'URSEL. (duc)—Sa requête célèbre et bien motivée, présentée au conseil de Flandres, au mois d'octobre 1791, par laquelle il demande contre les Etats de ladite province, réparation des attentats arbitraires qu'il s'étaient permis contre lui le 22 juillet 1790.

volume 93, *pages* 762 *à* 965.

D'URSEL. (duc)—Juste et véridique éloge qu'en fait le conseiller Degrave, dans sa lettre aux États de

Hosted by Google

Flandres, du 10 avril 1790.—Eloge qu'en fait l'auteur de cet ouvrage. —Il eut dû être choisi dans le traité d'union, du 11 janvier 1790, président triennal du congrès, avec les pouvoirs attribués au président du congrès des États-Unis de l'Amérique septentrionale.

volume 94, *pages* 922, 924, 928, 929 *et* 996, note.

Item, *pages* 1689 *à* 1692.

Dusart, (Marc) fondateur, l'an 1600, d'une bourse au couvent des jésuitesses de Tournay.

volume 29, *pages* 190 *et* 191.

Dusart, (veuve d'Octave) née Barbe Roland, fondatrice l'an de la fondation de dix filles, paroisse de St.-Nicaise, pour les y loger et pi-

Hosted by Google

lancer.—Ses revenus annuels, en 1773, étaient de mille livres.—Elles avaient chacune dix patards la semaine, depuis, 18 patards la semaine, le nombre des pourvues étant réduit à huit.

volume 92, *pages* 968 *à* 970.

DUSSELDORF, ville du Palatinat. —Lettre du gouverneur de cette place, en date du 10 mars 1815, adressée aux peuples de l'Allemagne, sur la rentrée en France de Napoléon, échappé de l'île d'Elbe.

volume 94, *pages* 192 *à* 197.

DUTILLEUL, (Gilles) chanoine et écolâtre de la cathédrale de Tournay, y fonde un office, l'an 1615, dont les revenus, en 1771, étaient de huit cent septante florins huit sols neuf deniers, pour célébration d'obits. —Histoire de cette fondation.

Hosted by Google

volume 7, *pages* 151 à 153.
volume 8, *page* 146.
volume 70, *pages* 2 à 4.

DUTRIEU, religieux dominicain, au couvent de Tournay, né à Quesme, dans le Hainaut, près de Mons, y décédé l'an 1806.—Détails.

volume 22, *page* 144.

D'UTRUYE, (baron) général en chef, commandant du département de Jemmappes.—Son arrivée à Tournay le 15 janvier 1814.—Il loge à l'hôtel de l'auteur de cet ouvrage. —Il part pour Douay le 10 février 1814.

volume 99, *page* 5.

DUVAL, (Emmanuël) natif de Leuze, fait paraître en 1808, un préci-

Hosted by Google

imprimé contre les escroqueries d'un paysan de Bauffe, nommé Plissart, alors accusé de faux avec le nommé Cornu, pardevant la cour criminelle séant à Mons.—Détails.

volume 98, *pages* 350 *à* 370.

DUVAL, ministre de la police générale à Paris.—Sa lettre du 17 mars 1799, concernant le nommé Jaubert, d'Ath. —Réponse de l'auteur de cet ouvrage.

volume 98, *troisième partie*, *pages* 237 *à* 244.

DUVIVIER, montois, l'un des 1ers. écrivains du 19e. siècle, chanoine de Soignies, puis chanoine archidiacre de la cathédrale de Tournay. — Ses ouvrages.

Voyez HIRN et URSELINES.

volume 95, *pages* 139 *à* 141.

Hosted by Google

DUVIVIER (Jacques) et demoiselle Marie-Anne Duvelle, son épouse, font une fondation le 19 août 1441, en la paroisse de Saint-Piat, rue de Bèves, à Tournay, pour y loger et pitancer sept veuves.

volume 28, *pages* 198 *et* 199.

DUVIVIER, chanoine de Soignies, secrétaire du cardinal archevêque de Malines.—Son ouvrage intitulé : remercimens à Monsieur l'avocat, 1790.—Eloge de cette pièce.

volume 95, *pages* 143 *à* 145.

DUVIVIER, chanoine.—Sa reclamation du 24 avril 1830, qui désavoue les notes que l'historien Dinne lui attribue sur la lettre des vonckistes, au secrétaire du congrès, Vaneupen. —Réponse y satisfactoire de l'auteur de cet ouvrage, du 26 dito.—Note.

Hosted by Google

volume 96, *pages* 653 *à* 659, note.

Duvivier, (Emile) fils de Jacques, dit le *banqueroutier*, fait faillite comme son père, le 15 novembre 1821. —Il s'enfuit.—Sa faillite est de trois cent mille francs.—Détails.

volume 99, *deuxième partie*, *pages* 302 *et* 303.

Dyle, (département de la) composé en majeure partie du Brabant et un peu du Hainaut.—Il payait, en 1797, pour impositions foncières 2,712,000 francs, avec dégrèvement de 135, 600 francs.—Tableau de ses impositions de l'an 1797 à 1827.

volume 87, *pages* 261 *à* 276.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU VOLUME 103.

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01347 1423

A 529195 DUPL

Hosted by Google

Hosted by Google